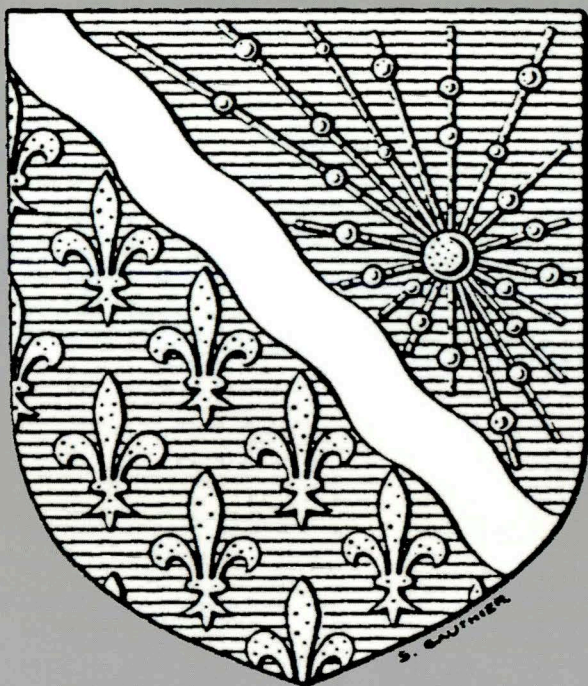


# ESSONNE ET HUREPOIX

*BULLETIN*  
*de la Société historique et archéologique*  
*de l'Essonne et du Hurepoix*  
N° 79 (2009)



CHAMARANDE

# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2009 – BULLETIN N° 79

## TABLE DES MATIÈRES

### VIE DE LA SOCIÉTÉ :

Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie de printemps et Assemblée générale à Vauhallan, promenade d'automne à Longpont-sur-Orge .....	3
Sœur Marie-Christine GILLIER : <i>L'abbaye Saint-Louis du Temple à Vauhallan</i> .....	9
Philippe MONTILLIER : <i>Les fiefs de Vauhallan et leurs détenteurs, une relecture de l'abbé Geoffroy</i> .....	27
Geneviève LETESSIER : <i>Les eaux de Lormoy</i> .....	37

### ARTICLES

Karine BERTHIER : <i>Les moulins à papier d'Essonnes : origine et production (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>)</i> .....	45
Sabine BERGER : <i>Saint-Clément d'Arpajon, un édifice ambitieux autour de 1200 dans l'ancien diocèse de Paris</i> .....	65
Odile NAVE : <i>Le domaine de Bierville, de Marc Sangnier à la CFDT</i> .....	85
Alain BÉNARD : <i>L'abri orné du Bois d'Argeville</i> .....	129
Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN, Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2009</i> .....	149
NOTES ARCHÉOLOGIQUES .....	183
PATRIMOINE ARCHITECTURAL .....	189
BIBLIOGRAPHIE .....	195
CHRONIQUE.....	211
NÉCROLOGIE.....	225

*Essonne et Hurepoix*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, est indexé dans la base *FRANCIS* du CNRS et ses articles sont signalés dans *article@INIST*.

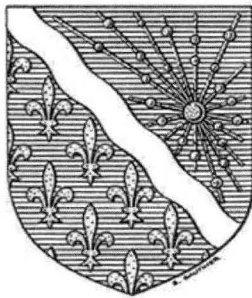
BULLETIN

N° 79 (2009)

DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

*Publié avec le concours  
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île de France  
(Ministère de la culture et de la communication)  
et du Conseil général de l'Essonne*



CHAMARANDE

Le blason qui orne la couverture de *Essonne et Hurepoix* symbolise l'Essonne. Le projet dessiné par M<sup>elle</sup> S. Gauthier a été présenté à l'assemblée départementale qui l'a approuvé le 16 décembre 1968. Il a été entériné, le 25 février 1969, par la Commission nationale d'héraldique urbaine. En voici la description : « D'azur à la bande ondulée d'argent [l'Essonne] accompagnée en chef d'un noyau atomique d'or éclatant en dix huit rais du même [le CEA de Saclay] et, en pointe, d'un semi de fleurs de lys d'or [l'Île de France] ».

Il est apparu sur la couverture en 1987, quand la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix est devenue la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 1987, prenant en compte la réalité du département de l'Essonne qui avait été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1968, par découpage de l'ancienne Seine-et-Oise. Depuis cette date il a toujours figuré sur la page de titre du bulletin de la société. Il est réapparu sur la couverture en 2005, pour concrétiser le changement de nom de la société devenu Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2003.

Faunilles de la ZAC du Pérou Masry/Chilly-M  
p 184

Abbaye St Louis du Temple - Vauhallan  
v. "résumé" de "Vauhallan" depuis 1951! p 9.

plétoire de ??  
Duchesse Adélaïde de Bourbon Condé  
(1757 - 1824)

photo de la sothe d'automne à Lengfont/Orge p 7

St Clément de Mafajon ref à St Saturnin d'A.  
p 78

# Vie de la Société

---

## Conseil d'administration (2009)

---

*Président d'honneur*

M. l'Abbé Jean MERMINOD

*Vice-président d'honneur*

M. le Marquis de GANAY

### **Bureau**

*Président*

M. Alain DEVANLAY

*Vice-présidents*

M. Jacques GÉLIS

M. Serge BIANCHI

*Secrétaire générale*

Mme Annie JACQUET

*Secrétaire général adjoint*

M. Alain SENÉE

*Trésorier*

M. Jacques MACÉ

*Membre*

Mme Paulette CAVAILLER

### **Membres du Conseil**

Mme Anne d'ANDURAIN

M. Michel ARRAMBOURG

M. Dominique BASSIÈRE

M. Alain BÉNARD

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAITRE

M. François PETIT

Mme Yvette TABORIN

### **Nouveaux membres inscrits en 2008**

ALBERT Louis – 28 villa de l'Aigle 91470 LIMOURS  
BERGER Sabine – 28 résidence de la Vallée 91120 PALAISEAU  
BLACHÈRE Monique – 4 rue du Jeu de Paume 91590 LA FERTÉ-ALAIS  
DRONIOU Daniel – 3 rue Sully Prudhomme 91120 PALAISEAU  
GENOT Gérard – 14 rue du Chemin Vert 91810 VERT-LE-GRAND  
MÉDIATHÈQUE de l'AGORA – BP 227 91002 ÉVRY cedex  
MOULON Marcel – 43 rue des Trois Chênes 91800 BRUNOY  
PERDEREAU Simone – 6 hameau de la Pirogue Port-Sud 91650 Breuillet

Le nombre des membres au 31 décembre 2009 est de 298.

### **Assemblée générale pour 2008 et sortie de printemps à Vauhallan**

La Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a tenu son Assemblée générale pour la clôture de l'exercice 2008, le samedi 16 juin 2009, à l'abbaye bénédictine Saint-Louis du Temple, à Vauhallan, en présence d'une bonne quarantaine de ses membres.

Après un exposé, très documenté, de Sœur Marie-Christine, archi-  
viste, sur l'histoire, mouvementée, de la congrégation, Sœur  
Marie-Béatrice, abbesse, nous fait visiter l'église abbatiale, un bel  
exemple d'architecture contemporaine d'esprit roman, dont la  
première pierre a été posée en 1950, et ses surprenants vitraux, œuvres  
de Mère Geneviève Gallois, à qui une exposition a été consacrée, au  
printemps 2008, au Musée national des Granges de Port-Royal. La  
visite s'achève par celle du musée qui présente ses œuvres et son travail,  
puis celle du petit musée dédié à Louise-Adélaïde de Bourbon Condé,  
fondatrice du monastère et première abbesse et aux souvenirs de la  
famille royale, Louis XVI et Marie-Antoinette.

Vient, ensuite, une fort intéressante conférence sur les « Étangs  
et rigoles du plateau de Saclay », présentée par l'association ADER  
(a-d-e-r@wanadoo.fr).

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 11h. Après avoir  
donné la liste des membres lui ayant fait part de leurs regrets de ne  
pouvoir être présents, il rappelle les activités de notre Société depuis la  
dernière assemblée générale, tenue le 14 juin 2008, à l'aérodrome  
Jean-Baptiste Salis, à Cerny. La promenade d'automne, à Orsay, Ville-  
bon-sur-Yvette et Gometz-le-Châtel, du dimanche 28 septembre 2008,  
a rassemblé une petite quarantaine de membres. (Les comptes rendus  
de ces journées ont été publiés dans le n° 78 de notre bulletin).

Le numéro 77 de notre bulletin, pour l'année 2007, a été distribué en novembre 2008. Outre les rubriques habituelles (Notes archéologiques, Patrimoine architectural, Bibliographie et Chronique), il comportait six articles originaux et le compte rendu des fouilles d'Étiolles en 2007 et totalisait 168 pages pour un coût de 4652 €, hors mise sous pli et affranchissement.

Il été accompagné du tome XIX de nos *Mémoires et Documents*, consacré à une *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, résultat du travail d'un groupe de chercheurs de l'Université du Temps Libre/Essonne, publié en co-édition avec celle-ci et comportant 212 pages pour un coût à la page de 26 € et une dépense de 2695 € pour les 360 exemplaires destinés à la SHAEH, sur un tirage total de 1000 exemplaires.

Le président présente ensuite le sommaire du numéro 78 pour l'année 2008 (qui a été distribué en décembre 2009).

Alain Devanlay fait ensuite le point des adhésions à la fin de 2008 où la Société comptait 310 membres, dont 225 à titre individuel, 65 institutionnels (16 bibliothèques et librairies, 15 services d'archives ou d'archéologie et musées, 8 municipalités 26 associations d'histoire locale) et 20 gratuits. Ce chiffre est à comparer aux 333 membres de fin 2007... et aux 516 de 2000.

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Dans une seconde partie, le rapport financier est distribué aux participants et commenté.

**RECETTES**

au 01/01/08	15 183,13
Intérêts Livret A 2007	109,73
Intérêts créditeurs	18,12
Cotisations	5 446,84
Subventions	8 808,00
Ventes	182,40
Sorties	2 180,00
	<hr/>
	31 928,22

**DEPENSES**

Cotisations	110,00
Assurances	113,99
Frais bancaires	151,16
Frais de bureau	623,38
Publications	11 689,87
Sorties	2 026,00
	<hr/>
	14 714,4

**RESULTAT**

---

---

1 7213,82

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h.

Avant le déjeuner sur place, du "Bartissol" a été servi à l'apéritif, en hommage à Edmond Bartissol (1841-1916), député des Pyrénées-Orientales et maire de... Fleury-Mérogis, de 1892 à sa mort, un des premiers membres de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix dont le nom figure dans la liste des membres publiée dans la première livraison du bulletin en 1895<sup>1</sup>.

La journée s'est achevée par la visite, au cœur du village de Vauhallan, de l'église Saint-Rigomer et Sainte-Tenestine (XIII<sup>e</sup>, IMH) et de sa crypte (VI<sup>e</sup>), vestige de l'église primitive, commentée par Philippe Montillet, président de l'association *Essonne Millénaire*.

Cette sortie, fort réussie, a été parfaitement organisée par l'équipe du Syndicat d'initiative de Vauhallan, membre de notre Société, et Renée Delattre, sa très active présidente.

### Promenade d'automne à Longpont-sur-Orge

Préparé par deux membres de notre Société, Frédéric Gatineau, recteur de la basilique de Longpont, et Monique Roland, présidente de la société historique de Longpont (SHL), le programme de cette promenade était très riche. Nous avons pu visiter, sous la conduite éclairée de son desservant, la basilique Notre-Dame de Bonne-Garde (classé MH 1862), fondée au X<sup>e</sup> siècle, des statues-colonnes de son portail (XIII<sup>e</sup>) à son chœur en meulière (XIX<sup>e</sup>), en passant par sa superbe nef romane et ses voûtes gothiques, sans oublier l'étonnant reliquaire (attesté dès 1140) qui rassemble, aujourd'hui, 563 objets (1294 reliques de 528 saints... !) allant, pour l'essentiel, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles. (ISMH 1988), avec, en supplément, une petite audition des toutes nouvelles grandes orgues (les plus grandes de l'Essonne) touchées par leur brillant titulaire. Une conférence sur le cartulaire de Longpont (daté du XI<sup>e</sup>), donnée par Bernard Gineste, président du « Corpus étampois », nous a permis de comprendre l'enrichissement de ce prieuré clunisien (fondé vers 1061), grâce aux biens, dîmes, droits et revenus apportés par les seigneurs ou les hobereaux du voisinage. Après un repas "paroissial" et convivial, comme il est de tradition, nous avons été guidés, par les membres de la SHL, au château de

1. Nous devons ces informations de René Davoine, historien de Fleury-Mérogis, membre de notre Société depuis bientôt vingt ans, que nous remercions.

Lormoy et sur le site de la bataille dite de Montlhéry (qui vit s'affronter, le 16 juillet 1545, les troupes de Louis XI et de son éternel ennemi, le comte de Charolais (devenu plus tard Charles le Téméraire) qui commandait les seigneurs formant la Ligue du Bien Public.

En 1901, déjà, notre Société avait organisé, le 1<sup>er</sup> juillet, une excursion à Longpont. Voici un extrait de l'allocution<sup>2</sup> prononcée ce jour là, avant le déjeuner, par Monsieur le docteur Boucher, son vice-président :

« Nous avons traversé le beau parc de Lormoy, qui nous a été gracieusement ouvert, pour arriver à l'Église de Longpont<sup>3</sup>, dont la première pierre fut posée par Robert-le-Pieux. C'est avec un vif intérêt que nous avons, en détail, visité cette église, célèbre par son histoire, ses précieuses reliques et le pèlerinage annuel dont elle est l'objet.

Je crois que nous n'aurons pas perdu notre journée et, tout en pensant à l'Art et à l'Histoire, nous garderons le souvenir d'un excellent déjeuner et d'une aimable réunion.

Merci, Messieurs, à vous tous qui, par votre nombreuse présence, êtes venus affirmer la vitalité croissante de notre Société<sup>4</sup>, qui tiendra tout à l'heure sa quatrième Assemblée générale.

Merci, surtout, à ces dames qui sont venus apporter ici la grâce et le charme de leur présence et tempérer ainsi les tristesses de l'histoire et les aridités de l'archéologie.

C'est en leur honneur, et à leur santé, que je vous invite à lever notre verre. »<sup>5</sup>...



*Halte au château de Lormoy*

2. Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil d'Étampes et du Hurepoix, Paris, Picard, 1901, p.79.

3. Pie X n'avait pas encore érigé l'église en basilique.

4. Ce déjeuner a rassemblé quarante trois convives ; en 2009, nous étions soixante !, mais en 1901, la Société n'existait que depuis cinq ans...

5. C'est à Bernadette et Xavier Christ, membres de la SHAEH et fondateur de l'« Association Valpuseaux historE-AVE » que nous devons la découverte de ce morceau d'anthologie...

# L'abbaye Saint-Louis du Temple à Vauhallan<sup>1</sup>

Sœur Marie-Christine GILLIER

*Abbaye Saint-Louis du Temple Limon 91430 Vauhallan*  
*mchristine.limon@wanadoo.fr*

Il n'y a jamais eu de templiers<sup>2</sup> ni de monastère avant l'arrivée des bénédictines de Saint-Louis du Temple au hameau de Limon à Vauhallan. Ce nom dit simplement le lieu de leur implantation à Paris en 1816 dans l'ancien palais du Grand Prieur du Temple (actuel square du Temple)<sup>3</sup>.

Rappelons, cependant, que l'église de Vauhallan est très ancienne. Elle aurait été fondée, en 530, par Childebert I<sup>er</sup>, le fils de Clovis, en souvenir d'un miracle dont il fut témoin. Le prêtre Rigomer était accusé d'entretenir des relations coupables avec la jeune Ténestine. Conduits devant le roi à Palaiseau, les cierges qu'ils tenaient à la main s'allumèrent spontanément. Pour garder le souvenir de ce miracle, le roi ordonna de construire une église qui, plus tard, fut dédiée aux saints Rigomer et Ténestine. Elle est citée dans le polyptique d'Irminon qui décrit les possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne, comme la seconde église de Palaiseau. Le premier seigneur connu de Limon est Jean Sannantes (Sans Nappes) en 1176. Le fief de Limon fut réuni à celui de Vauhallan en 1657. Juste auparavant, de 1653 à 1656, Vauhallan appartint au Dames Carmélites de l'Incarnation

---

1. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Bièvres

2. Sur un site internet qui recense le patrimoine bâti du Plateau de Saclay on peut lire : « De l'époque médiévale subsistent entre autres sur le territoire... à Longjumeau, dans le hameau de Balizy le pont des Templiers, plus vieux pont de l'Île de France... à Vauhallan, l'abbaye de St-Louis du Temple de Limon, reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle. »...

3. Pour plus de détails voir : *L'abbaye du Temple à Vauhallan*, suppl<sup>t</sup> à la *Lettre de Ligugé*, n° 17, 1975 et Sœur Marie-Christine GILLIER, *L'abbaye St-Louis du Temple. Les relations entre l'État et un monastère*, suppl<sup>t</sup> au *Bull. des amis des monastères*, n° 152, 2007.

## **La fondatrice**

Mais avant de parler du monastère lui-même, il faut en présenter la fondatrice : la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon Condé. Son père est le prince Louis-Joseph de Condé, sa mère s'appelle Charlotte de Rohan-Soubise. Les Condé ont une des plus grosses fortunes de France et possèdent de nombreuses terres. La mairie d'Igny fut un pavillon de chasse du prince et il possédait de nombreux bois qui ne sont plus que des lieux-dits ou des noms de rue, comme à Massy ceux des Graviers ou de Vilgenis.

Louise-Adélaïde est née à Paris le 5 octobre 1757, elle a un frère, son aîné de 14 mois. Leur mère meurt le 4 mars 1760. Son père la confie alors à sa tante, Madame de Vermandois, abbesse de l'abbaye bénédictine de Beaumont à Tours. Elle y arrive à cinq ans et y restera jusqu'à l'âge de treize ans. Mais ces années l'ont beaucoup marquée. L'éducation qu'elle y reçoit est forte et solide. Elle aime beaucoup sa tante et lui sera reconnaissante toute sa vie des principes qu'elle lui a inculqués. Ensuite, elle revient à Paris, d'abord comme pensionnaire à l'abbaye de Pantémont où elle se lie d'amitié avec Mesdames Clotilde et Élisabeth de France, les sœurs du dauphin. Puis, à 25 ans, elle s'installe rue Monsieur dans un joli hôtel que lui a fait construire son père.

En juillet 1789, elle quitte la France en compagnie de sa famille. Après avoir accompagné un temps son père, elle entre, en 1797 chez les trappistines, congrégation fondée par Dom de LeStrange. Ce moine, maître des novices à la Trappe, réformée au XVI<sup>e</sup> siècle par l'abbé de Rancé, est parti en Suisse avec un petit groupe de moines quand il a vu la tournure que prenait les événements en France. Installé à la Val Sainte, il instaure un mode de vie si rigoureux qu'il n'obtiendra jamais l'approbation de Rome. Cela n'empêche pas les vocations d'affluer. La princesse, devenue Sœur Marie-Joseph, ballottée par les guerres, va finalement faire sa profession religieuse, sous le nom de Marie-Joseph de la Miséricorde, à Varsovie, en 1802, au monastère des bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Cette branche des bénédictines a été fondée à Paris par la Mère Catherine de Bar, avec l'aide de la reine Anne d'Autriche, au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais les armées napoléoniennes arrivant en Pologne, Sœur Marie-Joseph s'embarque pour l'Angleterre en 1805. La Restauration la ramènera en France.

## **Le Temple**

Dès son arrivée la princesse demande au roi un lieu pour y établir un monastère de son Ordre. Elle vient d'être élue à la tête d'une petite communauté. Lorsqu'elles ont appris son retour, les anciennes religieuses du premier monastère fondé par la Mère Catherine de Bar, rue Cassette, se sont réunies pour l'élire comme prieure. À la différence d'autres moniales, celles-ci ne sont pas encore regroupées et ont chacune son logement. Il leur faut donc un monastère. On s'en occupe au Conseil du Roi. C'est Chabrol, préfet de la Seine, qui, le premier, a l'idée du Temple. L'ancien palais du Grand Prieur a été alloué, sous Napoléon, au ministère des Cultes. Puisque celui-ci est réuni au Ministère de l'Intérieur, le lieu est libre, mais il est chargé de souvenirs « augustes et déplorables » comme dira le ministre Vaublanc, en écrivant à la princesse. La famille royale, sa propre famille, y a été emprisonnée. Elle l'accepte. Aussi, le 8 février 1815, une ordonnance royale stipule dans son article I que « le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur, réunissant les attributions de l'ancien ministère des Cultes, est autorisé à céder gratuitement, les terrains, jardins et constructions anciennes et nouvelles du Palais du Temple aux religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement, première communauté, anciennement établie Rue Cassette et maintenant réunies par la Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, Madame Louise-Adélaïde de Bourbon Condé, religieuse professe et actuellement supérieure dudit Institut ». Pour faire bonne mesure, le 8 mars 1815, le ministre de l'Intérieur lui donnait « de la part du Roi », l'assurance que « vous devez être parfaitement tranquille sur le don qui vous a été fait pour votre communauté de la Maison du Temple et que vous pouvez la posséder sans inquiétude » La suite des événements va se charger de démentir cette belle affirmation.

Les travaux d'aménagement commencent mais la princesse doit fuir en Angleterre pendant les Cent Jours. Elle y retrouve Monseigneur d'Astros, le grand Vicaire de Paris, qui a du partir lui aussi. Ils s'aperçoivent des inconvénients du projet en cours. La Sœur Marie-Joseph a commencé sa vie monastique avec les sévères règlements de Dom de Lestrangé dont elle ne s'est jamais plainte. Mais ensuite, partout où elle est passée, elle a trouvé que les religieuses étaient relâchées, même à Varsovie où elle a fait profession. Comment va-t-elle s'accommoder avec des sœurs qui depuis 25 ans ne vivent plus en communauté. Et celles-ci, âgées, vont-elle accepter un règlement aussi strict ? De retour en France, Monseigneur d'Astros obtient de Louis XVIII une nouvelle ordonnance « Notre ministre secrétaire d'État à l'Intérieur est autorisé à céder gratuitement les terrains ? du Temple à la Sœur

Marie-Joseph de la Miséricorde ? religieuse professe de l'Institut des Bénédictines pour y établir une communauté dudit Institut ». C'est une fondation nouvelle qui est créée. Il n'est plus question des anciennes religieuses qui, d'après un règlement établi par le Grand Vicaire, ne pourront être reçues qu'une seule à la fois, afin qu'elles ne puissent imposer leur volonté. La sœur Marie-Joseph prend possession de son nouveau monastère du Temple le 4 décembre 1816. À 60 ans, elle connaît enfin la stabilité et elle va pouvoir vivre une vie monastique telle qu'elle la conçoit. Elle est suivie de sa fidèle compagne, la Mère Sainte-Rose de La Rosière qui fut sa maîtresse des novices quand elle était au monastère de Val Sainte, en Suisse, et qui l'accompagne depuis qu'elle a quitté la Russie<sup>4</sup>. Trois anciennes religieuses entrent également dans le nouveau monastère dont deux de la Rue Cassette qui partiront au bout de quelques mois et quatre postulantes. Au décès de la fondatrice, en 1824, les religieuses seront 31. Pour assurer la subsistance de la communauté, il a été décidé d'ouvrir un pensionnat. C'est une pratique courante à l'époque. Bien des monastères font de l'enseignement. Les élèves, généralement pensionnaires, ont un petit costume religieux et vivent dans le pensionnat ? distinct de la communauté – sous la surveillance de quelques religieuses. Les cours sont assurés par des religieuses ou des professeurs laïcs.

Au Temple, il n'y a pas d'église. La mort du prince de Condé, à 82 ans, en 1818, donne à sa fille la possibilité d'en construire une, avec l'héritage reçu. Elle sera achevée et inaugurée le 13 août 1823. C'est une belle église dont nous avons les plans. Les stalles de l'église abbatiale de Limon en proviennent. De même le pavage de marbre du sanctuaire actuel est un reste du sol de cette première église. La fondatrice n'en profita pas longtemps car elle décéda le 10 mars 1824.

À sa mort, la communauté choisit comme prieure, une ancienne bénédictine, entrée dans la communauté en 1817, la Mère Victime de Jésus Pin, qui avait fait profession en 1789, la dernière du monastère de La Celle à Aix en Provence<sup>5</sup>.

La nouvelle prieure doit, dès le début de son priorat, demander à entrer en possession de l'héritage de la fondatrice puisque celle-ci à instituer la communauté, sa légataire. Mais comme pour tout institut

4. Cette religieuse, née sous Louis XV, a fait profession, en 1785, à l'abbaye Saint-Paul de Beauvais; elle a rejoint Dom de Lestranges à la Val Sainte, en Suisse ; elle connaîtra l'expulsion du Temple et décèdera sous Napoléon III.

5. Ce monastère, primitivement situé à Brignoles dans le Var était si ancien que sa date de fondation n'est pas certaine, aux environs de 1150. Il avait été un des plus importants de la région. Réformé sur ordre de Mazarin par des religieuses du Val de Grâce de Paris (primitivement établies à l'abbaye du Val Profond à Bièvres, déplacé au Val de Grâce par Anne d'Autriche) il avait été transféré à Aix en Provence. En 1792, les religieuses durent se disperser. Comme beaucoup d'autres, il ne se reforma pas après la Terreur.

religieux, il faut une autorisation du roi. Une ordonnance de Charles X précise, le 2 février 1825, que « considérant que les ordonnances de 1814 et 1816 ont implicitement reconnu cet institut ? la supérieure est autorisée à accepter au nom et au profit de la communauté le legs ? » La Mère Victime meurt en 1829, juste avant que les premiers ennuis ne commencent.

## Les contestations

Elle est remplacée par la Mère Sainte-Rose qui a déjà 70 ans. C'est elle qui reçoit les Domaines venus réclamer un loyer pour l'occupation du Temple. C'est un bien national dont le roi ne pouvait disposer. La prieure refuse avec indignation. Où sont les belles promesses d'antan ? Comme elle ne veut pas être réélue prieure, la communauté élit une jeune moniale : Mère Saint-Ferdinand. Hélas la tuberculose que l'on ne savait pas soigner à cette époque fait des ravages. Comme la nouvelle prieure en est atteinte, on installe dans le jardin une étable avec des vaches et quelques chambres au dessus pour que les malades puissent respirer l'air de la campagne et l'odeur de l'étable : excellents remèdes pour les poitrinaires, disait-on. Ils ne guérissent pas la prieure qui meurt neuf mois plus tard, en 1833. Elle est remplacée par la Mère Saint-Louis de la Miséricorde, entrée au moment de la fondation. Celle-ci répond favorablement à la demande de Monseigneur d'Astros, devenu archevêque de Toulouse, d'envoyer quelques moniales dans cette ville pour aider à la refondation d'un monastère dans son diocèse<sup>6</sup>.

Cependant, à Paris, les menaces se précisent. En 1834, le ministre des Finances « propose de restituer au domaine de l'État, le palais du Temple qui en a été distrait irrégulièrement » Cela n'empêche pas la communauté d'entreprendre des travaux, comme la remise en état du grand perron, du poulailler, de la laiterie. En 1840, le ministre des Travaux Publics vient visiter le monastère. Il voudrait y installer la bibliothèque royale. Cependant la presse s'en mêle. *Le Constitutionnel* écrit en mai 1841 « Malgré l'illégalité reconnue de l'engagement du palais du Temple ? le département des Cultes persiste à ne rien exiger de la communauté non autorisée qui gère un riche pensionna ? Voilà les largesses dont on accable les budgets en déficit » Et *Le Moniteur*

---

6. Monastère fondé par une ancienne bénédictine qui avait rassemblé quelques moniales rescapées, comme elle, de la tourmente. À la mort de la fondatrice, Monseigneur d'Astros s'était adressé au monastère du Temple, qu'il connaissait bien, pour avoir une supérieure. Trois moniales vont partir pour soutenir la jeune communauté, qui émigrera ensuite à Mas-Grenier où elle est toujours bien vivante.

rapporte l'interpellation du ministre des Cultes par un député qui, au terme d'une violente diatribe, termine ainsi « l'établissement dont je parle, tout le monde peut le nommer, c'est la communauté des religieuses du Temple ? Qu'attendez-vous pour reprendre possession de votre bien, pour exiger un loyer et la restitution immédiate du vaste jardin qui est inutile aux exercices religieux ? »

Des voix s'élèvent en faveur de la communauté. Dans un rapport (1840) du directeur de l'administration des Cultes, on lit « Elles ont un caractère d'utilité publique qu'on ne saurait contester à leur établissement, puisque la condition principale de sa fondation est, ainsi qu'elles le déclarent, l'enseignement des jeunes filles, elles sollicitent le complément d'autorisation qui leur manque encore ? Elles entretiennent un pensionnat où sont admises un certain nombre de jeunes personnes qui y reçoivent l'éducation gratuite. » Les religieuses ont en effet entrepris de nouvelles démarches pour se faire reconnaître légalement, d'une façon plus explicite. Charles X avait publié en 1825 une loi régissant les communautés religieuses. Comme les Ordonnances de Louis XVIII concernant la communauté étaient antérieures, celle-ci se trouvait ipso facto reconnue et l'Administration l'avait toujours admis. Cependant pour assurer son droit une nouvelle autorisation est demandée au titre de l'enseignement et selon la loi de 1825. Et c'est ainsi que le 17 novembre 1841 Louis Philippe promulgue le décret qui reconnaît légalement la communauté dont « le but est l'enseignement des jeunes personnes ».

Est-ce la fin des ennuis ? Pas du tout. Le ministre de Finances qui poursuit son idée dépose un pourvoi officiel devant le Conseil d'État « contre les ordonnances royales attribuant le palais du Temple à la Princesse de Condé ». Le procès s'ouvre en novembre 1846. Il est plaidé en présence du duc d'Aumale, le fils du roi et l'héritier des Condé. Maître de Saint-Malo, le défenseur de la communauté, fait remarquer que l'ordonnance de Louis XVIII parle d'une affectation du Temple aux religieuses, ce n'est donc pas une aliénation. La vente d'un bien d'État exige une vente aux enchères, ce qui n'a jamais eu lieu. Le Conseil d'État, le 8 janvier 1847, se range à cet avis et rejette la demande du ministre. Et, le 13 janvier, le roi, par une ordonnance, confirme l'affectation du Temple aux Dames bénédictines. La communauté rassurée chante un vibrant *Te Deum*.

Mais ce qu'un gouvernement décrète, le suivant peut le défaire. Et un an plus tard, le 24 février 1848, Louis-Philippe abdique. Un gouvernement provisoire se met en place et proclame la seconde République. Et comme il y a péril en la demeure, dès le 24 mars, un nouveau décret annule l'ordonnance du 13 janvier 1847 : « Le gouvernement provisoire considérant que l'affectation donné au Temple est

complètement irrégulière ; qu'on a ainsi compromis un principe fondamental et engagé au détriment du Trésor un domaine de l'État, décrète que l'affectation donnée au Temple est révoquée. L'État rentre en possession du bâtiment et de toutes les appartenances... Fait en conseil de gouvernement, le 24 mars 1848 ». Parmi les signataires on remarque le nom de Lamartine. Et le 29 mars, le maire de Paris Armand Marrast vient intimer à la communauté l'ordre d'avoir à quitter les lieux pour le 12 avril suivant, soit quinze jours plus tard. Imagine-t-on ce que cela représente de devoir déménager, dans un laps de temps si court, une maison que l'on occupe depuis 32 ans ! Mais les Domaines sont pressés, depuis le temps qu'ils attendent ?

La communauté trouva un lieu – très exigu il est vrai – pour l'abriter, on dut renvoyer 28 pensionnaires sur 40, on vida le monastère, et le 12 avril, comme ordonné, la prieure rendit les clés du Temple au maire de Paris, en présence d'une foule émue.

## **Rue Monsieur**

Les moniales tentent quelques démarches pour retrouver le Temple mais comprennent vite que ce n'est pas possible. Elles achètent alors, au 20 rue Monsieur, un hôtel particulier, voisin de celui qui abrita la princesse de Condé dans sa jeunesse et bâti par le même architecte Brongniart, qu'elles s'efforcent de transformer en monastère. Alors qu'on leur reprochait de ne pas payer de loyer, l'État, généreusement, leur verse une indemnité pour tous les travaux d'entretien et d'aménagement faits au Temple<sup>7</sup>. L'indemnité permettra de construire une nouvelle église<sup>8</sup> dont la première pierre est posée par la Mère Sainte-Rose, nonagénaire, la fidèle compagne de la fondatrice<sup>9</sup>.

À partir de ce moment la communauté poursuit sa vie monastique et va connaître quelques 50 années de tranquillité, non sans quelques heurts. La guerre de 1870 oblige la communauté à chercher refuge dans le Midi ; les deux sœurs restées sur place doivent quitter l'habit

---

7. Mais les travaux d'entretien du Temple ne serviront plus à personne puisque le palais sera détruit lors des transformations de Paris dirigées, de 1853 à 1870, par le baron Haussmann. Il en reste, encore visible actuellement, dans le square du Temple, un bassin devant un groupe de rochers. La jeune Eléonore que la princesse de Condé avait recueillie en Pologne et qu'elle avait élevée, raconte dans ses Mémoires qu'elle a vu la réalisation de ces travaux d'aménagement.

8. Église dédiée à saint Louis (l'appellation « Monastère Saint-Louis du Temple » est attestée en 1914).

9. C'est le moment où l'on démolit l'église du Temple. Cent ans plus tard, cette église sera détruite à son tour pendant la construction de celle de Limon.

religieux pendant la Commune. Le pensionnat fut fermé en 1885, il n'y avait plus assez d'élèves.

En 1874, la liturgie romaine devient obligatoire dans le diocèse de Paris. Dom Guéranger, le restaurateur de Solesmes a pris une part active à cette introduction. Sous la direction des moines de Solesmes, les moniales de la rue Monsieur s'initient peu à peu au chant grégorien, une nouveauté pour l'époque. L'abbé Mugnier envoie un de ses pénitents, Huysmans, découvrir ce chant. Il en parlera dans le livre qui raconte sa conversion, *En Route*. Il prendra même pension au monastère de la rue Monsieur, lorsque les moines de Ligugé auprès desquels il s'était installé, seront expulsés de France. À sa suite, de nombreux écrivains catholiques se retrouveront dans la chapelle du monastère, jusqu'au départ des moniales en 1938. Ce sera pour la communauté, le début d'une certaine notoriété que les sœurs, quant à elles, ignoreront. Les moines qui doivent venir à Paris logent volontiers au monastère. Les moniales bénéficient de leur enseignement. Quelques-unes, en lien avec les moines de Saint-Jérôme à Rome, travaillent, sur de précieux manuscrits, à la révision de la Vulgate, qui est le texte latin officiel de la Bible pour l'Église. Un important atelier d'ornements liturgiques assure le gagne-pain de la communauté, ainsi qu'un atelier de reliure, tandis qu'une religieuse très douée développe l'art de l'enluminure. Au moment des lois qui taxent lourdement les communautés religieuses, la prieure prend une part active à la lutte que mènent religieux et religieuses. Les moines expulsés de France à partir des années 1880 passent volontiers rue Monsieur. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations était très restrictive pour les communautés religieuses puisqu'elle déclare illicite toutes celles qui n'ont pas la reconnaissance légale, ce qui n'est pas le cas de la communauté. Mais on sent que l'orage se prépare. La nouvelle prieure, élue en 1899, Mère Raphaël prépare un refuge pour la communauté en Espagne.

## Les procès

En effet la loi du 7 juillet 1904 prononce la dissolution des communautés enseignantes. À partir de ce jour, le Journal officiel publie, quotidiennement et sur des pages entières, la liste des congrégations dissoutes. Non seulement elles n'ont plus d'existence légale mais leurs biens sont confisqués. Le 10 juillet, c'est au tour des bénédictines de la rue Monsieur d'y apparaître ; le décret est notifié à la communauté le 13 juillet et le 15 une délibération du chapitre conventuel décide d'introduire un recours auprès du Conseil d'État. Ce sera le début

d'une longue série de procès qui peuvent se résumer en trois procédures différentes, les deux premières se chevauchant.

La première procédure concerne le recours auprès du Conseil d'État. Il s'agit d'obtenir que la communauté ne soit pas considérée comme exclusivement enseignante. Les Visitandines de Denfert-Rochereau, dans la même situation, ont obtenu d'être reconnues comme mixte, ce qui permet d'espérer. La prieure essaie de dire que l'enseignement n'est qu'accessoire et que le principal c'est la vie religieuse, la vie de prière. Le tribunal a beau jeu de répondre que toutes les congrégations religieuses, enseignantes ou pas, sont dans le même cas, sinon ce ne serait pas des religieuses.

La seconde procédure concerne le jugement du tribunal civil de la Seine du 27 juillet 1905 qui décide la nomination d'un liquidateur, monsieur Ménage. La communauté s'y oppose le même jour par exploit d'huissier. Le 6 août, Ménage vient signifier à la prieure son mandat de liquidateur. Deux jours plus tard, la communauté demande qu'il en soit référé au tribunal civil de la Seine. Ceci n'empêche pas Ménage de venir, le 30 août visiter le monastère que l'on a déjà vidé d'une partie de ses meubles. Les cloches ont été descendues ; dans l'église, on a démonté les stalles, l'autel en marbre, ainsi que la grille du chœur en fer, pour les remplacer par un autel et une grille en bois. L'orgue aussi a été enlevé. Cependant le tribunal civil répond le 1<sup>er</sup> février 1905 en accordant un sursis jusqu'à la décision du Conseil d'État. Il était temps car le processus de fermeture du monastère suivait son cours. Le 30 septembre 1904, veille du jour où, d'après le décret, le monastère devait être fermé, le préfet de la Seine accorde un sursis de 4 mois. À son expiration, il envoie, immédiatement, une nouvelle lettre en exigeant la fermeture immédiate ? qui n'aura pas lieu puisque le tribunal civil vient d'accorder un nouveau sursis, deux jours auparavant. Toutefois le 6 février un commissaire de police vient sonner à la porte pour savoir si les religieuses sont parties. En attendant, en signe d'espérance, ce même mois de février 1905 on sème salades et haricots dans le jardin. On aura le temps de les manger puisque ce n'est que le 23 novembre 1906 que le Conseil d'État rejette le pourvoi introduit en juillet 1904. Il déclare la communauté enseignante de droit sinon de fait. Le 14 février 1907, le tribunal civil de la Seine nomme de nouveau Ménage liquidateur. Immédiatement la communauté interjette appel de cette nomination et de celle précédente du 24 juillet 1904. Pendant les années 1907-1908, les procès vont se succéder d'appel en pourvoi, jusqu'à l'arrêt de la cour de cassation le 23 avril 1909 donnant définitivement tort à la communauté. Le liquidateur Ménage vient avertir la prieure qu'il lui reste 15 jours pour quitter l'immeuble de la rue Monsieur. Celle-ci lui

répond qu'elle et ses moniales ne partiront que « manu militari ». C'est alors que la prieure entame une nouvelle procédure en assignant le liquidateur Ménage, le 16 juillet 1909, et en s'appuyant cette fois sur la première ordonnance de Louis XVIII qui ne parlaient pas d'enseignement ; elle remonte ainsi jusqu'à la fondation de l'Institut, rue Cassette, en 1653, puisque cette ordonnance y faisait allusion. Elle entend montrer que l'autorisation de 1841 n'est qu'un supplément. Mais le 23 mars 1910 le tribunal déclare que la communauté n'est pas recevable en sa demande. Une procédure d'appel est, bien sûr, introduite qui se termine le 10 mars 1914 par un arrêt de la Chambre des Requêtes rejetant le pourvoi. Cette fois tout semble terminé, la procédure est épuisée. Mais un autre procès est en cours, encore plus interminable. Comme la loi l'y autorisait, le duc de Chartres, prince de la Maison d'Orléans, s'est présenté comme héritier de la princesse de Condé, puisque le duc de Bourbon, frère de la fondatrice du monastère, avait légué ses biens à la famille d'Orléans. Il propose de faire jouer ce qu'on appelle « le droit de retour » et une fois en possession des biens de les remettre à la communauté. Ce droit de retour expire le 1<sup>er</sup> avril 1905. Et le 31 mars, juste la veille, des princes de Rohan se présentent à leur tour comme héritiers de la princesse de Condé, du côté maternel. À partir de ce moment, même si le délai est forclos, tous les héritiers potentiels pourront revendiquer leur part de la succession. Et des héritiers, un généalogiste qui a eu vent de l'affaire se charge d'en faire surgir. Dans ses mémoires, *Ces héritiers que je cherche*, maître Coutot dira que c'est une de ses plus belles affaires et qu'il a un meuble rempli des tableaux généalogiques qu'il a dressés à cette occasion. Il a commencé par trouver des Rohan qui ont fait souche en Autriche pendant l'émigration. Le tribunal décide en conséquence que l'héritage sera partagé en deux. Cependant le généalogiste poursuit ses recherches et à partir de la descendance d'une sœur de la grand'mère de la princesse de Condé découvre une branche de princes italiens que le tribunal déclarera héritiers au huitième degré alors que les Orléans ne le sont qu'au neuvième. Ceux-ci sont donc déboutés et la communauté avec eux.

Mais nous sommes le 10 juillet 1931, exactement 27 ans après le décret de suppression du monastère. Les religieuses sont toujours dans les lieux, avec l'incertitude du lendemain, toutefois, et tout l'inconfort que cela suppose (on ne fait plus de réparations dans la maison et il pleut dans les cellules sous le toit). Nonobstant tout cela, c'est la grande période de la rue Monsieur. Le chant grégorien restauré et bien chanté attire nombre de fidèles, gens de lettres connus ou de simples passants qui trouvent là un lieu de prière et de silence. C'est ainsi qu'une jeune fille Marcelle Gallois, au talent prometteur de

peintre caricaturiste, entrera dans la chapelle pendant la Semaine Sainte. Elle en sera si bouleversée qu'elle entreprendra un chemin de conversion qui l'amènera quelque temps après au monastère (1917) où elle deviendra Mère Geneviève. Après avoir dans un premier temps renoncé à son art, elle reprendra ses pinceaux et ses scènes de la vie monastique connaissent maintenant une notoriété certaine.

Par l'intermédiaire d'un industriel du Mans, monsieur Chappée, la part des Rohan d'Autriche a été rachetée au profit de la communauté ce qui provoque un nouveau procès car trois autres familles se trouvent sur les rangs du côté maternel. Mais depuis le dernier procès, perdu en 1914, la communauté en tant que telle ne paraît plus, elle n'existe plus légalement, même si c'est son monastère, son lieu de vie, que se disputent les héritiers de la princesse de Condé. En juillet 1931, pour la seule branche italienne, ils sont 62... À cette date tout semble perdu ? mais tout va rebondir.

En octobre 1931 est entrée au monastère une postulante qui connaît le président du Conseil, Édouard Herriot. Elle assure qu'il va pouvoir arranger toute l'affaire. En effet, alerté, il demande une note au ministère de l'Intérieur. Celle-ci explique que le monastère est grevé d'une servitude d'hospitalisation des sœurs âgées. Les 8/44<sup>èmes</sup> des sommes produites par la vente sera mis sous séquestre pour subvenir aux besoins de ces sœurs. On y lit en finale : « L'administration des Domaines, ayant-droit de la propriété indivise, en a recherché la mise en licitation. Aucune procédure ne peut être engagée par le liquidateur sans l'assentiment du ministère de l'Intérieur. Celui-ci ne manquera pas de s'inspirer à cette occasion, de la bienveillance que leur âge ou leurs infirmités réservent aux anciennes bénédictines demeurées dans l'immeuble de la rue Monsieur, sous réserve toutefois que le maintien de religieuses trop jeunes, ne donnent pas à la tolérance envisagée, le caractère de reconstitution d'un établissement légalement autorisé ». En 1931, le délit de congrégation n'a pas été rapporté. Et avec une moyenne de quatre entrées par an, les jeunes ne passaient pas inaperçues. En mars 1931, une lettre au président Herriot, émanant du cabinet du directeur au Ministère de l'Intérieur remarque « l'aliénation de l'immeuble par le Domaine-liquidateur ne peut être évitée, mais cet immeuble demeure grevé de la servitude d'hospitalisation des sœurs âgées. Il y a dans ces conditions les plus grandes chances que l'acquisition soit réalisée par une société qui s'entendra avec la congrégation pour les laisser demeurer dans la propriété ». C'est le souhait profond de toute la communauté : rester sur place. C'est à quoi va s'employer Mère Mechtilde, élue prieure en 1929. La propriété de Limon a été achetée en août 1931, au lendemain du jugement qui déboutait le duc de Chartres et ses héritiers. La supérieure a aussi accepté la

transaction proposée par maître Coutot en juin 1931 au nom des héritiers. Elle accepte que, sur la vente du monastère, cinq millions soient versés et à monsieur Chappée ? pour sa part, rachetée aux Rohan, et à la communauté comme indemnité d'éviction. À ce moment, la propriété était évaluée à 14 millions.

Au fil des années, la nécessité de quitter la Rue Monsieur va s'imposer ; la maison se délabre de plus en plus, les santés s'en ressentent. On se demande, un temps, s'il ne faut pas arrêter le recrutement. Dom Fidelis de Stotzingen, abbé-primat de l'ordre bénédictin, après avoir visité le monastère dit qu'il n'en a jamais rencontré d'aussi inconfortable, Mais où aller ? Le cardinal Verdier veut garder les moniales proches de lui et décline les propositions un peu éloignées de Paris, par exemple, Bonnelle, où une propriété a été proposée ? 38 kilomètres, c'est trop loin ! Il cherche lui aussi mais en vain. Une propriété a été visitée en Seine-et-Marne. Elle est isolée en pleine campagne. Comment faire les courses, aller chez le docteur et les familles comment viendront-elles ? L'automobile ne s'est pas encore démocratisée. Une autre proposition dans la proche banlieue, à Sceaux, effraie car la population est communiste. Ce régime, venant de Russie, se profile menaçant, à l'horizon. Construire à Limon ? Avec quels fonds ? On aurait besoin des capitaux provenant de la vente du monastère qui ne se vend pas, les événements politiques font baisser les prix de l'immobilier et même rendent toute vente impossible. De plus, les religieuses voient bien que leur présence retarde la vente. Tout projet de vente doit aussi obtenir l'accord et de l'Administration, et du généalogiste, maître Coutot. Celui-ci revient en 1935 pour une révision du compromis signé en 1931. Des acheteurs se présentent mais ne veulent pas dépasser sept ou huit millions. Si la communauté en reçoit cinq, il ne restera plus rien pour les héritiers. Sa nouvelle proposition : la moitié du prix de vente pour la communauté et monsieur Chappée, l'autre moitié pour les héritiers, proposition que l'abbesse se résigne à accepter. D'autre part, certains héritiers ont accepté de rendre leur part mais ils sont âgés. Que feront leurs descendants ? Ils étaient 68, au total, en 1931 ; en 1938, ils sont déjà 163, dispersés dans toute l'Europe, de l'est à l'ouest.

Mais une autre réflexion est alors lancée : si la congrégation retrouvait la reconnaissance légale, et donc la pleine possession de ses biens, tous ces gens qui tournent autour du monastère pour le dévorer devraient s'en retourner bredouilles.

Monsieur Dubois, chef du secrétariat général au ministère de l'Intérieur a demandé à un ami avocat, maître Ribardière, de s'occuper de nous. Cela va être le début d'une longue amitié de ce dernier avec le monastère. Pour l'abbesse il va se révéler un ami sûr, en qui elle va

pouvoir mettre toute sa confiance. Il est proche d'Édouard Herriot et surtout de Camille Chautemps, le ministre de l'Intérieur. Le président Herriot accepte de rencontrer l'abbesse, mais quand on est radical de gauche et président du Conseil, on ne reçoit pas publiquement une religieuse. Heureusement ; il est aussi ministre des Affaires étrangères, et doit se rendre à Genève à la Société des Nations. Là, il pourrait très bien rencontrer Mère Mechtilde. En septembre 1932, elle part pour la Suisse. L'accueil est ouvert, il est plein de dispositions bienveillantes, il met un soin minutieux à étudier le dossier et cherche toutes les combinaisons possibles. Dès le début de 1933, se met en route un projet de statuts. Le ministère envoie la liste des formalités à remplir pour obtenir l'autorisation selon le décret du 16 août 1901. Un projet est envoyé à l'Administration avec plusieurs propositions de rédaction pour certains articles. Monsieur Sauret, au bureau des Cultes, envoie sa propre rédaction de statuts relatifs à « l'Association des dames bénédictines », projet qui est discuté avec le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur. On bute sur la durée du mandat. Depuis le 25 Août 1932, le monastère a été érigé en abbaye, l'abbesse est élue à vie et les constitutions ne proposent qu'un an pour le mandat de conseillère ; *Ad vitam* c'est excessif répond le fonctionnaire et un an c'est minime. Le ministère n'ayant pas voulu céder sur ce point il apparaît impossible de faire coïncider le droit canon avec le droit civil ? Quand la communauté appartenait à l'Institut du Saint-Sacrement, les élections avaient lieu tous les trois ans. Dans le projet de statuts on en revient donc à trois ans. Pendant ce temps, la communauté récite quotidiennement les litanies des saints pour implorer le secours du ciel. On remue la terre mais le ciel doit s'y mettre. À cette époque Mère Mechtilde se rend au Conseil d'État et au ministère pour rencontrer Camille Chautemps. Sa cause y est étudiée et la communauté nourrit les meilleurs espoirs. En juin 1933, la Mère Abbesse, lors d'une réunion capitulaire, propose ce projet de statuts.

Mais une inquiétude se fait jour. Est-il prudent de demander la reconnaissance légale à un gouvernement de gauche. C'est un comble ! Certains hommes politiques de droite font grise mine en constatant que c'est la gauche qui a pris le monastère sous sa protection et tolère les moniales dans son monastère. Ils préféreraient les voir auréolées de la couronne du martyr. Et de son côté, la communauté fait la fine bouche ! Pour comprendre sa réaction, il faut se replacer dans l'atmosphère de ces années 30. Le clivage entre la droite et la gauche était beaucoup plus accentué que maintenant et les événements politiques plutôt inquiétants. Bien sûr, nous nous trouvons en face d'hommes extrêmement courtois, respectueux, bienveillants, désireux de nous venir en aide. Mère Mechtilde, lors de sa rencontre avec Herriot, lui a trouvé une haute valeur morale, tout le

contraire de ce qu'on croyait. Il n'en reste pas moins que, dans la pensée des religieuses, la Gauche (avec un G majuscule), c'est l'ogre, qui lutte contre l'Église et les communautés religieuses, la Gauche, qui, en lui retirant la reconnaissance légale, a jeté la communauté à la rue. Ce même Herriot dans les années 20 avait failli ranimer la querelle religieuse en voulant expulser des clarisses. Il s'attire en réponse la fameuse affiche du Père Doncoeur, parlant au nom des religieux revenus se battre en 1914, « Nous ne partirons pas ». Quelle confiance faire ? Nous allons être sous la tutelle du pouvoir. Ne serait-ce pas mieux d'attendre un gouvernement de droite pour solliciter l'autorisation ? L'agitation sociale est grande. Les sœurs sont en plein Paris, la Rue Monsieur est plutôt calme ; mais le jardin donne sur le boulevard des Invalides, et elles vivent plus du côté boulevard (où se succèdent les défilés des manifestants) que du côté rue où se situe la partie hors de la clôture. Les affrontements sont violents. En février 1934, des émeutes contre le gouvernement, fomentées par les ligues de droite, font des morts et de très nombreux blessés, les syndicats répliquent ; on est au bord de la guerre civile. En 1936 ce sont de grandes grèves et le Front Populaire. Après l'arrivée au pouvoir de ce dernier, plusieurs familles de moniales écrivent spontanément pour proposer un refuge dans leurs propriétés.

La situation politique internationale est tendue. En lisant les chroniques de la communauté, on découvre avec quelle attention et anxiété sont suivis les événements de ces années précédant la seconde guerre mondiale. Le fascisme de Mussolini n'a pas leurs faveurs. Le communisme que l'on voit partout, la montée du nazisme les inquiètent beaucoup ; des bruits de guerre circulent. En juillet 1935, la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement organise un exercice de défense passive auquel elles participent. Alors Limon n'est-il pas trop près de Paris en cas de révolution que l'on croit imminente ?

On n'en continue pas moins les démarches en vue de l'approbation des statuts. Comment redonner une reconnaissance légale à la communauté ? La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 exigeait le vote d'une loi pour l'obtention de cette reconnaissance. Il était évident qu'aucun chef de gouvernement n'aurait l'audace ou la témérité de proposer au vote des députés, une loi autorisant une congrégation qui, plus est, se proclamait contemplative. Alors que faire ? Les hommes de loi sont, à nouveau, consultés. Voici un exposé des motifs, excellemment résumé par maître Ribardièrre, au début de 1933 : « des démarches sont faites pour obtenir un nouvel examen de la situation exacte de la communauté par rapport à la loi. Ces démarches sont faites avec l'espoir avoué qu'un arrêté pourrait être rendu annulant ou en tout cas remplaçant l'arrêt du 10 juillet 1904. On a également l'espoir que cet arrêté pourrait être rendu avec effet rétroactif, ce qui du même coup

ferait tomber les droits des héritiers, mis en branle depuis 1904 et aujourd'hui sanctionné par des décisions de justice dont l'exécution fera passer des sommes considérables en Italie ». La branche italienne qui devrait recueillir la moitié de la succession semblait désireuse de garder sa part ? ce serait un bien français qui disparaîtrait. À l'époque, le chauvinisme était bien porté. Mais cet espoir pose beaucoup de question que maître Ribardièrè résume ainsi :

– Est-il possible de prendre un arrêté nouveau ?, sur quelle base ?, justifiant le renversement de la décision de 1904 ?

– Quels en seraient les effets sur les héritiers ?

– Et enfin peut-on supposer que les héritiers s'inclineraient devant le nouvel arrêté ?

Un spécialiste donne sa réponse en avril 1933. L'autorité judiciaire a été légitimement saisie. Ses arrêts sont passés en force de chose jugée. Que fait-on de l'indépendance de l'autorité judiciaire ? Même si on rapportait l'arrêté de 1904, le jugement qui a ordonné la liquidation subsisterait. C'est à la justice seule qu'il conviendrait de demander le retrait de la décision. Ensuite l'autorité administrative n'est pas maîtresse de rapporter à toute époque ses décisions. Il y a un délai (en principe deux mois). Or 30 ans se sont écoulés, des droits se sont créés pour des tiers. Certainement le Conseil d'État annulerait le nouvel arrêté qui pourrait être pris. Un autre avocat au Conseil d'État avait, également, conclu, en février 1933, qu'« il paraît certain que le retrait, avec effet rétroactif, de l'arrêté du 10 juillet serait, s'il était prononcé, entaché d'excès de pouvoir, et qu'un recours de l'un quelconque des héritiers provoquerait une annulation par le Conseil d'Etat ».

Quelques années plus tard, la femme d'un membre du cabinet de Chautemps évoquera le souvenir d'un déjeuner où le président Herriot parla beaucoup des bénédictines qu'il aurait voulu sauver. Il en faisait une affaire personnelle, mais, conclut la dame, « l'affaire était inextricable et les meilleurs juristes du Conseil d'État y avaient perdu leur latin ».

C'est encore maître Ribardièrè qui va dénouer la situation. Mère Mechtilde, qui lui fait pleine confiance, lui a parlé de son angoisse devant cette situation confuse. Il reprend contact avec ses amis du gouvernement et, en juin 1937, à la demande d'Herriot, le directeur du cabinet écrit que le ministère des Postes, Télégraphes et Téléphone étudie avec d'autres l'achat du monastère. Il est question un temps d'y établir la maison de la radio. En juin 1937, le généalogiste maître Coutot accepte que le monastère soit acheté par le ministère. Et le 24 juillet, le projet d'achat est signé (mais il faut encore attendre l'aval du gouvernement).

## **Meudon**

C'est en janvier 1937 que Mère Mechtilde a été visiter, à Meudon un immeuble ayant servi de maison de retraite aux Frères des Écoles chrétiennes. Elle fait partie de la fondation Brignoles-Galliera et elle est libre. Située entre Vauhallan et Paris, elle pourra abriter la communauté le temps que les constructions se fassent à Limon. Un bail de trois ans est signé. On se dépêche de faire les travaux nécessaires pour en faire un monastère. En avril 1938, l'immeuble de la rue Monsieur est enfin mis en vente, il est acheté, comme prévu, par le ministère des PTT et, un mois plus tard, toutes les religieuses sont regroupées à Meudon ; où elles resteront treize ans, la guerre ayant obligé à prolonger le provisoire. Quant au monastère de Paris, il deviendra finalement un ministère ? au nom changeant ? « des Colonies » pour finir par la « Coopération ». Si l'on se souvient qu'au Temple c'est un ministère qui avait été transformé en monastère on peut dire que la boucle est bouclée<sup>10</sup>.

À peine installée à Meudon, la communauté va connaître les épreuves de la guerre. L'exode la jette sur les routes. Une partie atteindra le Midi. Le dernier groupe n'ira pas plus loin qu'Étampes où les sœurs se trouvent prises sous les bombardements. Il faudra de longs mois pour que la communauté se retrouve au complet à Meudon. La vie s'organise avec son cortège de privations et de restrictions. La maison est immense, haute de plafond, pratiquement inchauffable. Les sœurs se cantonnent dans quelques pièces. À chaque alerte, de jour comme de nuit, il faut ouvrir les portes du monastère pour que la population avoisinante puisse se réfugier dans les caves. La fin de la guerre ne voit pas le départ de Meudon car le monastère de Limon est encore à bâtir, mais les va-et-vient sont nombreux. Pendant la construction, un groupe de sœurs part chaque matin pour Limon afin de participer aux travaux. Elles font la chaîne pour décharger les camions et monter les tuiles jusqu'au clocher, ou se transforment en peintre, électricien ou vitrier.

## **Limon**

Depuis l'achat en 1931, il y a toujours eu un petit groupe de sœurs à Limon, dans le château puisque c'est le seul bâtiment qui existe. On y envoyait les sœurs fatiguées ou malades car les conditions de vie à Paris dans un monastère en mauvais état, n'étaient pas des meilleures. Les

---

10. L'État, qui a besoin d'argent, l'a mis en vente en 2007.

gens du pays s'étonnaient parfois de voir les sœurs étendues sur des chaises longues, mais il leur fallait reprendre des forces et certaines souffraient encore de séquelles de la tuberculose, maladie qui avait sévi ? et pas seulement au monastère ? pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>. Avant l'achat de Limon, on les envoyait dans le Midi où la mère d'une moniale avait mis une maison à la disposition des sœurs malades.

Pendant la guerre la ferme du château de Limon va aider au ravitaillement. Les religieuses feront bien souvent le trajet en voiture à cheval ou à pied. En 1944, les aqvi veulent couper la route de Paris aux Alliés fortifient la propriété. Ne voulant pas déloger les sœurs qui occupent le château, ils s'installent à la ferme. Et c'est entre deux soldats, qui portent, courtoisement, les bidons que l'une d'elles part traire les vaches chaque jour. Il n'y aura finalement pas de combats, mais avant de partir, les Allemands détruisent essence et munitions qu'ils avaient entreposées à la ferme. Tout brûle sauf l'étable avec les vaches. Les dommages de guerre vont permettre de commencer la construction de l'abbaye et la première pierre de l'église est posée, en juin 1951, par le Nonce apostolique de Paris, Monseigneur Roncalli, futur Pape Jean XXIII, C'est aussi en novembre 1951 que la communauté peut enfin quitter Meudon et s'installer à Limon dans une abbaye encore en construction. L'église ne sera consacrée qu'en 1957, à l'achèvement des travaux.

Puisque la communauté n'existe plus sur le plan civil, une société immobilière a été créée par des parents et amis des moniales. Elle va négocier un emprunt auprès du Crédit Foncier de France qui sera une aide substantielle. Il sera remboursé au fil des années grâce au travail des sœurs qui doivent aussi assurer les dépenses de la vie courante. L'atelier d'ornements liturgiques occupe de nombreuses moniales. L'imprimerie grâce à une machine donnée par un ami du monastère, fournit un gros travail qui durera autant que la machine, qui ne sera pas remplacée. L'atelier de reliure, créé au XIX<sup>e</sup> siècle, est toujours très actif. Mais c'est surtout l'accueil qui a été développé : accueil de personnes âgées valides, de personnes ayant besoin de faire une petite halte, de se ressourcer, accueil de groupes en tous genres, jeunes et moins jeunes.

En 1967, l'abbaye entreprend une fondation à Jouques, près d'Aix en Provence. Le petit noyau de 15 moniales s'y est bien développé puisqu'une nouvelle abbaye est sortie de son sein, Notre Dame de Miséricorde, à Rosans (Hautes-Alpes). Un autre monastère, Notre Dame de l'Ecoute, est en construction au Nord Bénin.

## **Aujourd'hui**

Au début des années 1990, le château est remis aux normes, mais c'est toujours à refaire. L'atelier d'ornements liturgique a cessé peu à peu son travail. Il est fermé aujourd'hui. À la place est créé un magasin dans lequel sont développés la librairie et la vente de produits réalisés par d'autres monastères qui ont parfois du mal à écouler leurs fabrications. En 2004 pour le centenaire de la dissolution de la communauté, une demande de reconnaissance légale est faite à nouveau. Même s'il a fallu un certain temps pour que le dossier fut accepté, ce fut plus facile qu'en 1933 où c'était chose impossible. Le délit de congrégation avait été supprimé par le gouvernement de Pétain – c'est une des rares lois de l'État français qui n'ait pas été invalidée par la République restaurée. Ce n'est qu'en 1970, à la demande du président Pompidou, que la procédure de reconnaissance légale des congrégations fut rétablie. C'est un décret pris en Conseil d'État qui sanctionne cette reconnaissance et non plus une loi votée par le Parlement, comme prévue initialement en 1901. À cette date de nombreuses congrégations religieuses avaient fait leur demande pour se mettre en conformité avec la loi, mais Combes ne déposa jamais aucun dossier sur le bureau du Parlement. Cependant une autre loi n'a pas été rapportée : celle de 1790 qui supprima les vœux de religion. Aussi dans les statuts que nous déposons au ministère, le mot vœu ne paraît pas, quoique une des caractéristiques de la vie religieuse soit justement de prononcer des vœux ?.

Le 19 juin 2006, un décret signé de Messieurs de Villepin et Sarkozy, redonnait une existence légale à la congrégation l'assimilant aux associations reconnues d'utilité publique ce qui l'autorise à recevoir des dons et legs en franchise de droits, à ester en justice, toutes choses qui ne sont pas très courantes. Toutefois, elle existe bien comme communauté religieuse. Précisons que le fisc a toujours connu le monastère ?.

L'abbaye Saint-Louis du Temple espère être bien implantée sur le plateau de Saclay. Les moniales sont passées de la ville à la campagne, La ville se profile à l'horizon. À Paris, elles étaient environnées de gens de lettres, maintenant ce sont les scientifiques qui les entourent et semblent se rapprocher, Quelle sera leur place auprès de ce cluster scientifique qui est prévu à quelques centaines de mètres du monastère. Les bénédictines de Limon voudraient être une présence d'Église, apparaître non pas hors du temps et de la vie, mais comme des femmes qui savent pourquoi elles ont choisi cette vie, heureuses de dire leur foi, chercheurs de Dieu, au milieu des chercheurs.

# Les fiefs de Vauhallan et leurs détenteurs, une relecture de l'abbé Geoffroy

Philippe MONTILLET

*Président d'Essonne Millénaire*

*contact@montillet.org*

L'abbé Adrien Geoffroy dans son ouvrage sur Vauhallan<sup>1</sup> établit la liste chronologique des différents détenteurs des anciens fiefs de la commune et des seigneurs haut-justiciers. Cette liste a permis, ensuite, d'inscrire tous ces noms sur les panneaux de la porte intérieure de l'église du village. Cette présentation, si elle a l'avantage d'éviter de perdre la mémoire de cette ancienne élite villageoise, en revanche n'entre pas assez dans la réalité concrète des fiefs vauhallanais qu'elle n'explique pas. Elle demeure trop linéaire, abstraite. Les fiefs qui ont duré de l'an mille à la Révolution française ont connu des étapes variées, une vie faite de plusieurs périodes. Cet article est l'occasion de revenir sur cette question.

## La mise en place des fiefs

Si l'origine de Vauhallan remonte, sans doute, à la seconde chapelle du domaine mérovingien de Palaiseau<sup>2</sup> dont le village était un des écarts excentrés et à un premier noyau constitué seulement, du peuplement des premiers « hôtes » (sept d'après le *polyptique* d'Irminon, datant du IX<sup>e</sup> siècle), en revanche celle des fiefs se situe dans un autre contexte. Il s'agit de celui de la formation de la féodalité et

---

1. Abbé A. Geoffroy *Pèlerinage historique et religieux à l'église et à la crypte de Vauhallan*, publié en 1860 à Versailles et republié en 1994 par les soins de l'association Essonne Millénaire. Abbé Adrien Geoffroy (1818-1895), prêtre du diocèse de Troyes (1842-1859), puis de celui de Versailles, chanoine (prébendé, 1888-1890 ; puis titulaire), d'après la notice de la BNF.

2. Sur ce point nous reprenons la thèse de Jean Cattant, *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau*, Palaiseau, MJC, 1978.

notamment de la féodalité du domaine royal d'Île de France à partir du XI<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne mention, celle du fief des Arpentis, remonte selon Geoffroy aux alentours de 1086 pour les Arpentis dont le premier seigneur connu est un certain Robert. Un siècle plus tard (1176), le fief de Limon apparaît avec, comme premier seigneur, Robert Sans Nappes. Il faut ensuite, attendre encore deux générations pour que Vauhallaan, à proprement parler, soit enfin mentionné comme fief dont le premier seigneur cité, en 1243, serait, selon Geoffroy, Robert de Meudon.

1086, 1176, 1243, telles sont donc les trois dates à retenir pour l'origine des trois plus anciens fiefs.

Celui des Arpentis correspond au premier fief du territoire à une époque où le monde féodal se met en place. Il s'agit d'une terre à l'écart qui peut faire l'objet d'un nouvel établissement, car dès lors qu'il y a fief, il y a exploitation agricole, que le roi a tout intérêt à voir tenue par un seigneur rattaché à lui par le lien féodal. Un fief comme celui des Arpentis correspond au type de base en Île-de-France. Une terre d'une superficie de quelques dizaines d'hectares est confiée par le roi en remerciement de services, une terre jusqu'alors inexploitée, en friche. Les fiefs ont, en effet un double but : récompenser et donc assurer des fidélités, mais aussi défricher et exploiter à une époque (XI<sup>e</sup> siècle) où un premier essor démographique et économique commence. L'exploitation permet, par ses revenus, d'entretenir le chevalier et donc de lui permettre de tenir sa place de guerrier. Limon, un siècle plus tard, est un fief de même nature, lui aussi du premier âge féodal.

En revanche le fief de Vauhallaan est tout autre. En effet, une implantation humaine préexistait au fief. Il s'agit d'un territoire qui a conservé sa structure ancienne, faisant partie du domaine, autrefois royal (mérovingien puis carolingien), puis devenu religieux, dépendant de l'abbaye Saint-Germain au temps des Capétiens. Premier espace cultivé, qui en grossissant, c'est à dire en accueillant plus de cultivateurs, permettra au village de se développer<sup>3</sup>. Ainsi ayant gagné en valeur économique, Vauhallaan deviendra un domaine autonome et a pu devenir un fief.

Les familles de ce premier âge féodal vont demeurer en place jusqu'aux environs de 1350. Les transmissions se font héréditairement et les enfants succèdent aux parents. Ce petit milieu féodal local cherche des alliances dans les seigneuries proches ce qui se fait par mariage, comme celui de Tadé du Plâtel, seigneur de Vauhallaan, avec

---

3. Développement fort modeste. Quelques simples habitations, une dizaine au maximum, sans doute en bois ou en terre.

l'héritière de la seigneurie de Villiers-le-Bâcle. On reste entre voisins, meilleur moyen d'agrandir ses terres...

La guerre de Cent Ans allait apporter à Vauhallan un changement social du fait des morts et des malheurs qu'elle a entraînés identique à celui qui s'observe en maints lieux. Il y a un avant et un après comme pour la Révolution française ou, plus près de nous, un avant et un après la guerre de 14-18.

## La mutation des fiefs après la guerre de Cent Ans

La détention des fiefs, après la guerre de Cent Ans, est le signe de cette évolution radicale que le texte de l'abbé Geoffroy ne souligne pas. En effet si les fiefs existent toujours puisque leur fonction de domaine productif demeure, en revanche leur « sociologie » va changer. Les familles féodales vont laisser place à d'autres à la fois parisiennes et proches du pouvoir, du moins pour une part. S'il y a des différences entre les évolutions des fiefs de Vauhallan et de Limon elles ne portent pas sur le fond. Dans les deux cas, les anciennes familles cèdent la place à de nouvelles. Pour la transmission du fief de Vauhallan – et cela montre encore une fois le caractère original de ce fief qui n'était pas un domaine au sens strict mais plutôt un ensemble de petites « tenures » toutes astreintes à des droits divers –, après la fille de Tadé du Plâtel, le fief passe aux mains de Jean de Nesles, *bourgeois de Paris*. Nous entrons dans la période de biens acquis par des habitants de la capitale qui cherchent à diversifier leur fortune. Les fiefs présentent donc pour eux un grand intérêt puisqu'ils leur assurent des revenus et peuvent ouvrir à une reconnaissance sociale. La famille de Nesles, conservera la possession du fief durant deux générations, puis la peste noire, les années terribles (pillages des campagnes et famines) qui s'ensuivent les amènent à s'en dessaisir. Mais Vauhallan à cette époque n'est plus qu'un hameau exsangue. Seul deux laboureurs y survivent. Le bien n'a plus de valeur. Une période d'instabilité va suivre. Simon de Cramault, évêque<sup>4</sup> et chancelier du duc de Berry, c'est à dire de l'oncle du roi Charles VI monté sur le trône en 1368 à douze ans, accepte d'acquérir, en 1388, cette seigneurie plus ou moins en déshérence. Un sauvetage de temps de crise économique... confié à un grand seigneur de l'entourage royal. L'année suivante il la revend à Pierre de Craon, autre proche du roi

4. Cardinal, archevêque de Reims, « un des plus grands hommes de son temps » selon l'abbé Geoffroy.

puisqu'il est le chambellan, mais sa disgrâce en 1391, entraîne la confiscation de ses biens par le pouvoir c'est-à-dire le roi.

Ainsi en 1392, Charles VI, devient seigneur de Vauhallan. Mais, si le roi peut sauver ce type de fief de la ruine pour éviter que des maux plus importants ne guettent les habitants, en revanche il ne peut en assurer la gestion. Dans un premier temps il donne le fief à son frère Louis d'Orléans qui partage le pouvoir royal avec lui, avant que, dans un second temps, en 1394, Louis le revende aux Célestins de Paris<sup>5</sup>, ordre monastique très proche de la couronne.

Pour montrer qu'il s'agit d'une période transitoire, avec un statut particulier, plus ou moins d'assistance, les fiefs sont alors partagés en co-seigneuries dont les anciennes familles restent détentrices à Vauhallan comme aux Arpentis.

Quant au fief de Limon sa situation est plus simple. La famille féodale des Sandreville, toujours au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, cède sa place à celle des Puiseux. Dans ce cas il ne s'agit pas de la famille royale mais néanmoins d'une grande famille de proches du roi puisque le premier Puiseux à devenir seigneur de Limon était maître d'hôtel de Charles VI.

Mais avant de finir avec le haut Moyen Âge il faut s'arrêter sur les seigneurs haut-justiciers, second volet de la société féodale.

## **Fiefs et seigneurs haut-justiciers.**

Rappelons tout d'abord brièvement ce qu'il faut entendre par haute justice. Au début de l'âge féodal (XI<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècle), les seigneurs des trois premiers fiefs compris dans la paroisse de Vauhallan, ne possédaient que les moyenne et basse justices de leurs domaines. Il s'agissait d'une justice qui ne traitait que des affaires liées à la gestion stricte du domaine : bornage, cultures, règlement des taxes et droits divers..., une sorte de justice de paix utile pour régler de petits différends du quotidien et les usages locaux.

Au contraire la haute justice est, elle, d'ordre public. Elle intervient lorsqu'il y a un péril social, lorsque la société subit un préjudice : meurtres, vols, atteintes aux droits féodaux, etc. Celui qui rend la haute justice la rend au nom du roi et non en celui du seigneur. Le haut justicier a aussi une fonction d'appel par rapport à la basse justice. Le haut justicier est le seigneur d'un fief plus important dont

---

5. Les ordres monastiques, et notamment celui-ci qui reçoit beaucoup de donations, ont, dans cette période de guerres et de troubles, encore des ressources et des moyens pour remettre les terres en exploitation.

dépendent les « petits » fiefs de Vauhallan. Selon Geoffroy, *la haute justice appartenait aux seigneurs de Magny-Lessart, lesquels recevaient l'hommage du fief de Vauhallan par l'intermédiaire féodal du seigneur de Buc. Les seigneurs de Magny-Lessart rendaient de leur côté hommage au roi de France.* Ce texte montre bien comment s'établissait la hiérarchie féodale.

Quels sont les hauts justiciers de Vauhallan ? La liste, telle qu'elle est connue, notamment à travers les indications de Geoffroy, est instructive. Le premier seigneur haut-justicier cité, au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, c'est à dire à l'époque de Philippe Auguste – un des premiers rois à avoir une réelle autorité sur tous ses vassaux et sujets – est loin d'être un inconnu. Geoffroy dit qu'il s'agit en « 1209, de Bouchard 1<sup>er</sup> de Montmorency, seigneur de Marly et de Magny-Lessart<sup>6</sup>, marié à Mathilde, fille du seigneur de Châteaufort et de Clémence de Courtenay » donc issue par sa mère du septième fils de saint Louis. Par la suite les seigneurs hauts-justiciers seront pris dans la même catégorie sociale puisqu'il s'agit de la famille de Lévis également autre grande famille féodale<sup>7</sup>. Lors des troubles postérieurs à la Guerre de Cent Ans, quand le pouvoir se réorganiserait, la haute justice sera confiée un temps, selon l'abbé Geoffroy, au ministre chancelier Enguerrand de Marigny, mais cette assertion demanderait à être vérifiée.

Il en sera ensuite de la haute justice comme des fiefs. L'ancienne noblesse féodale est écartée et remplacée par la noblesse de cour. Il en va de même pour Vauhallan. Le fief haut-justicier de Magny-Lessart et avec lui la haute justice de Vauhallan passent, en 1646, à Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, comte de Jouy-en-Josas, qui le recède, en 1675 à Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse, pair de France, marié à Jeanne-Marie Colbert, fille du grand ministre. Le duc de Chevreuse cède, en 1692, au roi Louis XIV, par échange ce duché. Mais cela n'est que temporaire et le duché et les droits qui en dépendent, l'année suivante, sont une nouvelle fois cédés par le roi aux Dames de Saint-Cyr, les protégées de Madame de Maintenon. Cette situation durera quasiment jusqu'à la Révolution.

---

6. Magny Lessart ou L'Essart devenu Magny-les-Hameaux (Yvelines), déjà connu sous ce dernier nom en 1787 sur le plan d'Intendance, donc le changement ne peut dater de 1793 comme l'écrit Thérèse Monthéard dans le *Guide de la Vallée de Chevreuse*, La Manufacture, Besançon, 1992.

7. Famille locale aussi. C'est elle que l'on retrouve en vallée de Chevreuse à Lévis-Saint-Nom

## Les fiefs du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles

La liste qui nous est transmise par l'abbé Geoffroy, des seigneurs de Vauhallaan est particulièrement instructive sur les nouveaux notables et la manière dont ils vont administrer le village. Les détenteurs des fiefs changent une nouvelle fois de milieu social. Avec la paix revenue, la vie économique reprend ; les paysans peuvent retourner à leurs travaux et le commerce redémarrer. Des familles de la bourgeoisie parisienne s'intéressent aux domaines fonciers. Cela se fait par achat ou par mariage quand il n'y a qu'une fille. Ainsi, Marie de Moulineaux, héritière des fiefs de Vauhallaan et des Arpentis, épouse (en troisièmes noces) Robert Le Cirier d'une famille de la bourgeoisie parisienne. Les fiefs désormais vont demeurer dans ce milieu. En effet, Robert Le Cirier ne laisse qu'une fille, qui épouse Pierre Fraguier, issu d'une famille très proche sociologiquement. À Pierre Fraguier succède sa veuve, restée sans enfant. Elle se remarie (1561) avec François Briçonnet, conseiller au Parlement de Paris. Même monde, mais d'une famille encore plus puissante.

La même évolution se marque pour les fiefs de Limon et des Arpentis.

Ainsi à partir de 1500 la bourgeoisie parisienne tient tous les fiefs de Vauhallaan. Pour celui de Vauhallaan : Robert Le Cirier, Pierre Fraguier, François Briçonnet, Philippe Le Bouteiller, Pierre Carbonnais, François Passart ; pour Limon : les Boucher, puis les Brillet ; pour les Arpentis : Hurault puis Le Comte. François Passart fut, en 1654, le dernier seigneur originaire de la bourgeoisie parisienne avant que les fiefs ne passent à l'aristocratie. Lui-même est le témoin de ce passage. Il correspond à cette classe nouvelle issue du monde du négoce. Ses ancêtres, une famille de tisserands enrichis ont progressivement accédé à la noblesse héréditaire par l'achat de charges de plus en plus importantes. Lui-même s'est fait qualifier de « noble homme » dans les actes qui le concernent alors que tous ses prédécesseurs ne pouvaient que s'intituler « bourgeois de Paris ». Dès lors la seigneurie de Vauhallaan restera dans cette nouvelle couche sociale jusqu'à la Révolution.

## Devenir des fiefs au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les préoccupations de ces nouveaux seigneurs ne seront plus les mêmes. Il s'agit pour eux de réunir de grands domaines qu'ils vont donner à gérer à des fermiers, véritables intendants. C'est l'apparition des grandes fermes seigneuriales qui vont alors être un phénomène général sur l'ensemble de l'Île de France. Jean Bargue sera ainsi le

fermier de Messire de Villemur en 1727<sup>8</sup>. Cela correspond à la naissance d'une classe moyenne dans les campagnes<sup>9</sup>.

François Passart marie sa fille unique Suzanne à Étienne-Michel Jehannot de Bartillat d'une ancienne famille du Bourbonnais. Vauhallaan fera partie de la dot. Ce fief rejoint les nombreux biens que ce maître de camp d'un régiment de cavalerie possède déjà. Étienne-Michel meurt jeune et sa veuve se remarie avec un autre gentilhomme, François de Villemur qui restera seigneur de Vauhallaan une trentaine d'années (1698-1727). Il est aussi possesseur de Limon. De cette seconde union naît un fils, Jean-Baptiste, qui épousera Charlotte de Courten (ou Curten) d'une famille d'extraction chevaleresque, importante au XVIII<sup>e</sup> siècle. Jean-Baptiste de Villemur et Charlotte auront une fille Jeanne qui épousera, le 14 avril 1765, Pierre Charles de Bruslard, marquis de Genlis et de Sillery qui « se piquait d'agronomie »<sup>10</sup>. Jeanne, devenue veuve, vendra la seigneurie pour faire face aux dettes laissées par son mari.

Nous trouvons donc uniquement des familles de la haute noblesse, intéressées par de grands domaines à exploiter pour en tirer des revenus à une époque où seule la terre est source de richesse : les Bartillat, les Villemur, les Bruslard de Genlis. Ces domaines de production permettent à une nombreuse main d'œuvre de trouver du travail et donc de vivre d'autant qu'elle possède aussi souvent des terres en propre. Ceci est vrai pour les fiefs de Vauhallaan et de Limon réunis alors dans les mêmes mains. Les Arpentis appartiennent durant tout la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> à la famille de Bernetz qui cède ensuite la seigneurie à un fermier Général qui la revend à la famille d'Harcourt, famille de très haute noblesse ayant de grandes possessions sur le plateau de Saclay (Viltain par exemple).

Le fief de Richeville suit une destinée un peu différente. Il est créé, en 1661, au profit de Charles de Rondelet. Celui-ci n'eut que trois filles et l'exploitation du domaine passa à Charles de Reboul qui avait épousé l'une d'entre elle, Marie-Victoire. Par la suite, la possession revint à des familles de la frange de la bourgeoisie proche de la noblesse, notamment les Silvy, propriétaires importants de la vallée de la Bièvre. Mais il s'agit bien, dans tous les cas, d'exploitation. Lorsque

---

8. Cf. Registre d'Etat-civil où la mention de la profession de Jean Bargue est portée dans l'acte de baptême de son fils François le 10 juillet 1727

9. Cette classe moyenne issue de la terre et qui s'enrichira progressivement prendra toute son importance au XIX<sup>e</sup> siècle. Suffisamment aisée, de la terre, elle passera peu à peu aux entreprises de la révolution industrielle. Les PME se substituent aux grandes fermes.

10. Jean Delay, *Avant-mémoires*, tome 3, Paris Gallimard, 1982, page 322. Sans doute a-t-il exercé ses talents non seulement sur ses terres de Champagne à Sillery près de Reims où il a laissé un souvenir dans le domaine viticole, mais aussi sur le plateau de Saclay...

l'abbé Geoffroy rédige son ouvrage, en 1860, ce qui est dès lors qualifié de ferme est toujours entre les mains de la famille Meunier, dernière détentrice du fief avant la Révolution.

## Que reste-t-il des fiefs anciens ?

Au-delà de la toponymie bien présente à Vauhallan dont les trois fiefs marquent encore l'espace de manière d'ailleurs bien différenciée, domaine isolé pour les Arpentis, hameau pour Limon et simple écart de bout de bourg pour Richeville, quelques autres souvenirs des fiefs sont aussi présents. Deux éléments bâtis subsistent, le logis ancien des Arpentis dans l'état où il fut du temps des derniers possesseurs du fief (bel escalier, cheminées...) et, bien que transformé, l'ancien pigeonnier<sup>11</sup> de Limon. Dans l'église la *pierre tombale* de Jean de Moulineaux est toujours en place dans la nef. S'agissant du plus ancien vestige du Vauhallan médiéval, et du vestige le plus authentique elle mériterait d'être mieux préservée du piétinement car elle s'efface progressivement. Il y existe également d'autres témoins comme la couronne fleurdelisée de la clef de voûte de la troisième travée de l'église souvenir du bref passage du roi Charles V comme seigneur. Les armes de François Passart, et celles de son épouse issue de la famille Lucas, sont elles aussi sculptées sur une autre clef de voûte. En revanche les armoiries des autres seigneurs qui étaient sur les boiseries de la chapelle Saint-Vincent furent détruites en 1793.

Les seigneurs savaient être généreux et avaient l'habitude d'assumer les grosses dépenses d'équipement. Le portail de l'église néo-classique est ainsi dû à François Passart. Si la cloche de l'église n'avait pas été fondue à la Révolution nous aurions un souvenir des Villemur qui l'avaient fait couler.

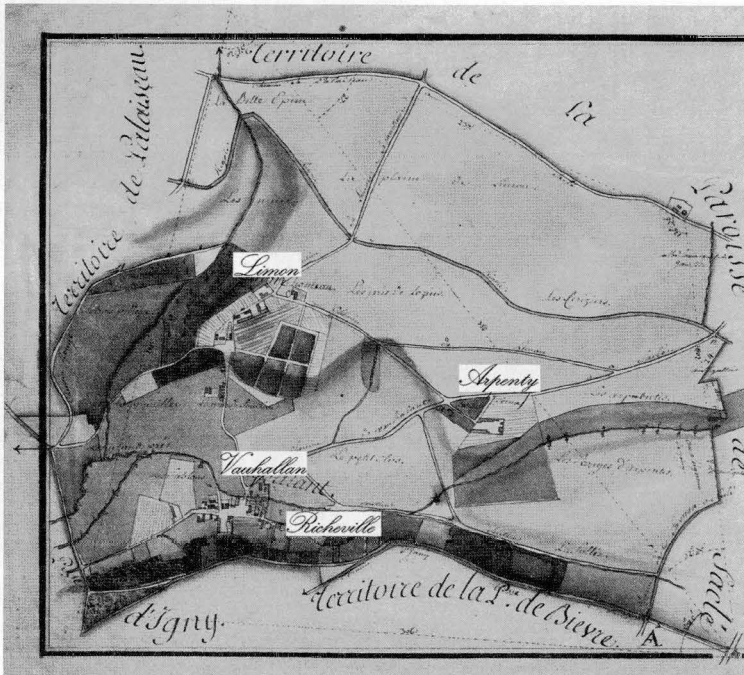
Par un procès-verbal nous savons que, toujours durant la Révolution, le banc d'église du seigneur des Arpentis fut racheté par un des fermiers de Limon, peut-être existe-t-il toujours dans une maison ancienne du village ?

Enfin notons que, du fait de leur isolement, les Arpentis jouèrent un rôle important durant la Révolution en servant de refuge. Le curé de Vauhallan, l'abbé Trillard, qui n'avait pas voulu prêter serment à la Constitution, continua à y officier, notamment à baptiser et à marier, clandestinement.

---

11. Les pigeonniers étaient un privilège des nobles et fournissaient l'engrais dont leurs grands domaines en besoin.

Pour conclure peut-être faut il s'arrêter sur les structures agraires héritées des fiefs. Durant ces sept siècles leur nature a évolué. Structure sociale et économique de base, à l'origine, il est devenu de plus en plus un simple « droit de propriété » au point que le passage se fera aisément entre l'abolissement des privilèges, qui supprime les fiefs, lors de la fameuse nuit du 4 août 1789, et le Code civil institué par Napoléon en 1804, qui reconnaîtra la pleine propriété foncière avec ses trois attributs : l'usage, le fruit et la possibilité d'aliéner, c'est-à-dire de céder, alors que ce droit de disposer du bien était jusqu'alors l'attribut du seul seigneur, l'exploitant ou le tenancier, n'ayant qu'un droit d'usage viager et contractuel. Les anciens fermiers ont souvent racheté les domaines dont ils avaient la gestion, les détenteurs de tenures ont fait de même. L'organisation de la campagne francilienne, divisée entre grandes exploitations de production et petites exploitations de subsistance, est restée plus ou moins la même jusqu'aux années 1960. Les anciens domaines féodaux comme les Arpentis ou Limon sont devenus des propriétés qui marquent encore le paysage contemporain. Seuls ces anciens grands domaines de production survivent alors que les fermes de subsistances, anciennes tenures, ont toutes disparu à Vauhallan comme dans les autres villages, mais les plus anciens les ont encore connues et quelques bâtiments transformés avec plus ou moins de respect demeurent.



Paroisse de Vauhallan : Plan d'Intendance de 1786. (ADE)

# Les eaux du domaine de Lormoy<sup>1</sup>

Geneviève LETESSIER

*Société historique de Longpont  
shl@laposte.net*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la noblesse cherche à embellir ses domaines et l'on voit surgir dans les parcs de ses châteaux des fontaines et des jets d'eau, des canaux et des étangs d'où l'importance des systèmes hydrauliques qui se mettent en place comme à Mennecy, pour amener l'eau au château de Villeroy<sup>2</sup> et à Saclay, pour alimenter les fontaines de Versailles.

Le 3 mai 1641, Gaston d'Orléans<sup>3</sup> donne permission au propriétaire de Lormoy, Pierre Saulger, conseiller et secrétaire du roi, de faire fouiller le vieux chemin d'Orléans, près du Mesnil, au lieu-dit Les Fontenelles, à Longpont, pour réunir toutes les « eaux de sources » qui s'y trouvaient et les conduire à son château, pour en jouir pour lui et ses successeurs à perpétuité. Cette permission fut confirmée par lettres patentes de Louis XIII, le 31 mai 1641. Il s'en suivit ce rapport, en date du 2 septembre 1641, de la visite du grand voyer de la Généralité de Paris : *Nous avons vu et visité le chemin d'Orléans au lieu dit « les fontenelles » et avons trouvé que les fouilles et pierrées<sup>4</sup> et tranchées de terre et pierrées à faire pour prendre et ramasser les eaux des Fontenelles jusqu'à la maison du sieur Saulger n'incommoderont en aucune façon le dit chemin public, ni aucun particulier ; mais au contraire donneront commodité publique et particulière d'autant que les eaux des sources et épurements qui s'écoulent sur la superficie d'icelle, même le long dudit « chemin » amollissant en même façon le dit « chemin public » il est en tout temps mauvais et à*

---

1. Essonne, Longpont-sur-Orge, arr. de Palaiseau, cant. de Montlhéry.

2. Cf « Les aqueducs souterrains de Mennecy », *Essonne et Hurepoix*, n° 77 (2007), p. 17-18.

3. En 1627, Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII, reçoit en apanage le comté de Montlhéry, que le roi avait racheté à Richelieu.

4. Une pierrée est une tranchée à ciel ouvert dont le fond est creusé dans l'argile pour donner un canal étanche, recouvert de pierres, pour l'écoulement de l'eau collectée au travers des parois perméables taillées dans une zone humide, propre au captage.

*présent se retireront les dites « eaux », dans les dites pierrées et ce moyen feront que le dit « chemin » sera sec et bon en tout temps. Le domaine de Lormoy étant dans la censive de la seigneurie de Villebouzin, à qui Pierre Saulger doit foi et hommage, celui-ci demande à Pierre Grisson, alors seigneur de Villebouzin, du Mesnil et des Fontennes, de lui vendre toutes les eaux vives qui sont et se trouveront sur les terres d'héritages du dit vendeur, ce qui est fait le 22 juin 1641.*

Le 7 novembre 1642, Michel Le Masle, conseiller du roi, seigneur et prieur commendataire de Longpont, concède à Saulger le « *droit de faire conduire les eaux vives que ledit sieur Saulger prend aux fontaines et sources des Fontennes et faire descendre dans sa maison de Lormois, paroisse de Longpont et pour faire, fouiller les tranchées et aqueducs nécessaire depuis lesdites sources, qu'en la dite maison par dedans les terres du dit prieuré et autres lieux et endroits convenables et faire faire les regards où bon lui semblera, pour l'entretien de la dite conduite des eaux et y faire travailler quand les tuyaux seront rompus. A la charge de faire bien et durement recombler les tranchées et faire en sorte qu'elles n'incommodent pas à labourer, même de dédommager les propriétaires et fermiers des héritages où seront les dites tranchées sans aucun dégâts à cause d'icelle.* En vertu de tous ces titres, Saulger, seigneur de Lormoy, fit faire une seconde conduite d'eau, par des tuyaux de fer, qui prenait au dessous du moulin à vent du Mesnil, d'où, décrivant un angle jusqu'à Lormoy, elle se déchargeait enfin dans le canal ainsi que l'eau de la rivière.

Le 21 novembre 1646, Pierre Saulger, en échange d'une rente, cède à Nicolas Arnoult, maître d'hôtel du roi, la totalité de son domaine de Lormoy (maison, avant-cour, cour, basse-cour et colombier, clos et jardin fermé de murs, prés, vignes, moulin), ainsi que *tous les droit de passage des eaux et passage des tuyaux dans la rivière et pour conduire les eaux dans la dite maison* qui lui ont été concédés par le prieur de Longpont.

Le 14 Juin 1660, Arnoult revend la maison de Lormoy, *avec tous les droits concernant les eaux*, à Paul Le Gendre, conseiller du roi, procureur général de sa majesté au parlement de Metz, demeurant à Paris, rue des Lions, en la paroisse Saint-Paul. Sur cette vente Le Gendre fait faire un décret volontaire, scellé au Châtelet de Paris, en date du 2 août 1661, et intitulé *droit de propriété et passage des eaux et tuyaux des fontaines de la dite maison et fief de Lormoy suivant les concessions et permissions qui en ont été donné et aux charges d'icelle.*

Pendant plus de deux siècles, il y aura des litiges au sujet des eaux, qui se termineront la plupart du temps au profit du domaine de Lormoy à cause des *lettres patentes* de Louis XIII et de la concession de Michel Le Masle ! Le 14 août 1662, un procès verbal enregistre une contestation, au sujet des eaux de Lormoy, entre Le Gendre et Pierre

Le Fèvre. Le 23 septembre 1669, le sieur Chamfloud, gendre de Le Fèvre, récidive. Le différend se conclut par la signature d'une transaction avec Le Gendre. En 1673, Le Gendre obtint, moyennant un dédommagement, qu'un noyer *qui portait préjudice aux dites eaux* fût arraché par Robert Peuvrier, propriétaire du dit quartier de terre lequel s'engagea à n'en plus planter qui puisse être préjudiciable aux dites eaux. En 1688, le sieur de Montgomery, seigneur de Villebouzin, avait commencé de *fouiller les eaux au-dessus des pierrées et puisards des Fontennelles qui conduisent à la maison de Lormoy*, dans un champ appartenant à Louis Jalland. Le Gendre s'y oppose, ce qui fit matière à un procès aux requêtes du Palais, qui fut terminé par la transaction du 26 août 1689, par laquelle Montgomery promet de faire combler, à ses frais, les fouilles et puisards et reconnaît que toutes les fouilles des Fontenelles appartiennent au sieur Le Gendre d'après le contrat de 1641.

Le fils de Paul Le Gendre, hériter du titre de « seigneur de Lormoy » cède, en 1710, le domaine à l'abbé Christophe Pajot, abbé de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins et de Valsainte, oncle de son épouse, Marie-Anne Pajot, qui était, déjà, seigneur de Launay et de Saint-Michel sur Orge. En 1715, l'abbé Christophe Pajot, fait don du domaine<sup>5</sup> agrandi au frère de Marie-Anne, son neveu Jean-Baptiste Pajot de Dampierre, conseiller du parlement, chanoine de Paris, qui deviendra, seigneur de Launay, de Saint-Michel et de Lormoy sur lesquels il régnera en maître.

Avec la venue des Pajot à Lormoy, *les eaux* vont faire l'objet d'une nouvelle série de procès avec les religieux de Longpont qui, en 1661, avaient acquis une pièce de terre de 16 arpents *où passe la conduite des eaux de Lormoy*. Dans les premières années, les seigneurs de Lormoy ont joui tranquillement de leurs « *eaux* ». Lorsqu'il a été nécessaire d'y travailler, personne ne s'est avisé de leur demander une indemnité. C'est à partir de 1718 que les religieux de Longpont vont souvent chez l'abbé Pajot et veulent convertir en droit de servitude un passage dans le parc de Launay, qui est de l'autre côté de la rivière, passage pour leur procession à Saint-Michel, un des jours des Rogations, et pour lequel ils n'avaient aucun titre, (mais que les Pajot avait toujours toléré sans en peser les conséquences). Et c'est à cette époque qu'ils s'aperçoivent, également, qu'ils n'ont pas assez *d'eau pour alimenter leurs canaux et faire dégorger leurs poissons* et pour une infinité d'autres usages. Ils sollicitent donc l'abbé Pajot pour qu'il leur cède un peu de l'eau qu'il tire du côté du moulin du Mesnil et cela sous deux conditions. Les pourparlers durent deux ans, deux ans d'importunités

---

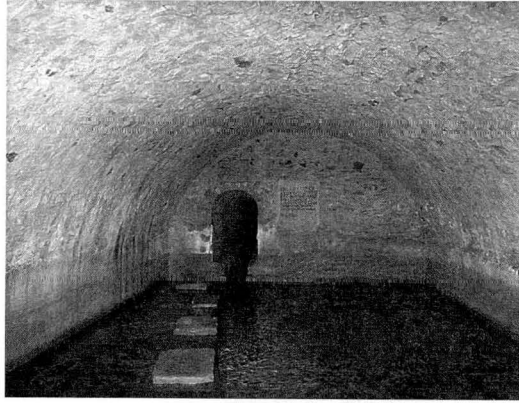
5. Document découvert et conservé par l'auteur.

et de prières. Enfin une transaction est signée, le 17 juillet 1720, entre l'abbé Pajot et les religieux. Elle précise, d'une part, que l'abbé Pajot se soumet à faire ouvrir la barrière de son avenue du château de Launay, le lundi des Rogations et à la tenir ouverte jusqu'au retour de la procession, et d'autre part, concernant les eaux de la rivière et des sources, que l'écu, payé au couvent de Longpont, chaque année, à la Saint-Martin d'hiver, depuis l'accord signé en 1642 entre le prieur commendataire et Pierre Saulger, reste en vigueur pour qu'il soit permis à l'abbé Pajot de faire travailler, fouiller les terres des religieux et pour les indemniser des pierrées et canaux qu'il fera faire pour l'écoulement des eaux et curage des fossés. Les religieux obtiennent de prendre *un poulce d'eau* au coin du parc de Lormois proche de La Croix Boissière (près de l'actuel parking de l'école de Lormoy) et de faire faire la conduite à leurs dépens, *comme il est d'usage*. De son côté, l'abbé Pajot pourrait prendre *l'eau de la fontaine Hodiérne*<sup>6</sup> *autant qu'il aurait besoin, sans cependant en ôter l'usage au public*.

Les religieux font leur conduite ; elle fut sans doute mal réalisée car après quelques années, *l'eau s'échappait de tous côtés et ils n'y ont pas remédié, car ils avaient plus d'eau qu'il ne leur en fallait ; quand à la fontaine Hodiérne, elle n'était pas entretenue (nul ne dit à qui en incombait la charge) et l'eau passant par-dessus la mardelle, l'abbé Pajot profite de cet excédent*. Les sources ont-elles été détournées ? Ce qui est certain, c'est qu'un particulier possédant une source à proximité de la fontaine Hodiérne et possédant une maison à Villiers a de l'eau depuis que la fontaine déborde ! Après plaintes et protestations tant du côté des religieux que du côté de l'abbé Pajot, en 1732, un procès renvoya les antagonistes dos à dos et les choses restèrent en l'état. Forts des transactions qui avaient eu lieu avec les religieux, les propriétaires ou fermiers des terres traversées par *la conduite des tuyaux* de la maison de Lormoy, demandent eux aussi un dédommagement. Il leur est répondu, qu'au siècle précédent, Saulger a indemnisé les propriétaires pour les travaux et de plus a assaini le terroir. L'abbé Pajot continue les opérations d'entretien et de captage des eaux. Une plaque posée dans le « réservoir des Folies<sup>7</sup> » près des Fontennes nous apprend, qu'en 1737, il a fait refaire à neuf ce réservoir, par Julien Desvignes, fontainier. Si le réservoir a été refait à neuf, c'est la preuve qu'il en existait déjà un à cet endroit.

6. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il est toujours question dans les actes « des Fontennes ». C'est à partir de l'abbé Pajot que l'on parle « de la fontaine Hodiérne », du nom de la fondatrice de l'église prieurale au XI<sup>e</sup>.

7. Situé à l'angle du chemin des Folies et de celui de la Croix Rouge Fer, il est distant d'environ 800 mètres de l'entrée du domaine et d'environ 1200 mètres du château.



*Réservoir des Folies*

Au décès de l'abbé Pajot en mai 1757, il y a une succession difficile. Le domaine de Lormoy, Launay<sup>8</sup> et Saint-Michel est acquis<sup>9</sup>, le 10 août 1767 par Jeanne Taschereau de Baudry, veuve du marquis de Bréhant (d'une vieille famille de Bretagne). Si les procès et chicanes furent nombreux entre l'abbé Pajot et les religieux en ce qui concerne l'alimentation en eaux du domaine de Lormoy, la situation ne s'améliore pas avec l'arrivée de la marquise de Bréhant. Ce sera surtout l'alimentation en eaux de ses canaux avec l'eau de la rivière qui sera source de conflits<sup>10</sup> !

La marquise de Bréhant n'ayant pas d'enfant, fait donation en usufruit à sa belle-fille, Madame de Maillé, fille d'un premier mariage de M. de Bréhant, des terres de Launay et de St Michel ainsi que du domaine de Lormoy *avec toutes les concessions des eaux, du château*. Quelques années plus tard, éclate la Révolution de 1789. Madame de Maillé est arrêtée. Ses biens sont mis sous séquestre (son fils Armand avait émigré). Les biens ne furent pas vendus comme biens nationaux car elle n'en était qu'usufruitière. Le domaine resta à l'abandon pendant sept ans. Mais son ancien régisseur Bournizien-Dubourg<sup>11</sup> veilla sur la propriété. Le domaine reprit vie, mais il n'est plus question des eaux.

---

8. À partir de la marquise de Bréhant, on parle, seulement, du château de Lormoy, celui de Launay paraît avoir été démoli.

9. Document découvert et conservé par l'auteure.

10. À cette époque, la propriété compte six canaux, avec le grand canal, et un grand réservoir, situé à la droite du château, à côté d'une glacière, reçoit les eaux du réservoir des Folies.

11. Il deviendra, quelques années plus tard, maire de Longpont.

En 1838, au décès d'Armand de Maillé, le domaine est vendu à Jacques Paturle, député du Nord, riche industriel du Cateau-Cambrésis. Sitôt propriétaire, Jacques Paturle prend le domaine en main. C'est un homme d'action. Il se penche sur le problème des eaux car le réseau a bien besoin de réfection. Il achète aux époux Vadureau la propriété et la jouissance d'une source située sur un terrain leur appartenant dans les Bas-Gaudrons vis-à-vis de la source Hodierne<sup>12</sup>. L'acte de vente décrit les caractéristiques des travaux envisagés avec l'emplacement des regards et c'est dans cet acte qu'il est question, pour la première fois, d'une tranchée souterraine voûtée. Alors que, jusqu'alors, il n'était question que de pierrée. Entre les regards construits sur le chemin de la Croix Rouge Fer et l'autre voûte souterraine, aboutissant au regard des Folies, il existe une pierrée où il serait intéressant de réaliser des fouilles. Cette voûte souterraine a été réalisée en 1839, date inscrite dans le réservoir. L'élément de construction est la meulière très présente dans la forêt de Séquigny et utilisée en construction, dans la région, seulement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Un projet d'allongement de cette pierrée souterraine voûtée avait été envisagé jusqu'à la propriété de M. Tennesson, dans le chemin des Gaudrons, de Longpont au Mesnil. La source ne se trouvant pas exploitable, les travaux n'excédèrent pas 21,50 m<sup>13</sup>. Auparavant le niveau de la fontaine Hodierne, ayant beaucoup baissé, il ne fut pas possible de la relier au réservoir des Folies. M. Paturle fit donner une nouvelle pente pour la chute et l'écoulement des eaux à partir de la pièce qu'il venait d'acquérir.

Après la mort de M. Paturle le domaine est acheté, en 1862, par Constant Say, riche sucrier de la plaine d'Ivry, qui en fera une des propriétés les plus belles des environs de Paris.

En 1917 le docteur Darier, célèbre dermatologue vivant à Longpont, achète aux Say une partie de la source en partant du réservoir des Folies. On ne parle plus de pouces d'eau mais de 50 000 mille litres jour à prendre au réservoir. Le d<sup>r</sup> Darier devra exécuter les travaux à travers les terres jusqu'aux Prés-Neufs où l'eau entre dans sa propriété.

En 1933, les Assomptionnistes, repliés à Lubin en Belgique depuis 1906, achètent le château pour y installer le noviciat et leur séminaire de la région de Paris. En 1949, année de grande sécheresse, le séminaire manque d'eau, parce que un paysan arrosant ses terres à plein régime, il y a un détournement des sources dans la fameuse pièce Vadureau. Après ouverture des lieux, une partie des ouvrages, de la

12. Acte notarié établi chez maître Rousseau, notaire à Montlhéry en date du 2-9-1839. ADE 2 E 62/643-644 et 1834-1839.

13. Relevé du géomètre Billaut, daté du 6-1-1846.

pierrée souterraine voûtée, est mise au jour ainsi qu'un regard<sup>14</sup>. Après un nouveau procès, tout fut remis dans l'état d'origine.

Des plans du parcours de la source (dite du château) furent reconstitués en 1933 par M. Bonnet, géomètre à Montlhéry, indiquant l'emplacement supposé des ouvrages et des regards<sup>15</sup>.

Alors qu'à notre époque, on parle beaucoup d'économiser l'eau, force est de constater, que la propriété et la gestion de l'eau, étaient, pour les anciens propriétaires de Lormoy, pendant plus de quatre siècles, une importante préoccupation, donnant lieu à de nombreuses procédures.

*Sources :*

- les actes notariés conservés aux Archives départementales de l'Essonne :
  - 4 J 44 (fonds de Courcel) pour ce qui concerne Pierre Saulger, Nicolas Arnoult, Paul Le Gendre et l'abbé Pajot,
  - 4 J 43 pour la marquise de Bréhant.
  - 4 J 42 : plan (1772) du domaine de la marquise de Bréhant, avec implantation du réservoir et de la glacière
- Maddy Guillon, *Le château et la terre de Lormoy*, Société historique de Longpont, 1986.

---

14. L'auteur et les anciens de Longpont s'en souviennent.

15. Ce plan, remis par Daniel Noë, est conservé à la mairie de Longpont.

# Les moulins à papier d'Essonne : origine et production XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

Karine BERTHIER

*Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire médiévales de l'Université de Picardie  
(LAHP) EA 4284 TRAME*

Du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, l'énergie hydraulique a connu des usages de plus en plus diversifiés. Le cas des villes du centre du Bassin Parisien est à ce titre significatif. Si à Paris l'énormité de la population exige que l'énergie fournie par la Seine soit entièrement consacrée à la production de farine, dans bien des cas, comme à Troyes, à Corbeil ou à Beauvais la meunerie n'emploie que la moitié des moulins<sup>1</sup>. Une part importante de l'énergie hydraulique disponible dans ces agglomérations peut se partager entre de multiples activités<sup>2</sup>. Si ces usages industriels se multiplient, ils restent le plus souvent dans des pratiques connues au Moyen Âge : foulons, moulins à tan<sup>3</sup> ou à huile en particulier. Mais cette époque aussi est marquée par des innovations décisives, de véritables mutations, qui pour se développer ont nécessité le recours à un emploi nouveau de l'énergie. Parmi ces transformations décisives il faut retenir celles qui touchent à « l'apparition du livre ». A travers les sources conservées aux Archives nationales, aux archives départementales de l'Essonne et aux archives municipales de Corbeil-Essonne, il a été possible de définir l'évolution de l'activité papetière à Corbeil-Essonne. Si l'analyse des documents a permis de localiser

---

1. BERTHIER (K.), « Les moulins à eau dans le Paris médiéval », revue *Histoire et images médiévales, Paris au Moyen Âge*, mai-juillet 2007, n° 109, p. 54-59 ; BENOIT (P.), BERTHIER (K.), « L'eau dans les villes d'Ile-de-France au Moyen-Âge » dans *L'île de France médiévale*, t. 2, Paris, Somogy, 2001, p. 201-205 ; BENOIT (P.), BERTHIER (K.), BOURGES (Ph.), « Aménagements hydrauliques des villes du Bassin parisien au Moyen Âge : les cas de Beauvais et Paris », *Milieus poreux et transferts hydriques, Bulletin du groupe francophone humidimétrie et transferts en milieux poreux*, n° 46, novembre 2000 (2001), p. 99-103.

2. GUILLERME (A.), *Les temps de l'eau*, Seyssel, Champvallon, 1990, 263 p.

3. Les moulins à tan sont utilisés pour écraser l'écorce du chêne ou du châtaignier employée pour le tannage des peaux.

l'ensemble des installations et de réaliser un inventaire des papetiers pour les moulins d'Essonne au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les informations sur les structures demeurent encore rares pour la période médiévale. Cependant, l'étude des filigranes, qui a consisté essentiellement et simplement à une numérisation et à une comparaison entre les différents registres, reste encore à faire. Les liens commerciaux entre les marchands parisiens (libraires et imprimeurs) et les papetiers ont également été recherchés afin de définir, dans la mesure du possible, la production des installations essonniennes au cours de la période médiévale. La comparaison avec d'autres centres papetiers, comme Troyes, mais également Saint-Cloud, en aval de Paris et Maincy, à proximité de Melun, a fourni des données complémentaires sur les moulins et sur les choix des sites. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours des siècles suivants, les sources se multiplient, permettant ainsi de mieux percevoir l'évolution technique et le développement de la papeterie dans la basse vallée de l'Essonne<sup>4</sup>.

## Origine et apparition du papier en Europe

Il ne saurait être question de refaire ici l'histoire de l'expansion du papier mais simplement de rappeler quelques données techniques simples mais essentielles. Les papiers produits dans le monde chinois et le monde musulman étaient confectionnés à partir de pâte provenant de l'utilisation de végétaux, tel déjà l'alfa, et l'énergie nécessaire à sa mise en œuvre provenait essentiellement du travail humain<sup>5</sup>. Le papier, venu d'Orient par l'intermédiaire des Arabes, a connu une rapide expansion dans l'Occident Chrétien. En Espagne, un moulin à eau servant pour la fabrication du papier est signalé en 1151 à Jativa près de Valence. En Italie, la première mention d'un moulin à papier, dans les environs de Gênes, date de 1235<sup>6</sup>. Une quarantaine d'années plus tard, à partir de 1276, d'autres centres de production papetière apparaissent à Fabriano, dans la vallée du Giano entre Pérouse et Ancône<sup>7</sup>. Sur ce site, la nouveauté réside dans l'utilisation des piles à

4. ANDRE (L.), *Machines à papier. Innovation et transformation de l'industrie papetière en France, 1798-1860*, Paris, EHESS, 1996, p. 81-86. ; PIERROT (N.), ANDRE (L.), « La papeterie d'Essonne », *L'Archéologie industrielle en France*, décembre 2005, n° 47, p. 15-23.

5. Mise au point récente dans TEMPLE (R.), *Quand la Chine nous précédait*, Paris, Bordas, 1987, pour BLUM (A.), *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure*, Paris, Tournelle, 1932, p. 30.

6. TSCHUDIN (P. F.), « Le développement technique de la papeterie, de ses débuts en Asie à l'Europe de la Renaissance », dans ZERDOUN BAT-YEHOUDA (M.), *Le papier au Moyen Âge : histoire et techniques*, Bibliologia 19, Brepols, 1999, p. 12.

7. DOIZY (M.-A.), FULACHER (P.), *Papiers et moulins, des origines à nos jours*, éditions Technorama, Arts et Métiers du Livre, 1997, p. 45.

maillets, en batteries, garnissant les maillets de clous pour broyer et triturer « la chiffe », c'est-à-dire une pâte de chiffons fabriquée avec des textiles de fibres végétales<sup>8</sup>. En effet, en Europe médiévale, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, tout change. Le papier est désormais fabriqué à partir de « la chiffe ». Afin de séparer les fibres utilisables à la confection de la pâte il faut d'abord, avant de mettre les chiffons à pourrir, les déchiqueter, travail ingrat, lassant mais aussi coûteux. A ce travail manuel succède la machine, c'est à dire des maillets munis ou non de couteaux métalliques, destinés à déchirer la chiffe puis à pétrir ce qui va devenir la pâte. L'énergie dispensée ne représente qu'une partie des besoins en eau nécessaire à la fabrication du papier. En revanche, l'élaboration du produit exige énormément d'eau, hors les besoins énergétiques, pour laver les chiffons, préparer la pâte, rincer les cuves ou confectionner la colle indispensable à la bonne tenue de la feuille<sup>9</sup>. Les données varient mais montrent toujours qu'il fallait d'énormes quantités d'eau pour fabriquer du papier, une eau si possible très pure pour obtenir un papier blanc<sup>10</sup>. Enfin et surtout l'eau de la rivière sert à évacuer toutes les pollutions de la papeterie dont les plus redoutables proviennent de la confection de la colle. Ainsi, en 1519, à Troyes, il est interdit « que ceulx qui ont héritaiges sur les rups et ruyseaulx de ceste ville ou les demorans en iceulx ne gectent ou facent et souffrent gecter aucunes moslées, colles et immondices esdits rups et ruyseaulx, à peine d'amende arbitraire et de prison », et on ordonne « que tous... papetiers... facent porter leurs colles... et autres immondices de leurs mestiers aux champs hors les forbourgs, et les enterrent ou facent enterrer quatre pieds dedans terre, à peine d'amande arbitraire et de prison »<sup>11</sup>. L'abondance des produits organiques rejetés ouvrait la voie à l'eutrophisation de la rivière<sup>12</sup>. Le papetier prélève la pâte obtenue à l'aide d'une « forme », c'est-à-dire un châssis rectangulaire parcouru à intervalles réguliers par des tiges parallèles en bois sur

8. TSCHUDIN (P. F.), « Le développement technique de la papeterie, de ses débuts en Asie à l'Europe de la Renaissance », dans ZERDOUN BAT-YEHOUDA (M.), *Le papier au Moyen Age : histoire et techniques*, Bibliologia 19, Brepols, 1999, p. 14. Bien que connaissant l'usage de la roue hydraulique et de l'arbre à cames, le peuple chinois n'a pas équipé de lourds maillets ces installations, comme cela a été fait dans l'Europe Occidentale dans l'industrie textile.

9. FEBVRE (L.), MARTIN (H.-J.), *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, L'évolution de l'humanité, 1958 et 1971, p. 46.

10. FEBVRE (L.), MARTIN (H.-J.), *L'apparition du livre*, op. cit., p. 45-46.

11. LE CLERT (L.), *Le papier. Recherches et notes pour servir à l'histoire du papier, principalement à Troyes et aux environs depuis le quatorzième siècle*, Paris, éd. A l'Enseigne de Pégase, 1926, 2 volumes.

12. BILLEN (G.), GARNIER (J.), DELIGNE (C.), BILLEN (C.), « Estimates of early-industrial inputs of nutrients to river system : implication for coastal eutrophication », *The Science of the Total Environment* 243/244, 1999, p. 43-52. Pour ces auteurs, la pollution apportée par un ouvrier papetier au XIX<sup>e</sup> siècle aurait été 450 fois supérieure celle d'un habitant.

lequel reposent des fils transversaux en laiton. Tout conduisait à implanter les papeteries sur des cours d'eau importants<sup>13</sup>. Par ailleurs, le papier, marchandise destinée à la commercialisation, produit pondéreux, tendait à s'implanter sur ou à proximité de cours d'eau navigables<sup>14</sup>.

## Les centres papetiers en Ile-de-France

S'il est difficile, au travers des sources écrites de définir les besoins énergétiques, variables selon le nombre de piles, et les autres facteurs qui expliquent l'implantation d'un moulin à papier, les exemples de Saint-Cloud et de Maincy peuvent nous fournir quelques éléments de réponse, tout comme le grand centre papetier troyen, bien qu'extérieur à la zone étudiée. Les informations tirées de ces trois sites permettront de recentrer le développement des moulins à papier d'Essones.

Pour rappel, dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les deux villes de Troyes et d'Essones obtiennent le privilège d'être les fournisseurs exclusifs de l'Université de Paris, très grosse consommatrice du nouveau support de l'écriture. Rapidement les papeteries se multiplient, l'introduction de l'imprimerie accélère le mouvement d'autant que Paris se place rapidement parmi les grands centres d'édition français. Mais si le marché parisien a été à l'origine de la papeterie dans ces deux agglomérations, très vite les papiers troyens se diffusent dans toute l'Europe<sup>15</sup>. Troyes se situe sur la Seine, des aménagements hydrauliques considérables ont complètement transformé le cours du fleuve depuis le XII<sup>e</sup> siècle grâce à l'impulsion initiale des comtes de Champagne. Une part importante du fleuve a été dérivée dans un bras forcé qui, encadré de digue, domine dans sa partie amont la plaine avoisinante. La ville peut bénéficier d'eau pour de multiples usages mais surtout dispose d'une énergie hydraulique abondante et relativement bien contrôlée puisque les crues peuvent être évacuées par l'ancien lit, soit

13. BENOIT (P.), BERTHIER (K.), « Energie hydraulique, innovation et transformation du milieu à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », dans les actes du colloque *Economia ed Energia. Secoli XIII-XVIII*, Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini », Prato, 8-13 avril 2002, 2003, p. 685-701 ; BERTHIER (K.), PIERROT (N.), *Patrimoine industriel. Moulin et papier*, catalogue d'exposition, Corbeil-Essones, 2006, 23 p.

14. Exemples de transport de papier sur la Seine, *Comptes du domaine de la ville de Paris*, t. II, col. 6, année 1457-1458 ; col. 435, col. 1488-1489. Sur le transport par eau du papier, FEBVRE (L.), MARTIN (H.-J.), *op. cit.*.

15. LE CLERT (L.), *Le papier...*, *op. cit.*

le bras oriental du cours d'eau<sup>16</sup>. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, des moulins de toute sorte sont apparus sur les bras de la Seine, les moulins à blé et les foulons dominaient. La première citation certaine d'un moulin à papier remonte aux années 1340, il s'agit du moulin le Roy, en amont de la ville<sup>17</sup>. Les installations se sont ensuite multipliées puisqu'il est possible de recenser une dizaine de papeteries hydrauliques dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Or toutes ces papeteries se sont installées sur des sites déjà occupés par d'anciens moulins, à une exception près, peut être<sup>19</sup>.

En Île-de-France, le premier site connu d'un moulin à papier se trouve à Saint-Cloud, en aval de Paris<sup>20</sup>. En mai 1376, devant deux notaires parisiens, Jean Garrot et Jean Pignere, papetiers, bourgeois de Paris, prennent à bail emphytéotique de l'évêque de Paris un grand moulin sis à Saint-Cloud, au lieu dit « la Jou », pour *faire audit molin d'ores en avant papier ou aultres choses et ouvrages telles comme bon leur semblera pour leur prouffit, moyennant un cens annuel de 16 livres parisis*. Le contrat stipule que les deux papetiers ne doivent pas utiliser ce moulin pour autre chose que pour la fabrication du papier<sup>21</sup>. Les sources postérieures permettent de localiser cette installation sur un affluent de la rive droite de la Seine à l'emplacement actuel du parc de Saint-Cloud<sup>22</sup>. Le moulin, alimenté en eau par le ru de Vaulichard, succède à un ancien moulin à choiseau<sup>23</sup>.

Trente ans plus tard, le moulin, toujours à papier, est tenu par Roger Piefol comme l'indique un registre de comptes<sup>24</sup> : *de Sancto Clodoaldo, de molendino ad papirum ibidem, quod tenet Rogerius Piefol,*

16. GUILLERME (A.), *Les temps de l'eau, op. cit.* ; DELVAUX (M.-C.), *L'hydraulique des villes des foires de Champagne. Les exemples de Troyes et de Provins*, mémoire de DEA d'Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; DOUETHIL (J.-M.), *L'hydraulique de Troyes au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise d'Archéologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001.

17. DOUETHIL (J.-M.), *L'hydraulique de Troyes au Moyen Âge*, p. 51. Ce moulin est acheté en 1337 par Obert Todesh de Plaisance, chanoine de la cathédrale de Troyes. Cet homme est originaire de Lombardie, une des premières régions en Europe à fabriquer du papier. Il est possible que cela soit sous sa direction que le moulin le Roy ait été transformé en moulin à papier. En 1348, il est baillé en tant que moulin à papier.

18. DOUETHIL (J.-M.), *L'hydraulique de Troyes au Moyen Âge, op. cit.*, annexe 1.

19. DELVAUX (M.-C.), *L'hydraulique des villes des foires...*, *op. cit.* ; DOUETHIL (J.-M.), *L'hydraulique de Troyes...*, *op. cit.*

20. STEIN (H.), « La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au XIV<sup>e</sup> siècle », *Bibliographie moderne*, 1904, T. VIII, p. 105.

21. Arch. nat., L 437.

22. Arch. nat., L 437, S 1132<sup>A</sup> et S 1133 ; LEROY (M.), *Naissance et croissance du château, du parc et des jeux d'eau de Saint-Cloud*, document inédit, 1997, p. 9-11.

23. Arch. nat., L 437. Le terme de « moulin à choiseau » signifie que la roue est équipée d'augets. Il est probable que ce moulin soit alimenté par-dessus. BERTHIER (K.), *Une rivière fortement humanisée : la Bièvre val-de-marnaise du Moyen Âge à nos jours*, thèse en cours à l'EHESS sous la direction de Jean Chapelot.

24. STEIN (H.), « La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au XIV<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 106.

*pro 8 l. p.*<sup>25</sup>. A partir de 1413, ce moulin est utilisé pour moudre le blé et non plus pour fabriquer du papier comme l'évoque une procédure judiciaire lancée par l'évêque<sup>26</sup>. Le second site d'une papeterie apparaît en 1380 dans les comptes de la chambre du roi à Maincy<sup>27</sup>. Il faut attendre 1384 et la déclaration et dénombrement du temporel, rentes et revenus des biens de l'abbaye du Jard pour de plus amples informations<sup>28</sup>. L'installation, située au moulin du Pré, est alimentée par un bief de l'Almont. Elle est tenue par le papetier Jean Poche, probablement un membre de la famille des « Poche », papetiers à Troyes<sup>29</sup>. La disparition de ces deux sites de production papetière peut s'expliquer par le débit trop irrégulier du Vaulichard et de l'Almont. La papeterie doit pouvoir fonctionner toute l'année. A en croire Briquet, un kilo de papier exigeait environ 2 000 litres d'eau. Selon un autre spécialiste Janot, il faut maintenant encore 200 000 litres pour fabriquer 300 kilos de papier à l'heure soit près de 700 litres au kilo et à l'heure<sup>30</sup>. Cependant, si ces deux structures périssent en temps que moulin à papier, les installations seront conservées et transformées pour moudre le blé. À Essonnes, l'aventure est tout autre et connaîtra un développement jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Essonnes, maintenant réunie en une seule commune avec Corbeil, se situe sur la rivière d'Essonne à quelques kilomètres en amont de la confluence avec la Seine, à une trentaine de kilomètres de Paris. Le cours d'eau, jusque là assez lent, accélère au cours des derniers kilomètres qui précèdent le confluent donnant ainsi à la ville un potentiel énergétique important. Sur les sept derniers kilomètres de son tracé, la rivière descend de plus de 10 m. Les aménagements hydrauliques se sont mis en place à partir du XII<sup>e</sup> siècle, fournissant à Paris un complément de puissance pour produire de la farine ou fouler du textile<sup>31</sup>. A cette époque, l'Essonne fait tourner au moins une quinzaine de roues de moulins à blé de la

25. Arch. nat., LL 14, archevêché, église cathédrale de Paris, comptes de 1407-1409, f<sup>o</sup> 50v.

26. Arch. nat., L 437.

27. STEIN (H.), « La papeterie d'Essonnes », *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, 1894, p. 335-372.

28. Arch. nat., P 131, f<sup>o</sup> 21r.

29. DOUETIL (J.-M.), *Les aménagements hydrauliques de la ville de Troyes entre 1150 et 1520*, université de Paris 1, maîtrise d'archéologie, 2001, p. 45. Vers 1385, Jaquin Poshe loue le moulin de Notre-Dame pour fabriquer du papier.

30. FEBVRE (L.), MARTIN (H.-J.), *L'apparition du livre*, op. cit., p. 46 ; BRIQUET (C.-M.), *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève, A. Julien, 1907 ; JANOT (J.-M.), *Les moulins à papier de la région vosgienne*, Epinal, 1952.

31. BERTHIER (K.), « Du blé pour Paris : les moulins de Corbeil-Essonnes sous l'Ancien Régime », actes de la 4<sup>e</sup> Rencontre des Sociétés et Associations Historiques de l'Essonne en avril 2006, sous presse.

confluence à Moulin-Galant, soit sur environ 5 kilomètres<sup>32</sup>. Aux côtés des nombreux moulins à blé, d'autres activités apparaissent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle : en 1184, un foulon hydraulique fonctionnait à Ormoys<sup>33</sup> et quatre ans plus tard, les Hospitaliers reçoivent de la reine deux moulins à foulon à proximité de leur commanderie de Saint-Jean-en-l'Île<sup>34</sup>. Le quasi-monopole de la meunerie, tel qu'il apparaît dans les sources, est battu en brèche dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, par une nouvelle activité, la papeterie. La fabrication de papier à Essonnes, est mentionnée dès 1354 dans des lettres patentes du roi Jean II mais il faut attendre l'année 1386 pour qu'un bourgeois de Paris, Jean Pieste, locataire d'un moulin à tranchant, sans doute un moulin à taillants c'est-à-dire un moulin à émoudre les outils tranchants<sup>35</sup>, apparaisse comme papetier à Essonnes<sup>36</sup>. Enfin en 1388 le terme de moulin à papier apparaît pour la première fois sur la basse vallée de l'Essonne dans le secteur du Perray<sup>37</sup>. L'essor rapide de la papeterie à Essonnes s'explique par de multiples facteurs. A une époque où la pression de la population était moindre (peste, guerre), où après le choc démographique, politique et économique du milieu du siècle, une certaine reprise, marquée par les années 1380, se manifestait dans le royaume de France, l'énergie de l'Essonne est désormais disponible pour d'autres activités que la mouture du blé. La proximité de Paris joue un rôle essentiel avec la restauration d'une administration royale et un renouveau des affaires. De plus, l'Université trouve dans le papier un support d'écriture bien moins onéreux que le parchemin<sup>38</sup> ; Essonnes obtint, en même temps que Troyes le monopole de la fourniture de l'Université de Paris<sup>39</sup>. La basse vallée de l'Essonne passe d'un moulin à papier à six papeteries au

32. BERTHIER (K.), BENOIT (P.), « Corbeil-Essonnes, naissance et développement d'un site industriel sur la rivière », actes du colloque du SIARCE, 4-5 novembre 2005, Saint-Etienne, 2007, p. 189-197 ; BERTHIER (K.), « Du blé pour Paris : les moulins de Corbeil-Essonnes sous l'Ancien Régime », *op. cit.*

33. MERLET (L.), MOUSTIE (A.), « Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame des Vaux-de-Cernay », *Société archéologique de Rambouillet*, Paris, 1857, t. I, p. 77

34. DELAVILLE LE ROULX (J.), *Cartulaire général des hospitaliers*, tome I, Paris, 1894, p. 524, acte n° 841 ; arch. nat., S 5144<sup>B</sup>, Saint-Jean-en-l'Île, Essonnes, pièce n° 9.

35. Arch. nat., S. 5145<sup>A</sup>, dossier 10, dont pièces concernant Essonnes, Petites-Bordes, Chantemerle, 1192-1756.

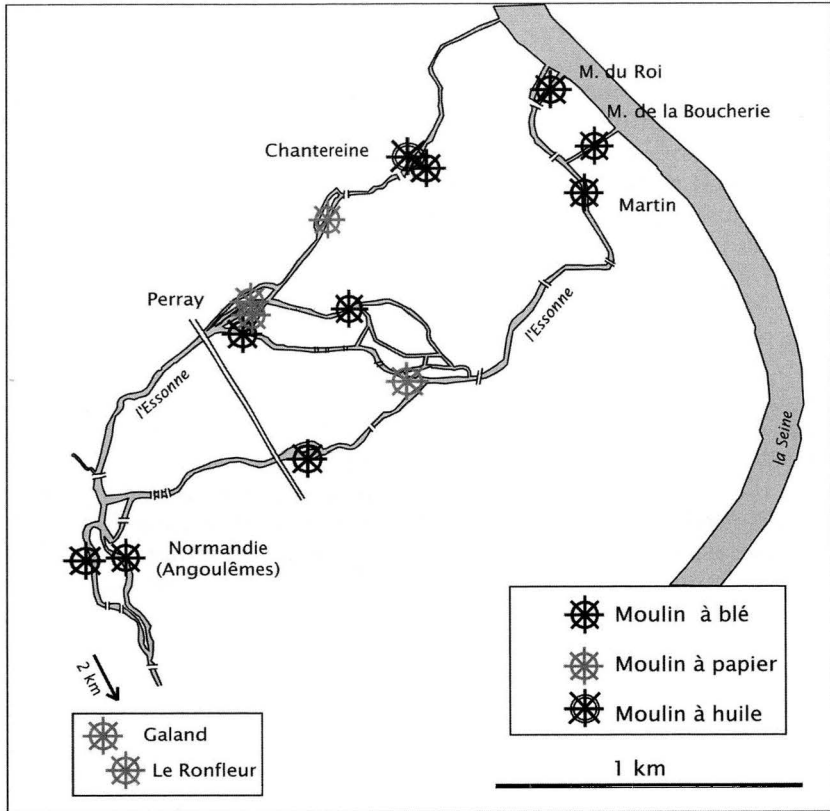
36. FIANU (Kouky), *Histoire juridique et sociale des métiers du livre à Paris (1275-1521)*, thèse université de Montréal, 1991, volume 1, p. 86 ; Arch. nat., S. 5142<sup>1</sup>, commanderie de Saint-Jean-en-l'Île, dossier de la mense conventuelle de Saint-Jean-en-Lisle, à Boucornu, terroir de Corbeil, 1300-1559, pièce n° 8.

37. Arch. nat., S 5145<sup>A</sup>, dossier 10, dont pièces concernant Essonnes, Petites-Bordes, Chantemerle, 1192-1756.

38. VERGER (J.), *op. cit.*, p. 86, à Paris, le papier revenait, à superficie égale, 5 fois moins cher que le parchemin au XIV<sup>e</sup> siècle, 13 fois moins au XV<sup>e</sup> siècle.

39. STEIN (H.), « La papeterie d'Essonnes », *op. cit.*, p. 335-372.

XV<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Installées entre Ormoy et la ville fortifiée de Corbeil, elles succèdent à une exception près à d'anciens moulins.



*Les moulins à papier d'Essones*

Le tableau suivant indique les noms des papetiers recensés aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles à Essones, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont tous été en activité au cours de la même période.

40. BERTHIER (K.), BENOIT (P.), « Les aménagements hydrauliques du Moyen Age au XVI<sup>e</sup> siècle à Corbeil-Essones », BURNOUF (J.), LEVEAU (Ph.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*, actes du colloque PEVS-SEDD, Aix-en-Provence, 8-10 avril 2002, CTHS, Bonchamp, 2004, p. 321-330.

**XIV<sup>e</sup> siècle**

- 1384, Jean Piestre, papetier à Essonnes au Perray, bourgeois de Paris. (AN, S 5145<sup>A</sup>)

**XV<sup>e</sup> siècle**Papetiers

- 1420, moulin à papier à Essonnes, qui furent à Jean le Maistre, papetier, dit le Bossu, fils de Jean le Maistre, au Perray. (AN, P 59)
- 1457, Jacquet Fortier, moulin de Cossebreton/Orme. (AN, S 5145<sup>A</sup>)
- 1460, Jean Nicolas, papetier, moulin (à Chantemerle). (Arch. dép. 91, A 1237)
- 1466, Jean Macquereau, papetier au moulin de Farouin ; puis Hugues Denison (1479-1497). (AN, S 2116 et S 1178)
- 1462, Jean Le Ronfleur (moulin du Ronfleur). (AN, S 1178)
- 1496, Guillaume le Febvre, papetier au Moulin-Galant. (Arch. dép. 91, 17H 1)

Marchands

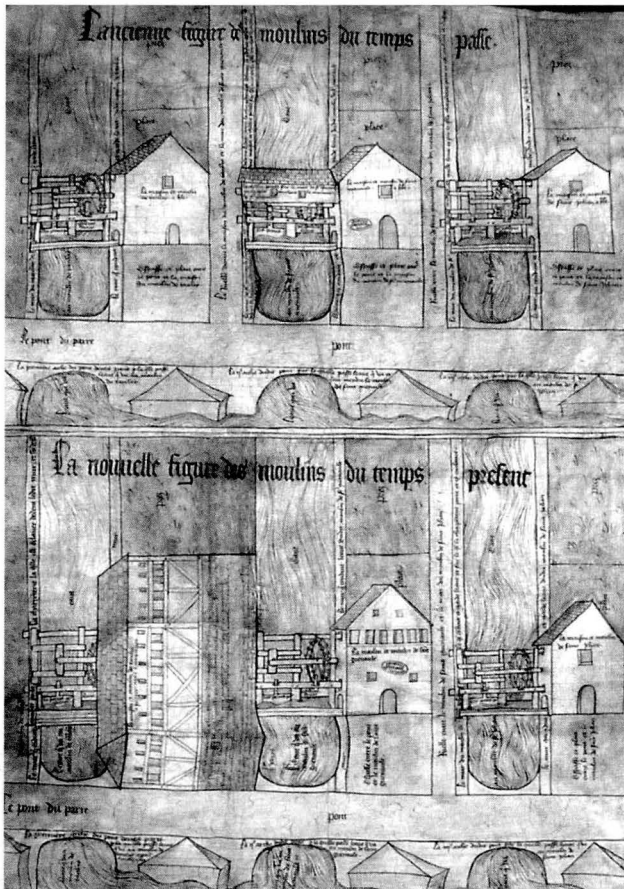
- 1464, Jean Le Jay, marchand papetier.
- 1487, procédures contre Jean Havart et Jean Mignot, marchands papetiers à Essonnes. (AN, S 1178)
- 1492, Pierre Dillay, marchand papetier, demeurant à Essonnes. (Arch. dép. 91, 17H 1)

**Les caractéristiques du moulin à papier**

Les données sur les éléments techniques des moulins à papier sont assez rares dans les sources essonniennes, cependant, les renseignements issus de la papeterie troyenne peuvent fournir des informations intéressantes sur les installations<sup>41</sup>. Tout d'abord, si les moulins à papier ne nécessitaient pas d'aménagements hydrauliques plus importants que ceux des moulins à blé – une chute d'eau de la même puissance suffit – il fallait cependant des bâtiments plus grands pour la préparation et surtout le séchage du papier. Ainsi, une sentence rendue par le Châtelet, en 1466, accompagnée d'un plan, permet de

41. Si les papeteries de Troyes ont fait l'objet d'une étude importante : LE CLERT (L.), *op. cit.*, celles d'Essonnes demeurent très mal connues, voir cependant STEIN (H.), « La papeterie d'Essonnes », *op. cit.*

se représenter ce qu'était une papeterie de Corbeil au XV<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Les plaignants, les chanoines de Saint-Victor de Paris, possesseurs d'un des trois moulins du Perray, portent plainte contre le détenteur du moulin voisin, le papetier Jean Maquereau<sup>43</sup>, qui a transformé l'appareil en moulin à papier. Les chanoines l'accusent d'avoir agrandi son installation au point de recouvrir la ruelle commune qui longeait le bief, les empêchant d'entretenir les mécanismes de leur moulin (roue). Un dessin, d'une qualité exceptionnelle, accompagne le dossier du procès.



*Plan des moulins du Perray, 1466*

42. Arch. nat., S 2116, pour le texte, l'illustration retirée de la liasse est conservée au Musée de l'Histoire de France, sous la cote AEII 2481, plan des moulins du Parré, 1466. Il s'agit d'un plan en couleur représentant l'état des trois moulins du Parré ou Perray, avant et après travaux.



actionner les piles ne dépassait pas celle qui faisait tourner les meules écrasant le grain.<sup>44</sup> En revanche, la fabrication du papier employait beaucoup plus de personnel et demandait un espace beaucoup plus considérable. La bâtisse qui recouvre le moulin à papier possède une superficie très supérieure à celle des autres moulins. A l'étage, l'éten-doir, reconnaissable sur le dessin au grand nombre des ouvertures pour laisser circuler l'air, couvre toute la surface du bâtiment (figure 2). Il fallait en effet stocker les chiffons. Pour transformer ensuite le produit en pâte il fallait le faire passer sous les maillets du moulin. Comme dans un foulon hydraulique, l'arbre moteur recevait des cames soulevant des maillets, ou piles, qui retombaient sous leur poids. Certaines de ces piles étaient ferrées pour mieux déchiqueter ce qui restait du chiffon. Le papetier devait ensuite plonger sa forme dans la pâte pour étendre ce qui devient la feuille qui est alors pressée avant d'être encollée et séchée sur des fils. Il n'est pas possible pour les sites essonniers de connaître le nombre de roues, de piles ou de cuves, ni les éléments formant une papeterie. A Troyes, en 1397, Jean le Royer, nouveau locataire du moulin de la Pielie fait construire, dans le pré voisin du moulin, une maison *pour servir à essuyer le papier*<sup>45</sup>. Au moulin aux Toiles, en 1413, il est mentionné à proximité de l'installation, une grange où l'on étend et sèche le papier<sup>46</sup>. Le papetier possède également des cordes et des perches pour étendre les feuilles<sup>47</sup>. Certains moulins à papier sont équipés de plusieurs piles, dont le nombre semble varier de six à une dizaine<sup>48</sup>. En 1551, dans le bail du moulin à papier de Fresnes-sur-Marne, situé au lieu-dit de « la Douée » au-dessous de la grande papeterie, pris par François Bernard dit Cochon, papetier à Corbeil-Essonnes, les ustensiles nécessaires à la fabrication du papier sont indiqués : une grande chaudière, des presses, des cuves, et des cuillères<sup>49</sup>. A Troyes, aux Moulins du Roi, dont une roue sert à une papeterie, on trouve des cuves, cuveaux, caque et des presses<sup>50</sup>. Plus tardivement, en 1578, et cette fois-ci, dans la vallée de l'Essonne, dans le bail donné par Robert de Rugieri,

44. BENOIT (P.), BERTHIER (K.), « Energie hydraulique, innovation et transformation du milieu à la fin du Moyen Age et à la Renaissance », dans *Economia e energia. Sec. XIII-XVIII. Ati dela « Trentaquattresima Settimana di Studi »*, a cura di CAVACIOCCHI (S.), Prato, 2003, p. 685-701.

45. DOUETIL (J.-M.), *Les aménagements hydrauliques de la ville de Troyes entre 1150 et 1520, op. cit.*, p. 43.

46. DELVAUX (M.-C.), *L'hydraulique des villes de foires de Champagne, op. cit.*, p. 64.

47. DOUETIL (J.-M.), *Les aménagements hydrauliques de la ville de Troyes entre 1150 et 1520*, université de Paris 1, maîtrise d'archéologie, 2001, p. 43.

48. DELVAUX (M.-C.), *L'hydraulique des villes de foires de Champagne, op. cit.*, p. 64 et 72.

49. Arch. nat., Minutier central, étude VIII, liasse 78, f<sup>o</sup> CIV<sup>o</sup> à CIIIr, acte du 17 juin 1551.

50. COYECQUE (E.), *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI<sup>e</sup> siècle, (1498-1545)*, CD Rom, éditions SWIC, acte n<sup>o</sup> 28.

peintre et valet de la chambre du roi, et concierge de ces grands jardins de Fontainebleau, à Robert Gobert dit Chocquet, maître papetier à Essonnes, du moulin à papier, au lieu-dit « Normandie<sup>51</sup> », on trouve un logement pour le papetier et un ouvroir pour faire du commerce<sup>52</sup>. Les feuilles produites sont utilisées localement ou bien sont livrées par bateau à des marchands parisiens.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un nouveau marché s'ouvre. Le monde du livre se transforme radicalement à partir du milieu du siècle lorsque l'imprimerie apparaît dans les pays rhénans. Très vite des ouvrages édités en Allemagne arrivent à Paris et en 1470 un premier livre sort d'une presse parisienne, installée à la Sorbonne. La production s'élargit rapidement au-delà du monde universitaire à celui des juristes et des hommes d'église. Au cours des années 1495-1497, Paris tient la seconde place parmi les centres de production de livres en Europe, par le nombre d'éditions, avec 10 % des titres, loin cependant derrière Venise<sup>53</sup>. Cette croissance de l'édition explique la croissance de la demande en papier. Au total, les sources livrent les noms et les lieux d'implantation d'au moins six papeteries au XVI<sup>e</sup>, siècle, dont deux à Essonnes (le moulin du Pré et celui des Grandes Bordes) et quatre en amont (au Moulin-Galant, au Ronfleur et deux en Vaux), là où la plus grande pureté de l'eau permet un papier de qualité. Il est à noter qu'un seul papetier, Clauvis Vassal, porte le titre de « maître papetier juré en l'université de Paris ». Ces papeteries représentent 37 % de tous les moulins de Corbeil et d'Essonnes, signe d'une forte spécialisation.

### **XVI<sup>e</sup> siècle**

#### Papetiers

- 1506, Nicolas Morillon, Guillaume Lefevre, papetiers demeurant à Essonnes. (Arch. dép. 78, 45H 10)
- 1514, Nicolas Morillon, papetier à Essonnes. (Arch. dép. 78, 45H 10)
- 1519, Jehan le Ronfleur, papetier, demeurant à Essonnes. (AN, S 1315)
- 1538, Mathurin Bertrand, papetier aux Grandes Bordes. (AN, S 2117)
- 1551, François Bernard dit Cochon, papetier à Essonnes, demeurant à Essonnes. (AN, MC, étude VIII, liasse 78)

51. Ce lieu-dit correspond « aux Vaux ».

52. PICHON (J., baron), VICAIRE (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, 1486-1600 », *Bibliographe moderne*, 1894, p. 574 ; STEIN (H.), « La papeterie d'Essonnes », *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, 1894, p. 354.

53. FEBVRE (L.), MARTIN (H.-J.), *L'apparition du livre*, op. cit. , p. 262-265.

- 1557, Nicolas Brayer le jeune, papetier, demeurant à Essonnes, au moulin de la Chopinière (Ronfleur)<sup>54</sup>.
- 1567, Jehan Bryère, papetier, demeurant à Essonnes<sup>55</sup>.
- 1567, Clauvis Vassal, maître papetier juré en l'université de Paris, demeurant en Vaux au moulin d'Angoulême, à Essonnes<sup>56</sup>.
- 1576, Robert Gobert dit Chocquet, maître papetier à Essonnes, au moulin à papier, au lieu-dit « Normandie », en Vaux<sup>57</sup>.
- 1580, Germain Cliquet pour un moulin à papier, nommé le moulin du Pré<sup>58</sup>.

#### Marchands

- 1515, Vitas Massire, marchand papetier demeurant au moulin à papier dit de Soullart près du Moulin-Galant. (AN, MC, étude VIII, liasse 52)
- 1519, Anthoine Buisson, marchand papetier, demeurant à Corbeil. (AN, S 1315<sup>1</sup>)
- 1578, Germain Cliquet, Claude Roux, Jehan Nave et Jacques Langlien, marchands papetiers, demeurant à Essonnes<sup>59</sup>.
- 1588, Pierre Massure, marchand papetier au moulin à papier (Normandie) (AN, MC, étude IX, liasse 121)

*Noms des papetiers et marchands papetiers d'Essonnes au XVI<sup>e</sup> siècle*

## La production des moulins à papier

Considérons à présent de plus près la production de ces installations et tentons d'identifier les filigranes issus des moulins à papier de Saint-Cloud et d'Essonnes ? Les marques présentes dans les documents issus de l'évêché, du chapitre Notre-Dame, du couvent de La Saussaye à Vitry-sur-Seine, de Saint-Jean-de-l'Ermitage, de Saint-Spire, de la

54. PICHON (J., baron), VICAIRES (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, 1486-1600 », *Bibliographie moderne*, 1894, p. 572. Cédoules.

55. DEPOIN (J.), *Notre-Dame-des-Champs, prieuré dyonisien d'Essonnes*, Corbeil, 1904, p. 109 ; arch. dép. Seine-et-Oise, E 6836 (registre).

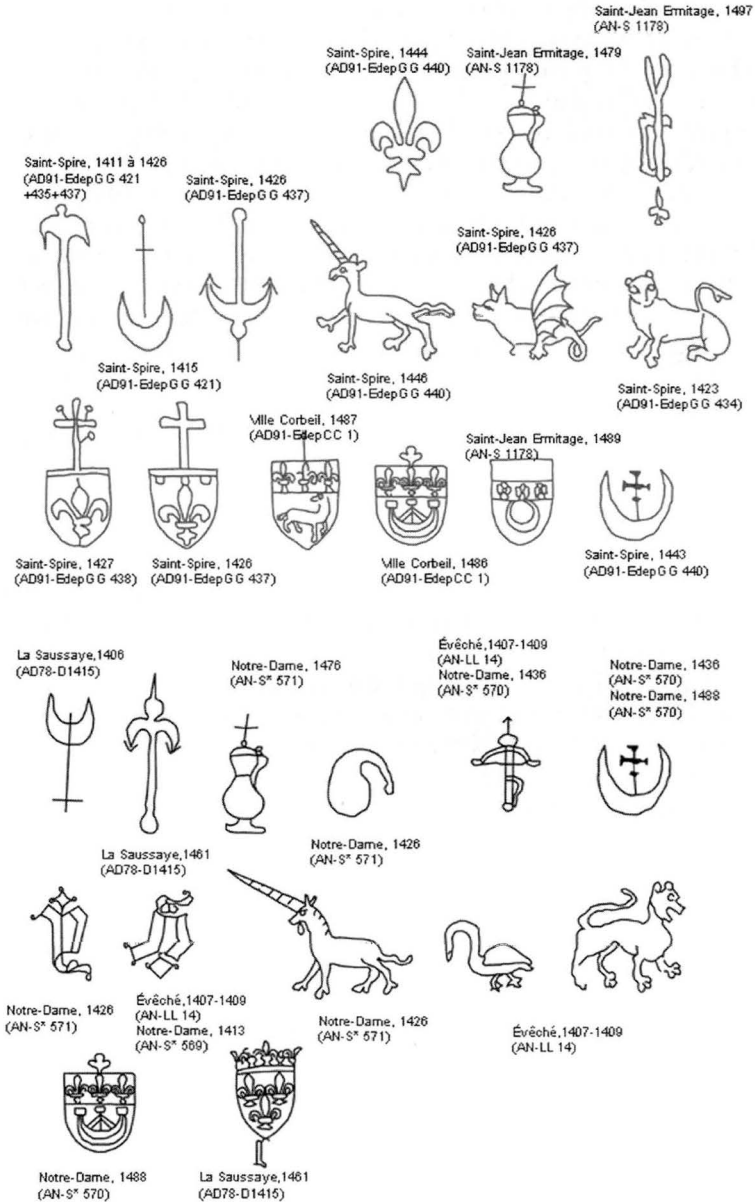
56. DEPOIN (J.), *Notre-Dame-des-Champs, prieuré dyonisien d'Essonnes*, *op. cit.*

57. PICHON (J., baron), VICAIRES (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, *op. cit.* », p. 573. Les auteurs indiquent « Robert Gobert dit Chocquet » et donnent comme référence les archives du notaire Brûlé ; STEIN (H.), « La papeterie d'Essonnes », *op. cit.*, p. 354.

58. PICHON (J., baron), VICAIRES (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, *op. cit.* », p. 573, avec comme référence archives du notaire Cothereau.

59. PICHON (J., baron), VICAIRES (G.), *idem*.

comptabilité de la ville de Corbeil, ont été numérisées avec un appareil photographique, une mire de 5 cm permettant de donner une échelle.



Les filigranes repérés dans les fonds parisiens (en bas) et essonnien (en haut)

L'étude montre que le filigrane, le « p » minuscule surmonté d'un fleuron en forme de croix, repéré dans le censier d'Orly par Stein ne peut pas être attribué à Saint-Cloud car ce moulin n'est plus à papier en 1426<sup>60</sup>. D'autres marques, semblables, se retrouvent à la fois sur des cahiers de Notre-Dame et sur ceux de Saint-Jean-de-l'Ermitage<sup>61</sup>. Toutefois, un filigrane, présent sur un cahier de 1497 émanant de Saint-Jean-de-l'Ermitage, a été identifié comme un filigrane de Pierre Piètrequin, papetier troyen. Est-il possible que les papeteries essoniennes n'aient pas pu fournir en papier la demande ou bien cette marque signifie-t-elle autre chose que « le cachet » identifiant le papetier ? Une autre question demeure et concerne le prix du papier qu'il est difficile de définir car souvent ajoutée au coût de la rédaction. Pour Maincy, nous avons l'achat, dans le registre de compte de la chambre du roi, de deux mains de papier de l'œuvre de Maincy, mais la mention associe aussi l'achat d'une demi-livre de cire vermeille. Les registres de compte de 1407 pour Saint-Cloud citent un peu plus de données, l'achat d'une rame de papier pour 18 sous et l'achat de six mains de papier pour 16 sous<sup>62</sup>. Pour le prix du papier d'Essonne, on trouve dans le registre de compte de Saint-Spire des mentions assez tardives, la première est de 1442, mais associée à l'encre et l'écriture des comptes qui comportent 24 feuillets, le tout pour 20 sous<sup>63</sup>. Autre mention du fonds de Saint-Spire, en 1445 et 1446, pour « une main de papier pour faire les papiers où sont écrits les obits et mâtines et pour la peine de les avoir faits écrire », 16 sous<sup>64</sup>. Parfois, les locataires de moulins à papier sont tenus d'ajouter à leur loyer un paiement en nature. Ainsi en 1515, dans le bail du moulin dit Soullard, proche de Moulin-Galant, Vitas Massire verse un loyer annuel de 26 livres tournois et une « fesse » du meilleur papier fait dans l'année<sup>65</sup>. En 1578, Robert Gobert, dit « Chocquet », maître papetier, pour le bail du moulin, paie 120 livres et deux « faisses » de grand papier<sup>66</sup>. Pour le

60. STEIN (H.), « La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au XIV<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 108 ; Arch. nat., S 571\*.

61. Arch. nat., S 571\* et S 1178.

62. Arch. nat. LL 14.

63. Arch. dép. Essonne, E dépôt 1, GG 440, Saint-Spire, comptes de 1442, f<sup>o</sup> 1r.

64. Arch. dép. Essonne, E dépôt 1, GG 440, Saint-Spire, comptes de la saint Jean-Baptiste 1445 à la saint Jean-Baptiste 1446, f<sup>o</sup> 50v.

65. Arch. nat., Minutier central, étude VIII, liasse 52. Il a été possible de quantifier le nombre de feuilles contenu dans une *faisse*, *faix*, ou encore *fesse* grâce à un document du XVII<sup>e</sup> siècle. Arch. nat., minutier central, étude CXII, liasse 25. En 1635, un marchand papetier étampois, Marc Olivier, s'engage à fournir à un marchand papetier parisien la quantité de cent « faix » de papier, contenant chaque « faix » trois rames.

66. PICHON (J., baron), VICAIRE (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, *op. cit.*, p. 573, avec comme référence archives du notaire Cothereau.

site de Fresnes-sur-Marne, la somme du bail s'élève à 40 livres et à 4 rames de papier, mais le bailleur s'engage à fournir 2 000 drapeaux, c'est-à-dire des chiffons, pour la fabrication des feuilles de papier<sup>67</sup>. Ces informations peuvent être intéressantes, puisque l'on peut imaginer qu'au XV<sup>e</sup> siècle et antérieurement, les papetiers qui prenaient en location les moulins étaient également tenus de fournir une certaine quantité de feuilles de papier au propriétaire de leur moulin, ce que l'on ne voit pas du tout apparaître dans les registres de comptabilité des établissements religieux essonniers, contrairement aux données issues des sites troyens. En prenant à bail, en 1357, le moulin le Roy, Colin dou Paupier s'engage à payer la quantité de 2 rames et demie de *paupier à écrire bien faict, lichié, lié et bien appareillé*, chaque semaine et cela durant les douze années de sa location. Les clauses du contrat stipulent également qu'il doit entretenir, les vannages, roues, arbre, piles, maillets et marteaux, c'est-à-dire les éléments techniques permettant le bon fonctionnement de l'installation<sup>68</sup>.

Parfois, dans des inventaires après décès, du papier provenant d'Essonne est signalé. Ainsi, en 1557, dans celui de Jean le Charron, un marchand papetier, demeurant rue de la Mégisserie à Paris, on trouve : « 84 faisces de petit papier fin d'Essonne, prisée chaque faisce 25 sols, 105 livres »<sup>69</sup>.

Les archives mentionnent d'autres usages du papier. Ainsi lors de la venue du roi à Corbeil, en 1483, la réalisation d'étiquettes posées sur les portes des logis, afin que tous les membres de la suite puissent se localiser, se monte à 10 sous 12 deniers<sup>70</sup>. Il est possible également que certains moulins à papier d'Essonne aient servi à fabriquer du papier d'emballage, comme cela est évoqué à Troyes au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. Parallèlement, la recherche de chiffons par les papetiers peut s'exercer dans une aire assez vaste, comme le montrent les deux contrats passés par un papetier d'Étampes en septembre 1561<sup>72</sup>. Jean

67. Arch. nat., Minutier central, étude VIII, liasse 78.

68. DOUETIL (J.-M.), *Les aménagements hydrauliques de la ville de Troyes entre 1150 et 1520*, op. cit., p. 52 ; Arch. dép. Aube, G 3423.

69. PICHON (J., baron), VICAIRE (G.), « Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris », op. cit., p. 527-547 et p. 553-579.

70. Arch. dép. Essonne, E dépôt 1, CC 1, comptes de la ville de Pierre Barré, procureur de Corbeil, commençant le 8 septembre 1482 jusques à pareil jour 1483, f<sup>o</sup> 24v-25r.

71. DUFURNIER (B.), « Usages anciens du papier : remarques sur le papier d'emballage avant la mécanisation », dans BELHOSTE (J.-Fr.), BENOIT (S.), CHASSAGNE (S.), MIOCHE (Ph.), *Autour de l'industrie, histoire et patrimoine. Mélanges offerts à Denis Woronoff*, Paris, 2004, p. 489.

72. JUSSELIN (M.), « Achats de chiffons à Chartres par un papetier d'Étampes en 1561 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1936, p. 459-460. Cet article est consultable sur le site du Corpus Historique Etampois, <http://www.corpusetampois.com/che-16-jusselin1936papetier1561.html>.

Haismes, marchand papetier d'Étampes se fournit en « drappeaulx convenable à faire papier » auprès d'un papetier de Saint-Maurice-lès-Chartres, pour la somme de « trente solz chacun cent de drappeaulx fin et chacun cent de groys [gros] drappeau la somme de quinze solz tournois ». A la même date, le même papetier passe un marché semblable avec Collas Estrot, un autre marchand papetier des faubourgs de Chartres.

## Conclusion

L'étude des différents centres de production papetière en Ile-de-France souligne l'importance de l'alimentation en eau des moulins à papier. La faiblesse ou l'irrégularité des cours d'eau, comme le Vaulichard et l'Almont, a s'en doute joué un rôle important dans l'abandon des sites de Saint-Cloud et de Maincy, bien que des moulins à blé aient succédé à ces structures. Les sites essonniers se sont révélés les plus intéressants du fait de l'existence de nombreuses sources écrites. Malgré la proximité avec Paris, et le privilège d'être un des fournisseurs exclusifs de l'Université de Paris, très grosse consommatrice du nouveau support de l'écriture, l'activité papetière d'Essonne, moins importante que celle de Troyes, et surtout moins bien connue, ne transparait pas dans les filigranes présents dans les cahiers analysés. L'analyse des marques papetières reste encore à faire pour les moulins à papier d'Essonne. A partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, d'autres industries apparaissent à Essonne et supplantent peu à peu les moulins à papier. Des moulins à foulon exploités par des bonnetiers du bourg de Saint-Marcel viennent s'établir dans la basse vallée de l'Essonne<sup>73</sup>. À partir de cette période, le nombre de moulins à papier va diminuer fortement à Essonne, bien que l'on ait encore des mentions de papetiers, œuvrant sans doute dans un même moulin. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, l'activité papetière semble se poursuivre désormais en amont du bourg d'Essonne, dans les deux moulins d'Angoulême et au Moulin-Galant où sur ce dernier site le papetier fabrique du papier blanc ou de couleur<sup>74</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux moulins à foulon sont édifiés, par l'Hôpital général de Paris, en 1735, entre les moulins d'Angoulême et le Moulin-Galant.

73. BERTHIER (K.), « L'organisation et le développement de l'artisanat du textile du Faubourg Saint-Marcel et d'Essonne, du Moyen Age au XVIII<sup>e</sup> siècle », à paraître ; COYECQUE (E.), *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI<sup>e</sup> siècle*, Histoire générale de Paris, Tome I, 1498-1545, Paris, 1905, p. 267, acte 1384.

74. Arch. dép. Essonne, 2E 42/205, acte de l'année 1626.

Ces installations acquises en 1775 par les frères Sauvade, papetiers d'Ambert, pour y établir une manufacture de papier équipée de cylindres « hollandais », donneront naissance à la célèbre « papeterie d'Essonnes »<sup>75</sup>.

---

75. ANDRE (L.), « La papeterie d'Essonnes, des Didot à Robert », *Musée des arts et métiers-La revue*, septembre 2002, p. 20-27 ; PIERROT (N.), ANDRE (L.), « La papeterie d'Essonnes », *L'Archéologie industrielle en France*, décembre 2005, n° 47, p. 15-23 ; BERTHIER (K.), PIERROT (N.), *Mémoire industrielle, les moulins et le papier*, catalogue d'exposition, Corbeil-Essonnes, 2006, 23 p.

# Saint-Clément d'Arpajon,<sup>1</sup> un édifice ambitieux autour de 1200, dans l'ancien diocèse de Paris<sup>2</sup>

Sabine BERGER<sup>3</sup>

*Doctorante en histoire de l'art médiéval  
Université Paris IV-Sorbonne, Centre André Chastel  
sabine.berger@paris-sorbonne.fr*

Par ses dimensions comme par une évidente qualité d'exécution, l'église paroissiale Saint-Clément d'Arpajon se distingue nettement des églises contemporaines qui l'environnent. Mentionnée dans les écrits d'érudits de passage (notamment l'abbé Lebeuf et le baron de Guilhermy<sup>4</sup>), objet des travaux d'amateurs éclairés membres de sociétés d'histoire locale attachées à la sauvegarde du patrimoine<sup>5</sup>, Saint-Clément n'a guère retenu l'attention des chercheurs : les remaniements successifs subis par l'église depuis la fin du Moyen Âge<sup>6</sup> ont laissé croire à un monument de faible intérêt artistique, et l'édifice n'a jamais bénéficié

---

1. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de canton.

2. Diocèse de Paris, archidiaconé de Josas, doyenné de Montlhéry.

3. L'étude de cet édifice a été menée dans le cadre d'une maîtrise en histoire de l'art et archéologie à l'université Paris IV-Sorbonne (2003-2004), sous la direction de Dany Sandron : *Étude architecturale d'un édifice religieux d'Ile-de-France : Saint-Clément d'Arpajon (Essonne), XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.*

4. LEBEUF J., *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1754-1758, rééd. A. Augier et F. Bournon, Paris, Féchoz et Letouzey, 1893, vol. 4, p. 131-158 ; GUILHERMY F. (de), *Vingt descriptions de localités de l'ancien diocèse de Paris*, Bibl. Nat., dép. des Manuscrits, N.a.f. 6112, XIX. On note également une mention, dans le *Bulletin du Comité historique des arts et des monuments*, vol. 1, 1840-1841 (1843), p. 205.

5. THIBIERGE M.-M. (dir.), *De Chastres à Arpajon. Chronologie des principaux événements de l'histoire d'Arpajon, ci-devant Châtres, Etréchy, Soleil natal*, 1988.

6. Reconstruction des deux tiers occidentaux de Saint-Clément au début du XVI<sup>e</sup> siècle, chapelle axiale complètement dénaturée en 1742 puis en 1886, façade d'origine abattue en 1847, plâtrage systématique des murs et des supports (*Monographie communale*, Arch. dép. Essonne, 1 Mi 2, p. 63). Le chœur a été consolidé et décapé entre les années 1960 et 1980 (Médiathèque du Patrimoine, carton 0081/091/001 : dossier de correspondance des Monuments historiques).

d'une étude architecturale approfondie<sup>7</sup>. Deux articles consacrés à Saint-Clément d'Arpajon, parus dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix* en 1975 et 1996<sup>8</sup>, méritent d'être signalés : ils constituent une synthèse bienvenue et un préalable nécessaire à la compréhension du bâtiment.

Malgré l'absence de sources médiévales relatives à la construction de l'église, il est néanmoins possible de proposer un essai d'analyse, essentiellement architecturale, qui pourrait être complétée par une étude plus poussée du bâti à l'occasion, par exemple, de nouveaux travaux de restauration. Un certain nombre d'observations peuvent déjà être formulées à partir d'analogies avec d'autres édifices religieux bâtis dans l'Arpajonnais aux alentours de 1200.

## Données historiques

L'église est située au nord de la ville, en flanc de colline, sur la rive gauche de l'Orge. La façade occidentale fait face à un parvis ouvrant sur la Grande Rue, tronçon de l'ancienne route, et voie romaine, reliant Paris à Orléans.

L'église de Châtres, ancien nom d'Arpajon, fut donnée à l'abbaye bénédictine de Saint-Maur-des-Fossés en 1006 par Renaud de Vendôme, chancelier du roi Hugues Capet (988), évêque de Paris (991-1017), comte de Vendôme (1005-1017)<sup>9</sup>, et dédiée à saint Clément<sup>10</sup>. Thibaut, le frère du donateur, était alors l'abbé de

7. Un dossier d'inventaire topographique a toutefois été réalisé en 1998-1999 par Arlette Auduc pour le service de l'Inventaire général.

8. LEFEVRE S., « Deux prieurés de Saint-Maur-des-Fossés : Saint-Clément de Châtres (Arpajon) et Saint-Vrain aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, n° 45, 1975, p. 11-16 ; COLPART L., GILLON P., « Un prieuré de Saint-Maur-des-Fossés : Saint-Clément de Châtres à Arpajon (1006-1537) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, n° 66, 1996, p. 9-68.

9. Arch. nat., LL 49, fol. 113 : confirmation de cette donation par le pape Jean XVIII, le 2 décembre 1006. Acte édité par BOUSSARD J., « Actes royaux et pontificaux des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles du chartrier de Saint-Maur-des-Fossés », *Journal des savants*, avril-juin 1972, p. 81-113. Dans LEFEVRE S., *op. cit.*, p. 14-15 : entre 1031 et 1043, l'église de Saint-Vrain fut de la même manière donnée à Saint-Maur-des-Fossés par un laïc, Eudes de Brateau.

10. LEBEUF J., *op. cit.*, p. 135 : Clément pape, fêta le 23 novembre, ou un saint poitevin homonyme, célébré le 20 juillet, dont Saint-Clément acquit, par Saint-Maur-des-Fossés, une part des reliques, ramenées au IX<sup>e</sup> siècle par des moines de Saint-Maur-sur-Loire fuyant les invasions normandes ? Le qualificatif de *beatissimus* employé par Jean XVIII ferait pencher pour la première hypothèse ; COLPART L., GILLON P., *op. cit.*, p. 13 : « Le diocèse de Paris avait des raisons particulières d'honorer saint Clément : il passait pour être à l'origine de la mission évangélicatrice de saint Denis, comme de celle de saint Exupère (saint Spire) dont les reliques avaient été apportées à Corbeil au X<sup>e</sup> s., de même que celles de saint Yon, autre compagnon de saint Denis, partagées entre Corbeil et Châtres : la titulature de Saint-Clément s'inscrit dans un cycle hagiographique assez cohérent au pays de Châtres et au comté de Corbeil ».

Saint-Maur<sup>11</sup>. Cette appartenance à Saint-Maur fut confirmée à plusieurs reprises au XII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. La reconstruction de l'église, de même que l'édification d'un cloître, auraient été plus ou moins rapides selon les auteurs<sup>13</sup>. Le prieuré fut doté de droits importants sur la ville et enrichi d'un territoire attenant offert par le comte Simon d'Evreux dès 1007<sup>14</sup>.

Priorale, l'église servait également de paroisse pour les habitants du bourg<sup>15</sup>, et possédait un grand nombre de reliques dont l'abbé Lebeuf dressa la liste, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. On sait peu de choses de Saint-Clément au XII<sup>e</sup> siècle : seul le nom d'un prieur, Ansoud, nous est parvenu grâce à un contrat de pariage pour la terre de Fontenay, mise en hostise, entre 1134 (début de l'abbatit d'Ascelin à Saint-Maur) et 1137 (mort du roi Louis VI, notifiant l'acte)<sup>17</sup>.

Les fonds d'archives de son abbaye-mère<sup>18</sup> contiennent très peu de documents relatifs à Saint-Clément, qui semble avoir été relativement autonome<sup>19</sup>. Les sources sont un peu moins silencieuses à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : le vidimus d'une visite archidiaconale effectuée les 13 et 14 avril 1298 permet ainsi de connaître le nombre de paroissiens, l'état des finances de la fabrique et le mode de vie des clercs<sup>20</sup>, le

11. Selon LEFEVRE S., *op. cit.*, p. 11.

12. Par exemple par Innocent II (21 février 1137), Arch. nat., LL 46, fol. 1, cité par LEBEUF J., *op. cit.*, p. 136 ; BOUSSARD J., *Les cartulaires de Saint-Maur-des-Fossés*, recueil dactylographié, bibliothèque municipale de Saint-Maur-des-Fossés, 1961 (copie aux Arch. dép. Val-de-Marne) : confirmations par Eugène III (1147), n° 111 ; Alexandre III (1163 ou 1164), n° 121 ; Lucius III (1183), n° 148 ; Célestin III (1196), n° 180. Maurice de Sully confirma l'appartenance de Saint-Clément à Saint-Maur : Arch. nat., LL 46, fol. 29 ou BOUSSARD J., *op. cit.*, n° 174, également cité par LEBEUF J., *op. cit.*, p. 136.

13. BAUDRILLART A., *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, Letouzey et Ané, 1930, t. 4, col. 662 ; ALLIOT J.-M., *Les curés d'Arpajon*, Arpajon, Lamouche, 1899, p. 16.

14. THIBIERGE M.-M., *op. cit.*, p. 18, d'après LEBEUF J., *op. cit.*, p. 140.

15. COLPART L., GILLON P., *op. cit.*, p. 24 : « Les prieurés de Saint-Maur étaient des prieurés-cures, [...] double rôle parfois conflictuel. Le prêtre, ou curé, qui n'est pas un moine, est présenté à la cure par l'abbé de Saint-Maur, dont il demeure dépendant sous plusieurs aspects matériels ».

16. LEBEUF J., *op. cit.*, p. 137-139.

17. Voir LEFEVRE S., *op. cit.*, p. 12 : l'acte de pariage est connu par un vidimus de Charles VI en 1381 (*Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. VI, Paris, 1741, p. 703-704), et daté approximativement par LUCHAIRE A., *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, Paris, Picard, 1890, n° 597, p. 270-271. Pour DUFOUR J., *Recueil des actes de Louis VI (1108-1137)*, t. 2, Paris, 1992, n° 322, cet acte daterait d'une période comprise entre 1128 et 1132.

18. Énumération des archives de Saint-Maur-des-Fossés dans COTTINEAU L.-H. (dom), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, impr. Protat frères, t. II, 1939, col. 2800-2802 : LL46 : Livre noir, XIII<sup>e</sup> siècle. LL47 : copie de celui-ci au XVIII<sup>e</sup> siècle. LL48 : livre blanc, XIII<sup>e</sup> siècle. LL49 : cartulaire de 1400. LL50 : copie de celui-ci au XVIII<sup>e</sup> siècle.

19. COLPART L., GILLON P., *op. cit.*, p. 10.

20. Arch. Nat., L 455, n° 16 (extrait obtenu le 14 octobre 1450 par les marguilliers après une demande faite à l'official en vue de la reconstitution du chartrier de Saint-Clément, fortement amenuisé après plusieurs incendies).

compte des décimes du diocèse de Paris reflétant quant à lui la richesse de Saint-Clément en 1352 en comparaison avec les autres établissements religieux du doyenné de Montlhéry<sup>21</sup>.

Pendant la guerre de Cent Ans, l'église fut assiégée par les troupes d'Edouard III d'Angleterre. Le 31 mars 1360, neuf cents habitants qui s'étaient réfugiés dans l'édifice périrent dans un incendie et la flèche du clocher s'abattit sur la voûte de la nef qui s'écroula<sup>22</sup>. Dans le dénombrement du 14 octobre 1464, réalisé par le prieur de Saint-Clément, sur demande du roi, est brièvement évoqué l'état de l'église, partiellement reconstruite avec les ruines des anciens bâtiments claustraux<sup>23</sup>. Quant aux comptes-rendus très succincts de dix-neuf visites archidiaconales effectuées de 1458 à 1470<sup>24</sup>, ils n'apportent d'informations que sur les mœurs du personnel officiant, le mobilier de l'église, la possession de reliques, ainsi que sur l'identité et la fonction des habitants les plus importants de Châtres.

Il fallut attendre le tout début du XVI<sup>e</sup> siècle pour que l'église soit réparée, certainement grâce à la générosité de l'amiral Louis Malet de Graville<sup>25</sup>, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, seigneur du lieu à partir de 1471, et dont les armoiries ornent la plupart des clés de voûte de la nef et des bas-côtés.

Après la sécularisation de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, l'église Saint-Clément devint simple paroissiale. Les religieux avaient néanmoins la possibilité d'y faire encore l'office à certaines occasions et de maintenir sur place un sous-prieur<sup>26</sup>.

21. LONGNON A. (éd.), *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Klincksieck, 1904, p. 385 et p. 393.

22. L'épisode est connu grâce au récit rapporté à Jean de Venette par un survivant. Voir à ce sujet GÉRAUD H. (éd.), *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, Paris, Renouard, 1843, t. II, p. 304-306, ou COVILLE A., « La chronique de 1340 à 1368 dite de Jean de Venette », *Histoire littéraire de la France*, t. 38, fasc. 1 : *Suite du quatorzième siècle*, Paris, 1941, p. 333-354 : le passage fait état de la couverture de plomb de la flèche, des vitraux présents aux fenêtres et de la prospérité du bourg comme du prieuré avant ces événements. Cet événement est également relaté par LEBBEUF J., *op. cit.*, p. 147-148, FOURQUIN G., *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen-Age, du milieu du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964, p. 246-248, et MOLLAT M. (dir.), *Histoire de l'Île-de-France et de Paris*, Toulouse, Privat, 1971, p. 157. Un épisode similaire se produisit à Toury (Eure-et-Loir).

23. Arch. nat., S 1868, n° 13, 13 bis, 14 (copies modernes). Pillage par les Grandes Compagnies et incendie par Charles le Mauvais mentionnés dans FOURQUIN G., *op. cit.*, p. 230-233 ; ravage par Robert Knolles et pillage par les Armagnacs en 1410 mentionnés dans BEZARD Y., *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, 1929, p. 45-46.

24. Arch. nat., LL 33. Voir ALLIOT J.-M., *Les visites archidiaconales de Josas*, Paris, Picard, 1902.

25. Voir BOREL D'HAUTERIVE A., « Notice historique et généalogique sur la maison de Malet », *Revue historique de la noblesse*, t. 2, 1841, p. 375-453, et surtout PERRET P.-M., *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France (144 ?-1516)*, Paris, Picard, 1889.

26. Selon LEFEVRE S., *op. cit.*, p. 12.

## Analyse architecturale

L'édifice actuel, construit autour de 1200<sup>27</sup>, mesure environ 55 mètres de longueur pour 18 mètres de largeur hors-œuvre. Dépourvu de transept, il est constitué de trois vaisseaux – une nef de cinq travées bordée de bas-côtés simples –, d'un chœur de deux travées droites s'achevant par une abside à cinq pans, et de trois chapelles rayonnantes non jointives ouvrant sur un déambulatoire de cinq travées.

L'élévation tripartite à l'est (grandes arcades, ouvertures sur combles, fenêtres hautes) contraste avec l'élévation à deux niveaux des parties plus récentes de la nef, où seules les fenêtres hautes de petites dimensions établissent une continuité visuelle avec les baies des parties orientales. La souche de la tour-clocher occupe la septième travée du bas-côté nord, la première travée tournante du déambulatoire étant coiffée de la tourelle d'accès de plan rectangulaire.

## Description

Saint-Clément a été bâtie avec les pierres disponibles localement : meulière pour l'essentiel des maçonneries, calcaire pour les éléments porteurs, les ébrasements des baies et les éléments décoratifs, grès pour les fondations. La qualité du travail de la pierre est notable, surtout au regard des dommages que l'édifice a subis au fil des siècles, et en comparaison avec les églises plus modestes des environs.

Les chapelles rayonnantes, la partie inférieure de la tourelle d'escalier, le clocher, les murs des collatéraux et les contreforts sont constitués de moellons de meulière bien équarris, assisés et pris dans un épais mortier : la volonté d'approcher l'apparence des parements en pierre de taille est manifeste. Les organes d'épaulement et les parois qu'ils soulagent sont contemporains, ce qu'atteste la continuité des joints de lit. Il faut ajouter à cet ensemble cohérent deux anciennes culées symétriques, entre les cinquième et sixième travées des collatéraux nord et sud, indiquant que des arcs-boutants épaulaient vraisemblablement les murs.

À l'intérieur de l'église, les maçonneries sont soignées, à l'exception des parois internes du clocher et du revers de l'arcature aveugle du niveau médian de l'abside. Le chœur est exécuté avec finesse, les moellons de meulière y sont assemblés méticuleusement. Quelques assises irrégulières et certaines anomalies ne nuisent guère à l'harmonie de l'ensemble ; le badigeon empêche cependant d'observer la jonction entre les murs et les supports.

---

27. Si l'on fait bien évidemment abstraction des vaisseaux occidentaux plus tardifs.



Fig. 1. – Arpajon, église Saint-Clément, chœur\*.

À l'est [fig. 1], les grands arcs reposent sur quatre colonnes épaisses couronnées de chapiteaux néo-gothiques sur les tailloirs desquels s'appuient les quatre colonnettes de retombée : celles-ci sont coiffées de chapiteaux à feuilles recourbées en crochets et prennent appui sur des socles ornés de consoles. Le niveau médian est occupé par une arcature, obstruée ultérieurement, qui anime la paroi de l'abside comme celle de la seconde travée du chœur, au nord : dans chaque travée, les arcades géminées sont séparées par un pilastre à imposte. Au niveau supérieur, des colonnettes en délit, coiffées de petits chapiteaux à crochets, soutiennent les formerets qui dissimulent sensiblement la partie sommitale des fenêtres hautes en plein-cintre. À l'extérieur, celles-ci sont soulagées par des arcs de décharge brisés

\* Les photographies illustrant cet article sont de l'auteure.

séparés par des contreforts en faible saillie renforçant le mur<sup>28</sup>. Le couvrement de l'abside est à ogives rayonnantes se rejoignant en une clé de voûte feuillagée percée d'un orifice central et précédée d'une tête humaine.

Les deux doubleaux qui circonscrivent la seconde travée du chœur ont un profil identique (un onglet entre deux tores), pour des ogives à deux tores séparés par une gorge. Au nord-est et au sud-est de cette travée, les retombées s'effectuent sur une colonne sur dossier entourée de deux colonnettes à l'avant d'un second dossier, très large, aux bords chanfreinés ; les chapiteaux présentent des corbeilles couvertes de feuilles lisses terminées en crochet, les tailloirs sont polygonaux et les astragales saillants. Au nord-ouest, une colonne sur dossier monte de fond jusqu'aux voûtes ; le chapiteau, sobre, comporte deux crochets encadrant une feuille plate et un tailloir polygonal.

Le déambulatoire est voûté sur croisées d'ogives sous un placage de plâtre pouvant reproduire, dans les grandes lignes, les arcs tels qu'ils devaient se présenter à l'origine. Les colonnes isolées ou jumelées qui ponctuent le déambulatoire sont d'un intérêt limité car, majoritairement, factices. Des colonnes engagées marquent l'entrée des trois chapelles<sup>29</sup>, éclairées chacune par trois baies en plein-cintre aux ébrasements modernes et voûtées, pour les deux latérales, d'ogives à deux tores retombant sur des consoles plus tardives. À l'extérieur, les chapelles sont épaulées par des contreforts s'achevant en glacis.

La travée sous clocher, également voûtée sur croisée d'ogives (une gorge entre deux tores), est délimitée par quatre supports composés, dont le plâtrage épais ne permet pas de donner une idée nette de l'aspect originel. Une colonne engagée sur dossier occupe l'angle nord-ouest : sa base est ornée de griffes végétales plates, à la pointe relevée, qui lient le tore inférieur au socle quadrangulaire à ressauts ; les chapiteaux sont composés de crochets encadrant une feuille plate centrale. Au sud-ouest, le pilier est de section semi-cruciforme : la colonne engagée occidentale possède une base au tore inférieur aplati lié au volumineux socle à ressauts par une griffe à la pointe recourbée en crochet, et la base de la colonne septentrionale est pourvue de griffes évoquant une feuille d'eau ; les chapiteaux, enduits, sont ornés de feuilles d'acanthe placées entre des crochets saillants, sous un tailloir mouluré. Au nord-est et au sud-est, les supports, très remaniés, sont enduits et cantonnés de colonnettes factices.

---

28. Culées et arcs-boutants ont été mis en place lors de la campagne de reconstruction du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

29. Chapelles entièrement d'origine pour RHEIN A., « Étude sur les voûtes des déambulatoires », *Bulletin Monumental*, t. 82, 1923, p. 255-290 (p. 287).

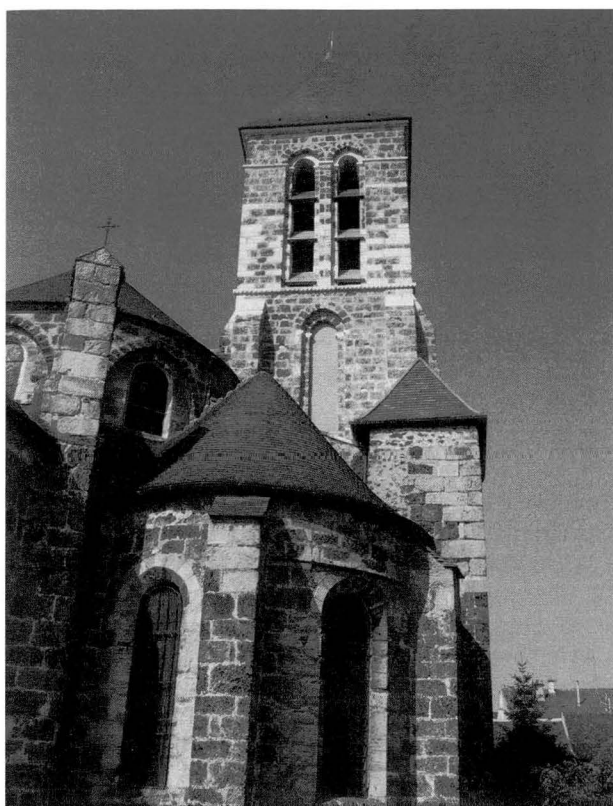


Fig. 2. – Arpajon, église Saint-Clément, chevet et clocher.

Les quatre niveaux du clocher [fig. 2], démarqués par de fines corniches en dents de scie, s'étagent sur une trentaine de mètres de hauteur. Le troisième niveau comporte sur chaque face une longue baie à ressauts et impostes. Le niveau supérieur, contenant la chambre des cloches, est ponctué de deux longues baies géminées en arc brisé par face, avec piédroits à ressauts et impostes soulignant les angles du mur. Une corniche à têtes de clous, soutenue par des modillons en cavet dont certains sont encore couverts de mascarons à têtes humaines, marque le sommet du clocher. Des contreforts corniers jumelés en équerre, à plusieurs larmiers, consolident les parois du soubassement jusqu'à l'avant-dernier niveau, où ils s'achèvent en un talus très prononcé.

Des bas-côtés de l'édifice primitif, les murs gouttereaux sont les seuls vestiges [fig. 3]. Chacune des sept travées a pu être percée d'un

oculus inscrit sous un arc brisé, comme il en subsiste quelques-uns aujourd'hui, alternant avec des lancettes modernes. On remarque la présence d'ouvertures condamnées à la sixième travée de chaque collatéral, et de deux portes plus ouvragées à la troisième travée. Au nord, la *porte-aux-moines* [fig. 4] devait permettre l'accès quotidien dans l'église depuis le cloître, dont l'amorce du toit est encore visible sous les baies. Cette porte se présente comme l'imbrication de deux arcs en plein-cintre aux claveaux moulurés, reposant de part et d'autre sur deux colonnettes géminées séparées par une arête : la base de celles-ci est constituée de deux tores épais posés sur un socle quadrangulaire très étroit ; les chapiteaux sont très usés mais deux crochets sont encore discernables à l'ouest. Au sud, la *porte gothique* [fig. 5], indécélable depuis l'intérieur, donne sur ce qu'on a qualifié de *cour du vicariat*. Elle se compose d'un arc brisé mouluré, surmonté par le buste abîmé d'un personnage, coiffant un tympan plat uniquement occupé par les redents d'un trilobe finement sculpté ; les piédroits, de part et d'autre de l'ouverture aujourd'hui condamnée, sont constitués d'un groupe de trois colonnettes que complète une colonnette en délit, partageant le même tailloir à ressauts. Les chapiteaux ont été réalisés avec soin : à droite, s'entremêlent des feuilles polylobées de petites dimensions, alors qu'à gauche de larges feuilles se déploient avec élégance sur toute la surface des corbeilles.



Fig. 3. – Arpajon, église Saint-Clément, face nord.



Fig. 4. – Arpajon, église Saint-Clément, porte-aux-moines.



Fig. 5. – Arpajon, église Saint-Clément, porte gothique.

### *Place dans le contexte architectural local et régional*

Faute de textes, rien ne permet d'avancer une date correspondant au début de l'édification de Saint-Clément ni d'estimer la durée du chantier : aucune date de consécration, aucune mention de travaux ne sont connues. Les parties orientales de l'église (élévation du chœur,

chevet et clocher) jouissent néanmoins d'une grande homogénéité de construction. Les maçonneries ne présentent en effet aucune rupture franche et le style est uniforme, ce qui amène à croire à une seule et même campagne de construction. Il faut très vraisemblablement exclure de celle-ci la réalisation de la *porte-aux-moines*, au nord, qui pourrait avoir été conçue pour un édifice antérieur et, de la même manière, considérer la porte sud comme le résultat de travaux plus tardifs.

À l'absence de données chronologiques claires s'ajoutent deux facteurs qui rendent hasardeuse toute tentative de datation plus précise de l'église : la persistance jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle de certaines formules issues de la tradition romane (le plein-cintre, quelques détails ornementaux)<sup>30</sup>, et l'existence d'un même vocabulaire architectural composé de formes usuelles empruntées aux grands édifices diocésains, employé de manière systématique dans la région et ce, durant plusieurs décennies.

Des églises géographiquement proches, où a été utilisée toute l'étendue du répertoire architectural de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle en Île-de-France, fournissent d'intéressants points de comparaison. Ces rapprochements permettent en outre de constater l'ascendant des édifices majeurs du diocèse (principalement Notre-Dame de Paris<sup>31</sup>) sur les réalisations plus modestes du sud de la région parisienne et l'adaptation au contexte local du vocabulaire développé dans la capitale.

Le plan de Saint-Clément appelle quelques remarques quant au choix d'un édifice sans transept, au chevet pourvu de trois chapelles rayonnantes non contiguës.

Plusieurs édifices sans transept ou à transept non saillant situés dans l'ancien diocèse de Paris semblent avoir pris Notre-Dame pour modèle<sup>32</sup>. Ils présentent généralement bien d'autres caractéristiques constituant des références plus ou moins explicites à la cathédrale,

---

30. Voir par exemple les réflexions de VALLERY-RADOT J., « Meung-sur-Loire. L'église Saint-Lifard et la tour de Manassès de Garlande », *Congrès archéologique de France*, 1931, p. 278-297 (plus spécifiquement p. 294).

31. AUBERT M., *Notre-Dame de Paris. Sa place dans l'histoire de l'architecture du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Renouard, 1920.

32. BRUZELIUS C., « The construction of Notre Dame in Paris », *The Art Bulletin*, t. LXIX, 1987, p. 540-569.

comme la présence d'oculi dans les parties hautes des nefs<sup>33</sup>. Faut-il rattacher Saint-Clément à ce groupe d'édifices ? Des risques de surinterprétation existent et l'absence de tout vaisseau transversal<sup>34</sup> peut simplement signifier la volonté de réaliser un édifice unitaire, où la continuité visuelle est garantie entre les parties orientales et les trois vaisseaux occidentaux.

Dans la région proche, Saint-Martin d'Étampes, commencée vers 1140<sup>35</sup>, église priorale qui dépendait de l'abbaye de Morigny, présente un plan semblable à celui de Saint-Clément, avec abside semi-circulaire et déambulatoire ouvrant sur trois chapelles rayonnantes clairement dissociées les unes des autres<sup>36</sup>, alors que le chevet plat semble être le modèle dominant dans le sud francilien. Saint-Martin possède un transept non saillant – à l'inverse de Saint-Clément où cet élément est absent – et ses trois chapelles sont plus profondes, mais les plans des deux édifices sont globalement similaires. Si l'antériorité de Saint-Martin est indéniable, et l'influence de ce monument à l'échelle régionale tout à fait plausible, ces similitudes ne nous autorisent pas pour autant à voir dans le plan de Saint-Martin d'Étampes une

33. C'est le cas de Saint-Germain d'Itteville, près d'Arpajon ; plus au nord, de Saint-Denis d'Arcueil (GAULON I., *L'église Saint-Denis d'Arcueil : étude architecturale de l'église médiévale*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, université Paris IV-Sorbonne, 1998), de Saint-Hermeland de Bagneux (WAGENER A., *Étude architecturale de l'église Saint-Hermeland de Bagneux*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de F. Joubert et de D. Sandron, université Paris IV-Sorbonne, 2001), de Saint-Germain de Vitry-sur-Seine (RUSET D., *Étude de l'église Saint-Germain de Vitry-sur-Seine*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, université Paris IV-Sorbonne, 1996) et de Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne (BOS J., *Étude architecturale de l'église Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de D. Sandron, université Paris IV-Sorbonne, 2004). Même si, « lorsqu'on étudie les églises de la région parisienne, on a l'impression finalement qu'il y avait certes des critères de référence, mais pas de normes [...] il n'est absolument pas possible non plus de les répartir en groupes stylistiques, ni de les mettre clairement en rapport avec telle ou telle phase de la construction de la cathédrale de Paris », pour KIMPEL D., SUCKALE R., *L'architecture gothique en France : 1130-1270*, Paris, Flammarion, 1990, p. 168.

34. ENLART C., *Manuel d'archéologie française*, 1<sup>e</sup> partie : *Architecture religieuse*, t. II, Paris, Picard, 1929, p. 534 : « L'absence [...] ou la présence du transept continue de n'avoir pas de rapport avec l'importance plus ou moins grande de l'église [n. 7, p. 534 : « dans la région septentrionale, les églises importantes de Puiseaux, de Brie-Comte-Robert, de Rampillon, de Saint-Pierre de Doullens sont dépourvues de transept » ] ».

35. KIMPEL D., SUCKALE R., *op. cit.*, p. 107. Voir LEFEVRE-PONTALIS E., « Saint-Martin d'Étampes », *Congrès archéologique de France*, 1919, p. 32-40.

36. Plans qui « eurent un peu de vogue au XII<sup>e</sup> siècle ; à cette époque seulement on le voit appliqué à des églises d'importance très secondaire, comme Saint-Maclou de Pontoise, l'église d'Arpajon et Saint-Martin d'Étampes. Les chapelles sont très peu profondes dans les deux premiers édifices [...] », selon SAINT-PAUL A. (de), « Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris (suite) », *Bulletin Monumental*, sér. 4, t. 5, 1869, p. 717.

référence pour Saint-Clément : ces plans reprennent peut-être tous deux des dispositions antérieures<sup>37</sup>.

Une proximité plus forte encore est perceptible entre les parties orientales de Saint-Clément et celles de la collégiale (à présent disparue) Sainte-Croix d'Étampes fondée en 1183 par Philippe-Auguste<sup>38</sup>. Le chœur de Sainte-Croix était ceint d'un déambulatoire de cinq travées ouvrant sur trois chapelles rayonnantes, l'axiale un peu plus vaste que les chapelles latérales, ce que l'on retrouve à Saint-Clément. De plus, l'église était dépourvue de transept. La confrontation de leurs plans respectifs révèle un certain nombre d'analogies entre les deux édifices, dont la construction a pu s'étendre sur la même période<sup>39</sup>. Signe évident de l'ambition des constructeurs, de leurs capacités financières, le plan adopté à Arpajon comme à Saint-Martin ou à Sainte-Croix d'Étampes permet aussi la mise en valeur des reliques détenues par la communauté religieuse.

Le chœur de Saint-Clément, les murs gouttereaux des bas-côtés et le clocher concentrent un certain nombre d'éléments architecturaux que l'on retrouve dans la plupart des églises contemporaines du sud francilien – formes largement employées dans l'architecture de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou variantes locales du vocabulaire architectural parisien.

La conception de l'arcature aveugle ponctuant le niveau médian de l'abside relève d'une manière de bâtir encore traditionnelle. Les retombées s'effectuent sur des pilastres aux arêtes chanfreinées ; le plein-cintre et l'arc brisé se mêlent librement dans le tracé des baies<sup>40</sup>. L'utilisation de l'arc brisé pourrait d'ailleurs ne pas avoir été systématique, comme le laisse supposer la forme des baies qui subsistent au nord de la seconde travée du chœur. À Notre-Dame de Longpont-sur-Orge [fig. 6], les trois premières travées de la nef présentent

37. FRITSCH J., HERVIER D. (dir.), *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, Paris, Éd. du patrimoine, 1999 (Cahiers du Patrimoine, n° 56), p. 97.

38. LEGRAND M., « Notes pour servir à l'histoire de l'église collégiale Sainte-Croix d'Étampes », *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. 19, 1901, p. 240-293 et GUIBOURGÉ L., « L'ancienne collégiale Sainte-Croix d'Étampes », *Étampes ville royale*, Étampes, 1957, rééd. 1997, p. 91-95.

39. FRITSCH J., HERVIER D. (dir.), *op. cit.*, p. 97-99 : « La collégiale Sainte-Croix d'Étampes ». « Sans transept, elle se composait d'un vaisseau central de huit travées flanqué de collatéraux. Autour du rond-point, un déambulatoire de cinq travées ouvrait sur trois chapelles rayonnantes » (M. Chatenet). Construction « de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle » d'après ces caractéristiques (p. 99).

40. LEFEVRE-PONTALIS E., « Le prétendu style de transition », *Bulletin Monumental*, t. 76, 1912, p. 242-252 ; SAINT-PAUL A. (de), « Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris », *Bulletin Monumental*, sér. 4, t. 4, 1868, p. 862 et ENLART C., *op. cit.*, p. 563.

une arcature aux formes très voisines<sup>41</sup> : comme à Saint-Clément, arcs et pilastres possèdent des bords biseautés, une caractéristique que l'on retrouve également à Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne, dans la travée orientale de la nef.

Les fenêtres hautes du chœur de Saint-Clément, étroites, dépourvues de mouluration et à l'allège fortement ébrasée, sont fréquentes dans les édifices religieux bâtis autour de Paris vers 1200. Les églises de Longpont-sur-Orge et de Saint-Saturnin d'Antony<sup>42</sup> [fig. 7] en offrent de bons exemples. Dans ces édifices également, des arcs formerets constitués d'un tore épais soulignent en le masquant presque, le sommet des baies.

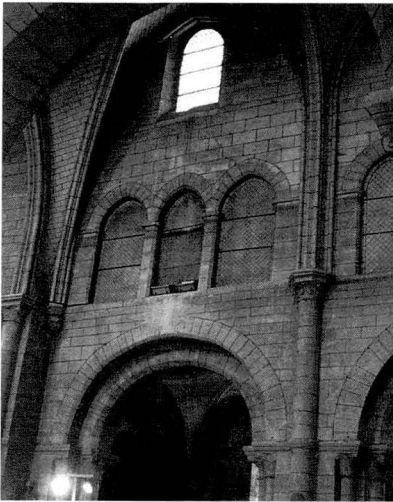


Fig. 6. – Longpont-sur-Orge, église Notre-Dame, arcature aveugle de la nef.

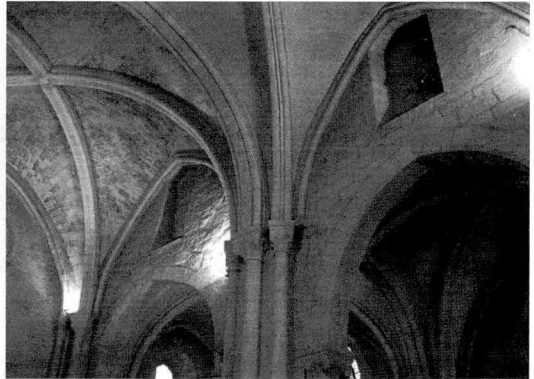


Fig. 7. – Antony, église Saint-Saturnin, élévation sud du chœur.

Permettant l'éclairage des collatéraux, les oculi, inscrits sous des arcs de décharge en tiers-point, pourraient trahir l'influence de Notre-Dame de Paris. Quelques églises telles que Saint-Denis d'Arcueil, Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne, Saint-Germain de Vitry-sur-Seine et, plus près, Saint-Germain d'Itteville, marquées

41. VALLÉRY-RADOT J., « L'église de Notre-Dame de Longpont (Seine-et-Oise) », *Bulletin Monumental*, t. 79, 1920, p. 70 : triplets d'une arcature aveugle mise en place lors du remaniement des trois premières travées de la nef au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

42. Chœur de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. « Chœur XIII<sup>e</sup> s. » pour ENLART C., *op. cit.*, p. 711. Voir Abbé ENJALVIN, *Histoire d'Antony ou recherches faites sur cette localité*, Antony, chez l'auteur, 1852, p. 20, 31 et 41.

par l'architecture de la cathédrale, adoptent les mêmes dispositions pour les fenêtres hautes de leur vaisseau principal.

Le clocher de Saint-Clément<sup>43</sup>, clocher-type d'Île-de-France, présente une spécificité locale : au niveau supérieur, des pilastres à impostes se substituent aux colonnes pour accueillir la retombée des arcs des baies, solution déjà adoptée à Notre-Dame de la Ferté-Alais<sup>44</sup>. Dans les environs immédiats, Saint-Martin de Leudeville, l'église de Saint-Germain-lès-Arpajon, celle de Cheptainville ainsi que Saint-Georges de Marolles-en-Hurepoix illustrent parfaitement ce type, l'emploi de la meulière ne faisant qu'accentuer les similitudes entre ces constructions.

Dans l'ensemble, la modénature est caractéristique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les profils des arcs sont semblables dans la majorité des églises d'Île-de-France de cette période<sup>45</sup>. On retrouve par exemple le bandeau entre deux tores des grands arcs de l'abside de Saint-Clément dans le voûtement du déambulatoire de Notre-Dame de Paris. À proximité d'Arpajon, l'épais doubleau à double rouleau et arêtes abattues séparant les sixième et septième travées du collatéral nord est également adopté à Longpont-sur-Orge, dans les parties les plus anciennes de la Trinité de Monthéry et à Saint-Germain de Dourdan<sup>46</sup> : le recours à cette forme d'arc confirme la persistance de solutions simples, héritées des générations précédentes<sup>47</sup>.

43. Réfection du clocher en 2002-2003 sous la direction de l'architecte Sophie Hyafil (compte-rendu par Gilbert Verrier dans une brochure diffusée par l'association *Art et Histoire du Pays de Châtres*, Arpajon, 2003).

44. Flèche érigée vers 1165 pour COURCEL V. (de), « L'église de la Ferté-Alais », *Bulletin Monumental*, t. 76, 1912, p. 259. Evocation de cet édifice dans BAUDOT A. (de), *Eglises de bourgs et villages*, Paris, Morel, 1867 et dans SAINT-JOHN DE CRÈVECOEUR L., « Etude sur l'architecture religieuse au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle dans l'ancien diocèse de Paris », *Bulletin Monumental*, t. 61, 1896, p. 117-118. Voir SCHMIT A., *L'église Notre-Dame de la Ferté-Alais (Essonne)*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de C. Prigent, université Paris I-Panthéon Sorbonne, 1995.

45. « Les grands monastères eux-mêmes ne montrent pas un emploi de formes particulières dans leurs églises rurales », pour KIMPEL D., SUCKALE R., *op. cit.*, p. 168.

46. Dernière travée de la nef, au nord. Seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (après 1150)-XIII<sup>e</sup> siècle, pour PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M. (dir.), *Le guide du patrimoine de l'Île-de-France*, Paris, Hachette, 1992, p. 221 ; XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles pour ENLART C., *op. cit.*, p. 715. « L'église et le château de Dourdan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise). Lettre à M. de Caumont, directeur de la Société française d'Archéologie, par M. Joseph Guyot, membre de la Société française d'Archéologie », *Bulletin Monumental*, sér. 4, t. 8, 1872, p. 613-633.

47. ENLART C., *op. cit.*, p. 486, fig. 242 B. Voir PLAGNIEUX P., « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin Monumental*, t. 158, 2000, p. 7-86 : les doubleaux séparant chaque travée du déambulatoire sont « de même profil que les arcs d'entrée des chapelles » (p. 42), à savoir « une arcade en plein-cintre aux arêtes simplement abattues » (p. 38). Dans DENEUX H., « L'église de Puiseaux (Loiret) », *Bulletin Monumental*, t. 79, 1920, p. 231-249 : « Les profils des arcs doubleaux et des arcs ogives du chœur sont encore des profils inscrits dans l'épannelage rectangulaire des arcs doubleaux romans » (p. 236).

Parmi les rares éléments de décor qui ont échappé aux restaurations intensives du XIX<sup>e</sup> siècle, les trois types de griffes qui subsistent dans l'église seraient à rapprocher de certaines griffes visibles à Notre-Dame de Paris : les griffes plates de la colonne nord-ouest de la septième travée du bas-côté nord de Saint-Clément sont fréquentes dans le déambulatoire de la cathédrale, tout comme la griffe à la pointe recourbée en crochet ornant la base de la colonne occidentale du pilier sud-ouest de cette même travée ; les griffes en feuille d'eau<sup>48</sup> de la colonne nord de ce pilier diffèrent peu de celles que l'on rencontre derrière le portail du Couronnement de la Vierge. Toutefois, il s'agit là encore de formes couramment utilisées autour de 1200, dans le contexte parisien comme dans les diocèses voisins. L'abbatiale de Saint-Maur-des-Fossés, reconstruite dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle par l'abbé Ascelin et ses successeurs, présentait d'ailleurs des bases à griffes analogues<sup>49</sup>.

Il reste à évoquer la porte ouvrant sur la troisième travée du bas-côté méridional, dite *porte gothique*. D'une qualité notable, elle n'est d'ailleurs pas d'un type isolé dans la région. Des portails ou des portes secondaires à tympan tréflé existent à Itteville, Saint-Germain-lès-Corbeil et Notre-Dame de Milly-la-Forêt<sup>50</sup>. Cette formule récurrente apparaît comme la traduction dans un langage simplifié des formes plus élaborées utilisées dans les grands édifices diocésains de la fin du XII<sup>e</sup> aux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette porte se signale surtout par la qualité des chapiteaux coiffant les colonnettes des piédroits, notamment les corbeilles orientales. Les chapiteaux des piles de la nef de Saint-Etienne d'Étréchy, au sud d'Arpajon, présentent des feuilles entremêlées à la morphologie comparable, traitées de manière « naturaliste »<sup>51</sup>. On retrouve ce type de feuillage au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Sulpice-de-Favières, sur certains chapiteaux des colonnes de la nef et plusieurs chapiteaux de

48. Quelques exemples dans le bas-côté sud de Saint-Germain de Dourdan.

49. Ascelin était un proche du pape Innocent II, grâce auquel l'abbaye de Saint-Maur reçut de nombreux privilèges. Voir DIRLAM B., *Les sculptures médiévales de Saint-Maur-des-Fossés*, trad. P. Gillon, Saint-Maur-des-Fossés, Le vieux Saint-Maur, 1983, p. 35. Cet ouvrage est issu de la thèse de l'auteur intitulée *Sculpture of the twelfth century from the Benedictine Abbey of Saint-Maur-des-Fossés*, Connecticut College, New London (CT), 1967.

50. ENLART C., *op. cit.*, p. 584. Portail de l'église d'Itteville : XIII<sup>e</sup> siècle ; porte latérale de l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil : XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles pour ENLART C., *op. cit.*, p. 715. Voir POULAIN MOTTE DE VAREILLE P.-A., *Monographie de la commune d'Itteville depuis son origine jusqu'à nos jours*, Itteville, Impr ; V<sup>o</sup> Bouchard-Houzaud, 1874.

51. L'église est datée de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. JALABERT D., « La flore gothique, son évolution du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, t. 91, 1932, p. 200 : « feuille généralisée simple et dentée ou lobée ». Voir plus généralement JAMES J., *The evolution of foliate capitals in the Paris Basin, 1170 to 1250*, Hartley Vale, West Grinstead 2002 (The creation of gothic architecture, an illustrated thesaurus. The ark of God, part A, vol. 1-2).

l'arcature aveugle couvrant la partie basse du mur des collatéraux<sup>52</sup>. A Saint-Denis, quelques chapiteaux des meneaux de la rose sud du transept présentent également des feuilles en tous points semblables<sup>53</sup>, ce qui plaide en faveur d'une datation de la *porte gothique* de Saint-Clément d'Arpajon aux environs de 1230-1240, peut-être en deçà, mais sans doute pas au-delà du milieu du siècle.

### ***Proposition de restitution de l'édifice au début du XIII<sup>e</sup> siècle***

Les dimensions initiales de l'église sont facilement déductibles. L'enveloppe externe de l'édifice résista en effet à l'effondrement de la voûte du vaisseau central en 1360 et la reconstruction du début du XVI<sup>e</sup> siècle affecta un volume clairement délimité par la première travée du chœur, les murs des bas-côtés et la façade occidentale. La longueur et la largeur de l'édifice au début du XIII<sup>e</sup> siècle étaient donc les mêmes qu'aujourd'hui, sauf si l'on admet la perte d'une travée à l'ouest lors de la réfection complète de la façade en 1847, ce qui est une certitude pour l'auteur de la *Monographie communale* mais ne peut malheureusement être certifié par aucun texte<sup>54</sup>. La hauteur sous voûte, identique à celle mesurée aujourd'hui à la clé du rond-point, était de 18 mètres<sup>55</sup>.

L'absence volontaire de transept permet d'envisager une proximité stylistique entre le chœur et les trois vaisseaux détruits, probablement indifférenciés dans un souci d'unité. La nef a pu être à l'image des parties orientales (piles composées à noyau quadrangulaire ou grosses colonnes comme celles ceinturant l'abside, niveau médian ponctué d'ouvertures sur combles, fenêtres hautes étroites et fortement ébrasées), les collatéraux se conformant sans doute à ce qui subsiste à la travée sous clocher (voûtement sur croisée d'ogives, usage possible d'arcs doubleaux à double rouleau et arêtes abattues, clés de voûtes décorées de feuillages et percées d'un orifice circulaire, colonnes engagées sur dossier, aux bases pourvues de griffes évoquant des

52. SJÖBERG Y., « Saint-Sulpice-de-Favières », *Congrès archéologique de France*, 1944, p. 246-264.

53. *Les Dossiers d'archéologie*, n° 297, octobre 2004, p. 61, fouilles U.A.S.D., cl. J. Mangin ; et sur le site [http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/saint-denis/fr/1\\_4b1\\_ville.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/saint-denis/fr/1_4b1_ville.htm). Voir plus généralement BRUZELIUS C., *The thirteenth century church at St-Denis*, New Haven, Yale University Press, 1985.

54. *Monographie communale*, *op. cit.*, p. 63.

55. Pour information : Notre-Dame de Senlis : 18 mètres (hauteur de la cathédrale primitive, consacrée en 1191), voir CHRISTOPHE D., BONNET-LABORDERIE Ph., *Notre-Dame de Senlis, une cathédrale au cœur de la cité*, Beauvais, G.E.M.O.B., 2006 ; Saint-Sulpice-de-Favières : 22,8 mètres ; Notre-Dame de Paris : 33 mètres. La hauteur sous voûte de Saint-Clément n'est donc pas négligeable.

feuilles plates). La flèche du clocher a pu s'apparenter à celles, très restaurées mais toujours en place, de Notre-Dame de La Ferté-Alais ou de Saint-Denis d'Athis-Mons, avec pyramidions aux angles<sup>56</sup>. Le plus difficile reste d'imaginer l'aspect de la façade d'origine, dont deux mentions du baron de Guilhermy et une supposition de l'abbé Lebeuf ne nous donnent qu'une vague idée<sup>57</sup>.

Le chantier bénéficia sans doute d'un financement relativement important, permettant le recours à une main d'œuvre bien formée, si l'on en juge par le volume imposant de l'église et la qualité de sa conception. Le choix du programme architectural reflète l'ambition du maître d'ouvrage<sup>58</sup>, très vraisemblablement l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés<sup>59</sup>, même si l'origine des fonds a pu être multiple, le seigneur de Châtres ayant pu participer par divers dons à l'édification d'une église qui devait également servir de paroisse. Il aurait été intéressant de pouvoir mettre Saint-Clément en parallèle avec les autres églises priorales qui relevaient de l'abbaye de Saint-Maur, mais en raison de la disparition de la plupart de ces édifices et, parmi les bâtiments subsistant, des remaniements de la fin du Moyen Âge comme des inévitables restaurations de l'époque moderne, les comparaisons s'avèrent impossibles<sup>60</sup>.

56. Située au bord de l'Orge, en aval d'Arpajon, il s'agit de l'église d'un ancien prieuré fondé par l'abbaye de Saint-Victor en 1140. LEBEUF J., *op. cit.*, p. 415, l'évoque : « Cette tour, qui finit en pyramide, est au plus tard du XIII<sup>e</sup> siècle, si même elle n'est pas du XII<sup>e</sup> »).

57. GUILHERMY F. (de), *op. cit.*, p. 63 et GUILHERMY F. (de), LASTEYRIE R. (de), *Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, vol. 4 : *Ancien diocèse de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1879, p. 1 ; LEBEUF J., *op. cit.*, p. 136 : « Le portail et la tour sont des restes d'édifice du douzième ou du treizième siècle, à en juger par les petites figures qu'on y voit et par certaines colonnes et chapiteaux qui y ont été conservés ». Il n'existerait malheureusement aucune représentation figurée de l'ancienne façade.

58. D. Sandron dans PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M. (dir.), *op. cit.*, p. 112.

59. Pour la liste des abbés de Saint-Maur à l'époque qui nous intéresse, voir DIRLAM B., *op. cit.*, p. 35 : « on peut attribuer la maîtrise des travaux [de l'abbatiale aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles] à certains des abbés de Saint-Maur suivants : Thibault IV (1171-1189), Isembard (1190-1199), Gui (1200-1205) et Raoul II (1208-1233) ».

60. TERROINE A., *Un abbé de Saint-Maur au XIII<sup>e</sup> siècle. Pierre de Chevry, 1256-1285, avec l'édition des plus anciens cas de justice de Saint-Maur-des-Fossés*, Paris, Klincksieck, 1968 (Société d'histoire du droit. Collection d'histoire institutionnelle et sociale, 1), n. 18, p. 16 : « Les prieurés forains [de Saint-Maur] étaient, dans le diocèse de Paris, les prieurés de Saint-Eloi à Paris, de Saint-Clément à Arpajon, de Saint-Denis à Tournan, de Saint-Jean-Baptiste à Corbeil, et les petits prieurés de Saint-Vrain (Essonne) et d'Yvette (écart de Lévis-Saint-Nom, Yvelines) ; dans le diocèse de Chartres, les prieurés de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Moutiers (Yvelines), et enfin le prieuré de La Chapelle-la-Reine (S.-et-M.) dans le diocèse de Sens ». L'église Saint-Denis de Tournan-en-Brie date des années 1250, l'église Saint-Nicolas de Saint-Arnoult-en-Yvelines a été partiellement reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle et l'église Saint-Caprais de Saint-Vrain a été considérablement modifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant au prieuré Saint-Pierre d'Yvette, il n'en reste aujourd'hui qu'une petite chapelle – très restaurée et transformée en habitation – dont le gros-œuvre pourrait toutefois remonter au XII<sup>e</sup> siècle.

Affirmation de la richesse d'une communauté religieuse et manifestation de la prospérité d'un bourg de rayonnement régional<sup>61</sup>, Saint-Clément est une église représentative du langage architectural employé au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle dans le sud de l'Île-de-France, dans l'orbite de Notre-Dame de Paris. L'étude de ce monument, qui reste à compléter, permet également d'entrevoir les possibilités de recherche qu'offrent les édifices d'importance secondaire de l'actuel département de l'Essonne, encore trop peu présents dans les études de synthèse comme dans les articles spécialisés<sup>62</sup>.

## Remerciements

Je tiens à remercier Gilbert Verrier (association Art et Histoire du Pays de Châtres) pour son aide lors de mes fréquentes visites du monument et Alain Devanlay (président de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix) pour l'accueil enthousiaste qu'il a réservé à mes travaux.

---

61. A Champcueil, le paradoxe est encore plus étonnant : on note la présence, dans ce village, d'un édifice vaste et élégant comme l'église Notre-Dame. Voir LEFEVRE A., *La seigneurie et l'église de Champcueil, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise)*, Fontainebleau, impr. Bourges, 1884.

62. Un premier recensement a été mené par GAULON I., *Les édifices religieux de l'archidiaconé de Josas du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Etude historique et architecturale*, mémoire de D.E.A d'histoire de l'art sous la direction de D. Sandron, université Paris IV-Sorbonne, 2000. Voir également LHEURE M., *Le rayonnement de Notre-Dame de Paris dans ses paroisses. 1170-1300*, Paris, Picard, 2010.

# Le domaine de BIERVILLE<sup>1</sup>, de Marc Sangnier à la CFDT

Odile NAVE

*Présidente du Centre action, recherche et documentation des entreprises (CARDE)  
6 rue Claude Monet 91000 Évry  
odile.nave@wanadoo.fr*

En 1904, Maxime Legrand<sup>2</sup> déplorait que les ouvrages existants négligeassent Boissy-la-Rivière, « le coin le plus riant, le plus frais, le plus accidenté qu'il soit possible de rencontrer dans ce val charmant, délice de tous les touristes. » En réparant ce manque, il ne pouvait s'imaginer qu'une vingtaine d'années plus tard ces lieux méconnus allaient vivre « une épopée sous l'éloquence tour à tour enflammée et entraînant, séductrice et concise, de ce grand éveilleur d'âmes que fut Marc Sangnier<sup>3</sup>. » En 1926, le Congrès international démocratique de la Paix rassemblait des milliers de personnes, jeunes pour la majorité, venues de nombreux pays d'Europe et principalement de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Quand Marc Sangnier visite Bierville en novembre 1921, peut-être a-t-il déjà eu l'occasion d'apercevoir le château de Bierville, « bien éveillé (...) avec sa façade à triple étage, ajourée de trois baies modernes, toute blanche, étincelant au soleil, flanquée aux angles du côté de la route de deux tourelles de forme circulaire coiffées d'ardoises et qui se répètent en arrière sur l'autre face »,<sup>4</sup> en allant voir à Guillerval, village voisin, Henri Colas, ami et vieux compagnon du *Sillon*<sup>5</sup>. Peut-être a-t-il déjà apprécié la situation « exceptionnellement pittoresque » de Boissy-la-Rivière qui avait inspiré à Maxime Legrand une

---

1. Essonne, hameau de Boissy-la-Rivière, arr. d'Étampes, cant. de Méréville.

2. LEGRAND, *Étampes pittoresque, guide du promeneur dans la ville et l'arrondissement d'Étampes, deuxième partie : La Juine et ses affluents ; la vallée de Juine en amont*, Étampes, Humbert Droz, 1904.

3. Didier RACAUD, *Si Bierville m'était conté*, projet inédit, 1969 (Archives CFDT).

4. LEGRAND, *op. cit.*

5. Voir en Annexe : Marc Sangnier et « Le Sillon ».

description romantique et lyrique : « À demi-étalé sur le flanc du coteau qui borde et limite la route à l'est, à demi replié entre deux contreforts du plateau gâtinais dans une étroite vallée qui profile jusqu'à la route d'Étampes à Pithiviers, ses vallonnements en patte d'oie, enfouie dans la verdure, Boissy-la-Rivière étage sur les pentes adoucies, les échelons successifs de ses rustiques habitations. Devant lui l'espace s'est élargi, les bords de la vallée principale se sont reculés en courbes gracieuses, les grands peupliers sont devenus légion dans les bas-fonds empanachés de roseaux flexibles, où le jeune Climont et la Juine adolescente célèbrent discrètement leurs noces mystiques. Après s'être appelés quelques temps, les voilà dans les bras l'un de l'autre, mêlant leurs vertes chevelures, confondant les draperies ondulantes de leurs mystérieuse parure, dans une union où le jeune époux fait à l'aimée le sacrifice de sa personnalité. Semblable à ces phalènes que voit naître l'aurore et que le midi terrasse de ses ardeurs enfiévrées, le Climont s'est endormi pour toujours au chant de la sirène, car là-bas vers Bierville et le Moulin des Clercs, c'est la Juine à laquelle s'est infusé un sang nouveau, qui de ses bras humides enserre cette île longue et mince où tournait jadis le moulin jaseur. »

Un siècle plus tard, Boissy-la-Rivière et le hameau de Bierville, aux confins de l'Essonne et du Loiret, sont un peu tombés dans l'oubli, au point que l'Auberge de la jeunesse de l'Épi d'Or, la première créée en France, ou le centre de formation syndicale de la CFDT, qui occupe aujourd'hui le château de Bierville, ont pu être localisés...en Seine-Maritime, où se trouve un village nommé Bierville<sup>6</sup> ! Et pourtant de nombreuses traces des aménagements réalisés par Marc Sangnier sont toujours bien visibles, même si le domaine a été morcelé depuis sa mort en 1950. L'« esprit de Bierville » n'a pas complètement disparu, même si ceux qui l'ont fondé et qui l'ont fait vivre dans l'entre-deux-guerres sont chaque jour moins nombreux.

« Les châteaux, eux aussi n'ont-ils pas leur destin ? » se demandait, il y a quarante ans, un militant CFDT<sup>7</sup>. « Bierville, lui, n'est pas un objet de musée. » répondait-il, soulignant qu'il avait poursuivi sa carrière « en devenant centre d'éducation ouvrière de la CFTC puis de la CFDT, » et en étant ainsi resté « une source d'humanisme, de démocratie, de socialisme, appuyé par une recherche constante des valeurs les plus sûres de l'humanité. » Dans quelques années, il y aura bientôt un siècle que Marc Sangnier a changé le destin de Bierville. N'est-il pas venu le temps de retracer cette aventure, qui, si elle fait

6. L'erreur figure sur le site du Ministère de la Culture (base Mistral) et dans la biographie de Marc Sangnier de l'édition papier du Maitron (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social*).

7. Didier RACAUD, *op. cit.*

partie des derniers combats de Marc Sangnier, n'en a pas moins anticipé des évolutions majeures de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et contribué à tracer le « sillon de l'Europe. »<sup>8</sup>

## **L'acquisition du domaine de Bierville par Marc Sangnier (1921)**

Marc Sangnier, fondateur de la Ligue de la Jeune République en 1912, élu député de la Seine en 1919, cherche à acquérir une propriété à la campagne, à proximité de Paris où sa famille, sa femme Renée et leurs trois enfants Madeleine, Jean et Paul, alors âgés de quatorze, neuf et quatre ans, pourrait séjourner aux petites vacances. Il souhaite également qu'elle soit suffisamment vaste pour pouvoir accueillir les camarades de la Jeune République, pour la plupart anciens membres du *Sillon* ayant suivi la décision de Marc Sangnier dans sa soumission au Pape en 1910. Dans sa thèse, Olivier Prat<sup>9</sup>, qui fut secrétaire de l'Institut Marc Sangnier, souligne qu'il prit rapidement la décision d'acheter le domaine de Bierville, puisqu'il se serait rendu à Boissy-la-Rivière pour la première fois le 1<sup>er</sup> novembre 1921 et que les premiers actes notariés datent du 26 décembre 1921. Entre-temps le premier Congrès démocratique international s'était réuni du 4 au 11 décembre 1921, salle des Conférences de la Démocratie, boulevard Raspail, immeuble dont Marc Sangnier était propriétaire.

### ***Un projet pour l'après-guerre***

Rien ne permet de connaître avec certitude toutes les raisons de cette apparente précipitation. Il y en a une qui s'impose, c'est l'héritage que Renée, sa femme, vient de recueillir après la disparition de sa mère, en janvier 1921. Y avait-il d'autres acquéreurs potentiels ? La conjoncture économique et financière de l'immédiat après-guerre a-t-elle pesé ? L'empressement qui préside à l'aménagement et l'utilisation de Bierville dès le début de l'année suivante incline à penser que l'acquisition de ce domaine répondait à des projets antérieurs. En effet, l'un des plans d'aménagement du château, conservés aux archives fédérales de la CFDT, daté du 5 novembre 1921, est celui d'une chapelle. En mars 1922, le journal de la Jeune République

8. *Marc Sangnier, le sillon de l'Europe*, film écrit réalisé par Ghislain de Place, coproduction de l'Institut Marc Sangnier et des Films du Capricorne, 2003.

9. Olivier PRAT, *Marc Sangnier et la Paix : Bierville et les congrès démocratiques (1921-1932)*, Université ParisIV-Sorbonne, sous la direction de Jean-Marie Mayeur, 2003.

annonce que Bierville doit être une maison de « vacances et de repos », et les premières journées fraternelles sont organisées en avril 1922.

*Autrefois*, l'ouvrage publié en 1936, dans lequel Marc Sangnier a rassemblé des souvenirs d'enfance et de jeunesse, ainsi que des textes écrits en 1920-1921, permet de percevoir le désarroi qu'il connut au lendemain d'une guerre qui a fauché de nombreux fondateurs du *Sillon*. « À cette douleur, écrit Madeleine Barthélemy-Madaule<sup>10</sup>, se joint le doute. Y a-t-il encore place pour l'action des anciens sillonnistes ? Peut-être n'est-il plus qu'un chemin : celui de l'oubli. Comment ne pas sentir que tout est changé, qu'une page d'histoire est tournée, si terrible qu'elle a tout transformé, et que l'idée même d'une action se cherche et s'égaré sur ce terrain encore déroutant et inconnu ? » Un doute et des interrogations que sa première expérience de parlementaire venait renforcer. En effet, c'est avec réticence et sur les instances d'amis de la mouvance du catholicisme social qu'il avait été candidat du Bloc National dans le département de la Seine.

Alors âgé de 48 ans, Marc Sangnier<sup>11</sup> relate l'événement qui lui a fait reprendre confiance dans sa volonté de faire émerger des engagements comparables au mouvement sillonniste qui avait marqué la génération d'avant-guerre : la soirée partagée avec de jeunes scouts de Montchanin-les-Mines encadrés par un prêtre. À l'invitation du cardinal-archevêque de Paris, il s'était rendu au Congrès eucharistique de Paray-le-Monial, le 19 juin 1921, malgré les mises en garde de ses amis, craignant que les parlementaires catholiques devant prendre la parole fussent tous de droite voire royalistes. Il raconte longuement et avec une intense émotion ce qu'il considère être « une de ces gâteries toutes maternelles comme le Bon Dieu sait en trouver quand il juge que ses enfants en ont besoin pour sentir le réconfort touchant de sa présence ». Tout au long de la journée, il avait remarqué « un groupe de boy-scouts, une trentaine environ, non pas des gosses, mais de vrais jeunes hommes, grands et robustes déjà, sous leur gracieux uniforme, et qui faisaient en vérité le plus bel ornement de cette manifestation dont ils constituaient d'ailleurs la seule troupe un peu brillante et alerte. » Les voyant passer, alors que la foule commençait à se disperser, il se disait : « ...Naguère, la jeunesse de France nous connaissait et nous aimait. C'est notre rêve de christianisme et de démocratie qu'on lisait dans son regard. Elle marchait avec nous ; je n'avais qu'à y pénétrer pour qu'on me reconnût tout de suite comme un frère aîné, si fortement, si familièrement aimé... Aujourd'hui, hélas !, surtout depuis la grande et sanglante coupure de

10. Madeleine BARTHELEMY-MADAULE, *Marc Sangnier, 1873-1950*, Paris, Seuil, 1973.

11. Marc SANGNIER, *Autrefois*, Paris, Bloud et Gay, 1936.

la guerre, je vieillissais loin des générations nouvelles qui montent à la vie, ignoré, et les ardeurs qui me brûlaient toujours ne consumaient plus qu'un cœur inconnu de tous. ». À ce moment précis de sa méditation mélancolique, il fut reconnu par d'anciens amis, et l'un d'entre eux, qu'il ne connaissait pas directement, l'interpella et lui demanda de venir voir ses boy-scouts impatients de faire sa connaissance. En dînant avec eux, Marc Sangnier découvrit que « ces jeunes gens avaient été élevés par l'admirable curé de Montchanin dans le culte religieux de notre vieux passé sillonniste ». Certes ce prêtre leur avait appris les grandes dates du mouvement, mais « bien mieux, il leur avait infusé le plus pur de notre amitié, éveillé en eux le meilleur de notre âme commune... ». « Le lendemain, écrit-il, boulevard Raspail, parmi mon petit groupe anémique de Volontaires, j'avais des visions lointaines plein les yeux et de la nostalgie plein le cœur. Et cependant, une confiance rajeunie m'animait au travail. Ce que je voulais faire était donc possible puisqu'un pauvre curé d'un petit coin de France l'avait si superbement réussi ». Deux mois plus tard, le 17 août 1921, alors qu'il vient de profiter de quelques jours de repos avec sa famille sur l'Île d'Oléron, où il avait à nouveau retrouvé quelques amis sillonnistes, il décide de mettre un point final à « ces pages de l'*âme commune* où, dit-il, pendant un an, j'ai raconté mon cœur au hasard de ce qui le remuait... », et réaffirme son engagement à la Cause. « Puis-je redire, non des lèvres seulement, mais en toute vérité : « Mon Dieu, je Vous donne tout », car je ne serai jamais riche que de ce que je Vous aurai donné ! Je reconnais mes erreurs et mes fautes et m'en humilie devant Vous ; mais si Vous voulez me garder encore quelque temps en ce monde, je Vous supplie, ô mon Dieu, de me permettre de travailler jusqu'au bout à ce que votre règne arrive ! »

Ces longues méditations, l'échec en octobre 1921 du projet de programme commun de la Ligue nationale de la démocratie formée en 1920 avec les catholiques sociaux, les démocrates chrétiens et la Ligue de la Jeune République, et enfin la réunion du premier Congrès international démocratique pour la Paix, à Paris, du 4 au 11 décembre 1921, dévoilent, derrière l'apparente précipitation de l'achat de Bierville, la lente maturation d'un projet mobilisateur d'énergies pour cet après-guerre si douloureux.

Alors que les traités mettant fin à la première guerre ont été élaborés par la Conférence de la Paix, à Paris, en l'absence des pays vaincus et principalement de l'Allemagne et de la nouvelle URSS, ce premier Congrès international démocratique pour la Paix accueille des ennemis d'hier pour une réunion de travail internationale sur la Démocratie, que Charles Gide, économiste spécialiste et défenseur ardent de la coopération, mais aussi militant du mouvement *La paix par le*

*droit*, qualifia de « plus grand acte qui eût été accompli depuis l'armistice ». Les forces pacifistes allemandes allaient à la première rencontre des forces pacifistes françaises, non pas pour discuter en champ clos, mais pour affirmer « devant le grand public, hardiment convié à les entendre, leur volonté de démocratie et de paix » comme le dit Georges Hoog dans le journal *La Démocratie* du 25 janvier 1922, journal créé en 1910 par Marc Sangnier et le *Sillon*. Étaient présents, le 4 décembre, des délégués de vingt et une nations, sans distinction d'opinions philosophiques ni religieuses, même si les chrétiens formaient la majorité. Parmi les Français, Ferdinand Buisson, député, Paul Bureau, professeur de droit, Henri Guernut, secrétaire général de la *Ligue des droits de l'homme*, Jules Prudhommeaux, secrétaire général de l'*Association pour la Société des Nations* ; ce fut une heure unique, celle où « les mains loyales qui hier, dans les camps ennemis, donnaient la mort, se tendirent enfin pour une étreinte fraternelle ». La déclaration finale du congrès mettait l'accent sur le travail moral, l'opinion publique, l'éveil d'une conscience internationale, la préparation d'une évolution des peuples ; on y revendique une transformation démocratique de la SDN et la création d'une police internationale ; on y proclame la solidarité de l'avènement de la paix avec celui de la justice sociale et de mesures économiques : « Il n'est pas de paix internationale sans justice sociale ».

### ***Le choix de Bierville***

Marc Sangnier avait chargé Henri Colas, installé à Guillerval, depuis 1908, de se mettre en quête d'une propriété correspondant à son projet. Connu comme le barde du *Sillon*, Henri Colas avait fait partie dès 1901-1902 de son « comité directeur »<sup>12</sup>. Sergent de *La Jeune Garde*, sorte de milice créée en 1902 pour assurer la sécurité des réunions publiques dans une période fort tendue entre anticléricaux et catholiques, il présida à plusieurs reprises les cérémonies d'engagement qui se tenaient au Sacré-Cœur. Ses chants accompagnaient souvent les diverses manifestations du *Sillon*, première campagne électorale de Marc Sangnier en 1909 à Sceaux, réunions de groupes locaux du *Sillon*, comme en 1905 lors d'une réunion des groupes du sud de l'Essonne en compagnie de Théodore Botrel<sup>13</sup>. C'est au *Sillon* qu'il avait connu sa femme Marie, la sœur de Pierre Faraut, secrétaire de Marc Sangnier en 1907, avec qui il allait chanter tout au long de sa vie. À quelques kilomètres de Guillerval, le château de Bierville était à

12. Jeanne CARON, *Le Sillon et la Démocratie chrétienne*, Paris, Plon, 1966.

13. Théodore BOTREL (1818-1925), breton, chansonnier : *la Paimpolaise*, etc.

vendre. Il appartenait à Georges Van Loo, alors maire de Boissy-la-Rivière ; il en était devenu l'unique propriétaire après le décès de sa femme, infirmière-major à l'hôpital d'Étampes, puis de celui de sa sœur. Ainsi s'expliquerait le choix du domaine de Bierville par Marc Sangnier dont les racines familiales se trouvent, bien ailleurs, à Treignac en Corrèze, du côté maternel, et en Picardie, du côté paternel.

On ne saurait cependant passer sous silence certains liens de la famille maternelle de Marc Sangnier avec la commune toute proche de Chalô-Saint-Mars, et plus particulièrement du manoir du Tronchet, propriété de la famille de Vigny de 1688 à 1810. Le poète Alfred de Vigny, qui y séjourna alors qu'il était jeune, avait légué une partie de ses biens à Louise Ancelot, grand-mère de Marc Sangnier. Le jeune Marc n'avait-il pas eu l'occasion de se rendre au Manoir du Tronchet à Chalô-Saint-Mars ?

Plus déterminantes, sans doute, furent les racines familiales de sa femme. Si Renée Bezanson a vécu toute sa jeunesse à Paris, comme son mari, sa famille maternelle possédait une propriété à Saint-Maurice (devenu Saint-Maurice-Montcouronne en 1937), commune dont son arrière-grand-père et son grand-père ont été maires sous le Second Empire, et dont son oncle Stéphane Dervillé, à la tête de la société Dervillé et Compagnie, entreprise de marbres bruts et ouvrés, était à l'époque conseiller municipal. Le 27 août 1905, elle avait invité à dîner dans la maison de Saint-Maurice, où elle se trouvait alors en villégiature, les sillonnistes de Dourdan qui avaient organisé une rencontre des groupes du *Sillon* d'Arpajon, de Dourdan, d'Étampes et de Fontenay-les-Briis<sup>14</sup> et à laquelle participait Marc Sangnier et des sillonnistes parisiens. Bierville n'était donc pas très éloigné de la maison familiale où elle pouvait se rendre facilement.

Enfin, on peut penser que la personnalité de Mgr Gibier, évêque du diocèse de Versailles, l'un des rares dignitaires religieux à avoir manifesté de la « compréhension, de l'affection voire même des encouragements » à l'égard du *Sillon* en répondant à l'enquête réalisée par un journaliste de *La Libre Parole* de Drumont en 1909, a également contribué au choix de la Seine-et-Oise. L'ancien curé de Saint-Paterne d'Orléans, nommé évêque de Versailles en février 1906 après une vacance provoquée par la rupture des relations diplomatiques entre le Vatican et l'État français en pleine crise de séparation des Églises et de l'État, était considéré comme un curé moderne, d'après *le Patriote*

14. Registre du *Sillon* de Dourdan (Institut Marc Sangnier, IMS).

*Orléanais* relatant son départ, cité dans *la Semaine religieuse de Versailles*. Henri Colas l'avait d'ailleurs consulté après la lettre de Pie X condamnant le *Sillon*, et avait été encouragé à poursuivre l'œuvre engagée dans le cadre de la chorale du *Sillon* qu'il animait alors qu'il résidait déjà à Guillerval et qui donna naissance en 1925 au mouvement d'apostolat par la chanson « Les Moissonneurs ».

### ***Les atouts du domaine de Bierville***

Ce domaine d'une quarantaine d'hectares, dont 39 ha vendus par Georges Van Loo et un peu plus d'un hectare, comprenant une ancienne filature et les terrains attenant, vendus par M. et Mme Cauchie, connu plusieurs agrandissements à l'occasion de ventes de parcelles par des propriétaires voisins, mais surtout en 1928 à la mort de Félix Sangnier, le père de Marc, qui était propriétaire de La Solitude, aujourd'hui disparue. Le château de Bierville, le Moulin de Noisement et l'ancienne filature, situés dans la vallée de la Juine, formaient le cœur du domaine, un terrain d'environ 14 hectare. Un ensemble d'une vingtaine d'hectares de bois, friches et sapinières, sur la rive gauche de la Juine face à l'entrée principale du château, occupait le versant de la vallée et l'amorce du plateau, au lieu dit Les Fortunes ou la Garenne de Bierville sur les communes de Saclas et Saint-Cyr-la-Rivière. Le reste du domaine était constitué de parcelles de bois, friches et sapinières sur le versant de la rive droite de la Juine aux lieux dits Vallée des Moulins de Boissy, les Buis et la Roche de Paradis dont la majeure partie est encore propriété de la famille Sangnier.

L'état des immeubles, le château et les bâtiments annexes, la configuration des lieux offraient de multiples possibilités d'utilisation, tant privée que collective. « Plusieurs corps de bâtiments accessoires l'entourent et en démontrent son importance. À le voir si modernisé, on ne lui donnerait certes pas son âge, car il est bien vieux, si l'on en croit les chroniques ». Ces bâtiments, sans intérêt patrimonial reconnu, pouvaient être transformés. En 1974-1975, le pré-inventaire n'accordait d'importance qu'au pigeonnier de pierre, datant des XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècles, à la girouette armoriée de la tour de gauche, préservée jusqu'à aujourd'hui alors qu'elle semblait menacée par l'enlèvement du revêtement, ainsi qu'à la pierre gravée d'une croix incorporée au mur de la façade Sud du Moulin de Noisement, démolie depuis. Le gestionnaire de l'époque, M. Feuillet, voulant éviter les confusions avec la signification religieuse de ce signe, avait tenu à préciser que cette croix était le point-repère pour le réglage de la vanne sur le bras de la Juine, et qu'il en existait une à l'intérieur du moulin, disparue sous le revêtement cimenté. Il révélait ainsi ce qui avait attiré les propriétaires successifs du château au XIX<sup>e</sup> siècle, et bien avant,

lorsque la famille de Fusée, seigneurs de Bierville depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, puis le chevalier de Poilloüe de Saint Mars qui l'acquit peu avant 1768, se trouvèrent en conflit...précisément sur le niveau des eaux de la Juine avec le propriétaire du Moulin des Clercs, dépendant de la seigneurie ecclésiastique de Mesnil Girault, domaine du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans. L'activité du Moulin de Noisement avait cessé depuis plusieurs années, tout comme celle de l'ancienne filature, construite en 1832 par le propriétaire de l'époque, le comte de Kermellec, ancien auditeur du Conseil d'État sous l'Empire et ancien sous-préfet d'Orléans. Jean-Baptiste de Poilloüe, de Saint-Mars, seigneur de Bierville, avait fait analyser une source<sup>15</sup> par Tessier d'Angerville, assisté de M. Filleau, chirurgien à Etampes en 1778. Sur rapport fait à la Commission de la Société Royale de Médecine, par Cornette, Fourcroy et Tessier en 1784, on reconnut que l'eau de cette source contenait « du fer dissous, au moyen du gaz acide carbonique et quelques portions de sulfate de chaux, de sulfate de soude et de sel marin, du chlorure de sodium, soit à base terreuse, soit à base de soude, » et aurait donc eu une forme éminemment favorable au point de vue curatif. Maxime Legrand<sup>16</sup> raillait en 1904 cette éphémère célébrité de la source ferrugineuse du parc, ainsi que les hydrologues, « rêvant peut-être de quelque « station » à la mode, avec buvette et casino, » et faisant « sous les feuillées du parc les recherches les plus minutieuses ». Il concluait : « La source vexée s'est éclipsée ! » D'après le pré-inventaire, elle a disparu lors des travaux d'aménagement du parc vers 1880, et a été confondue depuis avec une source tarie qui se trouvait devant la façade est du château.

Depuis 1905, la propriété présentait l'immense avantage d'être accessible par chemin de fer à partir de Paris. Georges Van Loo, qui n'avait pas de descendance et qui légua avant sa mort l'essentiel de son patrimoine à la ville de Paris et à l'hospice d'Étampes<sup>17</sup>, a peut-être pensé que cette vente pourrait réveiller la petite commune de Boissy-la-Rivière, un réveil que l'instituteur<sup>18</sup> appelait de ses vœux en 1899. Il espérait que la ligne de chemin de fer d'Étampes à Beaune-la-Rolande, alors en construction, pourrait y contribuer en attirant des Parisiens à la recherche de calme et de loisirs.

Ce domaine, acquis à titre privé par les Sangnier, se prêtait donc à l'utilisation collective qu'ils voulaient en faire. La gestion de Bierville fut remise dès avril 1922 à la société coopérative « l'Avenir », qui avait

15. Annuaire de Seine-et-Oise, 1812.

16. Maxime LEGRAND, *op. cit.*

17. La ville d'Étampes, reconnaissante, a d'ailleurs donné son nom à une rue.

18. Monographie communale de Boissy-la-Rivière, 1899 (Archives départementales de l'Essonne).

été créée sous les auspices de la Jeune République et gérait plusieurs restaurants coopératifs, comme celui du 38 boulevard Raspail. Elle fut transférée à la société coopérative anonyme à capital et personnel variables « Le Foyer Coopératif », dont Marc Sangnier était actionnaire, après la fusion des deux coopératives en août 1922. Cette deuxième société avait été fondée en 1909 à l'époque où le *Sillon* avait organisé tous ses services sous forme de coopératives.



BOISSY-LA-RIVIÈRE (S.-et-O.). - Le Château de Bierville. - Entrée principale.

*Le château de Bierville en 1925. (cliché ADE)*

## **Les premiers aménagements (1922-1924)**

Bierville est le lieu où va s'inscrire le nouveau grand dessein de Marc Sangnier, celui qui l'a transformé au lendemain du premier congrès démocratique international en « apôtre de la paix »<sup>19</sup>.

### ***La métamorphose du domaine***

Projetées en grand sur Bierville, les ébauches du jeune Marc dans le jardin paternel évoquées dans *Autrefois*, métamorphosèrent le domaine

19. Jean-Jacques GRETEAU, Marc Sangnier Le semeur d'espérances, Paris, L'Harmattan, 2009.

en un « remarquable géorama mystique explicitement christocentrique<sup>20</sup> » grâce au concours des camarades de la Ligue de la Jeune République, les ligueurs.

Olivier Prat considère qu'après avoir « fondé l'essentiel », Marc Sangnier pouvait déléguer au Foyer coopératif « l'édification de l'indispensable », l'aménagement du château et des bâtiments annexes, pour que Bierville puisse être maison de vacances et de repos, avant de devenir « la thébaïde propice à une large communion fraternelle entre toutes les jeunesses du monde » lorsque la décision fut prise d'y tenir le congrès pour la Paix, adoptée au congrès de Luxembourg en septembre 1925. Que Marc Sangnier « tel un roi de France empereur en son domaine<sup>21</sup> » se soit réservé la conception d'ensemble de l'aménagement des versants et des bois, n'empêche pas que la réalisation se fit avec le concours aussi bien de ligueurs, que d'anciens sillonnistes, qui participèrent à des chantiers pour la mise en forme des terrains sur les deux versants de la Juine dominant le château et son parc, ainsi qu'avec celui du Foyer Coopératif, notamment chargé de la rémunération de l'aumônier présent.

En analysant le programme journalier et hebdomadaire du chantier de construction du chemin de croix menant au calvaire, du 21 septembre au 4 novembre 1923, on s'aperçoit que l'organisation des chantiers relève autant de la retraite que du chantier de travail. La journée de huit heures est respectée, tout comme le repos du dimanche, mais deux heures trente sont consacrées chaque jour à Dieu (messe à 8h15, exercice religieux de 18h à 19h15 et prières avant le coucher de 21h15 à 21h30). Les seuls moments de détente sont ceux des repas, ainsi que l'heure réservée à la réunion des travailleurs entre le dîner et la prière du soir.

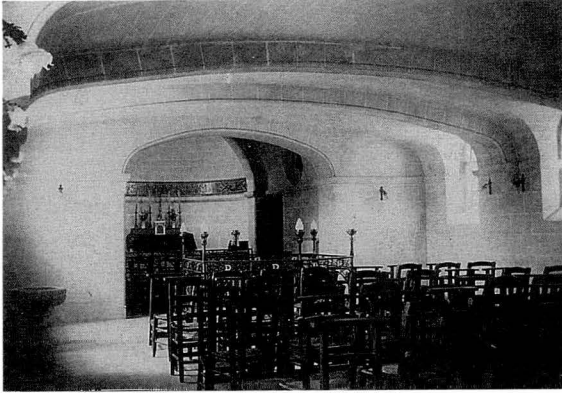
Marc Sangnier s'appuya, sur le vaste réseau des anciens du *Sillon*, adhérents ou non à la ligue de la *Jeune République*, actionnaires pour certains du Foyer Coopératif, en fonction de leurs compétences, mais il eut également recours à un réseau de relations plus large, comme ce fut sans doute le cas pour les mosaïques et la conception du théâtre de verdure, ainsi que sur de nouveaux venus, des environs de Boissy-la-Rivière et d'Étampes.

Le plan en couleurs du domaine de Bierville<sup>22</sup> dressé en 1922, tout comme les plans de la chapelle ont été dressés par Charles Chailleux, l'un de ses plus anciens amis du *Sillon*. De trois ans plus jeune que Marc Sangnier, Charles Chailleux est né à Paris, dans le quartier

20. Olivier PRAT, *op. cit.*

21. Olivier PRAT, *op. cit.*

22. Archives confédérales CFDT.



La chapelle. (cliché Institut Marc Sangnier-IMS)

Plaisance où il fut élève de l'École Saint-Louis avant d'entrer en apprentissage chez un architecte dès l'âge de quatorze ans, tout en suivant des cours du soir à l'école des arts décoratifs. Entré comme vérificateur chez un architecte de la rue de Seine en 1896, il continua à participer aux activités du patronage de Notre-Dame de Nazareth, rue Stanislas dans le VI<sup>e</sup> arrondissement où il joue la comédie, tout en participant à la rédaction du bulletin « *Le Vaguemestre* ». En 1898 il rencontra Marc Sangnier lors d'un cours d'économie sociale du Père Cousin. Comme boulevard Raspail, où il avait fait aménager une crypte, Marc Sangnier fait d'abord transformer le rez-de-chaussée d'une aile du château en chapelle avec une crypte. La chapelle fut bénie par Mgr Gibier, évêque de Versailles, le lundi de Pâques, 17 avril 1922, sans que l'on puisse affirmer qu'elle était alors totalement achevée. Si le bâti de la chapelle a été préservé lors des transformations des années soixante-dix, seules les cartes postales des années trente gardent la mémoire de la décoration intérieure de la chapelle, grilles et torchères en fer forgé, entourant l'escalier conduisant à la crypte et mosaïque sobre reproduisant un verset de l'Évangile selon saint Jean : « *Ut sint unum* », citation que l'on retrouve sur les restes d'une mosaïque des premières constructions de la montée au calvaire, face au monument de la Réconciliation, mais que l'on peut trouver également dans l'ouvrage de Lamennais *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, publié en 1826, et est à ce titre emblématique du parcours de Marc Sangnier. *Qu'ils soient un comme nous sommes uns !* (« *Ut sint unum sicut et nos* »), cette prière que le Christ adressait à son Père, montrait le but du christianisme, et en annonçait les effets : « Par cette religion sainte, sublime, véritable, les

hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort » écrit Lamennais, citant le Contrat Social de Rousseau.



*Bénédiction de la chapelle, au centre Mgr Gibier et, à sa gauche, Marc Sangnier.  
(cliché IMS)*

Cette prière que Jésus adresse à Dieu le père, Marc Sangnier en fait inscrire d'autres passages, sur la statue de Saint-Jean, œuvre d'un de ses amis, Jacques Martin, placée à l'entrée du Camp de la Paix aménagé pour le congrès de Bierville en 1926. Au seuil de la vaste esplanade herbue du camp de la Paix, saint Jean tient un livre d'Évangile ouvert, où se lit le verset XV 17 : « Haec mando vobis, ut diligatis invicem »<sup>23</sup>. L'inscription du piédestal, aujourd'hui disparue, portait un autre verset de saint Jean (I,4) : « Et nos credidimus caritati »<sup>24</sup>. Une citation que nous retrouvons dans un des textes du recueil ayant pour titre *La lutte pour la démocratie* publié en 1907, en pleine crise de la séparation de l'Église et de l'État, à un moment où des catholiques, ralliés à la République après l'encyclique *Rerum Novarum*, pouvaient être tentés de se détourner de cette perspective.

Revenons au soubassement sur lequel se dressait la croix de la Réconciliation, croix en pin de la Forêt Noire donné par la ville de Fribourg-en-Brisgau où s'était tenu le troisième congrès démocratique international pour la paix en 1923. Ce soubassement porte une

23. Ce que je vous commande, c'est de vous aimez les uns les autres.

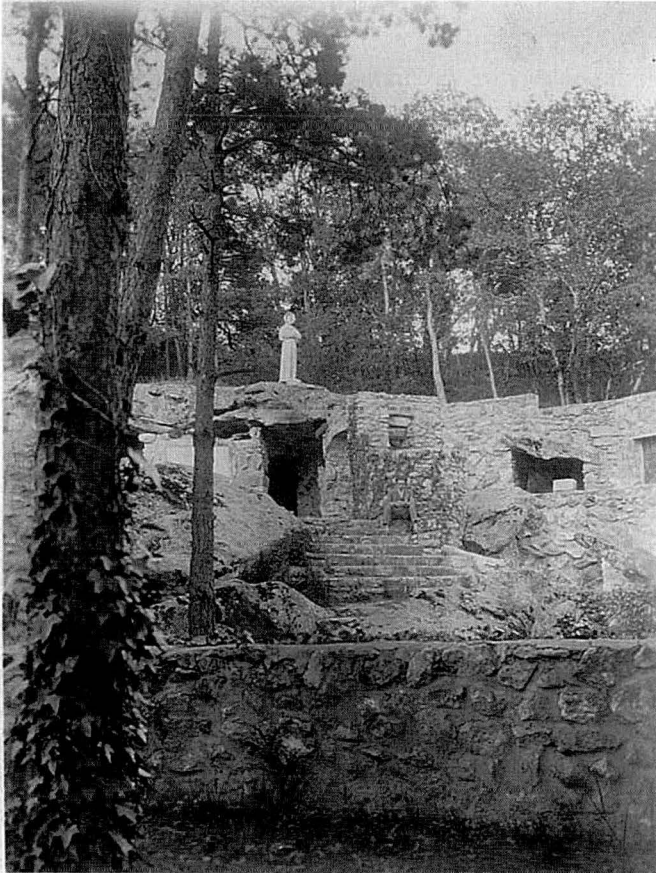
24. Et nous avons cru à l'amour, à la charité.

dédicace en latin, gravée dans une plaque de marbre de Saxe : « Qu'elle devienne solide comme ce marbre saxon, la paix entre les peuples, que le Sauveur du Monde a voulu mériter par la voie de la Croix », et, en conclusion, les deux lettres grecques alpha et omega. L'alpha et l'omega sont bien sûr une référence à plusieurs versets de l'Apocalypse de saint Jean, (« Je suis l'Alpha et l'Omega, dit le Seigneur Dieu, celui qui est, qui était et qui vient, le Tout-Puissant » (Ap 1,8). Comme l'écrit Olivier Prat, le Christ conduisait à la paix et la paix ramenait au Christ par la médiation des sentiers, des monuments, mais aussi des portes. Ces portes, à une exception près, la porte de la Paix, sont désignées par les attributs des quatre évangélistes : l'Ange pour Matthieu, le Lion pour Marc, le Bœuf pour Luc et l'Aigle pour Jean. Mais comment ne pas penser à la vision de Jean dans l'Apocalypse, devenue un des thèmes les plus récurrents de l'iconographie chrétienne, sous la forme du Christ en majesté entouré du tétramorphe. « Après cela je vis [...] : le premier vivant ressemblant à un lion, le deuxième à un jeune taureau, le troisième avait une face humaine et le quatrième semblait un aigle en plein vol » Ap, IV, 6-8.

Cheminaut sur l'allée Notre-Dame de la Paix, on découvre l'oratoire de Marie-Madeleine, puis l'oratoire de Notre-Dame de la Paix orné d'une mosaïque sobre, mais lumineuse, à proximité de la tour de Notre-Dame de la Paix, portant la même invocation : Regina Pacis, OPN (Ora pro nobis)<sup>25</sup>. La mosaïque de lettres rouges sur fond doré est la seule de toutes les mosaïques aujourd'hui visibles à porter une signature : Mazzioli, Clichy<sup>26</sup>. La partie est, sur la rive droite de la Juine, fut aménagée de 1924 à 1926. Le chemin du Bois de Saint-François fut construit lors d'un chantier d'été, du 6 août au 1<sup>er</sup> septembre 1924. Le chantier d'édification des grottes de Saint-François, exploitant des abris sous roche dans les grès et sables du Stampien, se prolongea jusqu'au 18 décembre. La tour de sainte Catherine de Sienna fut sans doute édifiée en 1925.

25. Reine de la Paix, priez pour nous.

26. Mazzioli, l'une des familles d'artisans italiens venus du Frioul et de Vénétie, employés de 1867 à 1875 par Garnier sur le chantier de décoration de l'Opéra, chantier dont l'un des fournisseurs fut l'entreprise de marbres de Stéphane Dervillé, oncle de Marc Sangnier.



*Les grottes de Saint-François. (cliché IMS)*

Mgr Gibier était de nouveau présent pour bénir cette grotte le 16 novembre 1924. À cette occasion Marc Sangnier développa dans un discours la signification de ces aménagements : « Non seulement nous avons voulu dans nos discours, dans notre action publique, répéter toujours avec adoration le nom divin de Jésus-Christ, mais nous avons tenu aussi à marquer ce petit pays du signe sensible de notre foi. Nous serons tous morts depuis bien longtemps que ces pierres seront là pour attester qu'au XX<sup>e</sup> siècle, de jeunes chrétiens ont voulu ressembler aux chrétiens du Moyen Âge construisant leurs somptueuses cathédrales ; cette croix et ces grottes témoigneront que nous reconnaissons Jésus-Christ, non seulement comme le Maître de nos cœurs, mais comme le Maître du Monde et que nous le proclamons comme tel. »

Reste à expliquer les choix de Saint-François d'Assise et de Sainte-Catherine de Sienne.

Si Marc Sangnier et ses camarades « demeurent des catholiques intégraux, ne faisant pas deux parts dans la vie, l'une privée, chrétienne, et l'autre publique laïque », cela ne signifie pas pour autant qu'ils abdiquent leur liberté. Dans le texte ayant pour titre *Le Pape*<sup>27</sup>, et d'une manière prémonitoire par rapport à ce qui allait survenir par la suite, Marc Sangnier affirme que « les catholiques seraient coupables de ne pas obéir comme des hommes libres », et argumentait ensuite en s'appuyant sur l'histoire de l'Église depuis sa fondation. Après avoir rappelé le conflit entre Pierre et Paul rapporté par les livres saints qui « nous apprennent que saint Paul, déjà, ne craignait pas de parler franchement à saint Pierre, (...) dans la discussion si grave qui devait dégager tout à fait la Loi nouvelle des langes de la Loi ancienne », il conclut que « saint Pierre devait finir par se ranger à l'avis de saint Paul qu'il avait d'abord combattu. » Cette liberté dont ont fait preuve les premiers disciples, les premiers clercs de l'Église naissante, Marc Sangnier la retrouve chez des laïcs qui se sont, eux aussi « servis providentiellement dans l'Église de cette étonnante liberté des enfants de Dieu. », comme sainte Catherine de Sienne. « Quoi de plus symbolique que l'histoire de cette petite fille, sans culture et sans lettres, qui s'en allait faire des remontrances au Pape et que l'Église, cependant, n'a pas craint d'élever sur ses autels et dont elle a fait sainte Catherine de Sienne. »

Quant à la vie de saint François, c'est « la triomphante revanche de l'Esprit sur la matière et de l'amour sur la haine ».<sup>28</sup>

Le message du Saint Père, lu par l'évêque de Versailles, fut gravé dans la pierre, pierre aujourd'hui disparue.

« À l'occasion de l'inauguration du calvaire érigé pour la Paix du Christ et des grottes de Saint-François, le Saint Père forme le vœu que la paix du Christ, la charité et la fraternité franciscaines rayonnent sur les individus, les familles et la société, et envoie de cœur sa bénédiction apostolique. »

27. Marc SANGNIER, *La lutte pour la démocratie*, Paris, 1907.

28. Marc Sangnier, 700<sup>e</sup> anniversaire de la mort de François d'Assise, 1926.



*Le calvaire du Camp de la Paix. (cliché de l'auteur)*

Ainsi, avant même que ne soit prise la décision de réunir à Bierville le congrès pour la Paix de 1926, avant même que le pape ne condamne l'Action française, Marc Sangnier avait reçu des marques tangibles d'une reconnaissance de son action, et même d'une forme de soutien, non seulement de l'évêque de Versailles, mais aussi du Pape Pie XI, tournant la page de l'épreuve de 1910.

### ***Un lieu de détente et de repos***

L'édification de l'indispensable est engagé parallèlement à la fondation de l'essentiel. La gestion du domaine par le Foyer coopératif décharge Marc Sangnier du souci matériel et doit permettre d'élargir les moyens financiers. Elle traduit en actes sa conviction des vertus coopératives pour construire une démocratie économique, faisant de Bierville une aventure commune, marquant que les biens de Marc Sangnier sont tout entiers voués à la cause. Les registres des délibérations du conseil d'administration permettent de suivre la progression des transformations, ainsi que les inévitables difficultés rencontrées : financières pour la réalisation des travaux et le versement d'un loyer,

humaines pour le recrutement du personnel adapté aux besoins, mais aussi pour le choix de l'architecte.

En 1922, Marc Sangnier fournit 35 % des 42 500 francs nécessaires à la transformation de la filature en hôtellerie ; il fait don de deux mille francs pour la réfection des allées dans le parc ayant subi des dégâts suite aux inondations. En décembre 1923, il verse la somme nécessaire pour que le Foyer Coopératif acquitte les trente mille francs de loyer de Bierville. La salle à manger d'au moins 150 couverts a été inaugurée en 1923 par l'abbé Brémond, ancien jésuite, compromis dans la querelle moderniste et proche de Loisy<sup>29</sup>. Inauguration qu'Olivier Prat<sup>30</sup> commente ainsi : « Ce prêtre jadis sanctionné pour modernisme littéraire, suspendu *a divinis* en 1909 pour avoir soutenu et enterré religieusement son ami G. Tyrell moderniste, son ouvrage sur sainte Jeanne de Chantal mis à l'index, a béni la chapelle privée d'un homme accusé de modernisme social. »

Le parc de Bierville offrit également des activités de détente : canotage sur la Juine dans les canots Pax et Démocratie..., piscine installée entre les deux bras de la Juine, en aval du Moulin.

Dès le printemps 1923, le conseil d'administration souligne que « les restaurants, et en particulier le château de Bierville, sont des centres de propagande merveilleux » et prévoit d'organiser plusieurs fêtes : la fête du printemps, le lundi de Pentecôte, la Fête-Dieu, la fête nationale ainsi qu'une fête pour l'Assomption.

## **Bierville, capitale de la paix (août 1926)**

### ***La préparation du Congrès***

C'est le 28 septembre 1925 que le conseil d'administration du Foyer coopératif donna son accord pour l'organisation à Bierville du congrès international démocratique pour la Paix de l'année suivante, proposée quinze jours plus tôt au congrès qui s'était réuni à Luxembourg. À cette date, Marc Sangnier, qui n'a pas été réélu aux législatives de 1924, est devenu maire de Boissy-la-Rivière, succédant à Georges Van Loo, lors des élections municipales d'avril-mai 1925, où deux nouveaux venus dans la commune s'affrontèrent : Marc Sangnier, d'une part, et René Christian-Frogé, le secrétaire de l'Association des écrivains combattants, créée le 27 juin 1919 par quatre-vingts survivants de la Grande Guerre, d'autre part. Le choix

29. Alfred LOISY (1857-1940), prêtre, condamné par Rome, puis excommunié pour son modernisme. Il enseigna l'histoire des religions au Collège de France.

30. Olivier PRAT, *op. cit.*

de Boissy-la-Rivière par ce dernier, serait-il consécutif à l'arrivée de Marc Sangnier et à ses premières initiatives locales laissant percevoir son intention de faire de Bierville un lieu d'ancrage du mouvement pour la paix ? Rien ne permet de l'affirmer, mais le préfet de Seine-et-Oise signale que René Christian-Frogé, est l'initiateur d'une pétition pour s'opposer à la tenue du congrès pour la paix à Bierville et qu'il est « affilié au Parti fasciste du journal *Le Nouveau Siècle* ». Ce quotidien, créé en 1925, est l'organe du Faisceau qui s'était séparé de l'Action française. Après son premier revers aux élections municipales, Christian-Frogé échouait dans sa tentative de mobiliser anciens combattants et mutilés et sa pétition ne recueillit que trente deux signatures sur les deux cent dix habitants de la commune. Si le maire ne faisait pas l'unanimité, comme le montre l'adoption à une voix de majorité de sa proposition de rebaptiser des rues, sorte de manifeste de ses engagements politiques : République, Démocratie, Fraternité, Nations, et Paix, il savait ménager certaines susceptibilités, s'engageant par exemple à payer de ses deniers la confection et la pose des plaques de rue, et il avait su nouer localement des relations dont certaines allaient s'avérer durables. Ce fut notamment le cas pour deux jeunes de la « bande de Bierville<sup>31</sup> », Émilien Amaury<sup>32</sup>, natif d'Étampes, remarqué par Marc Sangnier alors qu'il travaillait au restaurant coopératif du boulevard Raspail et André Régner, fils de la « chef de gare » de Boissy-la-Rivière, qui devint secrétaire de Marc Sangnier. Tous deux allaient devenir des piliers de l'Office de Publicité Générale, une agence de publicité au service de journaux d'opinion, et plus particulièrement de la mouvance démocrate chrétienne, créée en 1932. Marc Sangnier sut obtenir le soutien d'élus locaux, comme le docteur Mermillod, maire de Saclay, et des représentants de l'État, comme le sous-préfet d'Étampes.

C'est donc en tant que propriétaire du domaine et maire de la commune que Marc Sangnier organise ce congrès démocratique international pour la Paix à Bierville, venant clôturer un mois international pour la Paix qui devait donner l'occasion à de jeunes européens, dont de nombreux jeunes allemands, de prendre la mesure des blessures matérielles et humaines de la guerre dans diverses régions (Reims, Laon, Amiens et Rouen), mais aussi de découvrir Paris et les environs de Bierville. Son « grand rêve d'un rassemblement de toutes les jeunes forces pacifiques du monde, dressées contre la haine et contre les

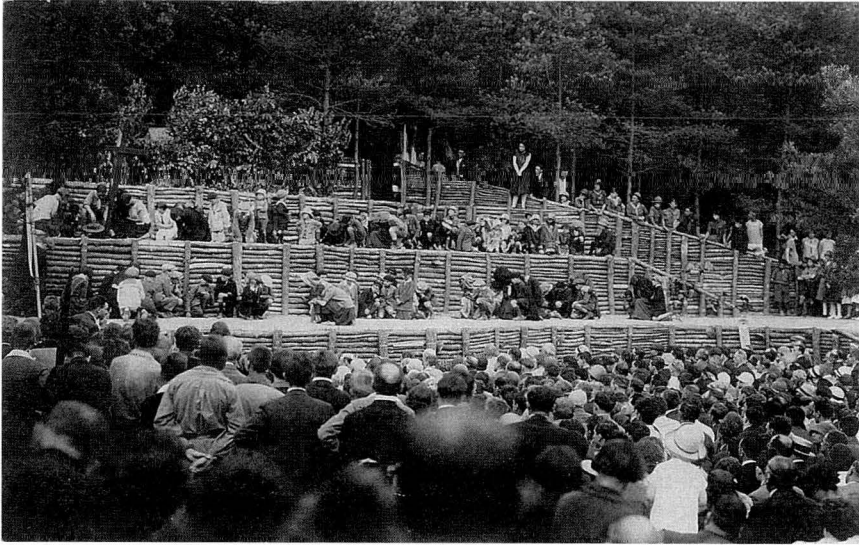
31. Guy VADEPIED, *Émilien Amaury, la véritable histoire d'un patron de presse du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cherche Midi, 2009.

32. Émilien Amaury (1909-1977), fondateur, après la Libération, du groupe de presse qui porte son nom, propriétaire du Parisien, de Marie-France, de l'Équipe... et du Tour de France.

oppressions brutales », conçu pour la première fois lors du pèlerinage au Mont Sainte-Odile organisé lors du congrès de Fribourg-en-Brigau en pleine crise franco-allemande des réparations, en août 1923, allait pouvoir se réaliser.

L'ensemble des services du boulevard Raspail et du mouvement de la Jeune République vont être mobilisés, comme les années précédentes, pour préparer le domaine de Bierville à cette manifestation d'une ampleur pouvant être comparée au dernier congrès du *Sillon* en 1909, et pour obtenir les soutiens et les concours nécessaires. Marc Sangnier put s'appuyer sur une équipe comportant des personnes expérimentées, comme Lanfry, entrepreneur du bâtiment rouennais, pour les installations matérielles et Jules Beis, trésorier pour l'administration générale, mais aussi de nouveaux venus, comme Émilien Amaury pour les achats.

La victoire du cartel des Gauches en 1924 et la détente amorcée au niveau international créaient un contexte plus favorable que celui du congrès de Fribourg en 1923, et facilitèrent l'organisation matérielle du Congrès. Le ministre de la guerre du gouvernement Briand, Paul Painlevé, accepta de fournir des tentes (40 tentes de 32 lits chacune), trois hangars d'aviation de 84 mètres de long sur 20 mètres de large servant de réfectoires et le matériel nécessaire à l'intendance : groupes électrogènes, camions citernes pour l'approvisionnement en eau et matériel de cuisine, afin d'accueillir, héberger et nourrir la foule des congressistes, près de cinq mille, et d'héberger environ 1500 jeunes congressistes au camp de la Paix, situé sur la commune de Saclas. Des éclaireurs et des scouts campèrent sur des terrains de la Roche de Paradis qui allaient les accueillir fréquemment les années suivantes. Les congressistes adultes furent hébergés dans les installations permanentes du domaine ainsi que dans les localités environnantes et notamment Étampes. Des aménagements durables furent réalisés à cette occasion : une grande salle de conférence où l'on pouvait projeter des films dans le Moulin de Noisement, et un théâtre de verdure d'après un projet de Firmin Gémier (1869-1933), alors directeur du théâtre de l'Odéon. Édifié dans l'axe de l'allée centrale partant du château en contrebas de la rue de la Démocratie, il put accueillir plusieurs milliers de personnes. Les conceptions théâtrales de Firmin Gémier, rencontraient le grand projet d'« âme commune de Marc Sangnier ». Il avait fêté, en 1920, dans l'ancien Trocadéro, le cinquanteaire de la République et la naissance du Théâtre national populaire avec le but d'en faire « ... l'église sociale où, par le culte de tous les arts réunis, le peuple doit prendre conscience de ses destinées ».



*Le théâtre de verdure. (cliché IMS)*

### ***Le congrès de Bierville (16-22 août 1926)***

L'appel pour le Congrès de Bierville recueillit l'adhésion de nombreuses personnalités venues d'horizons divers aussi bien politiques que religieux, ainsi que de nombreux élus, tant en France qu'à l'étranger.

Quelques noms, parmi les quatre-vingt-dix noms des principales adhésions françaises publiées dans le dépliant pour l'inscription au congrès : Edouard Herriot, Justin Godart, Ferdinand Buisson, Pierre Mendès-France, cinq évêques, un pasteur, mais aussi des professeurs, des journalistes, des artistes, des responsables de mouvements de jeunesse, éclaireurs et scouts. Neuf femmes parmi les noms cités, et pas des moindres. Cécile Brunschvicg, vice présidente de l'« Union féminine pour la Société des nations », présidente de l'Union pour le suffrage des femmes, est connue pour avoir été l'une des trois premières femmes à entrer dans un gouvernement sous le Front Populaire en 1936. Germaine Malaterre-Sellier, moins connue, a participé à de nombreuses initiatives de Marc Sangnier. Active dans des œuvres sociales, infirmière-major de l'association des Dames de France, elle avait reçu la croix de guerre en 1915 pour avoir continué à soigner les blessés sous les bombardements de Soissons. Féministe réformiste, elle militait pour le droit de vote des femmes et pour la cause de la

Paix en tant que présidente de la section de la paix du « Conseil national des femmes ».

Des personnalités éminentes des mouvements pacifistes européens figurent parmi les quatre vingt dix noms des principales adhésions étrangères, à 80 % européennes ; les 20 % restants, se partageaient à égalité entre des asiatiques (Annam, Siam, Indonésie, Chine et Inde), des Américains (États-Unis) et des représentants d'organisations internationales, comme la Confédération Internationale des Étudiants, le Bureau international de la Paix. Nous n'en évoquerons que deux, représentatives des deux principales nations étrangères présentes à Bierville. Ludwig Quidde<sup>33</sup>, absent au congrès de Bierville, envoya un message témoignant de son soutien. Membre de la société allemande pour la Paix avant 1914, il poursuivit inlassablement son action. Il reçut le prix Nobel de la Paix conjointement avec Ferdinand Buisson en 1927. Il s'exila à Genève l'après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Ruth Fry<sup>34</sup> participa au congrès de Bierville. Elle fut secrétaire de la Friends relief Commission, comité organisé par les Quakers britanniques pour venir en aide aux réfugiés et autres victimes de guerre, et elle se rendit dans de nombreuses zones de guerre. En 1926-27 elle était secrétaire du conseil national pour la prévention de la guerre.

La semaine précédant le congrès proprement dit, des cours d'enseignement international furent organisés sur les thèmes suivants : les idées démocratiques et la guerre, les jeunesses nationales et le problème de la paix, la vie internationale et la jeunesse. Chaque soir, des manifestations culturelles et artistiques, musicales, cinématographiques et théâtrales, étaient organisées dans la salle du Moulin et au théâtre de verdure.

Le congrès proprement dit du 16 au 22 août fut rythmé par l'alternance entre travail des trois commissions, morale, sociale et d'organisation, et les réunions générales, après une entrée en matière de deux jours marquée par un rassemblement au camp de la Paix où F. Woodhouse chanta les hymnes populaires pour la paix, la séance solennelle d'ouverture au théâtre de verdure avec allocution de Marc Sangnier, président du Congrès, et les discours de Paul Painlevé, ancien président du Conseil, Mgr Julien, évêque d'Arras, Albert Carroy, sénateur de Belgique, Sir Willoughby Dickinson, un Anglais, secrétaire général de l'alliance mondiale pour la promotion de l'amitié par les églises, un professeur de l'université de Bonn, Hermann Platz, et enfin un américain, le Dr Atkinson.

33. Ludwig QUIDDE (1858-1941) historien et homme politique allemand, The Nobel Foundation.

34. Ruth FRY (1878-1962), Quaker, militante et écrivain pacifiste britannique, [www.swarthmore.edu/Library/peace](http://www.swarthmore.edu/Library/peace).

Les questions abordées furent nombreuses et diverses mais nous nous contenterons d'évoquer les aspects majeurs. Si les conclusions des différentes commissions furent en général adoptées sans difficulté, celles de la commission morale furent l'occasion d'une divergence profonde sur l'objection de conscience, et dans une moindre mesure sur le désarmement. Débat qui n'était pas nouveau puisque le pacifisme intégral avait été défendu par les Quakers dans les congrès précédents. Si l'accord se fit sans difficulté au sujet du désarmement, en liant le vœu « du désarmement complet et simultané » à « l'organisation solide de la sécurité internationale par une véritable société des peuples », il n'en fut pas de même pour l'objection de conscience. Le représentant du mouvement Quickborn<sup>35</sup>, le Dr Niklaus Ehlen, défendit le respect absolu de la liberté de conscience face à l'État et présenta un projet de résolution dénonçant dans le service militaire une « ingérence illégitime dans la majesté de la conscience humaine. » Cette tendance radicale était soutenue par une fraction importante de la jeunesse allemande et des Britanniques. Plusieurs personnalités, dont Maurice Lacroix, de la *Jeune République*, Ferdinand Buisson, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, présentèrent des motions reconnaissant l'objection de conscience « comme un fait inspiré par des convictions éminemment respectables » et réclamant pour les objecteurs un service civil au moins équivalent au service militaire comme gage de leur sincérité. Il fallut deux jours de débat à la sous-commission formée des auteurs des différents projets pour se rallier à la motion Lacroix qui allait le plus loin possible dans le sens des préoccupations d'Ehlen, ce qui n'empêcha pas le maintien de la motion Ehlen et la présentation des deux textes lors de l'Assemblée générale finale du dimanche 22 août. La motion Ehlen fut écartée après une intervention de Marc Sangnier, dont l'argumentation apparait à O. Prat<sup>36</sup> comme laborieuse, portant davantage sur la forme – car la tradition des congrès était de ne retenir comme résolutions définitives que celles qui exprimaient, à peu de choses près, le vœu unanime des congressistes –, que sur le fond. Ce dernier vote laissa apparaître un malaise certain, et le débat se poursuivit dans l'échange d'articles publiés ensuite dans le bulletin « *L'Âme commune* ».

35. Quickborn (du nom de la localité du Schlesvig où il se créa), mouvement de jeunesse pacifiste catholique dont l'aumônier a été Romano Guardini (1885-1968), théologien allemand. À Munich, où il enseigna de 1948 à sa mort, il fut le professeur du jeune Josef Ratzinger, qui devenu le pape Benoît XVI se réfère fréquemment à son ancien maître.

36. Olivier PRAT, *op. cit.*

### *L'« esprit de Bierville »*

Concluant sur le bilan contrasté du mois international de Bierville, dont le succès ne pouvait cacher les marques de faiblesse, Olivier Prat, souligne que « l'essentiel, et cela n'échappa d'ailleurs ni aux observateurs attentifs ni aux congressistes eux-mêmes, se passa dans les âmes. C'était le fameux « esprit de Bierville », cet instant de fraternité en pleine nature où la Terre sembla toucher le Ciel. Sous l'apparence de la fragilité, le temps d'un mois d'été, une « âme commune » avait été vécue qui s'enracinait en profondeur. » Fêtes, feux de camp, cérémonies religieuses, dont la messe présidée par Mgr Gibier le 22 août, qui ponctuèrent le Mois de Bierville y contribuèrent pour beaucoup.

La Fête de la Paix, conçue par Firmin Gémier, mise en scène par Pierre Aldebert et donnée au théâtre de verdure, clôtura le congrès de Bierville. Ayant choisi de faire jouer des participants du congrès, le metteur en scène rencontra quelques difficultés pour recruter des acteurs, notamment parmi les Français. Succession de tableaux allégoriques, la fête débuta par l'entrée en scène de chacune des délégations. Des rondes d'enfants leur succédèrent, interrompues soudain par des femmes en noir, les mères et les veuves. Une veuve française et une veuve allemande s'agenouillèrent au pied du panneau frontière, signe de division qui se transforma en une croix, signe de la réconciliation. Alors, dans un vol de colombes, parut la paix, vêtue de blanc et tous s'inclinèrent avant de former la famille humaine reconstituée acclamant la Paix, le Travail et l'Amour. Des images naïves manquant d'originalité, « à l'exception du poteau frontière pivotant pour devenir une croix » conclut Olivier Prat. « La communion dans la même émotion d'art et de beauté » voulue par Firmin Gémier avait-elle eu lieu ? Telle est la question à laquelle il est aujourd'hui difficile de répondre. Il semble que les « liturgies pacifistes » nocturnes accompagnées de feux de camp, de processions aux flambeaux avec drapeaux, de chants, que ce soient ceux d'Henri Colas, ou ceux de Xavier Privas, figure légendaire de Montmartre « élu prince des chansonniers », et de son inséparable muse Francine Lorée-Privas, aient laissé davantage de souvenirs.

Comme le *Sillon*, vingt ans plus tôt, ce congrès de Bierville fut à la fois un moment clé du parcours de certains jeunes, qu'ils y aient participé (comme Pierre Mendès-France ou l'allemand Franz Stock<sup>37</sup> et le

37. Franz Stock (1904-1948). Adolescent, il fait parti des Quickborn, séminariste, il fréquente l'Institut catholique de Paris ; ordonné prêtre il est choisi, en 1934, pour être recteur de la paroisse allemande de Paris. En 1940, il devient aumônier des prisons du Cherche-Midi, de la Santé et de Fresnes. Il y rencontrera Honoré d'Estienne d'Orves et Gabriel Péri et bien d'autres résistants qu'il accompagnera au Mont-Valérien ou autres lieu d'exécution.

français Joseph Folliet, séminaristes, fondateurs des Compagnons de Saint-François, le creuset d'où sortit « PAX CHRISTI » après 1945), ou qu'ils en aient eu connaissance par la presse écrite, mais aussi par le film, les publications militantes et les diverses initiatives de *La Jeune République*, contribuant à faire de Bierville « une cité de la paix », « une cité fraternelle » destinée à accueillir des jeunes de tous les pays qui viendraient s'y former.

## **Le Foyer de la Paix**

Après ce que l'on peut considérer comme l'apogée de l'Internationale démocratique pour la paix, Bierville, ne peut plus être seulement l'un des établissements du Foyer Coopératif offrant cure d'air et repos complet comme l'annonçait *La Jeune République* en décembre 1924. L'inauguration du Centre international permanent à Bierville, dont la création avait été projetée au cours du Congrès, eut lieu dans la semaine pascale du 17 au 24 avril 1927. Sa gestion devait être assurée par une société coopérative internationale, qui ne vit jamais le jour, faute de recueillir le capital fixé au départ. Après une phase transitoire pendant laquelle Marc Sangnier prit à sa charge sa gestion, l'Association des *Amis de Bierville*, régie par la loi de 1901 et déclarée le 17 novembre 1930, prit le relais du *Foyer Coopératif*. L'association, devenue *Rencontres Fraternelles, Les Amis de Bierville* en 1946, assumait la gestion du domaine jusqu'à la mort de Marc Sangnier en mai 1950.

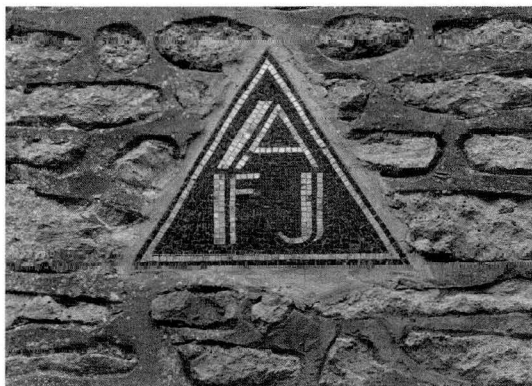
Jusqu'à la dissolution de l'Internationale démocratique pour la Paix en 1932, des initiatives en relation avec les congrès réunis dans divers pays d'Europe (Allemagne, Suisse, Royaume-Uni et Belgique) eurent lieu à Bierville chaque année.

En 1927, une école internationale de vacances rassembla de jeunes britanniques, de jeunes Allemands et en nombre moindre que souhaité, de jeunes Français à l'initiative d'une Anglaise « voulant faire revivre, pour ses élèves, les jours heureux de Bierville ». Madeleine Sangnier, y participa, bien qu'ayant dépassé la limite d'âge de 16 ans fixée au départ. Si l'école, pourtant soutenue par le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, E. Herriot, n'eut pas le succès escompté en France, de nombreux groupes de jeunes vinrent camper au camp de la Paix, comme un groupe de scouts arméniens, des éclaireurs unionistes.

## ***La création de la première auberge de jeunesse***

La même année ouvrait la première auberge de la jeunesse ouverte en France, l'Auberge de l'Épi d'or, dont le nom évoque les champs de

blé de la Beauce environnante, mais aussi le *Sillon*. Elle fut inaugurée officiellement en 1930, en même temps que la création de la Ligue française des Auberges de la Jeunesse (LFAJ). Stephen Valot, journaliste de *l'Oeuvre* ayant participé en 1926 au Congrès de Bierville, regrette que Marc Sangnier « ce magnifique artisan du verbe » ait peu écrit, mais affirme qu'« il fait mieux, il bâtit. Chaque étape de sa pensée, poursuit-il, ce n'est pas un livre, c'est une maison. Le *Sillon*, c'est l'hôtel du boulevard Raspail ; la Paix par la Jeunesse, c'est Bierville et ses annexes. Et voici la première auberge de la Paix.<sup>38</sup> »



*L'Épi d'Or : mosaïque portant le sigle de la Fédération des Auberges de Jeunesse. (cliché de l'auteure)*

Marc Sangnier avait découvert l'existence des auberges de jeunesse allemandes lors du congrès de Fribourg-en-Brisgau, où il avait rencontré des membres des Wandervögel (oiseaux migrateurs), créées dès avant la guerre par un instituteur allemand, Richard Schirrmann. D'après divers témoignages<sup>39</sup>, ce sont Stephen Valot et Arne Björnson-Langen, qui ont été les chevilles ouvrières de ce projet. De père allemand, de mère norvégienne remariée avec un Français, Arne Björnson-Langen<sup>40</sup>, a eu une enfance partagée entre ces trois pays, ce

38. Plaquette de présentation de l'Auberge de la Jeunesse de l'Épi d'Or, sans date, probablement 1930 (Institut Marc Sangnier).

39. Dominique Magnant dans *Marc Sangnier*, Témoignages présentés par Jean-Claude Delbreil, Paris, Beauchesne, 1997.

40. Arne Björnson Langen (1897-1982) Fils d'Albert Langen (1869-1909), éditeur allemand d'un journal satirique réputé, *Simplicissimus* et de Dagny Björnson (1876-1974), l'une des cinq enfants du grand écrivain norvégien Björnsterne Björnson (1832-1910) ami et rival d'Ibsen, lauréat du prix Nobel en 1903. Remariée avec Georges Sautreau, elle a tenu un salon réputé 10 Bd Flandrin à Paris, lieu de rencontre de l'intelligentsia européenne d'après Thomas Mann.

qui facilita ses relations avec l'Union internationale des auberges de la jeunesse.

Ces auberges devaient être avant tout des gîtes d'étape pour les jeunes voyageant dans leur pays mais partant également à la découverte d'autres pays. Dominique Magnant, qui organisa les premières auberges en Aquitaine et eut à différentes reprises des responsabilités importantes à la LFAJ, raconte qu'il prit contact avec Marc Sangnier, après avoir découvert qu'il s'efforçait de monter en France un réseau comparable à celui des auberges allemandes. C'est l'exemple même de ces jeunes, qui sans attaches religieuses ont rejoint Marc Sangnier dont l'action répondait à leurs préoccupations.

« Je pensais que les Auberges [...] pouvaient être un instrument de découverte mutuelle entre les hommes différents, qui ne se rencontrent pas, des hommes de milieux professionnels différents, de niveaux sociaux différents, d'options religieuses différentes et de nationalités différentes. Tout ça s'effaçait lorsque, dans les Auberges, tout le monde faisait cuire la soupe ensemble. »

L'auberge de l'Épi d'Or fut d'abord ouverte dans une vieille maison en face de l'église, puis complétée par des constructions neuves adossées au coteau, et dominées par cinq tours, qui aujourd'hui encore,



*Les aménagements de l'Épi d'Or.  
(cliché IMS)*

permettraient, malgré la croissance de la végétation, de découvrir un panorama époustouflant sur la campagne environnante. L'architecture de cette auberge a pu susciter des critiques, comme celle de Pierre Olivier de Marichard, qui considère qu'une auberge de la Paix ne peut avoir la forme architecturale d'une forteresse militaire, mais qui, après un bref passage à la LFAJ, participa à la création d'une organisation laïque, le Comité laïque des Auberges de jeunesse (CLAJ) dont l'une des premières auberges se trouve à Villeneuve-sur-Auvers, au nord d'Étampes.

En 1930, est inauguré le Foyer de la paix, regroupant l'hôtellerie du château, l'Épi d'Or, l'École internationale du Moulin, l'École de culture de la Solitude, le Centre international et les camps de la Paix et de la Roche de Paradis.

C'est au même moment que furent créés des groupes de jeunes pacifistes sur le modèle allemand, dont l'insigne des Volontaires de la Paix et des Cadets de la Paix est présent dans une petite mosaïque encadrée à la base de la tour de l'auberge. Les jeunes en formation à l'École de culture de la Solitude en faisaient partie et diffusaient un journal, tout d'abord *Le Volontaire*, puis à partir de 1932, *l'Éveil des Peuples*. De petits films gardent la trace de groupes qui sillonnaient le pays d'Étampes, comme bien d'autres en France.

Du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre 1929, lors de la « Croisade de la jeunesse pour la Paix », les Volontaires étendent leur action à tout le territoire. Parties des différentes frontières françaises, huit colonnes internationales convergent vers Paris, après avoir effectué un nouveau pèlerinage sur les lieux de la Grande Guerre, et notamment à Lorette sur la tombe d'Amédée Guiard, un ancien sillonniste. La route est, le plus souvent, parcourue à pied. Chaque étape est marquée par des chants, des danses, des ventes à la criée des journaux jeunes-républicains et de *meetings* en plein air. Le 1<sup>er</sup> septembre 1929, les Volontaires sont accueillis à Étampes avant de rejoindre Bierville à pied. En 1932 lors des « Journées de l'espérance », les Volontaires se rendent en pèlerinage sur la tombe de Briand aux obsèques duquel ils ont monté une garde d'honneur quelques mois plus tôt. Le 9 septembre 1934, les fêtes de clôture du Tour de France des Auberges de la Jeunesse sont célébrées à l'Épi d'Or, en présence du président et du secrétaire de l'Union Internationale des Auberges de la jeunesse, R. Schirrmann et F. Deelen, ainsi que de plusieurs secrétaires généraux des ligues étrangères.

Du 22 au 29 août 1937, le mouvement international des auberges de la jeunesse réunit à Bierville le seul congrès annuel qu'il devait tenir en France. Ses assises, auxquelles prirent part les dirigeants du Centre laïque des Auberges de la Jeunesse (CLAJ), sont l'occasion de

très importantes et très enthousiasmantes manifestations ajistes, avec le concours de plusieurs membres du gouvernement. La première école de formation ajiste eut lieu en septembre 1938, en dépit du contexte international.

En 1939, Bierville, Terre de Paix, va accueillir dès avril un groupe de Catalans, parmi lesquels des artistes dont le poète Carlos Riba, auteur des *Elégies de Bierville*, et des professeurs, chassés de leur pays par la guerre civile. Des réfugiés du nazisme d'Europe centrale, pour la plupart juifs, sont, également, accueillis à la Solitude.

L'énumération des manifestations du Foyer de la paix, ne saurait faire oublier que sa gestion et son entretien avaient un coût auquel il put faire face en accueillant des organisations amies, et pas exclusivement des organisations de jeunesse, en sollicitant et en obtenant des subventions, comme pour l'auberge de la jeunesse.

C'est ainsi que la CFTC, dont le secrétaire général, Gaston Tessier, avait participé, soit en son nom personnel, soit au titre de ses responsabilités dans diverses organismes, soit au titre de la CFTC, au Congrès de Bierville en 1926 et au Comité d'honneur de la Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse, put organiser à de nombreuses reprises des sessions de formation, des écoles normales ouvrières, et même des réunions statutaires. Des organisations d'action catholique, récemment créées, comme la JOC, la JAC et la JEC, dont Marc Sangnier apparaissait comme l'un des inspirateurs, s'y retrouvèrent également.

Divers travaux furent réalisés sous la forme de chantiers des Relèves de la paix, qui reprenaient la méthode utilisée pour les premiers chantiers d'aménagement, mais qui préfiguraient les chantiers de travail internationaux après 1945. Les élèves de l'école d'agriculture produisaient des fruits et légumes consommés par l'hôtellerie.

Le déclenchement de la seconde guerre mondiale allait interrompre brutalement certains de ces projets.

### ***Le Foyer de la Paix à l'épreuve de la guerre***

Comme beaucoup d'autres, le domaine de Bierville, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de l'aérodrome de Mondésir fut réquisitionné dès le 19 septembre 1939 par le général Brocard, commandant d'armes de la place d'Étampes, pour le logement d'officiers-élèves. Seules échappèrent à cette réquisition l'Auberge de la Jeunesse et l'école d'agriculture de la Solitude.

Quatre semaines après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, le magazine Paris-Match du 28 septembre 1939 dresse le bilan de cette guerre-éclair, et consacre quatre pages à Bierville, « village de

la paix, transformé en quasi désert où plane un silence pesant que seul trouble le passage des escadrilles militaires « alors que « quelques semaines plus tôt de jeunes européens animaient encore les dortoirs de l'auberge de jeunesse, aujourd'hui vides, les terrains réservés au camping, le parc du domaine ». Sur les panneaux d'affichage, les ordres de mobilisation recouvrent les appels à la paix, à laquelle Marc Sangnier avait encore voulu croire au lendemain des accords de Munich, en désaccord avec divers collaborateurs de l'Éveil des Peuples et avec le quotidien démocrate-chrétien *L'Aube* fondé en 1932 par Francisque Gay, ami de longue date de Marc Sangnier (1903), et dont le jeune professeur d'histoire-géographie Georges Bidault est devenu l'éditorialiste. On découvre la photo de Marc Sangnier, assis au pied de la grotte de Saint-François d'Assise, accablé de souffrance, pensant sans doute à cette espérance déçue, maintenue à bout de bras durant vingt cinq ans. Pensant sans nul doute également à la jeunesse brisée de son dernier fils, Paul, disparu à 21 ans, le lundi de Pâques, au cours d'une descente en canoë dans les gorges de la Dordogne, au retour d'une mission ethnologique en Guyane que lui avait confié Paul Rivet, l'anthropologue,<sup>41</sup> qu'il avait réussi à mener à bien malgré la maladie du chef de mission.

Et pourtant, la vie continuait et il fallait faire face. La mère-aubergiste, Mlle Bessin, directrice d'école publique honoraire, offrait d'héberger les internes du collège d'Étampes, réquisitionné pour servir d'hôpital. Avec l'appui de l'inspecteur primaire Louis Moreau, nommé en 1938 dans la circonscription d'Étampes, était constitué le centre éducatif et récréatif de Bierville pour accueillir le dimanche après-midi les jeunes dont les pères étaient pour beaucoup mobilisés. Jusqu'à la mi-mai 1940, Marc Sangnier y prit semaine après semaine la parole comme le révèlent les coupures de presse de *l'Abeille d'Étampes* soigneusement collées dans un cahier<sup>42</sup>. Voilà comment l'édition du 25 novembre 1939 rend compte de la séance de la semaine précédente : « Le dimanche 19 novembre, à Bierville, s'est déroulée la quatrième réunion du centre éducatif et récréatif. Les nombreux enfants, après avoir organisé des jeux sur la terrasse de l'Épi d'Or, se réunirent dans la salle habituelle. Ce fut d'abord Marc Sangnier qui, en termes d'une émouvante simplicité, expliqua à son jeune auditoire les raisons pour lesquelles nous devons aimer la France, et comment, pendant que leurs aînés combattaient pour défendre son corps, les

41. Paul Rivet (1876-1958), ethnologue, fut le fondateur du Musée de l'Homme qui a remplacé le vieux Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Militant et élu socialiste, fondateur du comité de vigilance des intellectuels antifascistes, membre du réseau de résistance du « Musée de l'Homme ».

42. Institut Marc Sangnier et Archives départementales de l'Essonne.

petits devaient sauver son âme en la conservant et la développant en chacun d'eux. Puis, Louis Moreau, inspecteur de l'Enseignement primaire, portant un vif intérêt au centre éducatif de Bierville qu'il fait largement profiter de son expérience et de ses remarquables qualités d'animateur, sélectionna quelques chanteurs écoliers. Enfin les ajistes Jean Lévêque et Willy Wissing projetèrent deux films de leur réalisation, sur les Auberges de la Jeunesse (rallye cyclo-pédestre organisé par la LFAJ de Paris à Bierville et *Auberge de Neige*) ».

Le 25 mai 1940, l'*Abeille d'Étampes*, annonce que la mère aubergiste de l'Épi d'Or réunira à l'Auberge les fillettes et jeunes filles désireuses de se livrer avec elle à des travaux de couture et de tricot qui seront expédiées aux réfugiés. Elle n'imaginait pas que dans les quinze jours qui suivraient, les flots de réfugiés traverseraient Étampes et sans doute Boissy-la-Rivière devant l'avancée allemande et qu'après le bombardement de l'aérodrome de Mondésir le 3 juin 1940, la ville elle-même serait bombardée à deux reprises, le deuxième faisant plus de 400 morts dans la nuit du 14 au 15 juin. Marc Sangnier et sa famille s'étaient alors repliés à Treignac. Un mois plus tard, le 14 juillet, Henri Christophe, ancien sillonniste qui deviendra président de la LFAJ jusqu'à sa mort en 1968, écrit à Marc Sangnier alors qu'il vient de réunir à nouveau pour la première fois quelques-uns des jeunes qui avaient participé régulièrement aux activités du centre éducatif et récréatif de Bierville, et transmet un petit mot signé des jeunes présents : « Au soir de cette journée assez triste puisque tu es absent, je t'écris ces quelques mots et t'envoie les signatures des gosses que j'ai réunis en ton nom. Selon ton désir, après les jeux de plein air, ils se sont réunis dans la salle Pax et je leur ai dit quelques mots appropriés à la date et aux circonstances. Je ne sais rien de personne et cette absence de nouvelles me pèse chaque jour davantage. Quelques ajistes sont revenus à Bierville ». L'absence de nouvelles concerne bien sûr Marc Sangnier mais aussi tous ceux qui sont mobilisés en France et en Europe et qui récemment encore avaient foulé « la terre de paix ».

Après la réquisition par l'armée française de l'automne 39, vient l'occupation allemande, avec ses tracasseries. Ainsi, dans une lettre du 13 août 1942 au préfet de Seine-et-Oise, le gérant du domaine fait état des difficultés de la part de l'occupant allemand pour des terrains dépendant de Saclas, et de l'impossibilité de relever la superficie du terrain puisque « le chef de poste m'en a formulé la plus stricte interdiction. » Divers courriers concernant la culture des terrains de Bierville ainsi que la fourniture de bois sollicitée par les communes de Boissy et Saclas de fin 1943 à fin 1944 « pour assurer 4 stères par foyer n'ayant aucune ressource ou moyen de chauffage » traduisent les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les habitants. La situation est très critique après les bombardements alliés consécutifs au

débarquement de Normandie qui frappent durement Étampes les 9-10 juin et 14 juin 1944, et les derniers contre-feux allemands avant l'évacuation de la ville.

Mlle Bessin en rend compte à Paul Fesselet (*les Amis de Bierville*) dans les jours ou les semaines qui suivent et en tout cas avant le départ des Allemands, le 21 août 1944, : « Pardonnez-moi de vous écrire au crayon. Notre vie est tellement prise que nous n'avons possibilité que de faire tout en courant. Impossible de téléphoner. Il faut attendre des heures et je n'ai pas le temps. Je dois faire la cuisine pour 25, 30, 40 réfugiés cela depuis des jours. Le château est plein ou presque, des familles d'enfants au moulin. Et puis on garde des chambres pour Bierville en cas d'attaque au Paradon. Dans la commune il y a des réfugiés dans toutes les maisons, près de 250 à 300 dans la commune me dit-on. La plupart font la cuisine là où ils sont. Au moulin le maire a fait remettre les carreaux du premier et du deuxième. Total plus de 1000 francs au moins, c'est toujours cela de gagné. Je crois qu'ils vont essayer de remettre l'eau. J'ai demandé au maire pour la réquisition, il m'a dit qu'il va faire écrire au préfet pour le château et le moulin(...). Quant au bois il faudrait écrire à Pérou le maire, le mieux serait qu'il vienne quelqu'un, Jean (Sangnier ?) par exemple car les Allemands continuent de couper du bois si cela continue à ce rythme il ne restera rien. Marc n'est pas satisfait de tout ce qui se passe mais il vaudrait mieux qu'il soit là et passe lui-même. Nous nous tuons à la tâche et encore nous n'avons ce qu'il veut. Je dois être partout. (...) Je fais la cuisine des réfugiés, voulant travailler pour eux dans l'espoir que Dieu aura pitié de nous en Normandie et fera pour eux mieux que je ne peux faire ici. Une famille amie, les Cheriell a sa maison démolie. Que deviennent les autres. Tout cela est bien triste. Étampes aussi est en ruines. Marc n'y mangera plus d'escargots, tout est tombé. Croyez que nous faisons le mieux possible si peu que cela paraisse et que nous vous envoyons l'assurance de nos meilleurs sentiments. »

On peut comprendre l'amertume d'une femme qui se donne sans compter depuis des années, mais au même moment, tous ceux qui étaient, directement ou non impliqués dans la Résistance, étaient sur la brèche. Le « groupe de la rue de Lille » qui regroupait notamment des militants de la *Jeune république* et de l'*Aube*, et dont faisaient partie Jean Sangnier, Émilien Amaury et André Régnier, connaissait des moments difficiles. En février 1944, la Gestapo avait perquisitionné l'imprimerie de la Démocratie dont les moyens d'édition et d'impression avaient été mis au service de nombreux mouvements de résistance (*Témoignage chrétien, Franc-Tireur, Lettres françaises, Editions de Minuit, Front national, Défense de la France*, etc.). Le directeur de l'imprimerie, Charles Geraert, deux autres camarades et la secrétaire, Mlle Tribout furent arrêtés et déportés. Marc Sangnier avait également été arrêté et

libéré au bout d'un mois. En mars 1944, 250 membres des Auberges avaient été arrêtés.

Le 22 août 1944, les troupes américaines font leur entrée dans Étampes, quelques jours avant la libération de Paris. Le camp de Mondésir, propriété du ministère français de l'Air, est alors réquisitionné par l'Air Force. Le 24 mars 1945, le Captain G.S. Manent, commandant du Paradon (le camp de Mondésir), confirme par écrit son intention « de faire procéder à la réquisition du château de Boissy-la-Rivière, de l'Ancien moulin, de l'Hôtellerie et de l'Auberge de la Jeunesse, (...) dans le but d'y loger des jeunes recrues de l'Armée de l'Air qui vont être incessamment affectées à (son) Bataillon. » Les Amis de Bierville interviennent très rapidement auprès du Ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, et plus précisément auprès de la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire, dont le directeur est alors Jean Guéhenno. Intervention qui évite la réquisition. Il faut dire que dès la Libération, ils avaient fait des démarches et ont obtenu des aides pour remettre en route des activités, dont le ministère de l'Éducation Nationale se souciait particulièrement, préoccupé qu'il était par l'éducation civique et morale de la jeunesse, soumise à l'emprise des idées de Vichy pendant la guerre. Au cours de l'été 1945, des garderies de vacances ont lieu dans le parc, et une petite plaquette, *Bierville, Terre de Paix*, présentant l'histoire et les perspectives d'avenir, envisage de « faire appel au concours et au dévouement de tous nos amis ». Cet appel à faire revivre Bierville, à lancer de nouvelles initiatives au niveau international, ne semble pas avoir eu tout l'écho escompté dans un contexte national et international qui a d'autres priorités. Sur la proposition de Maurice Schumann, Marc Sangnier devient président d'honneur du Mouvement républicain Populaire (MRP). Il est élu député à l'Assemblée consultative.

Le platane, dont le feuillage masque aujourd'hui le vieux pigeonnier lorsque l'on pénètre dans le domaine de Bierville, est le témoin d'une des dernières initiatives importantes du vivant de Marc Sangnier. Il a été planté à l'occasion du centenaire de la Révolution de 1848, et béni, comme un siècle plutôt d'autres arbres de la Liberté, par un prêtre, l'abbé Boganda<sup>43</sup>, représentant le territoire de l'Oubangui-Chari, comme député du collège autochtone à l'Assemblée de l'Union Française. La biographie de ce prêtre suffit à elle seule à expliquer son

---

43. Barthélémy Boganda (1910-1959) Premier prêtre, premier grand homme politique, premier maire élu de Bangui, Président du grand Conseil de l'AEF et enfin fondateur de la République centrafricaine le 1<sup>er</sup> décembre 1958, il mourut dans un accident d'avion le 28 mars 1959.

choix par Marc Sangnier pour bénir l'arbre de la Liberté. Un siècle après l'établissement du suffrage universel, masculin à l'époque, un siècle après l'abolition de l'esclavage, Barthélémy Boganda était l'un des premiers élus des colonies françaises, pour lesquelles dès 1927 le congrès international démocratique pour la paix de Wurzburg avait revendiqué le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes et le droit à l'indépendance, alors même qu'aucun Africain n'avait été présent à Bierville en 1926.

Marc Sangnier ne put assister au jubilé d'argent des Moissonneurs à Guillaerval le 2 juillet 1950, mais ses amis se retrouvèrent à Bierville une semaine plus tard pour lui rendre un hommage plus intime après l'hommage solennel, sur le parvis de Notre-Dame ; lors de ses obsèques suivi de son inhumation à Treignac, sa terre natale. Un pèlerinage conduisit ses amis sur ses pas, des grottes de Saint-François à la petite église paroissiale, où il ne manquait jamais de s'arrêter, suivi d'un repas simple et fraternel à l'Hôtellerie, pour terminer par le chemin de croix jusqu'au calvaire et au camp de la paix.

Le 16 septembre 1951, lorsque l'Épi d'Or, Auberge de la jeunesse internationale, Marc Sangnier, restaurée par 610 jeunes volontaire de 17 nations dans la tradition des Relèves qui aménagèrent le domaine, est inaugurée en présence de Maurice Schumann, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le château et son parc ont été cédés par la veuve et les enfants de Marc Sangnier à la CFTC, représentée par son président Gaston Tessier. Les autres terrains de la Colline du Calvaire, du Bois de Saint-François et des terres et bois de la Roche de Paradis ont été mis gratuitement à disposition de l'association des *Amis de Bierville*, qui pourra y organiser toutes opérations rentrant dans ses attributions : manifestations pacifiques ou sportives, camping, etc...

Une page était tournée, mais « l'esprit de Bierville » poursuivait son chemin.

## **Le domaine de Bierville de la CFTC à la CFDT**

### ***Acquisition et premières années de fonctionnement (1951-1964)***

« A la suite du décès du regretté Marc Sangnier, sa famille a spontanément offert à la CFTC de lui céder le domaine de Bierville (Seine-et-Oise), qu'un certain nombre de militants connaissent déjà. La CFTC, très sensible au geste accompli à son égard, a pensé que ce domaine permettrait l'installation d'un centre permanent, mis à la disposition des organisations, pour la formation des militants et cadres syndicaux.

D'autre part, pour utiliser à plein ce domaine, et permettre une exploitation rationnelle, nous pouvons envisager, après la mise en place de l'Ecole de Formation, la création d'un centre de vacances pour les familles ouvrières. »<sup>44</sup>

La Maison des Travailleurs Chrétiens (MTC), société immobilière de la CFTC, se porte acquéreur au prix de trois millions de francs, soit une somme dérisoire, puisqu'elle correspond à la subvention accordée par le secrétariat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux Sports pour l'aménagement de l'auberge de jeunesse en 1951, ce qui explique sans doute que l'on parle souvent de don, et non d'acquisition par la CFTC.

La CFTC obtient une subvention d'équipement permettant dans des délais relativement courts de procéder aux travaux de remise en état et d'adaptation indispensables à l'accueil pour des sessions d'une semaine, voir plus pour les formations de syndicalistes des territoires d'Outre-mer puis des états devenus indépendants à partir de 1960. La première session d'étude peut se tenir le 6 mai 1952.

Une série de photos et de cartes postales du photographe Rameau d'Étampes, donnent une image assez précise du château, de l'hôtellerie et du Moulin de Noisement à partir du milieu des années 50, après l'achèvement de quatre tranches de travaux. Après la réparation du toit de l'hôtellerie et la transformation du rez-de-chaussée du moulin en amphithéâtre avec tribune, grand écran de cinéma et gradins, il fut procédé à l'aménagement des dortoirs et des douches à l'hôtellerie, à des aménagements au château. Enfin un nouveau réfectoire fut installé. A l'issue de ces transformations, 150 personnes pouvaient être accueillies simultanément. Depuis 1957, l'Institut international d'études syndicales, devenu par la suite l'Institut syndical de coopération technique internationale (ISCTI) y fonctionnait régulièrement. Dans les années soixante, 450 à 460 personnes étaient accueillies pendant les vacances ; le centre fonctionnait comme Maison familiale de la fédération française du Tourisme populaire dirigée par Simone Troisgros, secrétaire générale adjointe de la CFTC de 1949 jusqu'en 1969, chargée des femmes et des loisirs. Les jeunes de la CFTC se retrouvaient parfois en dehors des sessions à l'auberge de la jeunesse. Certains se souviennent des rencontres à la veille du départ d'appelés de la guerre d'Algérie, et des feux de camp au Camp de la Paix.

---

44. Rapport pour le congrès CFTC, 1951 (Archives confédérales CFDT).



*Responsables et militants CFDT en formation en 1956. (cliché Archives CFDT)*

Comme du temps de Marc Sangnier, des organisations extérieures, organisations d'action catholique de jeunesse (JAC, JEC et JOC), mouvement d'éducation populaire et de loisirs (OCCAJ, FLECC par exemple) sont accueillies pour des sessions, et des rencontres.

Si les murs de Bierville pouvaient parler, confiait le gérant de Bierville en 2009, ils témoigneraient de ces multiples sessions de formation, mais aussi réunions d'instances, comme les réunions qui permirent à la commission féminine confédérale de préparer le plan de travail annuel, loin des pressions permanentes vécues dans les locaux parisiens, et dont on peut difficilement s'abstraire, mais aussi de réfléchir à partir des interventions de militantes féministes connues ou moins connues, parfois oubliées aujourd'hui. En 1963, Geneviève Rocard et Marie-José Chombart de Lauwe, en 1964 Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry, en 1965 Jeanine Chaton et Evelyne Sulle-rot, et en 1978 Simone Iff et Margaret Maruani.

Assez loin de Paris pour y travailler sereinement, mais pas pour autant à l'écart des grands enjeux du moment, comme au temps de Marc Sangnier, Bierville connaît des moments difficiles ou délicats.

Le 27 mai 1961, alors que les militants d'une session de la fédération des PTT ont quitté depuis peu l'amphithéâtre, le moulin est

secoué par l'explosion de pains de plastic. Quelques semaines après la tentative de putsch avorté d'« un quarteron de généraux en retraite » à Alger le 21 avril, Bierville était, après d'autres locaux de la CFTC, la cible des partisans de l'Algérie française. Comment ne pas faire le lien entre cet attentat, qui, heureusement, ne fit que d'importants dégâts matériels, et la présence ce jour-là d'une militante des chèques postaux d'Alger, soutenant la ligne confédérale pour le rétablissement de la paix en Algérie et le droit à l'auto-détermination et à l'indépendance du peuple algérien ? Il faut dire que les ultras du syndicalisme chrétien des PTT avaient été désavoués et exclus de la CFTC en décembre 1959.

### ***De la CFTC à le CFDT, un avenir incertain***

La déconfessionnalisation de la CFTC, devenue CFDT lors du congrès de 1964, est suivie d'une longue période de contentieux entre la minorité qui refuse le vote majoritaire et décide de maintenir une confédération CFTC, et la CFDT qui estime être la continuatrice et l'héritière de la CFTC<sup>45</sup>. Faisant partie du patrimoine de la CFTC, Bierville est l'un des enjeux des procédures judiciaires, alors que des investissements apparaissaient nécessaires pour permettre de résoudre les problèmes provoqués par l'évolution des demandes tant au niveau de la formation, que de l'accueil des stagiaires, atteste une note de Raymond Lebescond, responsable confédéral à la formation qui s'était installé à Savigny-sur-Orge, à mi-chemin entre Paris et Boissy-la-Rivière, pour faire face plus facilement aux contraintes de transport entre les deux lieux d'exercice principaux de ses fonctions. Le compromis conclu en 1970 va ouvrir une phase de réflexion sur l'avenir de Bierville, alors que l'exploitation de la ligne de chemin de fer a cessé depuis le 4 novembre 1969, créant de nouvelles contraintes.

Une commission de réflexion est alors mise en place sous la direction de celui qui avait été responsable du secteur juridique de la CFDT depuis 1964, et qui était désormais chargé de la formation : Hubert Lesire-Ogrel. L'analyse systématique du public et des participants aux sessions réalisée depuis 1952 est complétée par plusieurs études internes et externes. Un rapport<sup>46</sup> de stage d'un stagiaire de IFAL<sup>47</sup>, en 1972, fournit une description précise des locaux et des personnels employés à cette date, et souligne les carences des tâches

45. Franck GEORGI, *L'invention de la CFDT, 1957-1970*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 1995.

46. Archives confédérales de la CFDT, dossier « Avenir de Bierville ».

47. Institut de Formation des animateurs de Loisirs dépendant de l'Union Française des Centres de Vacances.

d'information et d'animation dont il rend responsable l'insuffisante coordination des deux secteurs dont relève le centre, la commission financière d'une part, le secteur formation d'autre part, même si le gérant assure des fonctions de gestion au service d'un objectif de formation. Le centre, conclut ce rapport, ne remplit pas certains objectifs, car il manque de lieux de détente, d'information et de rencontre...ce qui est surtout vrai pendant la période d'activité maximale de formation.

La diminution de la fréquentation et les problèmes financiers qui en résultent, conduisent à prendre des mesures de sauvegarde en 1975, tout en prévoyant des aménagements à court terme pour répondre à certaines attentes et soutenir les mesures d'incitation à tenir le maximum d'activités à Bierville. Créer des lieux de détente et mettre à disposition des stagiaires un téléphone public, des électrophones et des magnétophones, une machine à café, installer une salle audiovisuelle, mettre à l'étude la suppression de l'amphithéâtre du moulin et la résolution du problème du bruit aux réfectoires. Tels sont les projets à court terme, dont le coût et les délais de réalisation sont variables. Les deux derniers ne verront vraiment le jour que dans le cadre du projet à long terme finalement adopté en 1978-79.

Dans l'immédiat, l'ancienne chapelle est entièrement remodelée ; une régie vidéo, équipée d'un matériel de pointe à l'époque, est installée dans l'ancien chœur tandis que la chapelle est aménagée pour la prise de son et la prise de vue, ce qui nécessite son insonorisation. Les techniciens du CREPAC<sup>48</sup> participent à cet équipement qui répond à la volonté de la CFDT de former les militants à l'utilisation de ces nouveaux médias.

Le groupe de travail, mis en place en 1974, établit le constat des conditions matérielles insatisfaisantes aussi bien pour l'accueil des stagiaires et des vacanciers que pour un travail rationnel de l'équipe gestionnaire et du personnel. Les instances de la CFDT, après s'être interrogées sur la question de savoir s'il fallait ou non conserver le centre de Bierville, décident de conserver et de rénover le domaine qui permet de disposer en pleine propriété, et donc en toute liberté, d'un lieu de réunion.

---

48. Le Centre de Recherches sur l'Éducation permanente et l'Action Culturelle a été créé, à la veille de mai 1968, par Roger Louis, grand voyageur de *Cinq Colonnes à la Une*, journaliste à l'ORTF et qui en fut licencié après 1968. Avec Scop-Colors (Société Coopérative Ouvrière de Production), il produisait des films et des documentaires militants enquêtant sur des sujets de société, notamment le magazine *Certifié exact*.



*Entrée du Domaine de Bierville aujourd'hui avec la reproduction stylisée du "Terpsichore" de J.-C. Hug. (cliché de l'auteure)*

### ***Bierville aujourd'hui***

Que sera le Bierville de 1980 ? s'interrogeait dans une lettre de février 1979 un vacancier biervillois de la région de Rouen, qui se présentait comme « ouvrier papetier, 59 ans, marié, quatre enfants, syndiqué de longue date », et se montrait inquiet des transformations envisagées et de leurs répercussions sur la maison familiale de vacances dans laquelle il avait séjourné pour la quatorzième fois, comme beaucoup d'autres familles venues du Nord de la France. Après avoir évoqué avec émotion « Bierville, maison familiale ? oui, mais encore plus terre d'amitié » et le départ à la retraite de monsieur Feuillet, premier gérant, arrivé en 1952, il écrivait : « Si Bierville sera doté de nouveaux murs et d'un confort appréciable, nous espérons que Bierville nouvelle architecture donnera toutes satisfactions tant à ceux qui sont responsables de sa destinée qu'à ceux qui auront à y séjourner que ce soit pour y travailler ou au contraire pour s'y détendre. » Il répondait sans doute à la lettre du 12 janvier 1979 de l'« Association

Bierville<sup>49</sup> » présentant et expliquant le projet de rénovation adopté (Bierville II) ; ce plan suscitait localement des critiques et des réactions risquant de compromettre sa réalisation dans les délais prévus et de prolonger, avec toutes les conséquences que cela pouvait entraîner, le recours à des centres de formation extérieurs. Il faut dire qu'au même moment le plan d'occupation des sols de Boissy-la-Rivière était en cours d'élaboration et qu'une association partisane du classement de la haute vallée de la Juine s'était constituée : l'Association pour la défense du site et de l'environnement de la haute Juine. Celle-ci s'inquiétait des menaces de « bétonnage » de la vallée et soupçonnait la CFDT d'avoir d'autres projets immobiliers sur les terrains de la peupleraie qui venaient de faire l'objet d'une coupe et dont elle craignait qu'elle ne soit pas suivie d'une nouvelle plantation. Divers dossiers des archives, départementales et confédérales, permettent d'avoir une idée des contentieux suscités par ce projet, et en particulier un recours en annulation et un sursis à exécution du permis de construire. Il est encore trop tôt pour en faire l'histoire.

Contentons-nous de fournir quelques éléments concernant l'élaboration du projet. « La CFDT ne fait pas n'importe quoi et elle a consulté des experts, pouvant définir les travaux pouvant être entrepris dans les bâtiments existants. » précisait la lettre citée ci-dessus. La destruction du moulin, dont la directrice des archives et de la conservation des antiquités et objets d'art s'inquiétait, était jugée inévitable. « Les experts sont formels : le château peut être restauré, l'hôtellerie, à condition de supprimer les apprentis qui au fil des ans sont venus la ceinturer, est utilisable ; le moulin, par contre, est malheureusement condamné ; les pieux qui ont déjà été posés pour renforcer les fondations n'ont pas eu les résultats escomptés, le bâtiment se cisaille, il n'est pas question d'y toucher, il lui reste au plus cinq à dix ans à vivre. »

La CFDT a ensuite lancé un concours auquel ont participé neuf cabinets d'architecte et dont le résultat apparaît dans la photo qui ouvre le bulletin d'information. Le projet retenu est celui du cabinet SCAU-SCOPE, des architectes Guy Autran, Thierry Gruber, Albert Longo, Michel Macary, Xavier Menu, Philippe Molle, Aymeric Zublena, et de l'architecte assistant Bernard Vignal. Le maître d'ouvrage délégué par l'Association Bierville, dont le président est le trésorier adjoint de la CFDT, est la SAMBOE, Société d'économie mixte et d'aménagement de Bures-Orsay et d'équipement de l'Essonne, dont le président était le maire de Morigny-Champigny, près d'Étampes. Le projet prévoit la conservation et la restauration du château et de l'hôtellerie, la construction de trois nouvelles maisons (deux de deux étages et une de un étage avec toit à

49. Association loi 1901, constituée en 1978, qui gère aujourd'hui le domaine de Bierville.

double pente) et un ensemble en rez-de-chaussée comprenant une grande salle de près de 200 places, une cuisine, un restaurant de 120 places et un restaurant scolaire de 65 places. Les instances confédérales l'ont choisi pour les quatre raisons suivantes exposées dans la lettre :

- « Sa conception repose sur l'existence de petits bâtiments, s'inscrit mieux dans le site qu'un bâtiment unique forcément plus haut et plus massif ;
- Parmi les projets présentés, c'est celui qui touche le moins aux arbres existants ;
- Il correspond aux besoins de la formation et des vacances ;
- Il présente une solution originale pour le restaurant scolaire : grâce à sa conception, l'heure du repas des enfants sera aussi une heure de repos et de détente dans le maximum de calme. »



*Le domaine de Bierville en 1987, vue aérienne. (cliché CFDT)*

L'association Bierville essayait ensuite de répondre « à quelques-unes des questions que se posent les habitants et les défenseurs de l'environnement » en fournissant des éclaircissements portant sur la peupleraie, la station d'épuration et la cantine pendant la période des travaux. Elle

s'interrogeait sur les difficultés rencontrées, « les bruits, les rumeurs » et même « les tracasseries », affirmait « ne pas avoir demandé à bénéficier de passe-droits ou de privilèges », et espérait que cette lettre permettrait de surmonter cette passe difficile des relations avec la municipalité, écrivant même : « Chaque fois qu'un problème s'est posé, nous l'avons toujours résolu en faveur de la municipalité, parce que nous estimons que c'est normal, parce que nous faisons partie de la commune et que les intérêts de la commune sont aussi nos intérêts ». Aujourd'hui la cantine scolaire fonctionne dans les locaux de Bierville et la peupleraie, replantée, une première fois, au début des années 80, l'a de, nouveau, été, après la récente coupe à blanc. Voici les explications que l'ingénieur en chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts fournissait au préfet de l'Essonne au sujet de la peupleraie : « De la visite de reconnaissance effectuée par mes services, il résulte que les parcelles intéressées, soit 11 hectares, par cette coupe portent un peuplement de peupliers arrivés à leur maturité économique. La coupe envisagée (et pour laquelle le pétitionnaire a sollicité l'autorisation comme prévue par l'article R 130-4 du code de l'urbanisme) rentre donc dans le cadre d'une sage gestion sylvicole. Je vous signale par ailleurs que cette peupleraie était régulièrement suivie par les services de la station agronomique de Nancy, et que c'est d'ailleurs sur le conseil des techniciens de cet organisme que la demande de coupe a été déposée par Monsieur Chezeau pour la MTC (Maison des travailleurs confédérés) ».

Il est un aspect de ces transformations que le promeneur qui ne pénètre pas dans le domaine ne peut entrevoir, c'est le symbole actuel du domaine de Bierville, inspiré de la sculpture placée dans le « cloître » au cœur des nouvelles constructions. « Terpsichore » est la réplique en laiton brossé du trophée « Éloge de la danse », créé par Jean-Claude Hug en 1980 pour les Journées Françaises de la Première Danse de Châtillon-sous-Bagneux. C'était la seule sculpture de cette taille qu'il pouvait proposer à ce moment-là. Jean-Claude Hug était alors en charge des problèmes artistiques pour la CFDT, et il s'occupait donc de la décoration du « nouveau » Bierville. Il raconte l'appel lancé aux artistes pour la décoration, en leur proposant l'achat d'une œuvre pour un franc symbolique et se souvient de l'accueil rencontré. « Plus de 250 artistes avaient répondu à l'appel de la CFDT, parmi eux, un grand nombre d'artistes reconnus comme : Pignon, Alechinsky, Hélicon, Le Parc, Peire, Rocher, Chu Teh Chun, Honegger, etc. Toutes ces œuvres sont aujourd'hui réparties dans différents endroits du domaine : salle à manger, bar, salles de réunions, accueil, bureaux et chambres. Elles constituent un véritable patrimoine artistique non négligeable ».

Terre de paix, d'études, de calme et d'amitié, création collective, Bierville l'est encore aujourd'hui, quatre vingt dix ans après son acquisition par Marc Sangnier, soixante ans après sa disparition.

### Annexe

#### Marc Sangnier et « Le Sillon »



Marc Sangnier. cliché CFDT)

Marc Sangnier (1873-1950) est né dans une famille très catholique de la bourgeoisie parisienne. Élève des Marianistes au collège Stanislas, il obtient, en 1891, le 1<sup>er</sup> prix de philosophie du concours général, dont le sujet était l'idée de progrès démocratique et social, et crée un groupe de réflexion dit de la crypte, vers 1893. Il apporte sa contribution à la revue « *Le Sillon* », fondée par deux autres élèves. Héritier des catholiques sociaux de 1848, il puise son inspiration chez Lamennais, Lacordaire et Ozanam. Après être sorti de Polytechnique, il renonce à l'armée et La Crypte se fond dans « *Le Sillon* », en 1899, pour développer l'éducation populaire, dans le contexte du courant démocrate-chrétien naissant dans la foulée de la doctrine sociale de Léon XIII (Encyclique *Rerum novarum*, 1891) qui souhaite, notamment un ralliement des catholiques à la République. Le mouvement connaît un développement rapide et réunit, chaque année, un congrès, mais la loi de séparation de l'Église et de l'État le conduit à créer « La jeune garde » pour faire le service d'ordre dans les meetings pour la défense de l'Église où le *Sillon* s'oppose à l'anticléricalisme militant, sans renoncer, pour autant, à ses rêves de démocratie sociale. Alors que, faute de syndicat chrétien nombre de ses membres adhèrent à la CGT, le *Sillon* s'engage en politique lors des législatives de 1906, sur l'idée d'un grand rassemblement démocrate-chrétien. La rupture s'amorce entre l'Église et Marc Sangnier qui a toujours refusé de considérer la foi comme une barrière devant séparer les hommes de bonne volonté. Bien qu'encouragé à ses débuts par le Vatican, *Le Sillon* est condamné par Pie X en 1910 et Marc Sangnier, fervent catholique, se soumet. Exclu des associations à caractère religieux, il abandonne la direction des groupes d'éducation populaire mais ne renonce pas à son combat politique et, en 1912, il prend la tête d'un mouvement politique, « Jeune République ».

(Source : Jean-Pierre Durand, « Étampes-Histoire ».)

# L'abri orné du Bois d'Argeville<sup>1</sup>

Alain BÉNARD

*Président du Groupe d'Études, de Recherche et de Sauvegarde de l'Art Rupestre  
GERSAR 59 square G Guynemer 91070 Bondoufle  
alain.benard.gersar@wanadoo.fr*

L'abri orné du Bois d'Argeville<sup>2</sup> à Boigneville<sup>3</sup>, disposé dans le banc de grès en place, se subdivise en deux parties indépendantes l'une de l'autre et sur deux niveaux superposés, que nous dénommerons cavité supérieure et cavité inférieure.

## La cavité supérieure

Cette cavité n'est accessible que par une faille s'ouvrant sur le plateau, résultant du détachement d'une grande dalle du banc gréseux (fig. 1 et 2). Cette faille, large de 1 m à 1,50 m, est recouverte sur la totalité de sa longueur, qui est de 5 m, par plusieurs dalles calcaires parallèles et à l'évidence disposées volontairement (fig. 3). Ses deux extrémités ont également été obturées par d'autres dalles placées de chant. Ces dalles proviennent du niveau de calcaire de Beauce qui surmonte le grès stampien et qui affleure au-dessus de l'abri. La base de cette faille d'accès était en partie comblée, lors de la découverte, par un remplissage de terre limoneuse et la cavité latérale était presque entièrement remplie par les sédiments. Néanmoins, un espace entre sol et plafond d'environ 30 cm permettait d'apercevoir la paroi du fond et de distinguer que des gravures, dont une représentation d'équidé, étaient masquées par le remplissage.

---

1. « Notes archéologiques » in *Essonne et Hurepoix*, n° 77 (2007), p.113. Le présent article constitue une adaptation (très renouvelée) des études publiées dans *Art Rupestre* n° 56 et 59, bulletin du GERSAR, en 2009 et 2010.

2. Découvert par Christian Marchive en 1996.

3. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Milly-la-Forêt.

### ***Le dégagement***

Au printemps 2008, une équipe du GERSAR<sup>4</sup> a entrepris le dégagement des gravures de la cavité supérieure de l'abri, opération motivée par la présence de cette représentation d'équidé dont la rareté laissait espérer un ensemble gravé de qualité. Nous avons dégagé l'abri sur une profondeur de 1 m. Le remplissage n'était constitué que de terre limoneuse homogène avec de nombreux débris végétaux, des coquilles de gastéropodes terrestres actuels et de nombreux ossements d'une petite faune de rongeurs et de lapin. Aucun niveau archéologique ou même de stratification n'a été rencontré. Une ouverture latérale du plafond de l'abri à partir de laquelle s'est écoulé ce dépôt limoneux permet de penser que l'abri a été comblé très rapidement par cette ouverture, jadis en communication avec le plateau

### ***Une plaquette gravée***

Nous avons vidé la cavité jusqu'à la base du panneau orné que nous avons ainsi mis au jour. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré. Nous avons seulement découvert à son pied, une plaquette gréseuse montrant quelques tracés gravés. Cette plaquette de forme semi-circulaire est longue de 13 cm et large de 6,5 cm. Sa section de forme lenticulaire présente une épaisseur maximale de 3,5 cm. Elle est constituée d'un grès jaunâtre relativement friable (fig. 4). Son décor, disposé sur une face seulement, est constitué d'une petite série de sillons peu profonds, parfois de simples raclages superficiels, sauf le plus grand d'entre eux, et de deux petites cupules. L'ensemble n'est pas organisé et aucune figuration n'est identifiable. Il ne s'agit pas d'un fragment de paroi ornée desquamée mais bien d'une plaquette décorée en tant que telle, comme le montre l'extrémité du gros sillon qui se termine au bord de la plaquette sans avoir été sectionné.

---

4. L'équipe du GERSAR qui a réalisé le dégagement des panneaux ornés et leur relevé était formée de : A. Bénard, D. Caldwell, C. Dequeker, C. Marchive, A. Senée et L. Valois.

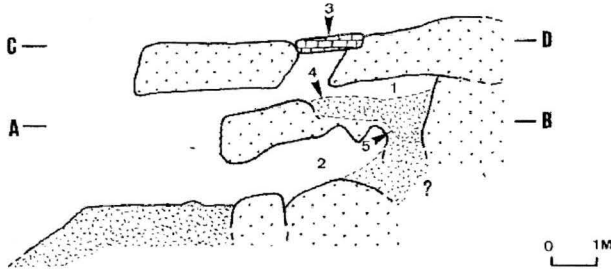


Fig. 1. — Coupe de l'abri orné du Bois d'Argeville  
(1 : cavité supérieure, 2 : cavité inférieure, 3 : dalle calcaire de couverture, 4 : niveau du remplissage de terre avant dégagement, 5 : niveau après dégagement).

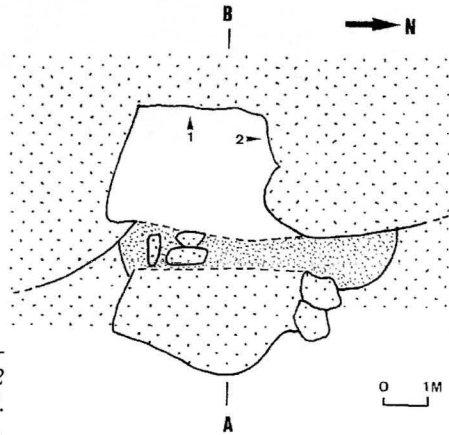


Fig. 2. — Plan au sol de la cavité supérieure suivant l'axe AB de la fig. 2  
(1 : panneau orné principal.  
2 : gravures de la paroi droite).

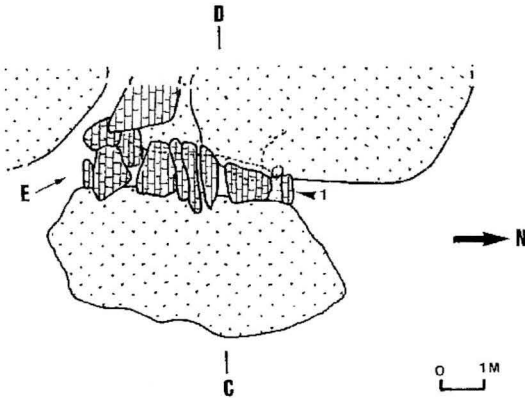


Fig. 3. — Plan de la couverture « mégalithique » de la cavité supérieure, suivant l'axe CD de la fig. 2  
(1 : dalles calcaires, E : entrée de l'abri).



Fig. 4. — La plaquette gréseuse gravée.



Fig. 5. – Le panneau orné principal de la cavité supérieure.



Fig. 6. – Relevé du panneau principal de la cavité supérieure (1 : équidé n° 1, 2 : représentation féline, 3 : surface raclée, 4 : surface raclée ovale, 5 : surface triangulaire piquetée, 6 : représentation géométrique gravée postérieurement aux sillons, 7 : piquetage grossier, 8 : arboriforme, 9 : représentation animale pisciforme, 10 : fissure naturelle courbe ; 11 : équidé n° 2, 12 : tablette piquetée, 13 : limite inférieure du panneau orné, 14 : en partie masqué, 15 : carré cloisonné).

## ***La paroi gravée***

### *Observations générales*

La paroi frontale de la cavité supérieure, de 1,80 m de large sur 1,50 m de haut, est entièrement occupée par un ensemble très dense de gravures. Une grande fissure naturelle courbe divise ce panneau orné en deux parties mais elle ne paraît pas l'avoir divisé en deux registres gravés distincts (fig. 5 et 6). Nous avons essentiellement des sillons gravés de tailles diverses, parallèles ou non et fréquemment isolés. Beaucoup d'entre eux sont verticaux ou quasi verticaux. Les gravures fines sont rares. Plusieurs sillons sont légèrement courbes. À la base du panneau, leur profondeur est très marquée (3 ou 4 cm). Les quadrillages, représentations caractéristiques de l'art rupestre de Fontainebleau, sont peu nombreux et mal conformés. Ils sont irréguliers, inachevés ou bien seulement ébauchés. Une disposition par recouvrements ou juxtaposition de beaucoup de sillons à 90° semble les remplacer en tant qu'amorces ou évocations de ce motif. Nous remarquons que deux sillons ont été réalisés dans la grande fissure courbe.

Ce panneau gravé se trouve dans une obscurité presque totale et nous avons dû utiliser un éclairage artificiel pour l'étudier. Cette pénombre a certainement été accentuée par l'existence de la couverture « mégalithique » couvrant la faille au pied de laquelle s'ouvre la cavité mais néanmoins nous pensons que, même en l'absence de cette couverture, les graveurs ont dû utiliser un éclairage d'appoint. Nous ne disposons d'aucun élément pour situer chronologiquement la mise en place de la couverture calcaire par rapport à la réalisation des gravures.

### *Les représentations remarquables*

Au fond gravé, constitué de sillons isolés ou associés, s'ajoute un ensemble de représentations figuratives schématiques et quelques autres éléments qui se distinguent de ce fond. Nous allons les décrire selon la numérotation de la figure n° 6.

- L'équidé 1 : C'est la figure de la découverte. La représentation, longue de 22 cm, est peu réaliste mais nous reconnaissons néanmoins une représentation d'équidé. Les grandes oreilles font penser à un âne. Les quatre membres sont figurés par un trait unique et sont tous inclinés dans le même sens. Il n'y a ni queue ni sexe. L'arrière train est surmonté d'un quadrillage difforme dont quelques tracés recourent l'équidé. Il lui est donc postérieur. L'animal est représenté dans un profil imparfait puisque que nous avons les quatre membres et une tête vue de face avec ses deux yeux et ses deux oreilles (fig. 7 et 8).



Fig. 7. – L'équidé n° 1.

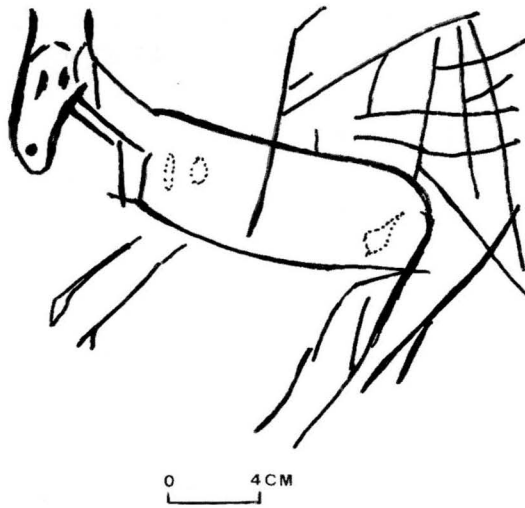


Fig. 8. – Relevé de l'équidé n° 1.



Fig. 9. – *La représentation animale féline*

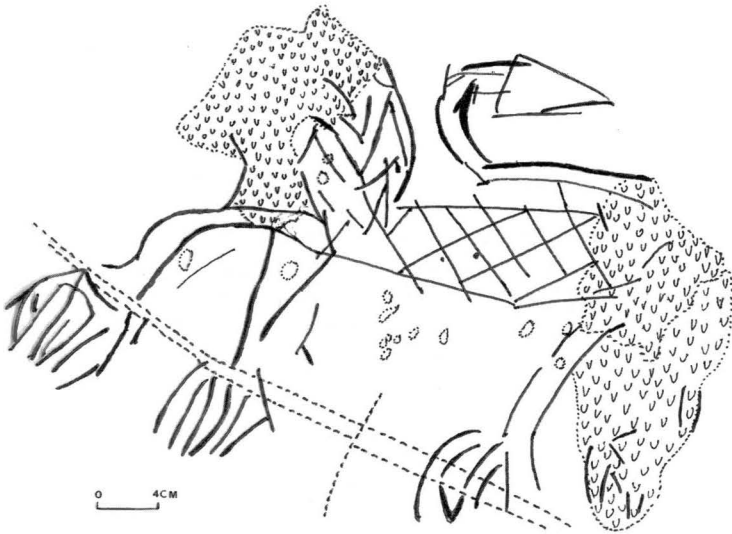


Fig. 10. – *Relevé de la représentation animale féline.*



Fig. 11. – *Détail du portail de l'abbaye de Fontevrault, Maine-et-Loire.*  
(Photographie A. Devanlay).

• La représentation animale 2 : Cette figure, longue de 33 cm, est d'une réalisation peu soignée et non réaliste (fig. 9 et 10). L'abdomen est couvert par un quadrillage. Les trois membres qui subsistent sont terminés par des griffes et leur implantation sur l'abdomen est maladroite. L'arrière train et le quatrième membre, sauf ses griffes, ont été détruits par piquetage. La queue, longue, recourbée et terminée par un toupet, semble être une queue de félin. La tête également détruite par piquetage est méconnaissable. Le contour de la zone piquetée correspond probablement à celui de la tête. La nuque qui subsiste est représentée par plusieurs petits chevrons qui pourraient représenter une crinière. L'animal est de profil bien que les quatre membres soient visibles. Sa réalisation est postérieure à l'ensemble non figuratif composé de sillons car les tracés des griffes et de l'extrémité de la queue les recourent. L'identification spécifique de cette représentation est délicate. Malgré la maladresse du dessin, la forme de la queue, les membres griffus, la possible crinière et le contour supposé de la tête semblent indiquer que nous avons affaire à un lion, conclusion bien surprenante dans ce contexte.

Cette gravure est à l'évidence allogène par rapport aux autres gravures de l'abri, quelles qu'elles soient. Le contexte de découverte, dans un abri peu accessible, discret, isolé dans la nature et masquée par des sédiments ajoute à l'aspect déconcertant de cette représentation. De plus, la tête et l'arrière train ont été détruits par piquetage. Cette action iconoclaste sous-entend une volonté d'éliminer la gravure ou, la destruction n'ayant été que partielle, de rendre impossible l'identification spécifique d'une représentation animalière chargée de symbolisme. Dans l'iconographie, nous avons retrouvé des représentations assez semblables, avec queue de félin et membres à la fois griffus et disproportionnés, en particulier dans la catégorie des animaux chimériques comme le dragon. Néanmoins, l'absence d'ailes exclut cette identification. Le lion, bien qu'étant un animal exotique, est bien connu dans nos contrées depuis au moins le Moyen Âge, comme en atteste sa présence fréquente en héraldique par exemple. Cette représentation dans l'abri orné d'Argeville, compte tenu du contexte, ne peut qu'avoir une certaine ancienneté sans que l'on puisse lui assigner une position chronologique précise. Remarquons toutefois que l'iconographie romane est riche d'un bestiaire fantastique qui dans certains cas offre des analogies très nettes avec notre « lion ». Dans l'exemple que nous montrons en figure 11, qui est une sculpture de l'abbaye de Fontevrault (XII<sup>e</sup> siècle), s'observe un double animal à tête léonine, pattes de félin et surtout un corps écaillé qui évoque fortement le remplissage en résille du corps de l'animal gravé à Argeville. Ces analogies sont bien sûr insuffisantes pour permettre d'affirmer que le « lion » d'Argeville est une gravure de tradition romane, cependant elles peuvent offrir une piste intéressante pour des recherches ultérieures.

• La représentation pisciforme 9 : Cette représentation, qui nous paraît être celle d'un animal pisciforme, est insérée dans le panneau orné mais a été gravée postérieurement, comme le montrent bien les superpositions de ses tracés par rapport aux sillons préexistants. Dans cette hypothèse, nous pouvons distinguer le corps fusiforme, des « nageoires » latérales et une queue en éventail. Nous comprendrions tout à fait que cette interprétation soit contestée (fig. 12).

• L'équidé 2 : Ce deuxième équidé est d'un style tout différent du premier (fig. 13 et 14). Bien qu'un peu à l'écart de l'ensemble non figuratif formé par les sillons, il y semble bien intégré car son tracé utilise l'un des sillons classiques comme ligne dorsale. La tête avec ses deux oreilles et son œil est bien reconnaissable. Le poitrail est bien disposé mais ensuite, il y a confusion entre une première patte avant puis une ligne ventrale en position aberrante avec un train arrière et une queue représentés par de simples petits sillons et enfin ce qui pourrait être un autre train avant avec une portion de ligne ventrale mais venant en double décalé avec la patte avant déjà signalée.

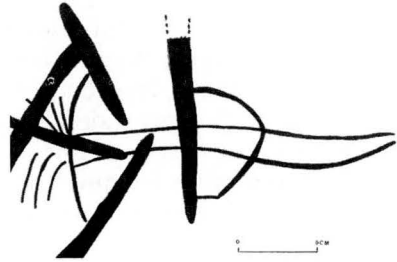


Fig. 12. – Relevé de la représentation animale pisciforme.



Fig. 13. – L'équidé n° 2.

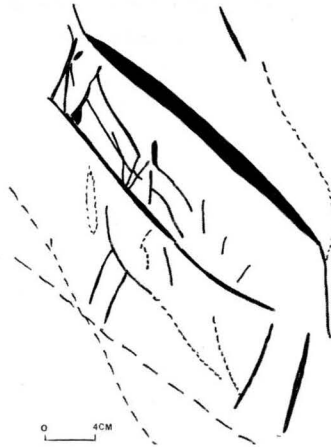


Fig. 14. – Relevé de l'équidé n° 2.

*Autres éléments gravés*

En utilisant la numérotation de la figure 6, nous remarquons : en 3 et 4 des surfaces raclées, la n° 4 étant de forme ovale ; en 5, une surface triangulaire creusée par piquetage ; en 6, une représentation géométrique en superposition par rapport aux sillons ; en 7, une zone de piquetage grossier ; en 8, un arboriforme superposé aux sillons ; en 12, une tablette creusée par piquetage ; en 14, un quadrillage fin en grande partie détruit par la gravure postérieure de grands sillons ; en 15, un carré cloisonné au tracé fin, réalisée postérieurement au quadrillage situé juste au-dessus, comme le montrent les superpositions.

En dehors de la paroi frontale, nous avons très peu de gravures dans cette cavité supérieure : sur la paroi droite, une seule représentation en forme de « diabolo » et deux sillons fins parallèles ; au plafond, un quadrillage tronconique non symétrique et un ensemble de sillons fins recoupant un long chevron et un fusiforme.

## **Réflexion générale sur l'ornementation de la cavité supérieure de l'abri orné d'Argeville**

*La succession chronologique relative des gravures*

- L'ensemble non figuratif du style classique de l'art rupestre de Fontainebleau, attribué au Mésolithique, a été réalisé dans un premier temps. Il se distingue par la profondeur de la majorité des sillons, l'absence de quadrillages soignés si caractéristiques par ailleurs, l'absence de sous-ensembles organisés par rapport aux irrégularités de la paroi, en particulier de la grande fissure courbe et de la fréquence des recouplements de sillons à 90 °.

- La présence d'un quadrillage en partie masqué (n° 14 de la figure 6), recouvert par des sillons plus grossiers, démontre l'existence d'un stade antérieur dans la réalisation de ce corpus non figuratif. Cette observation de « palimpseste » est rare dans l'art rupestre de Fontainebleau. La technique de gravure par rainurage et la nature gréseuse du support ne s'y prêtent guère.

- Postérieurement à ce fond non figuratif, plusieurs gravures figuratives ou non ont été réalisées comme le montre l'examen des recouplements et superpositions. Ce sont : la représentation animalière 2 (peut-être un lion ?), la gravure géométrique 6, l'arboriforme 8, l'animal pisciforme et le carré cloisonné 15. La réalisation de l'équidé 1 est plus difficile à placer chronologiquement par rapport à l'ensemble non figuratif, cette figure n'étant recoupée que par un quadrillage d'une facture différente de celle de l'ensemble non figuratif voisin.

- Le cas de l'équidé 2 est particulier. Il utilise un sillon préexistant mais nous n'avons pas observé de recoupement. Il peut être donc lui être contemporain ou postérieur.

### *Remarques stylistiques*

- Présence de petites surfaces piquetées et de raclage intégrées au milieu des sillons.

- L'équidé 1 est par nature étranger à l'ensemble non figuratif. Son style est original par comparaison avec les autres gravures animalières connues, en petit nombre, dans l'art rupestre de Fontainebleau : tête vue de face et membres représentés de façon succincte.

- La représentation pisciforme est également un cas unique et nous ne pouvons que constater son caractère allogène par rapport à l'ensemble gravé environnant.

- Les représentations non figuratives gravées postérieurement à l'ensemble des sillons classiques, l'arboriforme, le motif géométrique 6 et le carré cloisonné 15, sont connus par ailleurs dans l'art rupestre de Fontainebleau. Il n'y a pas obligation de les considérer comme faisant partie d'une autre tradition graphique que les gros sillons.

La cavité supérieure de l'abri orné d'Argeville est remarquable par la richesse de son ornementation et l'originalité de certaines de ses représentations. Comme souvent dans les abris ornés du sud de l'Île-de-France, au fond gravé essentiellement non figuratif attribué au Mésolithique, se sont ajoutées d'autres gravures dont l'attribution chronoculturelle est malaisée à établir. Aucun rapport entre les gravures et la structure mégalithique mise en place pour couvrir le sommet de l'abri n'apparaît de manière évidente. Cette couverture « mégalithique » est bien énigmatique. À une époque indéterminée, il y a eu volonté de transformer cette faille et sa cavité latérale en un ensemble clos. Aucun indice ou vestige archéologique ne permet de préciser la date de réalisation de cette structure, ni sa destination. Cette structure elle-même ressemble à une couverture d'allée couverte réalisée en dalles rocheuses sur un couloir gréseux naturel. Le contexte archéologique micro-régional offre plusieurs exemples d'hypogées néolithiques, mais en raison de l'absence de tout vestige archéologique dans le remplissage de l'abri d'Argeville, la vocation funéraire de l'aménagement mégalithique observé à l'étage supérieur demeure purement hypothétique. Si nous écartons, faute d'indices autres que le type même de la structure concernée, l'hypothèse de la sépulture collective néolithique, nous n'avons aucune explication de remplacement à avancer quant à ce qui a pu motiver la réalisation d'une telle couverture en dalles.

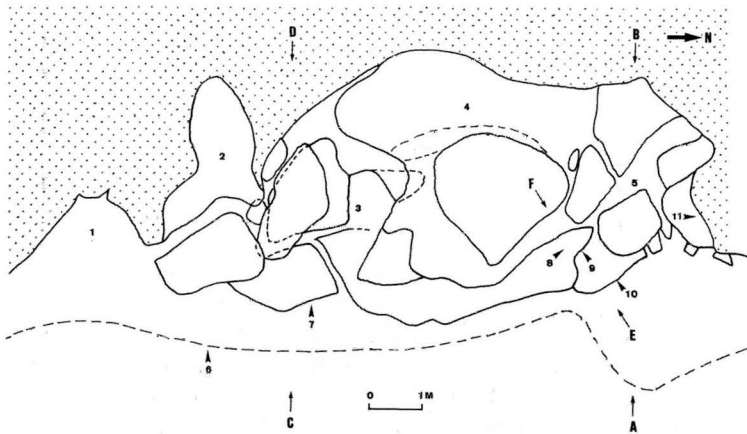


Fig. 15. – Plan de l'abri, cavité e (1 : auvent non orné au sol sableux, 2 : grande alvéole aux parois ornées de sillons, 3 : entrée gauche de l'abri aux parois et dalles au sol ornées, 4 : tunnel bas difficilement pénétrable, reliant les entrées droite et gauche de l'abri, 5 : entrée droite de l'abri avec dalle au sol ornée, 6 : surplomb formé par le banc gréseux en place couvrant l'abri, 7 : dalle ornée au sol ; 8, 9 et 10 : zone ornée se divisant en deux panneaux horizontaux (8 et 10) et un panneau vertical (9), 11 : panneau orné de la paroi droite de l'entrée 5).

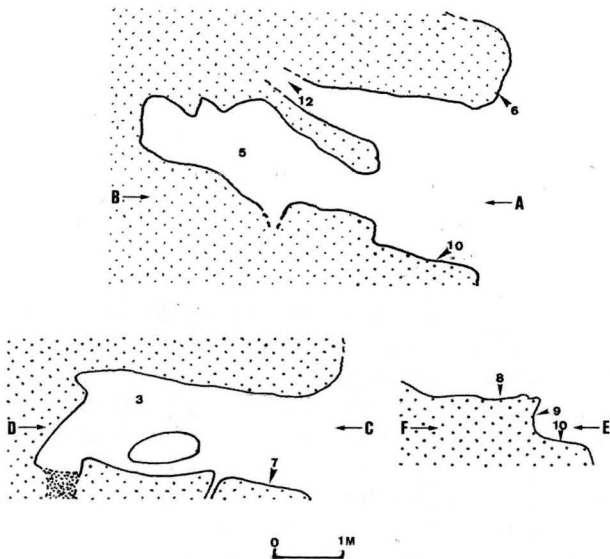


Fig. 16. – Coupes de l'abri, cavité inférieure : A-B : coupe de l'entrée droite (5) avec le banc de grès en place (6), le panneau orné (10) et un passage comblé de sédiments avec l'abri supérieur (12) ; C-D : coupe de l'entrée gauche, cavité formant l'entrée (3) et dalle ornée au sol (7) ; E-F : coupe de la paroi ornée gauche de l'entrée droite avec ses 3 panneaux ornés (8, 9 et 10).

## La cavité inférieure

Poursuivant l'étude de l'abri orné du Bois d'Argeville, nous avons dégagé au printemps 2009 les panneaux ornés du niveau inférieur qui étaient partiellement recouverts de limon provenant du plateau dominant l'abri. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à cette occasion. Ce niveau est constitué d'une succession de petites cavités plus ou moins communicantes entre elles et occupées par plusieurs grosses dalles gréseuses d'effondrement (fig. 15). L'ensemble longe le banc de grès en place sur une longueur de 14 m et la profondeur maximum de l'abri est de 6 m à partir du surplomb (fig. 16). L'ornementation rencontrée est abondante mais peu variée. Elle est constituée essentiellement de sillons, souvent naviformes, de tailles diverse et non ordonnés. Pour cette raison, nous n'avons pas réalisé le relevé exhaustif des gravures de l'abri ce qui n'aurait rien apporté à la compréhension de l'art rupestre de Fontainebleau. Nous avons limité les relevés aux 3 panneaux qui montraient des gravures variées ou originales et qui permettaient de nouvelles observations.

### *La dalle 7*

Devant l'entrée gauche de l'abri, au sol, une dalle de 1,60 m sur 1,20 m (fig. 17), très légèrement inclinée, présente une surface occupée par un grand nombre de concavités naturelles peu profondes, en cuvettes. L'une d'elles, point 6 de la fig. 18, a sa marge supérieure reprise par un piquetage et sa surface partiellement régularisée par frottement. Nous avons un ensemble, peu abondant, de sillons dispersés sur la dalle dont trois en petites séries parallèles et un qui reprend une fissure naturelle (point 4 de la fig. 17).

Nous remarquons surtout un ensemble de sillons ainsi qu'un quadrillage (point 7 de la fig. 17), d'aspect érodé et peu visibles, peut être en raison de leurs faibles profondeurs et de leurs largeurs. Trois de ces sillons (n°3 de la fig. 17) sont repris par des sillons fins et non érodés donc plus récents. Nous avons sur cette dalle deux phases de gravures. L'espace de temps les séparant n'est pas nécessairement très long, si l'aspect érodé des sillons de la première phase n'est dû qu'à leur technique de réalisation. Cette dalle est bien conservée, protégée par les sédiments qui la recouvraient entièrement.

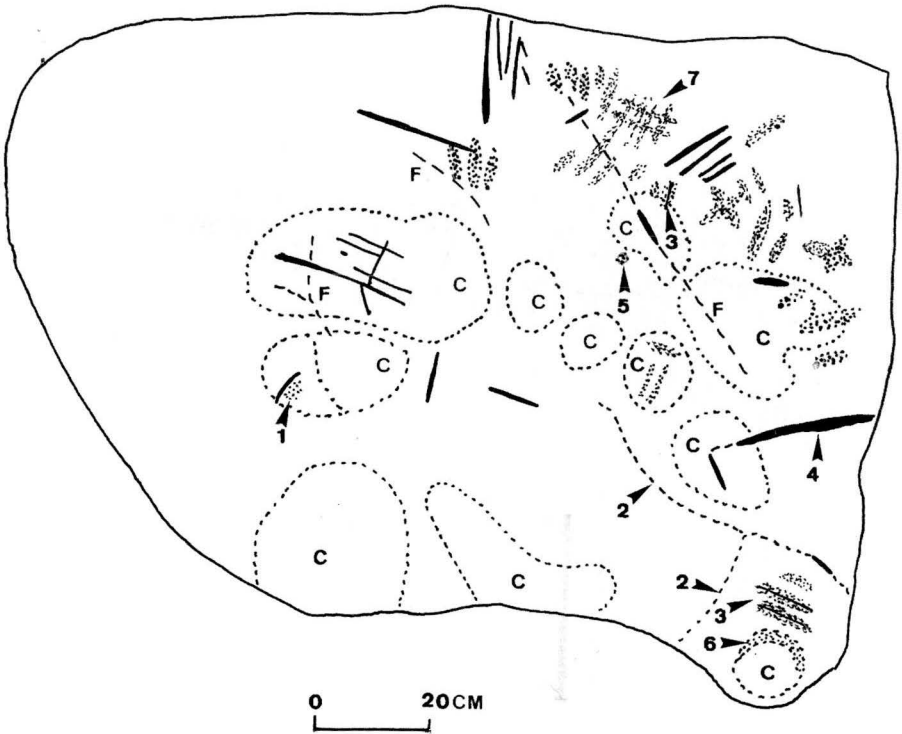


Fig. 17. Relevé de la dalle ornée au sol de l'entrée gauche (point 7 de la fig. 15 et de la coupe C-D de la fig. 16) (C : concavités naturelles en cuvettes ; F : fissures naturelles ; 1 : petite plage piquetée érodée ; 2 : corniches naturelles ; 3 : sillons anciens érodés repris par des petits sillons fins plus récents ; 4 : fissure naturelle surgravée ; 5 : petite plage piquetée érodée ; 6 : concavité naturelle reprise par piquetage ; 7 : quadrillage ancien érodé ; en pointillés, sillons anciens érodés).

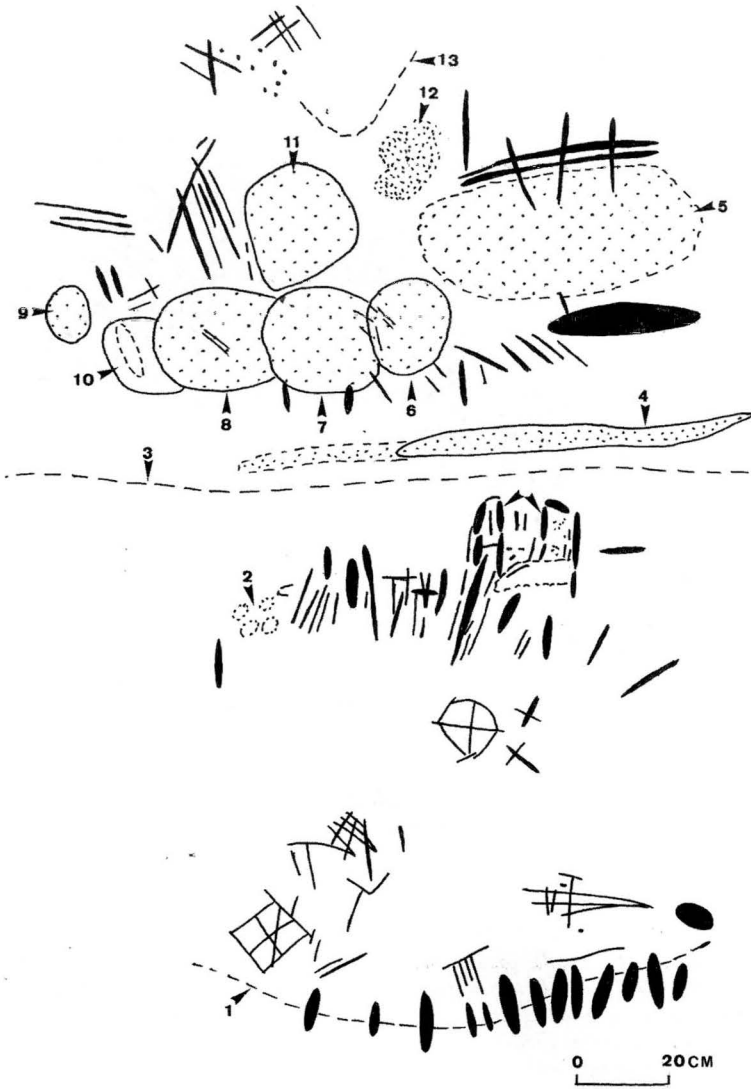


Fig. 18. Relevés des panneaux ornés 8, 9 et 10.

De bas en haut : panneau horizontal 10 avec en 1 une corniche barrée de sillons naviformes ; panneau vertical 9 avec à sa base un cruciforme cerclé, en 2 des cupules naturelles et en 14 un ensemble de sillons associés formant une représentation non identifiable ; panneau horizontal 8 avec en 3 l'angle de la roche, en 4 un long sillon piqueté, en 5 une surface régularisée par frottement, en 6, 7, 8 et 9 des cuvettes bien délimitées régularisées par frottement et aux concavités bien marquées, en 10 une surface régularisée avec une amorce de sillon naviforme, en 11 une surface régularisée plane, en 12 une zone piquetée et un relief naturel en 13.

*Les panneaux ornés 8, 9 et 10*

La paroi gauche de l'entrée droite de l'abri (fig. 18) se subdivise en trois panneaux ornés, les 8 et 10 étant horizontaux et séparés par le panneau 9 disposé verticalement (fig. 16, coupe E-F). Lors de notre arrivée sur le site, le limon d'écoulement recouvrait la totalité du panneau 10 et les deux tiers du panneau 9 ce qui explique leur bonne conservation.

L'ornementation du panneau 10 débute par une corniche barrée de sillons naviformes. Au-dessus, nous trouvons un carré avec médianes, un pectiné, divers sillons fins non ordonnés et une représentation triangulaire élaborée.

Nous avons, à la base du panneau 9, trois cruciformes, dont l'un est encerclé. Le registre supérieur est composé sur la gauche de cupules naturelles, puis nous avons un alignement de sillons parallèles, fins ou naviformes. A droite un ensemble de sillons visiblement associés et disposés dans un contour surcreusé, forment deux surfaces ovalaires profondes de 4 à 5 cm. La lisibilité de cette représentation n'est pas claire.

Le panneau 8 débute par une longue cannelure évasée, qui bien que semblant naturelle, a été ponctuellement retravaillée par piquetage. Elle est disposée parallèlement à l'angle de la surface rocheuse. La grande particularité de ce panneau est la présence de surfaces travaillées, soigneusement régularisées par frottement. Elles constituent suivant les cas des cuvettes bien délimitées et aux convexités marquées, ou des surfaces planes. Trois d'entre elles sont coalescentes. Nous trouvons également une surface régularisée par piquetage et non par frottement. Cette dernière est surchargée de griffades animales. Autour de ces surfaces travaillées, nous avons quelques petites séries de sillons parallèles et un gros sillon naviforme.

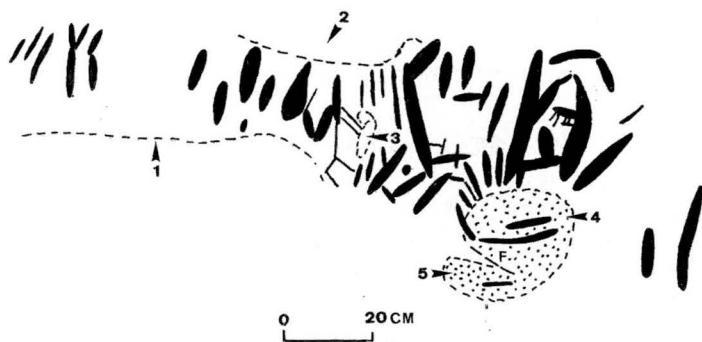


Fig. 19. Relevé du panneau orné 11

(1 : angle naturel de la paroi ; 2 et 3 : zones desquamées naturellement ; 4 : surface travaillée par piquetage ; 5 : surface surcreusée formant une tablette).

*Le panneau 11*

Il constitue la paroi droite de l'entrée droite de l'abri (fig. 19). Exposé aux intempéries, sa conservation est médiocre et la partie supérieure, salpêtrée, est desquamée. Son ornementation est constituée uniquement de gros sillons naviformes et sensiblement parallèles. Sur la droite, une surface piquetée, surchargée de trois sillons, surmonte une tablette façonnée par piquetage et également reprise par un sillon. Au-dessus, un ensemble de gros sillons forme un quadrilatère grossier surmonté d'un chevron très évasé. Le tout semble former une représentation dont la lisibilité est difficile.

*Observations générales.*

L'ornementation de la cavité inférieure de l'abri du Bois d'Argeville se distingue par :

- l'abondance de son ornementation, couvrant presque toutes les surfaces disponibles des parois, hors le plafond, mais privilégiant particulièrement les dalles effondrées au sol,
- les gros sillons naviformes représentent la majorité des gravures,
- les quadrillages, représentations emblématiques de l'art rupestre de Fontainebleau sont peu abondants,
- la présence de plusieurs cas de corniches barrées, cas ponctuels d'organisation des gravures,
- une grande abondance des surfaces travaillées sous forme de cuvettes régularisées par frottement ou de surfaces piquetées. Nous avons en particulier une tablette sur le panneau 11 qui résulte d'un creusement obtenu par piquetage. Au fond de l'entrée gauche de l'abri, point 3 du plan, une surface plane, au sol, a été entièrement couverte par un piquetage très grossier et sans limite périphérique précise,
- la rareté des représentations géométriques : carré et cruciforme cerclé du panneau 10,
- l'absence totale de graffiti modernes,
- le cas très particulier et très rare dans l'art rupestre de Fontainebleau, de la mise en évidence de deux phases de réalisation de gravures, sur une même surface, dans un laps de temps indéterminé mais suffisamment long pour qu'une érosion de la phase ancienne soit perceptible (dalle 7).

## **Conclusion**

L'abri orné du Bois d'Argeville se subdivise en deux parties superposées. Malgré leur proximité, nous remarquons des différences notables dans leur ornementation et, plus particulièrement, en bas, des sillons naviformes et des surfaces travaillées et en haut, des représentations semi-figuratives animalières. Ces différences peuvent trouver leur origine dans des destinations distinctes des deux cavités pendant une même période ou dans des accessibilités variables dans le temps avec des réalisations de gravures répondant à d'autres motivations.

### *Remerciements :*

Cette opération sur l'abri du Bois d'Argeville a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de l'Essonne.

# Le site magdalénien d'Étiolles en 2009

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN,  
Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN  
*CNRS et Université de Paris I (UMR 7041)*

## Introduction

Ce rapport clôture un programme triennal (2007-2009). Durant cette période, les recherches sur le site d'Étiolles se sont poursuivies dans deux directions complémentaires.

- Le premier axe de recherche se place dans la continuité des études antérieures ayant fait l'objet de publications nombreuses sous forme de monographies ou d'articles. Il est centré sur l'habitat magdalénien. À travers des analyses paléethnologiques, c'est évidemment la société magdalénienne, sous tous ses aspects, qui constitue le but ultime des recherches. En 2004, la publication de l'habitation Q31, une unité récente du premier locus de fouilles, marquait une nouvelle étape dans la réflexion sur les Magdaléniens d'Étiolles en introduisant une perspective diachronique (Pigeot dir, 2004). Car le site d'Étiolles, avec sa stratigraphie exceptionnelle, se prête à des comparaisons fines entre niveaux d'occupation révélant une société qui se transforme progressivement. C'est le modèle culturel proposé en conclusion de cet ouvrage collectif (Pigeot, 2004).

Les travaux de ces dernières années – les opérations de terrain comme diverses études en cours sur plusieurs habitations – prolongent la réflexion sur cet habitat, sur sa durée et sa fonction. Le secteur en cours de fouille s'avère tout aussi riche en occupations que le locus 1 et il est même possible que les sols nouvellement mis au jour soient parmi les plus récents actuellement connus dans le gisement, plus récents encore que l'habitation Q31. La fréquentation d'Étiolles pourrait donc s'avérer encore plus longue que celle initialement présumée à partir des découvertes du locus 1. L'autre intérêt du locus actuellement exploré est sa richesse en restes de faune qui permet de documenter des activités jusque-là très mal connues. Ainsi, la

fonction des occupations d'Étiolles et leur intégration dans un système de mobilité, que l'on peinait à définir précisément, s'en trouveront éclaircies. Et les confrontations avec les autres sites magdaléniens du Bassin parisien facilitées.

• Parallèlement à ces travaux sur les occupations d'Étiolles, un deuxième axe de recherche se place dans une perspective à la fois paléogéographique et taphonomique et insère cet habitat dans un contexte micro-régional, celui de la vallée de la Seine à la hauteur de la confluence avec le ru des Hauldres. Comment expliquer cette densité exceptionnelle de occupations en bordure de cet affluent de la Seine ? Dans quel paysage étaient implantés les campements magdaléniens ? Telles sont les questions qui se posent, et pour y répondre, il est nécessaire de travailler dans un cadre élargi. Plusieurs études réalisées durant ce dernier triennal s'inscrivent dans cette problématique intégrée, croisant données archéologiques et géoarchéologiques,

Ainsi, ce qui caractérise les recherches récentes à Étiolles, ce sont des approches multiscalaires, à l'échelle d'une habitation et d'un campement d'une part, à l'échelle du site d'autre part. Les premières visent à caractériser des comportements culturels à travers l'aménagement d'un habitat, la nature et l'organisation des activités qui s'y déroulaient ; les secondes considèrent cet habitat dans un environnement et s'attachent à comprendre comment les Magdaléniens s'y adaptaient et en tiraient parti.

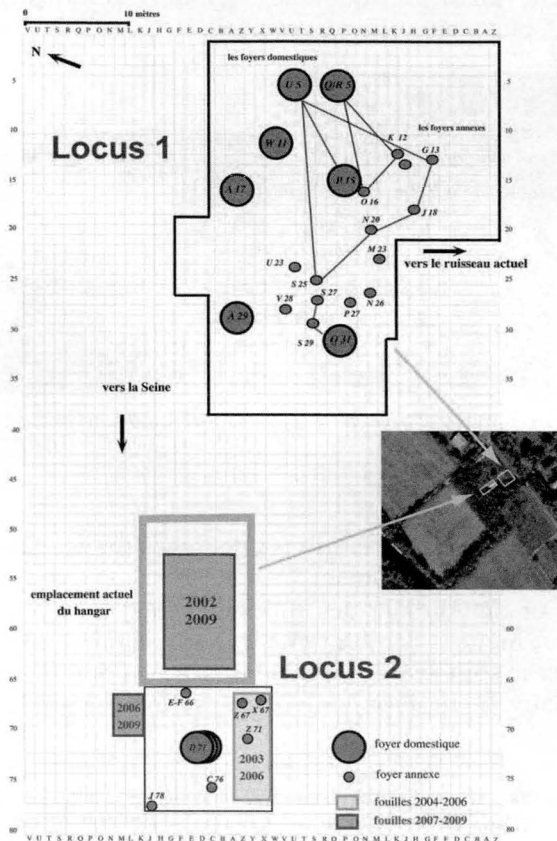
Les fouilles entreprises depuis 2008 à « La Fontaine au soulier » s'intègrent dans ces approches croisées. Nous ne les détaillerons pas ici car elles font l'objet d'un compte-rendu spécifique mais c'est bien dans le cadre d'une étude globale de cet habitat que doit se comprendre cette recherche menée sur les deux rives du ru des Hauldres.

Ce rapport rend compte des travaux effectués durant le dernier triennal. Dans une première partie, sont présentés les résultats des opérations de fouille et la progression des études menées en parallèle à ces opérations. Nous mentionnons aussi, comme chaque année, toutes les interventions qui se déroulent à Étiolles et font de ce site, en plus d'un centre de recherche un lieu très actif de formation et de diffusion auprès du public.

La seconde partie réunit diverses études réalisées par plusieurs membres de l'équipe. Ces textes exposent des travaux synthétiques, presque mûrs pour une publication, et des analyses précises dont les résultats alimenteront ultérieurement une étude plus générale.

## Les opérations de fouille

Le hangar qui protège le chantier n'a pas été déplacé depuis sa dernière installation en 2001 car le secteur en cours d'exploration s'avère aussi riche que les deux locus précédemment fouillés. La récurrence des occupations magdaléniennes en proximité du ru des Hauldres se confirme et l'hypothèse d'une occupation continue entre les locus devient de plus en plus vraisemblable. Avec de surcroît l'extension de l'habitat sur l'autre rive de ce ruisseau mis en évidence ces dernières années, les fouilles récentes affirment, si besoin était, l'attractivité de ce lieu pour des groupes magdaléniens se déplaçant dans le centre du Bassin parisien. Et nous verrons que cette attractivité a pu se maintenir dans le temps. Grâce aux études récentes, nous comprenons mieux le contexte exceptionnel qui a pu enregistrer assez fidèlement les passages répétés de ces Magdaléniens.

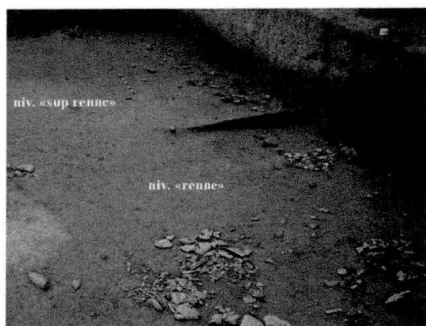


L'emplacement des fouilles en 2009

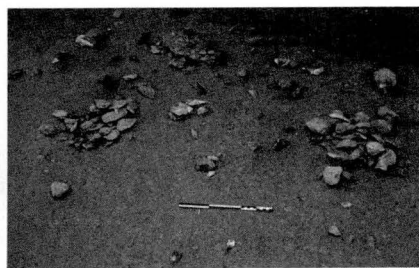
### *La liaison entre les deux locus : les fouilles sous le hangar*

Les fouilles réalisées cet été dans le secteur protégé par le hangar ont mis au jour un niveau d'occupation supplémentaire. Cette découverte porte à trois (au moins) le nombre de niveaux déjà connus à cet emplacement : le niveau « sup renne », le niveau « renne »<sup>1</sup> et celui apparu cet été. Tous trois ne sont séparés que par une faible épaisseur de sédiments (une trentaine de cm environ) et se développent sur une surface identique. Nous verrons que cette zone révèle, comme les locus précédemment fouillés, une permanence des installations magdaléniennes aux abords du ruisseau des Hauldres.

Rappelons qu'un des intérêts, et non des moindres, de ce secteur de fouille est un meilleur contexte taphonomique favorisant la conservation des os. La conséquence heureuse de ces conditions plus avantageuses est la découverte de nombreux vestiges de faune qui s'accompagnent aussi de quelques témoins d'industrie osseuse, notamment de plusieurs outils façonnés.



*Les niveaux « sup renne » et « renne »*



*Un détail du niveau « sup renne »*

En résumé, le bilan des opérations effectuées sous le hangar durant le dernier triennal s'établit ainsi :

– décapage et démontage des niveaux « sup. renne » et « renne ». Ces opérations, menées conjointement, ont réclamé plusieurs années car ces niveaux se sont avérés assez denses, avec notamment des vestiges osseux relativement abondants. Néanmoins, malgré leur bon état

1. Il s'agit d'appellations provisoires en l'attente de la découverte de foyers se rattachant à ces niveaux. Ces appellations s'expliquent par l'ordre de leur apparition (le niveau « renne » a été mis au jour en premier) et par le fait qu'ils ont tous deux livré de nombreux ossements de renne.

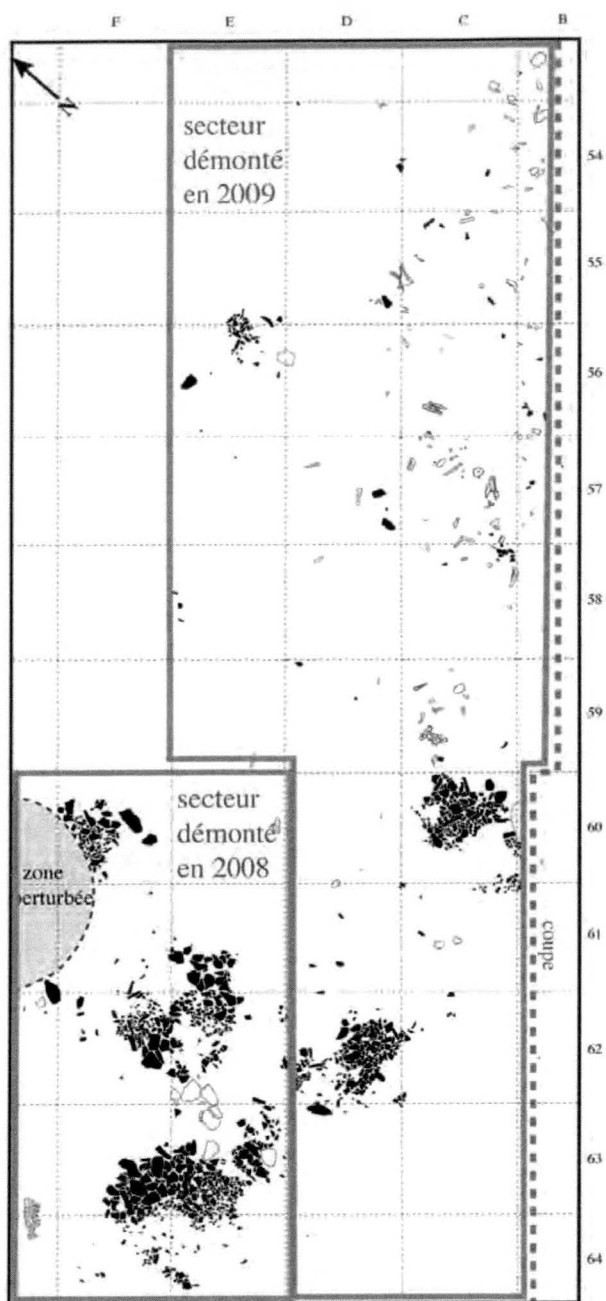
de conservation, ces témoins organiques restent fragiles, en raison de leur fort degré d'humidité, et cette fragilité a ralenti leur dégagement. Le niveau « sup renne » a fini d'être démonté en 2008 et le niveau « renne » en 2009.

– en 2009 aussi, découverte et décapage d'un ensemble encore inférieur : le niveau E62.

*Une nouvelle unité d'occupation : l'unité E 62*

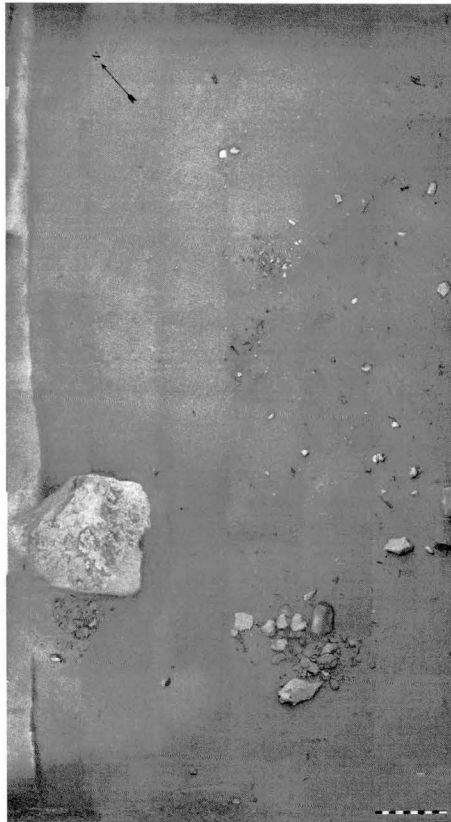
La dernière occupation mise au jour cet été s'étend sur une bonne partie de la surface actuellement ouverte : elle se compose d'un grand foyer, le premier découvert dans ce secteur, associé à plusieurs concentrations de silex, à une autre structure de combustion (foyer ou vidange) et à de nombreux vestiges lithiques et osseux dispersés.

Précisons que le décapage de cet ensemble n'est pas achevé et il reste à fouiller les mètres situés au sud de la surface, et notamment à effectuer la jonction entre l'amas découvert en H-G62 et le foyer. Cette unité a été localement détruite par le très gros bloc que l'on connaît depuis le sommet des limons comme l'atteste l'amas H-G62, tronqué par la fosse dans laquelle ce bloc est enfoui. La même situation s'était d'ailleurs présentée pour le niveau « renne » sus-jacent. Manifestement cette occupation se prolonge au-delà de la grande coupe située dans la bande de mètres B, comme c'était également le cas pour les niveaux supérieurs.



*Le plan du niveau « renne »*

Le foyer E62 se présente comme une cuvette entourée de pierres dont quelques grandes dalles. Il est associé à des vestiges de faune et à des éléments lithiques dont des outils (burin, grattoir), de petits éclats de retouche, et des armatures microlithiques<sup>2</sup>. On a noté aussi la présence d'ocre à son pourtour et d'un coquillage lutétien (*Clavula parisiensis*). Bien que la situation de ce coquillage soit d'origine anthropique, il ne porte pas de trace évidente d'aménagement comme élément de parure. Il est difficile à ce stade de préciser la fonction de ce grand foyer. La diversité des témoins d'activité signale plutôt un foyer domestique, cependant ces témoins ne paraissent pas très abondants par rapport à ce que l'on connaît de l'environnement habituel des foyers d'habitation à Étiolles. Attendons la poursuite des fouilles pour s'en faire une idée plus précise.



Le niveau E 62

2. Comme il est habituel pour les foyers d'Étiolles, tout le sédiment extrait lors de la fouille de cette structure et de son pourtour a été tamisé.

Une seconde structure de combustion, nettement plus discrète, a été découverte cette année à quelques mètres du foyer, en E58. Il s'agit d'une petite aire altérée par le feu, mais peu marquée, cernée de quelques pierres chauffées. Vidange ou foyer, on ne peut encore le déterminer. Comme toutes les structures de chauffe, celle-ci fera l'objet d'un prélèvement pour analyse micromorphologique.

Enfin, sont apparus, comme dans les niveaux sus-jacents, de nombreux vestiges osseux dispersés sur l'ensemble de la surface couverte par cette unité. En revanche, aucun os travaillé n'a encore été trouvé mais le décapage étant en cours (en particulier autour du foyer), tout espoir n'est pas perdu. Bien que les restes de faune n'aient pas encore été tous identifiés par O. Bignon (ni d'ailleurs tous démontrés en fin de campagne), ceux qui ont été examinés appartiennent aussi au renne. Rappelons que la présence de jeunes individus dans le niveau « renne » fournit une indication saisonnière et situe cette occupation durant la belle saison. De fructueuses comparaisons s'annoncent donc entre les unités du locus 2.

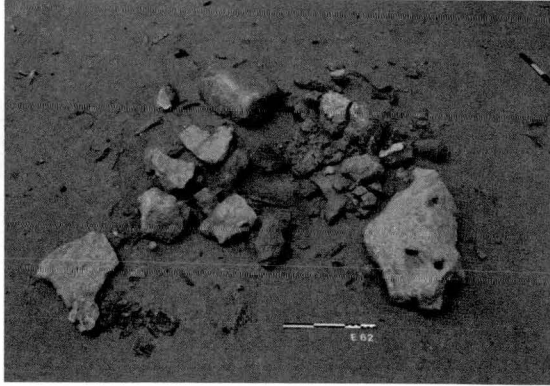
*Dans ce secteur du locus 2, des occupations comparables établies le long d'un chenal*

Ainsi, malgré la nouveauté que constitue la découverte de structures de combustion dans ce secteur du locus 2, ce niveau d'occupation présente des similitudes avec les deux plus récents mis au jour auparavant, et en particulier avec le niveau « renne » : même aire de répartition, même zone d'épandage de vestiges osseux, apparemment même espèce chassée. Soulignons que l'existence de pierres chauffées dans le niveau « renne » (dont une grande dalle visible en coupe dans le mètre E62) pourrait annoncer la présence d'un foyer au-delà de la fouille actuelle, peut-être à courte distance.

Ces trois niveaux sont partiellement connus, cependant leurs ressemblances et leur proximité stratigraphique incitent à les rapprocher. Dans le rapport 2008, nous avons déjà émis l'hypothèse d'un alignement de ces occupations le long de la berge d'un ancien chenal dont le tracé a été reconstitué par A. Roblin-Jouve : celui-ci se développerait, comme les niveaux archéologiques, en diagonale par rapport à la surface actuellement creusée. Le niveau E 62, dans son extension actuelle, soutient cette hypothèse. Il conforte aussi une autre observation déjà notée dans le rapport précédent, à savoir un léger décalage entre les niveaux superposés.

Il pourrait signifier, comme dans le locus 1, un déplacement progressif des installations qui suivaient le déplacement d'un ancien chenal. Ces comparaisons entre les deux locus pourraient bien donner

plus de solidité à l'hypothèse de campements établis sur la même rive d'un chenal dont le cours, sinueux, migrerait progressivement vers l'est.



*Le foyer E62*

*Des occupations plutôt tardives dans la chronologie du site*

Depuis l'ouverture de ce secteur du locus 2, les indices d'une position chronologique plutôt récente des niveaux archéologiques qui y ont été découverts s'accumulent. Ces indices sont de nature diverse, archéologiques, géologiques, chronologiques. Pris individuellement, aucun ne constitue une preuve indiscutable mais, ensemble, leur signification a davantage de poids.

Rappelons-les :

– le premier indice, déjà cité dans le bilan du programme triennal précédent (2004-2006), était la découverte dans la partie supérieure de la stratigraphie d'une industrie lithique inconnue jusque-là à Étiolles : quelques armatures d'un type nouveau (4 pointes à dos courbe)<sup>3</sup>, et une dizaine de nucléus à petits éclats obtenus par percussion dure.

– Le second indice est la datation du niveau « renne », la plus récente de toutes celles réalisées sur les deux locus de fouilles : Lyon-24175 (GrA) –  $11790 \pm 60$  BP, [12067, 11579] cal BC.

– Le troisième indice, enfin, est fourni récemment par l'étude stratigraphique réalisée par A. Roblin-Jouve. Les niveaux du secteur en cours de fouille se placent dans la partie la plus récente de la séquence

3. Depuis, ce type d'armature a aussi été découvert dans une unité de La Fontaine au soulier.

alluviale du locus 2. Les niveaux renne » et E62 semblent s'insérer entre le niveau le plus haut repéré dans l'autre secteur du locus 2 fouillé antérieurement (le niveau « supérieur » connu sur quelques m<sup>2</sup> seulement) et les trois unités D71. Ils apparaissent de ce fait parmi les plus récents de ce second locus.

La position à la fois stratigraphique et chronologique des occupations récemment découvertes devra évidemment être assurée par la poursuite des fouilles et par des recherches plus approfondies (raccord stratigraphique, étude de l'industrie lithique, ...). L'envoi d'un échantillon d'os provenant du niveau E62 pour datation au carbone 14 fournira dans peu de temps un nouvel élément d'appréciation.

### ***L'espace extérieur des habitations D 71***

C'est en 2006, qu'a commencé la recherche de l'aire périphérique nord des habitations D71. La surface ouverte s'étendait sur une quinzaine de m<sup>2</sup>. Ce travail s'est poursuivi en 2007 et a été achevé en 2009.

En 2009, les découvertes effectuées dans ce secteur ont été peu nombreuses, quelques pièces isolées mais intéressantes : plusieurs lames, des pierres brûlées, un grès ocré, un fragment d'os. De nombreux points d'ocre autour de ces éléments signalent la présence de ce colorant dans cette zone.

Pour résumer, ce secteur a livré, tous niveaux confondus : deux concentrations de silex (l'un en M/L 69, l'autre en limite de fouille en L/K 66), quelques belles lames, deux outils (un burin, un grattoir), plusieurs nucléus, des pierres (certaines chauffées, d'autres ocrées), une grande dalle ocrée, quelques fragments d'os. Cet inventaire révèle l'exécution d'activités dans lesquelles intervenaient probablement des supports bruts et retouchés ainsi que l'ocre. Peut-être aussi quelques rejets (des pierres de foyer) ont-ils été effectués dans cette partie de l'habitat. Sans remontages, on ne peut encore préciser la fonction des deux concentrations de silex, ateliers de taille ou amas de rejets.

Sans repère stratigraphique clair, il nous a été difficile d'attribuer avec certitude tous les vestiges à l'une ou l'autre des 3 habitations D71, le problème se posant surtout pour la distinction entre les niveaux D71-2 et D71-3. Fort heureusement, la nature des témoins abandonnés dans cette zone (lames, nucléus pierres chauffées) devrait faciliter leur remontage ou raccord avec des vestiges de la partie centrale de l'habitat, mieux situés stratigraphiquement.

Ainsi, il apparaît que l'aire d'activités extérieure se prolonge à l'est comme au nord des habitations D71, jusqu'à 6 à 8 mètres du foyer (fig. 14 à 16). Ces aires périphériques sont caractérisées par des pendages

accentués et symétriques qui, topographiquement, correspondent aux versants d'un chenal dont le fond était occupé par l'habitation

Il faut souligner que nous ne connaissons pas encore les limites des unités D71. Celles-ci se prolongent, vers le nord-est, au-delà de la bande de mètres 66 où nous n'avons pu fouiller en raison de la présence du hangar. En effet, dans les deux secteurs de fouille, des structures (amas ou foyer) ont été découvertes en limite de cette coupe. En outre, le fort dénivelé topographique de ces niveaux d'occupation a pour effet qu'ils ont pu être tronqués par les labours modernes dans leur partie la plus élevée. C'est le cas du niveau D71-1, le plus récent, qui se retrouve en limite de la terre arable en L/M 69. En outre, il n'est pas exclu que l'on retrouve l'extension des unités D71 sous les niveaux actuellement fouillés sous le hangar.

## **Les recherches en cours**

Nous rendons compte, dans cette partie, des recherches qui ont été menées parallèlement aux opérations de terrain durant ces trois dernières années. Comme cela a été présenté en introduction, les travaux actuels sur le site d'Étiolles s'intègrent dans une problématique associant approche archéologique et approche géoarchéologique.

Plusieurs études en cours concernent diverses occupations d'Étiolles, certaines fouillées anciennement, d'autres plus récemment : Il s'agit principalement de deux ensembles du locus 1 (le campement des habitations U5 et P15 et l'habitation W11) ; par ailleurs, un travail a débuté sur les unités D71 du locus 2.

Deux autres programmes connaissent un développement récent grâce à l'apport des fouilles de ces dernières années : celui sur l'exploitation des ressources animales et celui sur la taphonomie des occupations tardiglaciaires.

### ***La taphonomie des occupations tardiglaciaires dans la vallée de la Seine autour d'Étiolles***

Ce programme est inscrit dans les recherches sur Étiolles depuis le précédent triennal. Il prolonge un projet collectif mené dans le cadre du PCR « Habitats et peuplements tardiglaciaires dans le Bassin parisien ».

Rappelons l'enjeu de ce programme. Comme l'indique son intitulé, l'objectif est d'abord taphonomique. À travers l'analyse stratigraphique de la séquence alluviale de la vallée de la Seine, il s'agit de comprendre les dynamiques qui sont à l'œuvre localement dans la

conservation des dépôts tardiglaciaires. Au-delà de ce projet, ce programme se fixe aussi un objectif stratégique plus général : tirer de cette étude micro-régionale des enseignements utiles à une recherche prédictive des sites tardiglaciaires dans un contexte alluvial.

Après une première phase de travail essentiellement fondée sur l'analyse de documents cartographiques (cartes actuelles et historiques) et de sondages géologiques, cette recherche s'est poursuivie dans plusieurs directions :

*L'analyse stratigraphique et paléoenvironnementale de la séquence alluviale d'Étiolles.*

Ce travail est suivi régulièrement par P. Rodriguez et A. Roblin-Jouve, maintenant sur les deux rives du ruisseau des Hauldres puisque l'opération menée à la Fontaine au soulier alimente aussi cette recherche.

Un article de synthèse sur les limons fluviatiles d'Étiolles et le Tardiglaciaire de la vallée de la Seine est en préparation par A. Roblin-Jouve. Il devrait être soumis à une revue spécialisée sur le Quaternaire en 2010.

*La séquence tardiglaciaire dans la vallée de la Seine*

Une prospection à la tarière destinée à replacer la séquence tardiglaciaire d'Étiolles dans un cadre stratigraphique plus large a été réalisée par Y. Le Jeune. Les rapports 2007 et 2008 font état des résultats de ces sondages. Il apparaît ainsi que les niveaux magdaléniens sont inclus dans un cône alluvial s'étant formé au débouché du ruisseau des Hauldres. Un scénario de mise en place et d'évolution de ce cône alluvial est proposé par Y. Le Jeune dans le rapport 2008 : « Lors d'une oscillation froide du Tardiglaciaire, probablement au Dryas ancien, les loess déposés sur le plateau de Sénart sont massivement mobilisés au sein du bassin versant du ruisseau des Hauldres. Ils se mélangent avec les alluvions de la Seine et forment un cône alluvial déjeté à la confluence. C'est au sein de cette séquence complexe que se retrouvent les locus magdaléniens fouillés à Étiolles. Les apports successifs de limons, plus ou moins sableux, forment une rive concave au nord-ouest. Elle va progressivement se combler en fonction des apports conjoints du ruisseau et de la Seine, entraînant un glissement de la rive droite du ru des Hauldres vers le sud. L'incision du début du Bølling a dû profondément marquer ces dépôts mais les données ne permettent pas de la différencier de celle datée du début du Préboréal, clairement identifiée lors du diagnostic archéologique mené sur la rive gauche du ruisseau).

C'est donc à ce contexte particulier que l'on doit la conservation exceptionnelle des occupations magdaléniennes.

*La recherche d'autres occupations tardiglaciaires aux environs d'Étiolles*

Parallèlement à cette étude sur la séquence alluviale d'Étiolles, il nous a paru intéressant de réactiver l'analyse d'une petite série lithique découverte lors d'une opération de diagnostic réalisée au milieu des années 90 en aval du gisement. Elle avait été attribuée avec beaucoup de réserve au Mésolithique par les responsables de la fouille (Legrand, Brunet, 1994).

Une première initiative fut de faire dater des fragments d'os associés à cette industrie : la datation, obtenue en 2007, la vieillissait et la situait à la fin du Tardiglaciaire (Ly-3723 (GrA) : 10620±50 BP). Le réexamen de cet ensemble s'imposait alors et les résultats de cette analyse, réalisée par B. Valentin, sont présentés dans le rapport 2008. Voici les conclusions de ce diagnostic : « Au final, et si l'on réunit observations sur le débitage et sur les armatures, la piste mésolithique ne peut donc pas être formellement abandonnée pour un échantillon si restreint. Quelques aspects évoquent aussi l'Azilien récent, alors en concordance avec l'âge  $^{14}\text{C}$  obtenu. Dans ce cas, il s'agirait d'un témoignage précieux sur cette tradition puisqu'il se place parmi les plus tardifs connus à ce jour dans le Bassin parisien. Ce serait un des quelques indices, avec ceux recueillis au Closeau, de survivance de l'Azilien jusqu'au tout début du Dryas récent, par conséquent juste avant une longue lacune dans nos connaissances archéologiques s'étendant jusqu'au Belloisien, autrement dit jusqu'aux environs de 9 500 av. J.-C ».

***L'exploitation des ressources animales***

Ce programme prend une ampleur tout à fait nouvelle à Étiolles grâce aux meilleures conditions de conservation des vestiges osseux dans le locus 2. Ce contexte taphonomique plus favorable ouvre en effet des perspectives de recherche, jusque-là extrêmement limitées, sur toute la chaîne d'exploitation des ressources animales. Nous l'annonçons comme projet dans le précédent rapport triennal (2004-2006).

Depuis, les fouilles de ces dernières années ont grandement fait évoluer nos connaissances sur ce thème. Désormais, plusieurs indices de saisonnalité existent, des hypothèses sur les stratégies de chasse et le traitement du gibier sont possibles, et de l'industrie sur os a été découverte.

Parmi les acquis récents de ces études, nous voudrions cependant mettre l'accent sur les données de saisonnalité qui faisaient presque

totallement défaut dans les unités d'occupation du locus 1. Ces données permettent d'insérer l'habitat d'Étiolles dans un modèle de mobilité annuelle, entreprise jusque-là difficile en raison de la rareté de la faune. Le résumé des informations actuellement disponibles sur l'ensemble des locus montre aussi qu'en ce domaine, il faut se méfier de modèles trop simplistes. À l'instar des interprétations nouvelles sur le niveau IV-0 de Pincevent, le site d'Étiolles paraît avoir été occupé à des moments différents dans l'année.

Locus	Unité	Vestiges de faune	Indice de saisonnalité
locus 1	Q 31	3 bois de renne de mâles (chute)	fin automne - début hiver
locus 1	A 29	1 bois de renne nécrosé (massacre)	fin été - début automne
locus 1	A 17	"Amas cheval". Poulains	début printemps
locus 2	?	1 mandibule de poulain	fin hiver - début printemps
locus 2	niv. "renne"	4 mandibules/maxillaires de renne	début juin - septembre

*Les données de saisonnalité actuellement disponibles à Étiolles*

Ce travail sera complété prochainement par l'étude de la faune des niveaux « renne » et « sup renne », découverts dans le secteur en cours de fouille, qui font actuellement l'objet d'un master 2 par Aude Chevallier à l'université de Paris I.

### ***L'analyse du campement des habitations U5 et P15***

Ce niveau d'occupation du locus 1, connu sur 800 m<sup>2</sup>, est composé de deux habitations (associées à quatre foyers satellites s'alignant le long de l'ancienne rive du ru des Hauldres).

Cet ensemble a déjà fait l'objet de publications partielles, deux monographies sur les habitations U5 et P15 (Olive, 1988, Pigeot, 1987) et d'articles (Olive, 1993, 1997, Olive, Pigeot, 1992, 2006). L'étude exhaustive de ce campement est entreprise par M. Olive et N. Pigeot.

La première étape de ce travail a consisté à systématiser les remontages de silex. Ce travail s'est étalé sur une dizaine de jours chaque année du triennal (fig. 18). Après les remontages de silex appartenant aux unités S25 et N20, réalisés en 2007 et 2008, cette année a été consacrée à la recherche de liaisons longues entre habitations et unités satellites en mettant l'accent sur des pièces particulières (nucléus, outils, supports laminaires, gros éclats isolés et non remontés). Ce travail avait été entamé au moment de l'analyse des ensembles J18 et

G13 faite dans les années 90, et des mouvements entre plusieurs unités avaient déjà été établis (notamment entre les habitations U5-P15 et les unités J18-N20).

Quelques liaisons supplémentaires inter-unités ont été retrouvées cet été mais elles sont peu nombreuses.

Plusieurs explications, non exclusives, sont possibles :

– la quantité de silex à manipuler et mémoriser devient très élevée même si n'ont été ressortis « que » les remontages ayant des manques significatifs. Il est certain que cela rend la recherche de raccords plus difficile,

– des absences (de nucléus, de supports) peuvent être imputables à notre connaissance incomplète de ce campement (rappelons que l'habitation U5 se trouve en bordure de la route longeant le chantier et se prolonge dessous),

– les liaisons déjà effectuées pourraient traduire une certaine réalité archéologique, tronquée mais finalement pas trop déformée. On constate ainsi que la circulation des supports laminaires, bruts et retouchés, s'effectue davantage entre les deux habitations U5 et P15 qu'entre ces habitations et les foyers satellites. L'unité N20 semble échapper à ce schéma puisque plusieurs lames de débitages de U5 y ont été retrouvées.

Peut-être sa fonction différerait-elle des autres unités qui l'encadrent (S25, J18 et G13) ?

C'est toute cette réflexion sur la fonction des unités du campement et sur les rapports sociaux sous-tendant la circulation des objets qui doit être menée maintenant.

### ***L'analyse de l'habitation W11***

L'étude de cette habitation est toujours en cours.

Cette unité du locus 1 succède à l'habitation U5 (déjà publiée par N. Pigeot, 1987) avec laquelle elle présente plusieurs points de ressemblance. Elle se caractérise néanmoins par une association surprenante de caractères : d'un côté, une structuration générale de l'espace très comparable à U5 (avec un cercle de dalles, un grand foyer pierreux central et des amas extérieurs) et des débitages laminaires de qualité tout aussi exceptionnelle ; de l'autre, une quasi-absence de supports façonnés qui contraste avec U5 puisque cette dernière en a livré 500 (dont la moitié de lamelles à bord abattu). L'explication de cette originalité (une habitation sans outils est une situation unique à Étiolles) est un des enjeux de cette étude.

## Résultats des études récentes

Les contributions qui figurent dans ce chapitre connaissent un développement inégal, portant sur un point d'analyse précis ou proposant un travail plus synthétique. Toutes s'intègrent dans des réflexions actuelles sur Étiolles et plus largement sur les habitats magdaléniens du Bassin parisien dans le cadre de programmes collectifs de recherche (PCR) « Habitats et peuplements tardiglaciaires dans le Bassin parisien » et programme sur les « Sociétés de chasseurs au Tardiglaciaire : le Bassin parisien dans son contexte européen » de l'équipe « Ethnologie préhistorique », UMR 7041).

- Le texte d'Annie Roblin-Jouve sur les nouvelles données sédimentaires du locus prolonge une analyse stratigraphique menée en parallèle à la progression des fouilles.

Comme cela a été précisé, cette analyse devrait prochainement aboutir à une synthèse sur les limons fluviatiles d'Étiolles.

- Deux contributions concernent des foyers d'Étiolles. Celle de Gaëlle Dumarçay sur la recherche de micro-charbons est amenée à se développer ; elle fait partie d'une réflexion générale sur la conservation de cette catégorie de témoins dans les habitats magdaléniens de plein air du Bassin parisien. Julia Wattez présente une interprétation microstratigraphique et fonctionnelle du foyer D71 avec ses très nombreuses phases d'utilisation et de réaménagement. Les résultats foisonnants de cette analyse montrent que l'histoire de ce foyer est complexe et les conclusions de ce travail alimenteront l'étude des habitations D71 que nous envisageons dans un proche avenir<sup>4</sup>.

- Enfin, Olivier Bignon et Marianne Christensen font le point actuel sur les ressources animales à Étiolles. Cet ample travail fait suite à une première synthèse publiée par F. Poplin en 1994<sup>5</sup>. Entre ces deux bilans d'étape, un enrichissement notable des données grâce à un contexte taphonomique plus favorable dans le locus 2 de fouilles et aussi grâce à un travail de restauration plus systématique.

### *Données sédimentaires nouvelles sur le locus 2*

Annie ROBLIN-JOUVE (UMR 7041)

Le contexte sédimentaire du locus 2 a déjà été présenté dans plusieurs rapports de fouille (Roblin-Jouve et Rodriguez, 2005 et

---

4. Ce rapport très long et très instructif ne peut être publié ici in extenso. Nous n'en donnons que les conclusions.

5. Poplin F. (1994) - La faune d'Étiolles : milieu animal, milieu taphonomique, milieu humain. In : Taborin Y., *Environnements des habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien*. Paris, Édition de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie française n° 43), p. 94-104.

2006)<sup>6</sup>. Depuis, de nouvelles données ont été collectées dans la partie nord en cours de fouille, dans le cadre de l'approfondissement des excavations.

La séquence sédimentaire et archéologique progressivement mise au jour est actuellement la plus récente. Dans ce rapport, la stratigraphie de l'espace en cours de fouille est présentée en premier, elle est ensuite replacée dans la stratigraphie générale du locus 2.

### **Stratigraphie de la coupe B53-64 dans les fouilles en cours**

Trois coupes ont été relevées le long des parois qui délimitent l'espace fouillé sous le hangar.

La coupe B53-64, parallèle au ruisseau, est la plus intéressante car elle présente trois niveaux d'occupation stratifiés. Les deux autres coupes perpendiculaires, CJ64 et BH53, permettent de préciser la topographie des différents dépôts.

La stratigraphie de la coupe B53-64 est la suivante du haut vers le bas :

- Sol gris brun très mince ;
- Limon argileux beige clair, compact ; il repose en discordance sur plusieurs dépôts

Santérieures ; une date  $8565 \pm 45 \text{BP}$  <sup>14</sup>C a été obtenue sur le bois de cerf situé au sommet ;

- Limons argileux beiges et bruns et cailloutis stratifiés en cuvette et présents uniquement dans la partie sud de la coupe ; la partie supérieure a été ravinée par le dépôt suivant ;

- Limon argileux brun homogène ;
- Limon sableux beige lité progressivement plus sableux en profondeur ; dans la partie sud, le sommet est très ondulé et souligné par un mince lit de sable ; trois niveaux d'occupation ont été mis au jour « sup. renne » avec l'amas BC60, « renne » et E 62 ; une date de  $11790 \pm 60 \text{BP}$

<sup>14</sup>C a été obtenue sur des restes osseux du niveau « renne ».

Sur les deux autres coupes, tous les dépôts présentent une pente générale descendant vers l'est, en direction du ruisseau.

L'interprétation morphologique peut être la suivante : les sédiments sont des apports du ruisseau, abandonnés dans une dépression en voie de colmatage. À la partie inférieure, les limons et sables limoneux contenant les niveaux archéologiques ont été mis en place sous un écoulement épisodique assez turbulent comme en témoignent les

---

6. Voir *Essonne et Hurepoix* n° 75 (2005), p.161-165, et n° 76 (2006), p.109-114.

petits lits de graviers et les cailloutis épars. Le contexte est resté humide et confiné, en effet de nombreux restes osseux ont été conservés et ils sont noircis par un enduit de manganèse et dans le fond de la dépression, les dépôts sont affectés par l'hydromorphie. Au dessus, les limons argileux bruns se sont déposés selon un processus de décantation : leur coloration plus sombre peut être d'origine, ou due à une évolution liée au contexte de conservation. La formation de limons et lités, qui colmate une dépression peu étendue au sud-est, a été mise en place dans le cadre d'une reprise d'écoulement limitée. Enfin le limon beige supérieur est un limon de décantation à faciès loessoïde. Tout le profil a été affecté par une pédogenèse profonde dont témoignent en abondance les nodules de calcite et les traces de racines. Chronologiquement, le niveau « renne » a été rapporté à la deuxième partie de l'Allerød par le carbone 14.

### ***Rappel de la stratigraphie du profil MX 66-67***

Lors des premières fouilles dans la partie sud du locus 2, les quatre coupes géologiques limitant l'excavation ont été étudiées ; la plus intéressante est la coupe AJ66, qui forme avec ses prolongements les coupes MJ66-67 à l'ouest et XZ67 à l'est, le profil de référence pour cette partie du locus 2. Sur la nappe de graviers, et sur près de 4 m d'épaisseur, se sont déposés des sables limoneux, dont le faciès devient hydromorphe dans les dépressions. Ils ont livré les niveaux « inférieur », D71-1-2-3 et « intermédiaire », puis des limons beiges homogènes qui contenaient le niveau « supérieur », enfin au sommet un épais limon brun. Une date de  $12315 \pm 75 \text{BP}_{14}\text{C}$  a été obtenue sur un reste osseux dans le niveau D71-2, et des analyses malacologiques (Rodriguez 2000), micromorphologiques (Wattez 1997) et granulométriques (Roblin-Jouve 2002) ont été réalisées. En raison de la date et des données environnementales, les niveaux inférieurs jusqu'au niveau intermédiaire compris ont été rapportés au Bølling. Les dépôts limoneux suivants contenant le niveau supérieur ont été rapportés à la deuxième partie de l'Allerød d'après leur malacofaune. Une troncature et un hiatus sédimentaire important séparent les deux formations.

### ***Le raccord stratigraphique entre les deux coupes de référence***

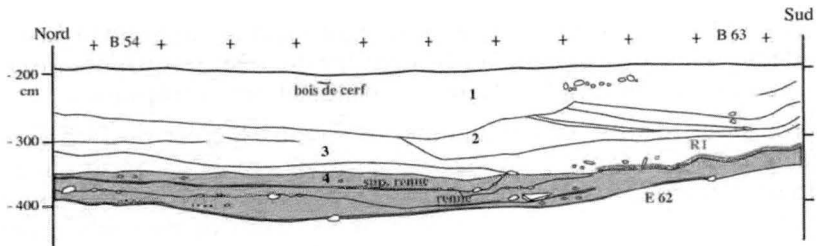
Le raccord stratigraphique entre les deux secteurs du locus 2 n'est pas encore entièrement établi, bien que les coupes actuelles et celle de la bande de mètre 66 soient très proches les unes des autres (moins de deux mètres les séparent). Globalement, la séquence stratigraphique de la partie nord du locus 2 en cours de fouille correspond à la partie

supérieure de la séquence de la partie sud fouillée auparavant jusqu'au début des années 2000, confirmant les données culturelles, malacologiques, micromorphologiques, et les datations isotopiques.

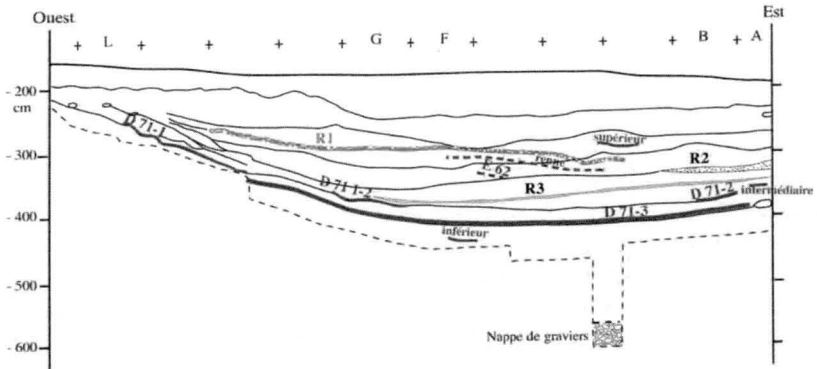
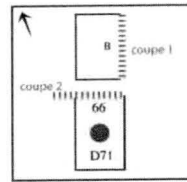
D'un point de vue archéologique, le niveau E62 est postérieur au niveau D71-1-2, en raison de son altitude, mais sa position par rapport aux niveaux « intermédiaire » et « supérieur » n'est pas encore définie. D'un point de vue sédimentaire, le petit lit de sable repère situé au sommet des limons contenant les niveaux « sup. renne » « renne » et E62 apparaît en continuité stratigraphique avec celui du mètre J66-67 de la coupe MX 66-67, qui se trouve au dessus du niveau D71-1. Le calage inférieur de la séquence n'est pas encore établi car les deux lits repères de la coupe AJ66 n'ont pas encore été atteints dans les fouilles en cours. Il s'agit d'un lit de sable tronqué et d'un lit d'argile grise, tous les deux postérieurs au niveau « intermédiaire ». Ce lit d'argile présente un grand intérêt car il souligne la coupure majeure, stratigraphique et chronologique, mise en évidence à partir de la malacofaune et des données de la micromorphologie. D'un point de vue géomorphologique, la séquence contenant les niveaux d'occupation E62, « renne » et « sup. renne » s'enfonçe en direction de l'est, et les dépôts antérieurs ont pu être ravinés dans la partie centre-est du locus.

En conclusion, les difficultés d'interprétation de la stratigraphie sédimentaire du gisement tiennent à deux faits. D'une part, les hiatus stratigraphiques sont fréquents dans les limons fluviaux du gisement. D'autre part, les séquences sont répétitives, les dépôts sont constitués de sédiments souvent remis en mouvements et elles présentent les mêmes successions de faciès liées au processus unique d'apport de crue : d'abord des dépôts sous écoulement, suivis de sédiments fins de décantation. Dans ce contexte, les niveaux d'occupation constituent les meilleurs repères stratigraphiques.

L'approfondissement des excavations dans le cadre de l'avancée des fouilles devrait permettre de mettre au jour les deux niveaux sédimentaires repères inférieurs permettant ainsi de replacer la séquence sédimentaire en cours de fouille dans le contexte général du locus 2.



Coupe B53-64 dans les niveaux supérieurs du locus 2  
 1 : limon beige, 2 : limons et graviers, 3 : limons bruns, 4 : limons sableux avec  
 les niveaux d'occupation, RI : lit de sable repère supérieur



Coupe MX 66-67 dans la partie sud du locus 2 avec, en superposition, les données  
 de la coupe B 53-64 (RI et les niveaux d'occupation "sup renne", "renne" et E62)  
 1 : limon brun, 2 : limons beiges homogènes, 3 : limons sableux, RI : lit de sable  
 repère supérieur, r2 : lit de sablerepère mdian, R3 : lit d'argile grise repère inférieur

## À la recherche de micro-charbons à Étiolles

Gaëlle DUMARÇAY (UMR 7041)

### Introduction

L'an dernier, un projet fut lancé au sein du PCR « Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien » (coordonné par B. Valentin) pour comprendre l'origine du décalage chronologique entre le Magdalénien de plusieurs gisements du Bassin parisien, et le Magdalénien d'autres sites européens, et notamment suisses, dont les dates sont plus anciennes<sup>7</sup>. Jusqu'à présent, l'essentiel des dates du Bassin parisien étaient issues de mesures de <sup>14</sup>C effectuées majoritairement sur des échantillons d'os. Depuis 2008, une voie supplémentaire est empruntée : il s'agit d'extraire, de déterminer et de dater des micro-charbons de bois issus de structures de combustion. L'autre intérêt de cette démarche est également de pallier l'absence de pollens qui caractérise les sites du Bassin parisien.

Un premier travail de tamisage de sédiments issus de structures de combustion de Pincevent, puis de tri des refus de tamis a donc été effectué par Denise Leesch selon le protocole élaboré sur les sites suisses de Champréveyres et Monruz. À la suite de ce travail, de nouvelles dates ont été obtenues, et quelques déterminations d'espèces ont été effectuées.

Dans la continuité des travaux réalisés l'an dernier par Denise Leesch sur les micro-charbons de foyers de divers horizons de Pincevent, nous avons étudié des sédiments issus de d'autres structures de combustion de Pincevent, et élargi notre démarche au site d'Étiolles. Il s'agissait d'en caractériser le contenu archéologique d'une part, et d'évaluer dans quelle mesure ils pouvaient permettre des déterminations et des datations radiocarbone d'autre part. C'est ce travail que nous présentons ici.

### Matériel et méthode

Suivant le protocole prescrit par Denise Leesch, nous avons tamisé chaque échantillon à l'eau à travers une colonne de tamis de 2 mm, 1,25 mm, 0,5 mm et 0,2 mm. Une fois séchés, les refus de tamis de fraction supérieure à 0,5 mm ont été triés sous la loupe binoculaire. Les vestiges issus de ce tri ont tous été conditionnés par catégorie

7. Leesch D, Schoch W : « Analyse des résidus de combustion de quelques foyers de Pincevent » dans Valentin B (dir.) : *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien, rapport de projet collectif de recherche*, Nanterre - Saint-Denis, UMR 7041 - SRA d'Île de France, 2008, p. 57-58.

d'objet dans de petites boîtes. La fraction comprise entre 0,2 et 0,5 mm n'a pas été triée : elle sert uniquement de fraction de contrôle puisqu'elle contient les mêmes vestiges et dans des proportions similaires que les fractions de granulométrie supérieure.

### Résultats

Notre travail a porté sur cinq échantillons, et presque tous ont livré des micro-charbons.

Les trois premiers échantillons proviennent du foyer S27 du Locus 1 appartenant à l'unité d'habitation Q31. Il s'agit d'un grand foyer à cuvette couvert de pierres, autour duquel diverses activités ont eu lieu, dont du débitage et peut-être des occupations culinaires. Sous les pierres, le sédiment est très charbonneux sur environ 5 cm d'épaisseur<sup>8</sup>.

LOCUS	ECHANTILLON	TYPE DE SEDIMENT	POIDS TOTAL PRÉLEVEMENT (GRAMMES)	POIDS ECHANTILLON TAMISE (GRAMMES)	POIDS DES REFUS DE TAMIS EXAMINÉS SOUS LA BINOCULAIRE (FRACTION 0,5 - 2 MM) (GRAMMES)	NOMBRE DE MICRO- CHARBONS RECUEILLIS
1	Et. 83 Foyer S27 prélèvement I	Sédiment sec brun clair concrétions/nodules roses et bruns de terre indurée	130,1	94	7,97	0
1	Et. 83 Foyer S27 prélèvement II fond de cuvette	Sédiment sec et brun clair	134	97	10,73	2
1	Et. Foyer S27 prélèvement sous n° S2 1211	Sédiment sec, brun, noir et gris Sédiment gris, induré et peut-être cendreux	49,4	35	11,05	4
1	Et. 83 Foyer S29	Sédiment brun, sec et gris Odeur de cendre mouillée	453,6	355	208,51	24
2	Et. 99 Foyer G69 niv D71-3	Sédiment brun clair/beige Odeur de cendre mouillée	320,2	205	53	16

*Poids des échantillons étudiés et nombre de micro-charbons par échantillon*

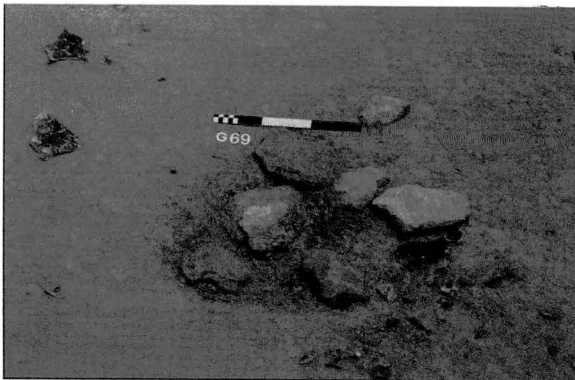
8. Olive M, Ketterer I, Watzet J : « Les foyers et les activités liées au feu » dans Pigeot N (dir) : *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques, XXXVII<sup>e</sup> suppl.* à Gallia Préhistoire, éd. CNRS, 2004, p. 221-223.



*Foyer S27 du Locus 1 (Cliché M. Olive)*

Le quatrième prélèvement provient du foyer S29 du Locus 1, également rattaché à l'habitation Q31. Celui-ci se présente comme une simple cuvette sans pierre, dont l'aire de combustion se caractérise par une épaisseur de terre charbonneuse pouvant atteindre 3 cm<sup>9</sup>. Plusieurs activités se sont tenues près de ce foyer, certaines semblent liées à de la cuisson d'aliments, et d'autres à du débitage<sup>10</sup>.

Le cinquième et dernier échantillon a été prélevé dans le foyer G69 du Locus 2. Ce petit foyer en cuvette, associé à quelques pierres appartient à l'une des habitations D 71, la plus ancienne (D 71-3). Il s'agit probablement d'un foyer extérieur, annexe.

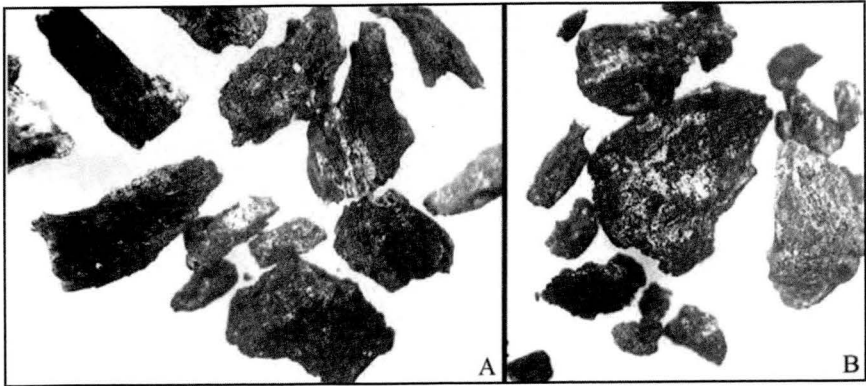


*Foyer G69 du Locus 2 (Cliché M. Olive)*

9. *Idem*

10. *Idem*

Malgré certains échantillons particulièrement prometteurs, tant par la couleur du sédiment que par l'odeur de cendre mouillée parfois détectée, peu de charbons ont pu être extraits, et leur état de conservation est assez mauvais.



*Charbons de bois altérés : A-Charbons issus du foyer G69, niv D71-3 (x20) ; B-charbons issus du foyer S29 (x20).*

En effet, certains présentent un aspect concrétionné, et pour la plupart, les pores ne sont plus visibles et aucune structure ligneuse n'est identifiable. Si l'on se réfère à la nature des sédiments archéologiques de ce gisement<sup>11</sup>, deux agents pourraient être responsables de la dégradation des charbons de ce gisement, les racines, témoins de la végétation qui s'est développée sur le site après les passages des magdaléniens, et la calcite, présente dans le sol sous forme d'hyporevêtements calcitiques brunifiés.

Nous avons comparé ces observations aux analyses réalisées sur des micro-charbons issus de structures de combustion de divers horizons du site de Pincevent<sup>12-13</sup>. Les refus de tamis des différentes fractions

11. Rodriguez P, Roblin-Jouve A (avec la collaboration de Watez J et Oberlin C), « Environnement et cadre chronologique de l'implantation magdalénienne » dans Pigeot (dir), *Les derniers Magdaléniens d'Énolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques*, XXXVII<sup>e</sup> suppl. à Gallia Préhistoire, éd. CNRS, 2004, p. 19-30.

12. Leesch D, Schoch W : « Analyse des résidus de combustion de quelques foyers de Pincevent », Collectif, *Fouille programmée de Pincevent (la Grande Paroisse, S-et-M)*, rapport intermédiaire, 2008, SRA d'Île de France, p. 127-130.

13. Bodu P, Debout G, Dumarcay G, Leesch D, Valentin B, « Révision de la chronologie magdalénienne dans le Bassin parisien et alentours : nouveaux résultats » dans Valentin B (dir.) : *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien, rapport de projet collectif de recherche*, Nanterre - Saint-Denis, UMR 7041 – SRA d'Île de France, 2009.

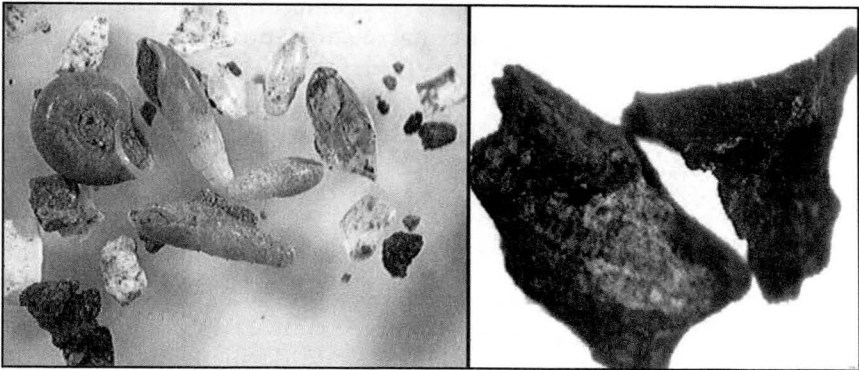
sédimentaires de Pincevent, tous horizons confondus, sont principalement constitués de granules correspondant à des racines concrétionnées qui ont perforé les charbons de bois. Presqu'aucune structure ligneuse n'est identifiable. Nous avons ainsi pu observer de nombreux « fantômes » de charbons de bois.

Les deux agents responsables de la dégradation de ces charbons sont les mêmes que ceux observés à Etiolles : les racines, et la calcite, souvent présente à Pincevent sous forme de « tubes » au sein des sédiments.

Ces premiers résultats ne remettent pas en cause l'étude des micro-charbons d'Étiolles. À l'avenir, il sera possible de remédier à la pauvreté en charbons des échantillons observée cette fois ci en prélevant davantage de sédiment. En effet, nous avons pu constater au cours de cette étude que les prélèvements les plus riches en charbons sont également les plus volumineux. Une telle démarche permettra d'obtenir au moins 20 mg de charbons, masse nécessaire à de nouvelles datations radiocarbone.

La détermination des charbons est prévue, mais elle sera sans doute difficile si l'on considère leur état d'altération, et leurs dimensions inférieures aux dimensions nécessaires pour une identification spécifique. Cependant, la détermination de *Salix sp.* et *Betula sp.* à Pincevent, réalisée sur des micro-charbons présentant les mêmes caractères qu'à Étiolles et altérés par les mêmes agents, est encourageante.

Associés aux micro-charbons, d'autres types de vestiges, archéologiques ou naturels ont pu être observés lors des tris effectués sous binoculaire. Si certains ne sont pas des témoins d'activités de combustion (mollusques, os, pierres et silex non brûlés), d'autres en revanche présentent des traces de thermoaltérations (silex, pierres et os brûlés, sédiment rougi induré).



Exemples de vestiges associés aux micro-charbons – mollusques, os brûlés

Malgré la présence de restes osseux, aucune détermination n'a été possible. La faible quantité d'os brûlés (absence ou quelques individus) par rapport aux charbons pourrait suggérer que l'os n'était pas utilisé comme combustible pour ces foyers là, mais cela n'est pour le moment qu'une hypothèse de travail, dans l'attente d'échantillons plus représentatifs. La présence de ces os brûlés pourrait également être liée à des activités culinaires, comme cela est d'ailleurs suggéré pour les foyers S27 et S29 du Locus 1.

La présence de 305 esquilles de silex, brûlées ou non au sein de l'échantillon du foyer S29, comparé à la faible quantité de restes lithiques retrouvés au sein des autres échantillons (41 pour le foyer G69, et 21 pour l'ensemble du foyer S27, tous échantillons confondus), est liée au fait qu'il était enfoui sous une nappe de silex. En effet, ce foyer n'a été utilisé qu'en début d'occupation puis il a été abandonné et cet espace a ensuite changé de fonction pour être transformé en aire d'activité lithique et en aire de circulation.

### **Conclusion**

Malgré de premiers résultats qui peuvent sembler mitigés, le site d'Étiolles se prête à cette nouvelle voie de recherche puisqu'il est possible de recueillir des micro-charbons, même si ces derniers sont assez altérés. Il est également légitime de penser que certains d'entre eux pourront être déterminés, puisque ce fut le cas à Pincevent sur des charbons altérés de la même façon, par les mêmes agents. En dehors de données chronologiques et paléoécologiques, cette analyse des micro-restes permet d'obtenir d'autres informations pertinentes directement sur les activités humaines en relation directe ou indirecte avec les foyers. Pour les foyers à venir, et notamment pour le foyer E62 du Locus 2 actuellement en cours de fouille, il serait souhaitable de prélever l'ensemble du sédiment noirci et de le conditionner en barquettes d'aluminium. Appliquer une telle procédure permettrait de garantir le prélèvement d'une masse suffisante de charbons pour datation, tout en les protégeant.

### ***Dynamique de remplissage de la structure de D71 (Locus 2) – Rapport d'étude micromorphologique***

Julia WATTEZ (INRAP-UMR 5140, DMOS-Agro-Paris-tech)

### ***Objectifs de l'étude***

La structure de combustion D 71 correspond à une séquence de trois foyers domestiques qui constituent le centre de trois habitations superposées, D71-1, D71-2 et D71-3, cette dernière unité étant la plus ancienne. Les niveaux d'occupation D71-2 et D71-3 sont

recouverts par un petit horizon alluvial qui témoigne de l'abandon régulier du site.

Cette stratigraphie est moins bien exprimée dans le remplissage de la structure de combustion.

Seul, le second horizon alluvial qui délimite les occupations D71-1 et D71-2 est représenté et illustre bien le réinvestissement de la même structure au cours des différents séjours. En revanche, la distinction entre les foyers D71-2 et D71-3 est diffuse en raison du caractère homogène du remplissage, l'absence du premier horizon alluvial étant attribué à des nettoyages répétés du foyer D71-2.

L'étude micromorphologique du comblement de la structure de combustion a ainsi pour objectif de préciser la nature et les rythmes de fonctionnement des foyers et de tenter de préciser la limite entre les phases de fonctionnement des foyers D71-2 et D71-3.

### **Conclusions**

La corrélation microstratigraphique entre les séquences A et B, c'est-à-dire entre le bord du remplissage de la structure et sa périphérie immédiate, révèle trois phases de fonctionnement qui correspondent aux trois niveaux d'occupation de l'habitation D71. Au cours de ces trois, phases, on observe la même partition : une zone d'évacuation des rejets et déblais issus des foyers (séquence B) et une zone de combustion (séquence A).

L'enregistrement sédimentaire met en évidence des pratiques récurrentes dans l'aménagement et le fonctionnement de la structure, au cours des différentes phases de son histoire.

L'originalité des foyers réside dans l'aménagement des soles de combustion, ce qui est très peu documenté pour les structures magdaléniennes. En effet, deux autres cas ont été identifiés par la micromorphologie pour le Magdalénien en Suisse, l'un dans une structure du site de Neuchâtel-Monruz et l'autre dans un foyer du site de Champréveyres (non publié). À Étiolles, le mode de façonnage des soles reste inédit. Certaines d'entre elles résultent, en effet, d'une mise en œuvre alliant terre et végétaux, alors que seule, la terre est employée dans la fabrication des soles des foyers de Neuchâtel-Monruz et de Champréveyres.

Les matériaux employés à Étiolles sont issus de formation alluviale, de type croûte sédimentaire, légèrement argileuse et riche en particules d'origine végétale. Les inclusions végétales sont altérées par le feu et composées de fins fragments de petits ligneux, présents soit sous forme de charbons, soit sous forme de pseudomorphoses carbonatées brûlées.

Lorsqu'elles ne sont pas façonnées, les soles sont formées de remblais, élaborés à partir de rejets divers (fragments de soles construites brûlés et agrégats issus de sols et d'horizons alluviaux). La remobilisation de soles façonnées dans les remblais constitue un indice indirect de l'utilisation répétée d'un même foyer : aménagement, fonctionnement, curage et réfection.

Le fonctionnement des foyers est d'abord exprimé par des unités actives, résiduelles en raison des curages répétés. Leur composition témoigne des types de combustibles utilisés. En effet, les cendres sont abondantes et présentent les caractéristiques de cendres de rameaux de petits ligneux. La fraction charbonneuse est occasionnelle, finement fragmentée et s'apparente morphologiquement aux inclusions végétales observées dans les soles façonnées.

Les indicateurs liés à l'usage des foyers sont associés à des activités domestiques. Ils sont identifiés principalement dans les zones d'évacuation. Les esquilles d'os sont de petite taille (en général inférieure au millimètre) et peu fréquentes. Certaines plages de cendres comportent des imprégnations organiques qui peuvent être liées, à titre d'hypothèses, soit à l'état du combustible (bois pourri) soit à la cuisson des aliments (graisse ou jus de la viande par exemple). Le caractère original des foyers, en particulier de celui de D71-1, réside dans la présence de fragments de pelage carbonisés. Ceux-ci sont présents dans le remplissage du foyer mais sont bien plus abondants dans la zone d'évacuation.

L'ambiance hydrique, enregistrée notamment dans la zone d'évacuation, traduit un espace protégé des intempéries, mais pas totalement hermétique. Les revêtements argilo-limoneux dans la porosité sont liés à des circulations d'eau de très faible énergie et attestent d'infiltrations lors d'épisodes de faible humidité. Des croûtes de surface sont également observées, révélant des épisodes plus humides au cours desquels les ruissellements de surface (pluies) atteignent l'espace du foyer.

La microstratigraphie de la zone d'évacuation (séquence B) complète l'histoire fonctionnelle partiellement enregistrée dans le comblement de la structure, en raison des nettoyages réguliers. Les rythmes d'abandon sont clairement exprimés, en particulier avec les deux horizons alluviaux qui scellent les occupations D71-3 et D71-2. L'absence du premier horizon alluvial dans le remplissage de la structure (fig. 1a) illustre le réinvestissement du dispositif au cours des différents séjours de la communauté magdalénienne dans l'habitation D71. Les rythmes de reprise de l'activité racinaire, au cours d'une même phase, suggèrent un déplacement régulier de la zone d'évacuation. Au cours de cette déprise temporaire de l'espace considéré par l'étude, l'activité racinaire reprend alors mais de façon partielle.

Enfin, le caractère synchrone de l'activité biologique et des accumulations de rejets traduit un fonctionnement du foyer sur la durée (phases 2 et 3), sans qu'il soit possible de l'estimer plus précisément.

L'enregistrement microstratigraphique montre que les trois phases de fonctionnement sont associées aux foyers D71-3, D71-2 et D71-1. Au cours de la première phase (D71-3), la zone d'évacuation comporte peu de rejets de combustion, la prédominance de matériaux d'origine alluviale suppose que les apports proviennent de l'aménagement du foyer. Le premier épisode de fonctionnement de celui-ci ne comporte pas de sole aménagée. La seconde phase (D71-2) est marquée par une utilisation répétée du foyer, avec des réfections régulières de la sole de combustion. Le début de la troisième phase (D71-1) se caractérise par un recreusement du foyer, avec le curage des apports alluviaux (deuxième horizon alluvial). Ces derniers se retrouvent sous forme de rejets dans la zone d'évacuation et sont remobilisés dans le remblai qui constitue la sole de combustion. Le dernier épisode identifié correspond à un remblai qui recouvre la partie intérieure du foyer et ses abords immédiats, dans le secteur considéré.

Si l'épisode alluvial qui sépare les phases II et III (D71-2 et D71-1) révèle clairement un abandon long et marqué de la structure, la limite entre les deux premières phases est plus diffuse car partiellement masquée par les opérations de nettoyage des foyers qui tronquent en partie les épisodes pédo-sédimentaires naturels.

## **Exploitation des ressources animales : objectifs techniques et alimentaires**

Olivier BIGNON (CNRS, UMR 7041),

Marianne CHRISTENSEN (Université Paris 1, UMR 7041)

### ***Introduction***

Ce rapport est l'expression d'un certain renouveau pour le site d'Étiolles car pendant de longues années les données fauniques sont restées très pauvres. Toutefois un plus grand nombre de restes est observé dans le locus 2, fouillé depuis 1996, en comparaison du premier locus fouillé de 1972 à 1995. Cette différence notable dans la conservation des témoins d'origine animale renvoie à la variabilité du contexte taphonomique dans le gisement qu'il importe d'analyser et de comprendre. Un bref exposé des conditions de fossilisation de la faune nous semble un préalable indispensable à notre approche globale de l'économie des matières premières animales.

Les études archéozoologiques et technologiques ont en effet été rassemblées en une même synthèse. Cette stratégie scientifique témoigne de la volonté de joindre ces deux dimensions principales de l'exploitation des ressources animales. Ces deux approches sont malheureusement souvent dissociées, alors que manifestement, les pratiques des hommes préhistoriques montrent l'imbrication et la complémentarité des objectifs alimentaires et technologiques. Menées conjointement, ces informations s'avèrent donc un apport capital pour mieux apprécier les comportements économiques et domestiques des Magdaléniens à l'échelle du site d'Étiolles, mais aussi à l'échelle du Bassin parisien.

### ***Taphonomie***

#### *Des situations contrastées entre les locus*

L'analyse taphonomique proposée ici a pour but l'évaluation des conditions de fossilisation et de préservation relative des ensembles de faune entre les différents locus. Il est donc explicitement question de mieux cerner les biais possibles et les potentiels des données fauniques, c'est-à-dire leur degré de représentativité archéologique. Plus précisément encore, il s'agit de mieux comprendre les contrastes existant entre les niveaux du locus 1, où quelques rares vestiges de faunes ont été découverts, et ceux du locus 2 plus riches en faune et bien mieux préservés. Cette comparaison, en l'état actuel des recherches, peut être menée entre l'« amas de cheval » rattaché à l'occupation A17 du locus 1 et les témoins des habitations D71 du locus 2.

Les processus taphonomiques débutent avec la mort de l'animal. De multiples facteurs se combinent les uns avec les autres de sorte que chaque assemblage osseux est le produit d'un réseau unique d'interactions entre agents d'altération. L'analyse de chaque ensemble s'effectue essentiellement à partir de trois descripteurs taphonomiques qui visent à couvrir différentes altérations potentielles courantes pour les assemblages osseux fossiles : le *weathering* (destruction différentielle, fragmentation différentielle), les *traces de racines* (lisibilité des surfaces, bioturbation), *fragmentation différentielle* (fracturation-fragmentation des ossements).

#### *Une explication possible : une situation topographique différente*

Le contexte morpho-sédimentaire influe sur le degré de conservation des vestiges osseux. Effectivement, la trajectoire taphonomique d'ensembles fauniques similaires peut varier en fonction d'une multiplicité de facteurs : modalité, fréquence et rapidité de l'enfouissement, caractéristiques et épaisseurs des matrices sédimentaires

(acidité, humidité ou aération des sols). La profondeur des niveaux archéologiques est aussi déterminante car elle favorise ou non les perturbations anthropiques actuelles et/ou modernes (agricoles, etc.), les bioturbations, mais aussi l'humidité résiduelle des sols due à la proximité de cours d'eau et de la nappe phréatique (justement proche à Étiolles).

En comparaison de la bonne conservation des témoins de faune dans le locus 2, l'« amas de cheval » (locus 1) paraît traduire des conditions de recouvrement sédimentaire moins favorables.

Rappelons que ces deux secteurs de fouille ne sont distants que de quelques dizaines de mètres. Il est possible que ce contraste observé dans la conservation des deux ensembles fauniques soit en lien avec le positionnement topographique des occupations magdaléniennes, situées en bordure de chenal pour celles du locus 1, et en fond de chenal pour celles du locus 2. L'enfouissement plus profond (et plus rapide ?) des niveaux du locus 2 (plus ou moins deux mètres) par rapport à l'« amas de cheval » (environ un mètre) pourrait avoir été décisif. Cette profondeur dans les sédiments a pu maintenir les vestiges osseux en condition anaérobie constante, jusqu'à leur découverte archéologique.

*Le locus 2 : un fort potentiel archéologique grâce à une restauration systématique*

Les efforts consentis ces dernières années pour mieux comprendre les phénomènes taphonomiques à Étiolles commencent à porter leurs fruits. Nos analyses montrent que des variations considérables distinguent les unités des locus 1 et 2, et une explication en est proposée. La meilleure conservation globale des niveaux du locus 2 augure de conditions optimales pour mener les études archéozoologiques et technologiques avec un maximum de sécurité. Ces considérations garantissent tout le potentiel que réservent ces assemblages de vestiges fauniques pour les années qui s'annoncent.

Malgré une conservation favorable des témoins osseux du locus 2, ils nécessitent néanmoins un long travail de consolidation. Celui-ci est indispensable car il se produit, suite à leur démontage du sol archéologique, une dessiccation accélérée qui conduit à une détérioration profonde. Ce phénomène est lié à l'effet à la fois au choc thermique (les fouilles ayant lieu en été) et à un changement radical des conditions hygrométriques. La consolidation des os fossiles, dont le protocole a été décrit ailleurs, montre son efficacité en arrêtant le processus de détérioration et en rendant les témoins manipulables. Ces dernières années, un important travail de consolidation et de conditionnement a été engagé pour les ensembles de faune de tous les niveaux du locus 2. Pour les derniers mis au jour (niveaux « Renne » et E62), c'est

désormais dès l'étape de la fouille que l'effort est porté pour garantir au mieux la meilleure conservation et la meilleure lecture des vestiges fauniques<sup>5</sup>.

### Économie des ressources animales

L'économie des ressources animales est attestée par la présence de restes squelettiques, pris comme objet d'étude à la fois en archéozoologie et en technologie. Les données économiques tirées des ressources animales peuvent être analysées dans l'ordre des grandes phases classiques des chaînes opératoires (fig. 4) : acquisition des « matières premières », transformation, consommation et rejet.



*Les chaînes opératoires liées à l'exploitation du renne  
(dessins G. Tosello, infographie D. Molez)*

Les procédés de débitage et de façonnage en jeu dans les différentes occupations du locus 1 et 2 d'Étiolles sont habituels au Magdalénien et ne montrent aucune particularité, dimensionnelle et économique, à la différence des productions lithiques du même site.

À propos des débitages, on peut signaler la présence d'un procédé d'extraction observé aussi bien à Pincevent qu'à Verberie qui produit des déchets de matrice en arc. Celui d'Étiolles se singularise par sa position anatomique latérointerne sur le bois alors que ceux des deux autres sites sont en position anatomique antérieure.

Pour les objets finis, seul le fragment d'armature C 57 270bis, en bon état de conservation, permet quelques comparaisons avec l'ensemble des armatures connues du Bassin parisien, dont J.-M. Pétilion a réalisé la synthèse. Cet auteur signale trois caractéristiques pour ces armatures : leurs dimensions souvent importantes (supérieures à 140mm) ; l'orientation des incisions ou « stries d'adhérence » (transversales et ascendantes, parfois très légèrement descendantes) sur les pans biseautés, et l'importance des rainures longitudinales sur la face supérieure et/ou inférieure. Le fragment d'armature d'Étiolles ne présente pas de rainures longitudinales ; par contre, son biseau est marqué par des incisions transversales (quelques unes descendantes), ce qui le rapproche des armatures du Bassin parisien, à la différence des armatures à biseau incisé d'autres régions magdaléniennes, rarement transversales. L'état fragmentaire des deux objets d'Étiolles ne permet pas de statuer sur leur longueur mais leur épaisseur et leur largeur correspondent au cadre défini par J.-M. Pétilion.

### ***Conclusion et perspectives***

La complémentarité des études technologiques et alimentaires pour l'exploitation des ressources animales émerge de nos études parce qu'elles partagent le même objet scientifique. La comparaison entre les locus 1 et 2 d'Étiolles, dans ces deux approches, montrent que les occupations du locus 2 offrent les plus grandes potentialités. Un lien significatif a été évoqué entre ces meilleurs potentiels et les meilleures conditions de conservation des témoins fauniques. Les occupations du locus 2 ne sont pas encore toutes fouillées dans leurs extensions maximales et d'autres niveaux peuvent encore être découverts. Avec cette qualité de conservation, les futures années de fouille présagent l'apport de données précieuses pour la compréhension des occupations par les Magdaléniens à Étiolles et dans le Bassin parisien.

Les perspectives scientifiques qui doivent être désormais envisagées renvoient aux logiques conjointes de l'exploitation des animaux. Le but est d'ancrer dès l'acquisition des animaux, les régularités économiques qui définissent un schéma opératoire d'exploitation des

ressources animales. Les exemples suivants relatifs aux traitements des carcasses peuvent donner des pistes de recherches :

1) Régularité de la fragmentation des ossements : il s'agit de savoir s'il y a une correspondance entre la taille, la forme des fragments et leur destination technique. L'observation d'une récurrence dans l'emplacement des points de percussion peut montrer des logiques techniques intégrées (ou « optimales »), qui permettent à la fois la récupération de la moelle et la recherche de supports demorphologie précise et régulière ;

2) Traces de boucherie (désarticulation, décarnisation), traces de production : ces prochaines années, un nouvel examen approfondi des derniers assemblages de faunedu locus 2 doit permettre de découvrir un plus grand nombre de traces de boucherie.

Lors de ce travail, il s'agira aussi de déceler d'autres traces éventuelles : traces d'impact de projectiles ou stigmates techniques (sillons, stries, négatifs d'enlèvement, etc.). Ce faisant, il sera intéressant de déterminer quelles sont les parties anatomiques les plus prisées et les modifications qui s'y rattachent. Dans cette perspective, il sera alors possible de déterminer à terme, les témoins qui distinguent des conduites techniques « classiques » du Magdalénien *sensu lato* et d'autres peut-être plus caractéristiques de traditions locales.

3) Une comparaison archéozoologique doit être menée à l'échelle intra-site entre des diverses occupations à Étiolles et ensuite inter-sites dans le Bassin parisien. Les découvertes récentes du locus 2 doivent conduire à des analyses critiques des tactiques de chasses et des modalités de transport des animaux abattus par taxon (l'exploitation du renne ou du cheval, par exemple), et entre les taxons exploités. Le développement d'études morphométriques est prévu pour mieux documenter les questions du sex-ratio et donc conforter les hypothèses actuelles sur la composition des groupes de rennes pris en chasse. Également, les études des micro-usures dentaires des animaux, pourraient fournir dans un proche avenir des résultats intéressants quant aux habitats écologiques fréquentés par les gibiers.

## Notes archéologiques\*

### *Bouray-sur-Juine – Vallée Rossignol<sup>1</sup>*

Denise Noirot-Dous a découvert un troisième abri, géodique et de petites dimensions, situé à deux mètres sous la platière.<sup>1</sup> Il comprend un quadrillage, deux cruciformes, divers sillons et des inscriptions de patronymes dont BRETON 1881.

GERSAR

### *Courdimanche-sur-Essonne<sup>2</sup>*

Une prospection de M-C et J-P Auffret a livré une quinzaine de nouveaux abris sur les lieux-dits Judas, Rocher Coucou, Roche aux Fées, Les Friches, Les Vallées et Le Paradis. Outre les habituels sillons, ces abris contiennent des lancéolés, des soleiformes, des cruciformes, des quadrillages, une représentation circulaire et un antropomorphe avec une tête losangique.

GERSAR

### *Étampes – rue Sainte-Croix<sup>3</sup>*

À l'occasion des travaux d'aménagement du quartier Saint-Basile, au centre-ville, les archéologues de l'INRAP, sous la responsabilité de Laure Pecqueur, ont dégagé, de juillet à septembre, rue Sainte-Croix, plus de soixante-dix sépultures, datant du XII<sup>e</sup> s., contenant une majorité de squelettes d'enfants. Ces découvertes peuvent être mises en relation avec celles faites place Romanet, au pied du chœur de l'église Saint-Basile, au cours de l'été 2007<sup>2</sup> et donnent à penser que

---

\*. Ces notes sont réunies par Paulette CAVAILLER avec la collaboration d'Alain DEVANLAY.

1. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Milly-la-Forêt.  
3. Essonne, arr et cant. d'Étampes ;  
2. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Milly-la-Forêt.

la nécropole était organisée de part et d'autre de l'église. La découverte d'une cave montre que le dénivelé de la rue avait changé à cette époque

*Janville-sur-Juine – Les Bois du Fief*<sup>5</sup>

Denise Noirot-Dous signale trois nouveaux abris très proches les uns des autres. Les gravures sont des sillons plus ou moins groupés, un arbalétiforme, une croix cerclée, un sablier, plusieurs calvaires et de nombreuses inscriptions patronymiques.

GERSAR<sup>3</sup>

✕ *Massy – ZAC du Pérou*<sup>6</sup>

Lors des Journées archéologiques d'Île-de-France, qui se sont tenues le 14 novembre 2009 à Saint-Denis, le chantier de fouilles de Massy a fait l'objet d'une communication de Jean Bruant (INRAP). Sur une friche de cinq hectares promise à un bâti industriel, une ancienne et importante voie romaine a été dégagée, ainsi d'ailleurs que, la jouxtant, le chemin protohistorique qui l'a précédée. La toponymie et l'archéogéographie apportaient déjà quelques indices : le Pérou = Paray = chaussée empierrée, désignant le chemin creux de La Tène ainsi que la voie romaine qui est venue s'y greffer, marquent la limite pérenne des territoires de Chilly-Mazarin et Massy. Cette voie, qui figurait encore sur des plans d'intendance de 1786, a été utilisée depuis la plus haute Antiquité : elle reliait Lutèce à Cenabum (Orléans) et a perduré jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, devenue « Ancien Vieux Chemin Royal ». Le terrain a fait l'objet d'un décapage horizontal et a été creusé de plusieurs tranchées : des coupes horizontales et verticales montrent de façon patente les vestiges de la chaussée. Tout d'abord, la voie romaine a été construite en décalage par rapport au chemin creux protohistorique dont une partie a été réutilisée en fossé de drainage. La largeur utile du chemin est de 21 m : 7 m de berme, 7 m de roulement, 7 m de berme, le tout encadré par deux fossés-limites. Assise de meulière (hérisson) surmontée d'une épaisse couche de sable, plus un cailloutis (décapité par l'agriculture) ; les bordures sont en blocs de meulière sur chamt. On peut encore voir les traces profondes des nombreuses ornières creusées par le charroi. Le chemin a été utilisé du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle, ce dont témoignent des restes de céramique, d'os d'équidés et d'un important matériel de harnachement,

4. cf *Essonne et Hurepoix* n° 77, p. 114

6. arr. et cant. de Palaiseau.

5. Essonne, arr. d'Étampes, cant. d'Étréchy.

des fers à cheval, de nombreux clous de bandage de roues. Au cours des fouilles, les archéologues ont également trouvé des balles en plomb et de la monnaie du XVII<sup>e</sup> siècle.

Marie-Thérèse Lefebvre

*Noisy-sur-École – La Vallée Close*<sup>7</sup>

R. Genevois a découvert au plafond d'un abri sous dalle aménagé en bivouac des gravures d'inspiration médiévale, en particulier, une possible scène de chasse avec lévriers, un soldat armé avec un bouclier et des représentations de doloires (variété de haches spécialisée dans le travail du bois).

GERSAR

*Palaiseau – Lozère*<sup>8</sup>

À l'occasion d'une recherche sur Edme-François Jomard (1777-1862), savant égyptologue ayant acquis en 1828 une vaste propriété à Lozère (hameau à l'époque, aujourd'hui quartier situé à l'extrémité ouest de Palaiseau), l'association « Mémoire de Lozère » s'est intéressée à une stèle hébraïque qui était scellée jusqu'en 1991 sur le mur d'une dépendance du manoir faisant partie du domaine, dont l'ensemble a été transformé depuis cette date en résidence privée et parc public (parc Henri Poincaré). Cette stèle en grès d'Orsay (dim. haut. 60 cm, larg. 45 cm, ép. 10,5 cm), dont la trace avait été perdue, a été retrouvée dans les réserves du Musée Palaisien du Hurepoix à Palaiseau. Après recherche effectuée à Paris auprès des centres de documentation du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme et de l'Alliance Israélite Universelle, il apparaît qu'elle avait été identifiée, in situ, en 1904 et qu'elle est répertoriée dans l'ouvrage de Gérard Nahon *Inscriptions hébraïques et juives de France médiévale* (Paris, Les belles lettres 1986). Elle se révèle d'un intérêt historique majeur, puisqu'elle date de 1292 (Philippe IV le Bel) : il s'agit de la stèle funéraire « de Rabbi Juda, fils du compagnon Rabbi Zacharie, qui s'en fut au jardin d'Eden (...) le 3 janvier 1292 ». Comparée aux autres stèles trouvées en région parisienne et qui sont entreposées au musée de Cluny ou au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, elle est en très bon état de conservation : les lettres, de 7 cm de haut en moyenne, sont pratiquement toutes intactes, avec dans le graphisme

7. Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de La Chapelle-la-Reine ;

8. Essonne, Chef-lieu d'arr. et de cant.

un souci d'esthétique de la part du graveur, certaines se présentant sous la forme de lettres d'enluminure.

Daniel Droniou et Hervé Martin



*Palaiseau : stèle hébraïque de Lozère*

### *Saint-Chéron*<sup>9</sup>

Lors des Journées archéologiques d'Île-de-France, qui se sont tenues le 14 novembre 2009 à Saint-Denis, le chantier de fouilles de Saint-Chéron a fait l'objet d'une communication de Vincent Goustard (INRAP). Fouillée par Louis Richard, notaire, au XIX<sup>e</sup> siècle, puis par le Groupe archéologique des Amis du château de Dourdan en 1981<sup>11</sup>, l'agglomération antique de Saint-Chéron a fait l'objet d'une nouvelle campagne de diagnostic et de fouille. Le site qui occupait une quinzaine d'hectares, le long de la voie romaine conduisant à Étrechy par Souzy-la-Briche, a été occupée depuis le III<sup>e</sup> siècle avant JC jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle après JC. Rue Saint-Évrout,

9. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.

10. Bulletin de la SHACEH, n° 52 (1981), p. 153.

l'agglomération avait la forme d'un village-rue avec carrefour, une rue large de six mètres avec des trottoirs de quatre mètres et des fossés bordiers, coupée par des axes secondaires (utilisation de sable de Fontainebleau, hérisson de pierre). L'habitat est retrouvé plus bas, dense, sur quelques centaines de mètres (murs du III<sup>e</sup> siècle, de 50 cm de largeur, mais de 80 cm à 1 m à l'origine, plus loin, le côté sud de la voie est moins accessible, sans trottoir mais avec des trous de poteau. Un sol argileux du côté nord (atelier de potier ?), découverte de demi-tubulures pour four). Plus au nord, à une trentaine de mètres de la voie une cave a été repérée (bâtiment avec hypocauste et peut-être bassin) ainsi qu'un autre bâtiment de 30 m avec enduits peints. Rue Cheval Blanc, à 10 m de la voie, a été découvert un four de potier (sole suspendue et pilettes d'hypocauste, en activité sans doute dès le I<sup>er</sup> siècle avec reprise à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle et abandon ensuite) <sup>11</sup>.

Jean-Louis Bannery

---

11. Sur les productions de céramiques gallo-romaines de Saint-Évroult, cf *Essonne et Hurepoix*, n° 64 (1994), p. 99.

# Patrimoine architectural

## Saint-Sulpice-de-Favières<sup>1</sup> – église Saint-Sulpice

Restauration des verrières précieuses

À la suite des travaux de restauration de la façade occidentale, achevés en 2009, la commune de Saint-Sulpice-de-Favières, avec l'aide de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) et du Conseil général de l'Essonne, a lancé une campagne de restauration des verrières précieuses de l'église. Celles-ci avaient déjà fait l'objet, en 2006, d'une étude préalable qui avait mis en évidence les mauvaises conditions de leur conservation qui apparaissaient s'être très abîmées depuis la dernière campagne de restauration de 1956.

Les verrières précieuses, numérotées 0, 5 et 6 suivant le *Corpus Vitrearum*, sont respectivement situées dans la travée d'axe du chevet et dans les absidioles nord et sud. La baie 0 est constituée de deux lancettes trilobées dont chacune possède cinq registres de panneaux consacrés, pour la lancette de gauche, à la passion du Christ, et pour celle de droite, à la mort de Saint Sulpice ainsi qu'au cycle de l'enfance du Christ ; la rose est ornée d'une grisaille. Les baies 5 et 6 sont constituées de trois lancettes, chacune possédant six registres doubles. La verrière 5 est une grisaille relevée de bordures et de fermaillets colorés. Ces fermaillets, conjugués au tracé sinueux et régulier de la résille de plomb, créent une série de formes enchevêtrées de rinceaux. La verrière 6 est consacrée à la légende de la Vierge. Le cycle se déroule en trente scènes complétées par les figures de Saint Pierre et de Saint Paul dans les trilobes et par une Vierge à l'Enfant entourée d'anges dans l'oculus.

L'ensemble de ces verrières remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, date de la construction de l'église, et sont plus ou moins authentiques, mais leur ancienneté, leur qualité, leurs thématiques et, bien sûr, leur cadre en font des œuvres d'un intérêt majeur.

Les archives nous apprennent que des réparations ont été effectuées sur les verrières de l'église plusieurs fois au XVII<sup>e</sup> siècle, entre 1830 et

---

1. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.

1835 (la verrière 6), entre 1935 et 1936 (la verrière 0) et en 1956 par Gruber (les trois verrières). Enfin, certains panneaux ont été démontrés et présentés à l'occasion de diverses expositions.

La verrière 0 est constituée de panneaux de dimensions et de provenances diverses. L'unité de la composition est obtenue par les panneaux latéraux, présentant des séries de bordures continues. On notera que les deux panneaux relatifs à la mort de Saint Sulpice, en parfait état d'authenticité, dateraient des années 1230 (ils évoquent en effet les verrières basses de Chartres et de Bourges). Le chevet ayant été édifié vers 1250, la verrière peut donc être une adaptation d'anciennes verrières ornant la première église.

La verrière 6 est dans un état d'authenticité moyen, chaque panneau ayant subi des restaurations plus ou moins étendues.

Les trois verrières présentaient les mêmes types de pathologies : bosselage des panneaux, altération des verres par piqûres et cratères en face externe. Le nettoyage des verres à la brosse métallique à l'occasion des campagnes de restauration précédentes a contribué à un phénomène d'opacification des verres blancs (visages, mains) rendant la lecture des scènes extrêmement difficile. À noter également, comme toujours sur des verrières de cette ancienneté, les nombreux plombs de casse et les dépôts dus aux diverses campagnes de masticage. L'oxydation du manganèse, un des composants du verre, a également rendu certains verres opaques ; la réduction du manganèse est d'ailleurs, depuis plusieurs années, un des enjeux de la restauration des vitraux de cette époque.

Le parti de restauration était de conserver les verrières en l'état, de façon à préserver leur authenticité et d'améliorer leurs conditions de conservation. Des verrières de protection posées en doublages à l'extérieur permettent d'assurer le clos au droit de la verrière ancienne, préservant ainsi l'œuvre de l'agression des agents atmosphériques.

Après dépose, les verrières ont fait l'objet dans l'atelier du maître verrier d'un nettoyage à base de gels et de compresses pour éliminer les dépôts, mais aussi pour redonner une meilleure planéité aux panneaux. Les essais de nettoyage de réduction du manganèse ont été concluants. Malgré une incertitude sur la pérennité du résultat, il a été décidé d'effectuer ce nettoyage, les pièces concernées étant devenues, de toute façon, illisibles.

La restauration proprement dite des verrières a consisté à un allègement des plombs de casse en les amincissant ou en les supprimant. Ainsi, toutes les ailes de plomb n'ayant pas un rôle structurel ont été supprimées. Rappelons qu'après restauration les verrières n'assureront plus le clos. Les plombs anciens "d'origine" sont systématiquement conservés et ressoudés au besoin. Certaines pièces posées en bouche-trou lors des

restaurations anciennes, trop claires, sont doublées d'une pièce plus sombre pour rééquilibrer la composition. La réduction du manganèse a concerné les visages et les mains des personnages, pièces qui donnent un sens à chaque scène.

Les verrières de protection extérieures sont de type « thermoformés » : il s'agit d'une copie de la verrière réalisée par moulage à haute température d'une glace trempée épaisse, à partir d'une prise d'empreinte de la verrière ancienne. La verrière de doublage prend la place de la verrière ancienne dans son armature et l'illusion est satisfaisante de l'extérieur. La verrière ancienne est également posée sur l'armature ancienne sur laquelle on a soudé des pannetons allongés (les anciens pannetons sont conservés par souci de réversibilité).

Après débat, il a été décidé, avec l'arbitrage de la CRMH, de ne pas reposer le maître autel et son retable à leur emplacement d'origine. Il faut préciser qu'à l'occasion du chantier ont été découverts des restes de la polychromie d'origine qui a disparu partout ailleurs. Pour compléter la verrière et remplacer les verres blancs qui occupaient les panneaux situés à l'arrière du retable, quatre panneaux ont été créés présentant la même densité de plomb et la même gamme colorée que les panneaux anciens, mais avec un effet de pointillisme abstrait pour ne pas falsifier l'authenticité de l'œuvre originale.

Ainsi, le chœur de l'église a presque retrouvé son état médiéval après deux siècles de restaurations menées par le service des Monuments Historiques. Il faut préciser que le maître autel et son retable restent dans l'église ! Ils seront reposés, dans les prochains mois, dans la Chapelle des Miracles remise en état pour l'occasion. Ces travaux qui s'appuient sur une étude archéologique du bâti de la Chapelle feront l'objet d'un prochain article.

Antoine Madelénat – Agence D. Larpin, ACMH

### **Brouy<sup>2</sup> – église Saint-Pierre et Saint-Paul** Reconstitution du clocher

L'église de Brouy est un édifice rural, relativement étroit (intérieur : 6 m x 30 m) comprenant un chœur sur croisée d'ogive d'origine (XII<sup>e</sup> siècle) et une nef unique, totalement rhabillée en néogothique, certainement au XIX<sup>e</sup> siècle ; la voûte en bois qui la recouvrait a, alors, été remplacée par des voûtes sur croisée d'ogive en plâtre. Le portail d'entrée est roman (ISMH – 15/11/1926).

Un clocher, massif et de faible hauteur, de lignes épurées, couvert en bâtière, avec les caractéristiques d'un clocher de village beauceron, était accolé au chœur. Les cartes postales anciennes le montrent

envahi par le lierre. Victime de l'absence d'entretien et de réparations rendues nécessaires à la suite de la chute maintes fois répétée de la foudre, la tour s'effondra le 15 février 1920. Il faudra attendre le 16 mai 1937 pour que la cloche, Marie (seule rescapée des trois cloches fondues en 1553 dont deux furent descendues en 1791), qui ne s'était pas brisée dans la chute de la tour, soit replacée en haut d'un pseudo clocher, composé de quatre piliers en pierre, couronnés d'un sommier en béton pour supporter la charpente de la cloche, construits entre les deux immenses contreforts, dont l'un au droit du mur de séparation entre le chœur et la nef, construits au milieu des années 1920 en reprenant les restes des murs de l'ancienne tour. Cette structure ouverte, toiture comprise, ne dépassait pas l'égout du toit du chœur. Elle n'avait pour fonction que de supporter la cloche, mais le rôle de "repère" rempli en général par le clocher avait disparu et l'église de Brouy se trouvait un peu dénaturée par l'absence de cet élément traditionnel.

Dans le cadre d'un « Contrat rural », signé en 2007, permettant un financement de travaux de réhabilitation à 80 % par le Conseil général et le Conseil régional, la commune décida, sans vouloir reconstituer le clocher d'origine qui était plus massif, d'avoir un nouveau clocher, de même hauteur, débordant largement le faitage de la nef, visible de tous cotés et permettant d'identifier de loin l'église et le village.

Le coût estimé de reconstitution du clocher était de 101 000 € HT et il a été respecté (seule la girouette a été financée en complément par la commune). L'appel d'offre public de travaux, lancée au printemps 2008, a débouché sur le choix de l'entreprise de maçonnerie RABAROT, de Gommerville en Eure-et-Loir, qui avait fait une offre globale pour l'ensemble des lots (échafaudage, VRD, maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie), le lot maçonnerie représentant 80 % de l'ensemble.

Entreprise familiale de grande expérience dans les travaux de restauration et les techniques de construction traditionnelles, ayant déjà plusieurs fois restauré des églises ou des bâtiments classés ou protégés (pour leur valeur patrimoniale), l'entreprise BARBEROT a su mener à bien ce chantier avec qualité et dans le respect du cahier des charges proposé.

Pour réaliser ce nouveau clocher dans un budget limité, il avait été choisi d'utiliser, comme base de la nouvelle construction, les solides contreforts existants et le chaînage béton de support de la cloche. Après dépôt de l'auvent de toiture, celle-ci (1 m de diamètre et pesant plus de 600 kg) fut mise à l'abri dans une remise communale. La "base" existante fut confortée par la réalisation, entre les piliers de

Pierre, de murs de remplissage de composition mixte : paroi intérieure en béton banché et paroi extérieure en pierres maçonnées. Une porte d'accès au clocher fut maintenue en bas. Les linteaux et arcatures des baies ont été réalisés en pierres taillées (pierre grise de PARVILLE, des environs de Chartres). Il en a été de même pour les encadrements des baies situées plus haut, au niveau de la cloche, ainsi que pour les entablements et corniches intermédiaires et les modillons constituant les appuis des pans de la toiture.

La hauteur totale du nouveau clocher est de 16,50 m ; la surélévation créée depuis la plateforme en béton existante est de 9,50 m. Le coq de la girouette et le faîtage du clocher sont aussi hauts qu'autrefois.

Les murs de la surélévation ont été construits mètre par mètre, également en composition mixte : en extérieur, murs en pierres locales et paroi intérieure en béton armé, coffrée de l'intérieur par des panneaux en bois. Une armature métallique conséquente, noyée dans la paroi intérieure en béton, assure le chaînage de l'ensemble du clocher. À l'intérieur du clocher ont été réalisés des paliers en béton armé, solidaires des murs, qui assurent le contreventement de la nouvelle tour ; ils sont percés d'une trappe et permettent le passage, par des échelles, vers le sommet du clocher. À l'extérieur, une corniche de pierre marque la position de ces paliers. Du second niveau, on passe, au dessus des voûtes du chœur, vers les combles de la nef. Ce passage, qui existait déjà, a été préservé, consolidé et protégé par la création d'une couverture en tuile qui marque la liaison du clocher et de l'église.

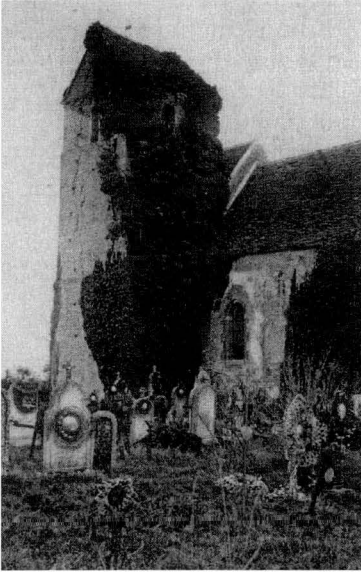
Le logement de la cloche, au sommet de l'édifice, a été réalisé de façon à remettre en place la cloche existante, avec son balancier, sans modification. Cette opération s'est faite avant la pose de la toiture, à l'aide d'un engin de levage à bras télescopique (type *Manitou*), utilisé par l'entreprise sur ce chantier. Posé sur deux madriers en chêne, calés sur le chaînage sommital, l'axe de support de la cloche oscille dans deux roulements à bille (ils ont été changés). Le cadre d'appui de la cloche est suffisamment large et le toit suffisamment haut pour permettre à la cloche de battre « à la volée », c'est-à-dire en faisant un tour complet autour de son axe. Des « abats-sons » en châtaignier ont été mis en place dans les baies du clocher et des grilles anti-pigeons fixées en retrait. Dans la baie située côté nord, les pierres de la base de l'encadrement restent démontables de façon à permettre, éventuellement, par un système de potence et de poulies, de sortir la cloche de son logement, pour entretien ou renouvellement, dans quelques siècles...

La réalisation des travaux s'est faite en six mois, de juin à octobre 2009, à l'abri d'un échafaudage complet du clocher comportant

six niveaux de passerelles métalliques et assurant la meilleure sécurité possible aux ouvriers de l'entreprise.

Le chantier s'est achevé par la pose d'un ravalement traditionnel sur le clocher, au mortier de chaux hydraulique claire, de même teinte que les parois de l'église, pour assurer l'harmonie retrouvée de l'ensemble.

Olivier Fabry, architecte DPLG et urbaniste – Atelier Prieur et Associés

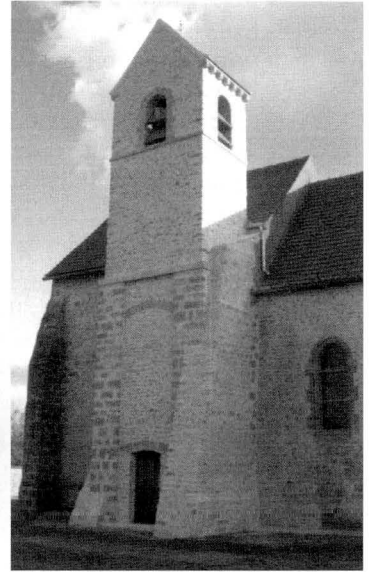


1920



Des piliers en pierres ont été rétablis pour supporter le porte cloche

1937



2009

*Les trois états du clocher de l'église de Brouy*

## Bibliographie\*

*Aérodrome (L) d'Étampes-Mondésir : histoire et témoignages des événements du passé.* Association « Patrimoine et traditions du Pays de Beauce », 1995, in-4°, 145 p., ill. Réédition 2009.

*À la découverte du domaine de Méréville : entre jardin et bourg.* Évry, Conseil général, s.d. [2009], in-4°, n.p.

Jeu-questionnaire sur le parc du château et le bourg de Méréville à destination des enfants.

*Archives Noailles : fonds de Noailles, de Lacroix-Laval, de Beaumont et de Grossoles de Flamarens (XIII<sup>e</sup> siècle-1979).* Tulle, Archives départementales de la Corrèze, 2009, in-4°, 237 p.

Ce gros inventaire intéresse peu l'Essonne : maison à Leuville (p. 69), Louis-Marie, chevalier d'Arpajon (p. 172), Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (p. 200-201).

*Arpajonnais (L), notre communauté de communes.* Marolles-en-Hurepoix, Association « Histoire et patrimoine », 2009, in-4°, 139 p., ill.

Recueil reprenant l'essentiel de l'exposition présentée en septembre 2009. Pour chacune des quatorze communes de l'agglomération, images d'hier et d'aujourd'hui.

AUDIGIÉ (Claude), *Villemoisson-sur-Orge au XX<sup>e</sup> siècle.* Paris, Le Livre d'histoire, 2003, in-8°, 447 p., ill., coll. « Monographies des villes et villages de France ».

Cet ouvrage, paru en 2003, a échappé à notre recension alors que nous n'avons pas manqué de signaler les publications de Claude Audigié sur cette commune parues en 1986, 1988 et 2001. Ici, l'auteur reprend, pour la première moitié du siècle, l'excellent ouvrage de Victor CHAUDUN paru en 1949. Pour la suite, il essaie d'analyser la transformation du village en ville-dortoir en évoquant les souvenirs des anciens.

BARTHOLI (Jean-Michel), IMMEL (Jean-Jacques), GATINEAU (Frédéric) et BRAETS (Jean), *L'église Saint-Martin de Palaiseau.* Chez J.-M. Bartholi, 2009, in-4°, 302 p., ill.

---

\* Cette bibliographie est établie par Paulette CAVAILLER.

Ce gros ouvrage collectif, dont trois des quatre auteurs sont membres de notre société, est une monographie très complète de l'église de Palaiseau : J.-M. Bartholi consacre d'abord 25 pages aux origines romaines de la ville puis raconte l'histoire de l'église jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en insistant sur les sépultures des Arnould (voir bulletin de la SHACEH, 1974, p. 9-92) et le rôle de cette famille dans le jansénisme. La description archéologique de l'édifice est due à J.-J. Immel, auteur d'une importante étude sur la reconstruction des églises après la guerre de Cent Ans (voir nos bulletins 1993, 1994 et 1995). L'étude du mobilier est l'œuvre de F. Gatineau, auteur de nombreux articles d'histoire locale. Quant à J. Braets, il décrit la vie de la paroisse depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

BEDEÏ (Francis) et MOLVEAU (Jean), *La belle époque des pionniers de Port-Aviation*. Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 2009, in-4<sup>o</sup>, 295 p., ill.  
Histoire du premier terrain d'aviation au monde, à Viry-Châtillon.

BELKAÏD (Anne-Marie), *Lardy et ses peintres*, s. l., chez l'auteur, 2008, in-4<sup>o</sup>, 66 p., ill.  
Photographies de dessins et peintures de Lardy et Janville du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

BÉNARD (Alain), *Les mégalithes de Seine-et-Marne*, Nemours, Conseil général de Seine-et-Marne (Musée départemental de Préhistoire d'Île de France et Service départemental d'archéologie), 2009, in 4<sup>o</sup>, 146 p., ill.

Les travaux concernant le mégalithisme en Seine-et-Marne, bien qu'initiés depuis une cinquantaine d'années, n'avaient pas encore atteint le niveau d'exhaustivité que méritait le sujet. C'est à partir de 1961, que le *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne* publie des inventaires archéologiques, par canton, réalisés, pour la plupart par Paulette CAVAILLER (alors aux AD 77), recensant, entre autres, les mégalithes existants, disparus ou supposés. Mais, en 1975, l'imposant inventaire des mégalithes de la région parisienne, de John PEEK, exclut la Seine-et-Marne, négligeant le premier inventaire pour ce département réalisé, en 1972, par Monique OLIVE dans le cadre d'un mémoire de maîtrise à l'Université Paris I (avant de se faire connaître par ses travaux sur le site d'Étiolles). Depuis cette date une documentation importante avait été rassemblée – la bibliographie de l'ouvrage en donne une liste impressionnante – mais publiés dans divers revues, dont certaines n'avaient qu'une diffusion micro-locale, ces travaux restaient difficilement accessibles, tant aux chercheurs qu'aux curieux. S'appuyant sur ces travaux, vérifiés *in situ* et actualisés si nécessaire, l'inventaire réalisé par Alain Bénard, (administrateur de la SHAEH et président du GERSAR) comble, enfin, une lacune. Aux sépultures mégalithiques et menhirs actuellement connus dans le département, l'auteur a ajouté les meules dormantes et les polissoirs (fort nombreux). Ce bilan documentaire, enfin exhaustif et surtout pertinent, constitue un outil indispensable pour la poursuite de la recherche sur le mégalithisme en Seine-et-Marne.

A DEVANLAY

À commander auprès de Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, 48 av. Étienne Dailly 77140 Nemours (19 € + 5 € de port).

BERTHIER (Karine), *Une forêt, deux rivières : l'Arc Boisé, le Morbras et le Réveillon. Étude historique et archéologique*. Créteil, Conseil général, 2009, in-4°, 125 p.

Excellente étude, du Néolithique à nos jours, sur cette région du Val-de-Marne qui débordé sur la Seine-et-Marne et l'Essonne.

BIDARD (Jo), *Faire l'histoire ensemble : la CFDT en région Île-de-France (1887-1990)*. Beaune, Éd. La Toison d'or, 2007, in-8°, 393 p., coll. « Itinéraires militants ».

*Boussy-Saint-Antoine au fil du temps*. Le Cercle des Sénarts, 2009, in-8°, 210 p.

BRIX (Louis), *Étampes, Hôtel-Dieu : plaque au-dessus de l'entrée*. S. 1., chez l'auteur, 2008, in-4°, 3 p.

Transcription d'une dalle gravée en latin datant de l'Ancien Régime.

CATUSSE (Jean-Louis) et GIARD (Michel), *Le canton de Milly-la-Forêt*. Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009, in-8°, 126 p., ill., coll. « Mémoires en images ».

Réunion de cartes postales.

*Centenaire du premier voyage de Louis Blériot, lundi 13 juillet 2009 : aéroport d'Étampes-Mondésir*, RN 20, Guillerval. Évry, Conseil général, 2009, in-8°, 16 p., ill.

Récit du premier vol de ville à ville réalisé par Blériot : Guillerval-Chevilly (Loiret). École d'Étampes créée en 1910.

CHATEAUBRIAND (François-René de), *Œuvres complètes*, sous la direction de Béatrice DIDIER. Paris, Honoré Champion, 2009, t. I et II en 1 vol., 1324 p.

Il n'existait pas d'édition complète à ce jour. La publication de référence était celle de Ladvoat qui publia 28 tomes en 32 vol. de 1826 à 1831. Chateaubriand résida à Savigny-sur-Orge et à La Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry.

CLAUDE (Noël), *Carnet de village : Lardy*. Éd. Noël Claude, 2007, in-8° oblong, 80 p., ill.

« Voyage au fil des rues ». Très jolies illustrations « crayons et pinceaux ».

CONCHON (Anne), *D'encre et d'eau : les projets de canal de l'Essonne*. Chamarande, Archives départementales, 2009, in-4°, 34 p., ill., coll. « Aux sources de l'histoire locale », n° 4.

Catalogue de l'exposition présentée aux AD.

*Concours de la Résistance et de la déportation 2009 : les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi. Étude des conditions de*

*vie des enfants et adolescents dans le camp d'internement des tsiganes de Linas-Monthéry*, sous la direction de Thibault GODMET. Itteville, collège Robert Doisneau, 2009, in-4°, n. p.

*Cuisine (La) et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque de Sens (2004). Paris, CRAHM, 2009, in-8°, 400 p.

« Du vaisselier médiéval au vaisselier moderne : modalités et formes d'une évolution en Île-de-France » par F. RIVOIRE ; « Éléments de la table et de la cuisine dans l'habitat de paysans aisés d'Île-de-France, à travers les données archéologiques » par I. LAFARGE et A. LEFEVRE.

DELACOURT (Frédéric), *Chroniques de l'Essonne*, t. II : *L'Essonne au travail*. Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009.

L'auteur donne chaque semaine une chronique historique inspirée d'ouvrages récents ou anciens au journal *Le Républicain*.

*De la sente à l'avenue*. Athis-Mons, Maison de banlieue et de l'architecture, 2009, in-4° oblong.

Histoire des rues des trois communes de la communauté d'agglomération « Les portes de l'Essonne ».

DESCHAR (Arnaud), *Commune de Marcoussis : répertoire numérique des archives*. Marcoussis, Ville de Marcoussis, 2009, in-4°, n. p.

*Draveil, cent personnages au cœur de la cité*. Draveil, Cercle littéraire et historique, 2009, in-8°, 572 p., ill.

Biographies de cent personnages qui ont vécu à Draveil, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours : grand notables, administrateurs, bienfaiteurs, artistes, patriotes, enseignants, industriels, à partir d'une très abondante bibliographie et d'importantes recherches en archives.

*Essonne en chiffres 2009*. Évry, Chambre de commerce et d'industrie, 2009, in-8°, n. p.

Démographie, économie, emploi, commerce, logement, transports...

*Essonne naturelle et sensible*, photographies de Catherine CHEVALLIER, textes de Jean-Marc BESSE et Anne GALLET. Mèze, Biotope éd., 2009.

FEUTRY (David), *Guillaume-François Joly de Fleury (1675-1756)*, thèse de l'École des chartes, promotion 2008.

Les Joly de Fleury étaient seigneurs de Fleury-Mérogis.

FLORY (Élisabeth), BLUMEREAU (Marie-Françoise) et MOULY (Claire), *Guide des architectures religieuses contemporaines à Paris et en Île-de-France*. Paris, Éd. Alternatives, 2009.

GATINEAU (Frédéric) et WAREMBOURG (Jean-Marc), *Saint-Hilaire, un espace dans le temps*. S. l., Éd. Les Hautes Terres, 2009, in-8°, 355 p., ill.

Très bonne monographie de village.

GAUCHET (Jacques), *Les jardins de Monmartel du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Brunoy, Société d'art et d'histoire de la vallée de l'Yerres, 2008.

Ce DVD réalisé à l'occasion des quarante ans de la société est très réussi : rassemblement de plans, estampes, tableaux, cartes postales et photographies qui permet d'illustrer l'histoire des châteaux et des parcs, de leurs propriétaires et de leurs hôtes à Brunoy depuis les Pâris jusqu'à nos jours. On peut se le procurer en écrivant à la société.

*Histoire de nos écoles*. Comité du Val d'Orge, 2009, in 4°, 290 p., ill., cahier n° 2.

Monographie très documentée sur les écoles des neuf communes du « Val d'Orge ».

HLUSZKO (Alexis), *Le terrain de chasse du roi : les capitaineries royales en Île-de-France*. Paris, Montbel, 2009, in-8°, 200 p.

HOUSSINOT (Jean-Claude et Marie-Josèphe), *Histoire des femmes qui ont marqué Saint-Arnoult-en-Yvelines*. Saint-Arnoult, Société historique et archéologique, 2009, in-8° carré, 322 p., ill.

Intéressant rassemblement d'informations sur les Arnolphiennes notables depuis Scariberge jusqu'à nos jours.

*Humans, environment and chronology of the Late Glacial on the North European Plain : Workshop 14, XV<sup>e</sup> UISPP of Lisbon*. Mainz, RGZM Verlag, 2009.

À noter, p. 27-38 : BIGNON (Olivier), « Regional populations and big game exploitation in the Paris Basin during the Late Glacial : in search of an integrated model ».

*Îcônes et idoles : regards sur l'objet monument historique*, sous la direction d'Hélène PALOUZIE. Arles, Actes Sud, 2008, in-4°, 475 p., ill.

À noter : « La reine de Saba devant le roi Salomon », tableau à Forges-les-Bains ; le globe de Coronelli provenant de l'observatoire de Juvisy et la collection Foujita à Villiers-le-Bâcle.

*Idées (Les) de départ des urbanistes d'Évry, ville nouvelle*, document n° 10 de l'association « Mémoire Ville nouvelle », Évry, 2009, in-4°.

Ce document reprend les panneaux de l'exposition présentée à l'Agora lors de son inauguration en mars 1975.

*Jardins secrets : secrets de jardins. Terre, terrain, territoire, du 6 au 28 juin 2009*. Évry, CDT, s. d. [2009], in-8°, 24 p., ill., carte.

Quatre-vingt-dix jardins à découvrir.

*Juine (La) et ses moulins : la rivière et l'homme*. « Saint-Vrain et son Histoire », 2009, in-4°, 160 p., ill.

Suite à l'exposition sur les moulins organisée par « Saint-Vrain et son Histoire », et en partenariat avec « Culture, loisirs et traditions de la Juine » et l'« Association de sauvegarde des moulins en Essonne », un très bel ouvrage, remarquablement illustré, a été réalisé. Après une présentation géographique et surtout géologique de la vallée et un rappel de la navigation sur la rivière, la moitié du livre est consacrée à tous les moulins de la Juine et de ses affluents, puis viennent les ponts, les lavoirs, les métiers et les industries. Il s'achève avec les marais, la faune et la flore, la pêche, l'entretien des eaux et la protection récente de la vallée. La bibliographie donnée p. 158 semble un peu sommaire.

KAUFFMANN (Grégoire), *Édouard Drumont*. Paris, Perrin, 2008, 562 p.

Importante biographie de ce personnage antisémite peu recommandable qui eut une propriété à Soisy-sur-Seine. La folie de son père, interné à Charenton en 1862, expliquée en partie sa démesure littéraire.

LONGUET (Jacques) et PINGAL (Olivier), *Du patrimoine local à l'Histoire*, Versailles, CRDP, Académie de Versailles, 2009, in-4°, 195 p., ill. Publié par le réseau Scérén, dans sa collection « Patrimoine-Ressources », conçue pour aider les professeurs à enseigner l'histoire, l'ouvrage présente une sélection de lieux et d'objets patrimoniaux choisis sur le territoire de cette académie, chaque document étant mis en relation avec les thèmes du programme pour les classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et accompagné d'une fiche pédagogique très développée. La sélection est vraiment originale et, particulièrement, pour l'Essonne, elle va de la statuette de la déesse égyptienne Hathor du musée de Montgeron au tabernacle de la cathédrale d'Évry, en passant par la tour de Montlhéry, la basilique de Longpont, la statue de Geoffroy-Saint-Hilaire à Étampes, la maison de Caillebotte à Yerres et celle que Lénine habita à Longjumeau jusqu'au *Cyclop* de Tinguely à Milly-la-Forêt dont l'étude permet de comprendre comment les arts sont les témoins du monde contemporain. Alain DEVANLAY

LOYS-DUTHOY (Chantal), *Il était une fois... Perrault... et les rêves d'Isa*. Paris, Société des écrivains, 2007, in-8°, 286 p., coll. « Liberté ».

Roman mettant en scène Charles Perrault au manoir de Piédefer à Viry-Châtillon.

MALECOT (Claude), *Le monde de Victor Hugo vu par les Nadar*. Paris, Monum-Éd. du Patrimoine, 2003, in-8°, 223 p., ill.

MENAULT (Ernest), *Angerville (la Gate), suivi de Biographies des hommes remarquables*. Paris, Le Livre d'histoire, 2008, in-8°, 590 p. Réédition de cette importante monographie parue en 1859, sans aucune mise à jour.

1939-1945, *Dourdan et ses environs : témoignages, photos et documents* recueillis par André GARRIOT. Dourdan, chez l'auteur, Imprimerie Cloître, 29800 Saint-Thonan, 2009, in-4°, 496 p.

Très important rassemblement de témoignages et d'illustrations sur les événements de la seconde guerre mondiale dans la région de Dourdan.

*Nécropole (La) russe de Sainte-Geneviève-des-Bois*. Sainte-Geneviève, « Amis de l'histoire de Sainte-Geneviève », 2009, in-4°.

Présentation des sépultures par rubrique : architectes, aristocrates, célébrités, danse, diplomatie, littérature, militaires, musique, peinture, religion, etc. Index des noms.

*Patrimoines d'Île-de-France : Rencontre des histoires, des populations, des territoires. Actes du colloque régional, 6-7 décembre 2007, région Île-de-France*. Paris, Région Île-de-France, 2008, in-8°, ill.

PEYRAFITTE (Jacques), *Milly-la-Forêt : histoire de la culture des plantes médicinales*, Étréchy, Éd. du Soleil natal, 2008.

*Physique (La) hier et aujourd'hui à l'École polytechnique*. Palaiseau, École polytechnique, 2005, in-8°, 120 p.

Catalogue de l'exposition présentée du 10 octobre au 31 décembre 2005.

*Pilotes (Les) et les avions au temps de Mondésir : de Louis Blériot à Jacqueline Auriol*. Angerville, association « Patrimoine et traditions en pays de Beauce », 2009, in-8°, 209 p., ill.

Les inventions, les pilotes, les accidents.

POISSON (Georges), *Combats pour le patrimoine : souvenirs 1948-2008*. Paris, Pygmalion, 2009.

Histoire de quelques sauvetages en Île-de-France.

*Préhistoire en Île-de-France : les collections du musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France*. Nemours, Musée dép. Préhistoire, 2008, 365 p., ill.

Très beau livre joliment illustré.

*Républicain (Le), 65 ans*, supplément au n° 3369 du 8 octobre 2009 du journal. Évry, 2009, in-4°, 26 p., ill.

ROCHE (François), *La vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet*, tome XX, 455 ill.

Suite de cette publication commencée en 1985. Intéresse Gif, Bures, Villebon, Orsay, Palaiseau, Champlan, Saulx-les-Chartroux, Longjumeau et Savigny. Disponible à l'OT d'Orsay.

*Saint-Michel-sur-Orge à l'école : 200 ans d'instruction*. Saint-Michel-sur-Orge, Club Histoire, 2009, coll. « Les Cahiers "Histoire de la ville" ».

SCHMIDER (Béatrice) et ROBLIN-JOUVE (Annie), *Le massif de Fontainebleau au Paléolithique supérieur : les grands sites d'habitat préhistorique, évolution des cultures et des paysages*. Liège, Eraul, 2008.

*Sept p'tites tours... et puis s'en vont*. Athis-Mons, Maison de banlieue et de l'architecture, 2009, in-8° oblong, 12 p., ill.

Ce dossier n° 5 constitue le catalogue de l'exposition présentée à Vigneux de mai à octobre.

*Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, sous la direction de O. CHAPELOT, B. CHAPELOT et B. RIETH. Paris, Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, 2009, in-8°, 400 p.

*Tous les chemins ramènent à Étréchy*. « Étréchy et son passé », 2009, in-4°, 150 p., ill.

Histoire des cent soixante-quinze rues et chemins de la ville.

*Une grande école dans la Grande Guerre*. Palaiseau, École polytechnique, 2004, in-8° carré, 82 p., ill.

Catalogue de l'exposition présentée du 16 octobre 2004 au 31 août 2005.

*Une passion pour Delacroix : la collection Karen B. Cohen*, sous la direction de Christophe LERIBAUT ; Éd. du Louvre-Éd. Le Passage, 2009.

*Vallée (La) de la Bièvre... à pied : de Saint-Quentin-en-Yvelines à Paris*. Topoguide. Paris, Fédération française de randonnée, 2009.

## Périodiques

BARAT (Yvan), SOULAT (Jean) et GADUCHON (Séverine), « La présence d'un établissement germanique au début du V<sup>e</sup> s. à Flins-sur-Seine (Yvelines) ? », *Antiquités nationales*, n° 40, 2009, p.183-191. Lors d'une opération de diagnostic réalisée par le Service archéologique des Yvelines, un possible établissement germanique de l'Antiquité tardive (fin du IV<sup>e</sup> – première moitié du V<sup>e</sup> s.) a été attesté. Parmi le matériel recueilli se trouve un poignard à encoche de type alano-sarmate (le troisième exemplaire recensé en France), qui marque l'arrivée en Gaule des premières migrations barbares.

BALUFIN (Christiane), « Argumentaire sur les gisants », *L'amie du vieux Bruyères*, <http://amie.vieux.bruyeres.pagesperso-orange.fr/>.

Les résultats de la restauration, intervenue en 2007, des deux gisants de l'église de Bruyères-le-Châtel (ISMH 2006), ont permis d'envisager une datation du XIII<sup>e</sup> s., remettant en cause l'attribution des gisants à Marguerite

de Bruyères, décédée en 1419, et à sa belle-fille, défendue par l'auteur dans l'article « À propos de deux gisants : histoire des seigneurs de Bruyères-le-Châtel », paru, en 2006, dans notre bulletin [*Essonne et Hurepoix*, n° 75 (2005), p. 69-82 ]. Dans cet argumentaire, très construit, Christiane BALUFIN reprend et développe sa thèse. Notons que la Conservation départementale du patrimoine mobilier n'a pas modifié la datation du XV<sup>e</sup> s. qu'elle avait retenu pour la proposition d'inscription des gisants.

BIANCHI (Serge), « Le centenaire de la Société des études robespieristes et des *Annales historiques de la Révolution française* », *Historiens et géographes*, n° 406, mai 2009, p. 247-256.

BUQUET-MARCON (C), « Architecture des tombeaux du haut Moyen Âge, indices et questions taphonomiques à Saint-Pierre-du-Perray », *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 2 (2009).

BIGNON (Olivier), « Comparaisons taphonomiques de sites magdaléniens du Bassin parisien : les faunes de Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne) et Étiolles (Essonne) », *Annales de Paléontologie*, n° 95, 2009, p. 97-116.

CLAUDE (Caroline), « Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan », *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 2 (2009).

CHABROL (A.), CHRISTENSEN (M.), OLIVE (M.), RODRIGUEZ (P.), ROBLIN-JOUVE (A.) et SAMZUN (A.), « Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles », *Revue archéologique d'Île-de-France*, t. I, 2008, p. 7-20.

DEGUEURCE (Christophe), « Maisons-Alfort, musée de l'École vétérinaire : la rénovation du musée Fragonard », *La Revue des musées de France*, février 2009, p. 13-16.

DELALANDE (Nicolas), « Le consentement à l'impôt en France : les contribuables, l'administration et le problème de la confiance. Une étude de cas en Seine-et-Oise, années 1860-1930 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009, t. 2, p. 135-163.

DREYFUS (F.), « Drumont et la haine anti-juive », *L'Ours*, n° 382, novembre 2008.

HOFFMANN (Séraphina), « Le jardin de Gethsemani ou « Le Christ pleuré par les anges » : à propos d'un dessin de Delacroix », *La Revue des musées de France*, février 2009, p. 74-82, ill.

MORET-AUGER (F), « Deux deniers inédits ou hybrides des empereurs Trajan et Hadrien pour Antonin le Pieux César découverts en Essonne », *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 2 (2009).

NORTIER (Michel), « Étude sur un recueil de lettres écrites par Suger ou à lui adressées (1147-1150) », *Journal des savants*, janvier-juin 2009.

VIAND (A.), AUXIETTE (G.) et BARDEL (D.), « L'habitat hallstatien de Milly-la-Forêt », *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 1, 2008.

VILLES (Alain), « Le poignard en silex du Grand-Pressigny provenant d'Alleriot (Saône-et-Loire) », *Antiquités nationales*, n° 40, 2009, p.39-50.

Le poignard de Boutigny-sur-Essonne, un des plus grand connu, conservé au musée d'Étampes, est cité et illustré.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a distribué le tome 60 de ses mémoires *Paris et Île-de-France*, consacré en grande partie aux journées d'études de Paris et Corbeil (14-15 mai 2008) sur le traité de Corbeil (11 mai 1258) : p. 155-164, « Corbeil au XIII<sup>e</sup> siècle » par Paulette CAVAILLER ; p. 165-176, « Les sources médiévales de l'histoire de Corbeil et du Hurepoix aux archives départementales de l'Essonne » par Frédérique BAZZONI ; p. 177-292, « Le prieuré de Saint-Jean-en-l'Île-lez-Corbeil » par Jean-Marc ROGER, très remarquable étude qui résume tous les écrits consacrés à ce monument et y ajoute d'importants compléments ; p. 293-340, « Le traité de Corbeil » par Christian GUILLERÉ ; p. 341-360, « Le traité de Corbeil dans le trésor des chartes des rois de France, archivage et usage de la layette d'Aragon » par Christian BRUNEL ; p. 361-372, « Le traité de Corbeil et les archives de la couronne d'Aragon » par Carlos LOPEZ-RODRIGUEZ ; p. 373-380, « Le traité de Corbeil, fin de l'expansion vers le Nord » par Salvador CLARAMUNT et, p. 381-394, « L'histoire d'une frontière ancienne » par Jean-Marc DELAUNAY. On y trouve, en outre, plusieurs articles sur les hôpitaux d'Île-de-France dont, p. 475-500, « L'évolution de l'architecture hospitalière, des origines à nos jours : l'exemple de l'Île-de-France » par Pierre-Louis LAGET et, p. 617-630, « Vieillards et indigents à l'hôpital d'Étampes, de l'asile à la maison de retraite (1828-1954) » par Christian CARENTON.

Dans *Le Magazine du conseil général de l'Essonne*, n<sup>os</sup> 100 à 107 (février à novembre), nous avons relevé : « Les cent ans de l'aviation en Essonne ».

Dans *Le Papyvore*, organe des Archives départementales, nous avons remarqué, dans le n° 28 (1<sup>er</sup> trimestre), d'intéressantes notices sur le fonds de la seigneurie de Saint-Germain-lès-Corbeil déposé aux AD en 2006 (77 J), sur l'eau (fief de la Mothe à Corbeil, épaves, canal de

Chateaubourg) et sur le peintre Jean-Baptiste Mauzaisse et, dans le n° 29 (juillet-octobre), p. 12-15, « Paul Friesé (1851-1917), architecte industriel » par Véronique GUASCO.

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (Gersar) a diffusé les n°s 56 et 57 de son bulletin *Art rupestre*. Nous signalons, dans le premier (janvier), p. 3-12, « L'abri orné du Bois d'Argeville » [à Boigneville] par Alain BÉNARD et Christian MARCHIVE et, dans le second (juin), p. 14-16, « Une ancienne forge au Coquibus : certitudes et élucubrations d'un Bleausard » par Oleg SOKOLSKY et, p. 17-25, « Les représentations de haches dans l'art rupestre de Fontainebleau » par A. BÉNARD.

Dans les bulletins 117 (mars 2008) à 121 (mars 2009) du Centre généalogique de l'Essonne, nous signalons : « Le terrier de Boutervilliers (1669-1672) » par Pascal HERBERT (n° 117, p. 9-16) ; « Les soldats essonniers de la guerre d'indépendance américaine » (n° 119, p. 5) ; « Paul Allorge, architecte et érudit essonnien » (n° 121, p. 8-17) ; « Baptêmes et morts essonniers à l'hôpital de Bicêtre depuis 1761 » (*idem*, p. 18-19), ainsi que les habituels relevés de contrats de mariage dans les minutiers de notaires.

L'association « Art et Histoire du pays de Châtres » a fait paraître ses bulletins n°s 33 et 34 en 2008 et 2009. On trouve dans le premier : p. 3-14, « La cité d'urgence » et « La cité Pierre Bourdan » par Jacques GUISET ; p. 15-25, « Le fief de Marivatz » par Michelle PLUQUET ; p. 26-27, « Un trésor à Saint-Germain-lès-Arpajon » et p. 28-31, « Les maisons jumelles au hameau de La Bretonnière » par la même auteure et, p. 32-37, « Orages de grêle dans l'Arpajonnais » ; et dans le second, p. 3-5, « Mégisserie d'Auvilliers par M. PLUQUET ; p. 6-11, « Destination Nouvelle France » par la même ; p. 13-23, « La ferme de La Norville... appartenant à M. E. Fouret », s. d. [après 1915] ; p. 24-31, « Le bitume arpajonnais » par J. GUISET et, p. 32-39, « Le nouvel abreuvoir, place du pont » par le même.

La Maison de banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons a publié son cahier n° 15, « Le clos et l'ouvert, clôtures de banlieues en Essonne », qui accompagnait l'exposition du même nom présentée en novembre.

L'association « Ballancourt au fil du temps » a diffusé son bulletin *Si Ballancourt m'était conté* en décembre 2008. C'est la suite des promenades dans le village : le quartier limitrophe adossé à la déviation, ancienne route de La Ferté à Corbeil.

« Boutigny, Histoire et Patrimoine » a distribué le n° 1 de ses *Cahiers* où nous avons remarqué la reprise d'un court texte de Roger BAILLY (qui fut un membre éminent de notre Société de 1943 à son décès en 2000) racontant l'atterrissage, en septembre 1917, dans un champ à

Vayres-sur-Essonne, d'un aéroplane piloté par le célèbre Raoul Védrine, un enfant du pays.

« Bouray et son Histoire » a distribué son bulletin n° 30, en janvier. On y trouve la récapitulation de tous les bulletins édités depuis 1981.

L'association historique et archéologique de Brétigny-sur-Orge a diffusé ses bulletins n°s 7 (2008) et 8 (2009). Le premier est consacré à l'histoire des écoles de Brétigny et le second à celles du Plessis-Pâté

La Société historique de Dourdan en Hurepoix a publié ses bulletins n° 55 (juillet-décembre 2008), n° 56 (décembre 2008-janvier 2009) et n° 57 (juillet-décembre 2009). On trouve dans le n° 55 : p. 2-12, « Correspondance dans le milieu de la bourgeoisie de Dourdan et de Chartres, de 1814 à 1816 » (1<sup>re</sup> partie) par Bruno DURAND ; p. 13-62, « Connaître Dourdan » (lettre R) par André GARRIOT et Jean-Luc PRETER ; p. 63-78, « Le siège de Paris » (suite) par Francisque SARCEY et, p. 79-89, « La toponymie du doyenné de Rochefort » par Michel MARTIN ; dans le n° 56 : p. 3-31, « Raymond et Suzanne Bajot, un couple dans la Résistance FTP, de Dourdan à Brétigny » par B. DURAND ; p. 32-67, « La vie à Dourdan pendant la guerre 14-18 » par J.-L. PRETER et A. GARRIOT ; p. 68-74, « Le voyage en Laponie » (1<sup>re</sup> partie) par Jean-François REGNARD (1681) ; p. 75-92, « Les maquisards savoyards de Robert Benoist à Dourdan, Roinville et Sainte-Mesme (juin 1944) » par B. DURAND et, p. 93-96, « Une maison de notaires, rue Basse Foulerie » par J.-L. PRETER ; enfin, dans le n° 57 : p. 3-19, « Les imprimeries typographiques qui se sont succédé à Dourdan » par J.-L. PRETER ; p. 20-39, « Soldats de Dourdan et d'Étampes pendant la campagne de Pologne de 1806-1807 » (1<sup>re</sup> partie) ; p. 40-59, « Les officiers dourdannais et étampoisis sous le règne de Louis XIV » par M. MARTIN ; p. 60-76, « Connaître Dourdan » (suite) ; p. 77-88, « Correspondance dans le milieu... » (suite) ; p. 89-92, « L'escalier en grès de la rue de la Geôle » par J.-L. PRETER.

« Étampes-Histoire » a distribué le n° 10 des ses *Cahiers* (2009). Inscrit dans la thématique « Étampes et ses quartiers », il complète l'étude du quartier Saint-Martin abordée avec le n° 9. Cette seconde partie comprend quatre articles de Michel MARTIN sur *Saint-Martin du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* ; un document, un plan de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle, récemment découvert, présenté et analysé par Bernard GINESTE ; une étude sur le Petit Saint-Mars, prolongement du quartier Saint-Martin (Martine BOURGEOIS, Christian CARENTON et Marie-José MAGOT) et un autre sur *Laloyeau, une entreprise familiale emblématique du quartier* (Christian CARENTON, Françoise HÉBERT-ROUX et Marie-José MAGOT. Ce n° contient également une étude, très documentée, de Bernard GINESTE, sur *Thibaud*

*d'Étampes*, un personnage bien peu connu des Étampois, chanoine de Saint-Martin au XII<sup>e</sup> siècle, prêtre et fils de prêtre, qui fit partie du noyau fondateur de l'université d'Oxford.

À Fontenay-le-Vicomte, *La Grenouille verte*, organe des anciens élèves a distribué son n° 10 consacré à Roger Soubie, affichiste de cinéma qui vécut dans ce village de 1958 à 1966.

Les « Amis de l'église d'Itteville » ont fait paraître leur journal n° 14 qui donne l'avancement des travaux de l'église Saint-Germain.

La Société d'histoire locale de Janville-Lardy a diffusé son bulletin n° 25-29 (mai 2008-mars 2009) consacré aux commerces de la rue du Verger et aux maires de Lardy.

« Linas Patrimoine et traditions » a distribué ses bulletins n°s 40 (déc. 2008), 41 (août 2009) et 42 (déc. 2009). On y trouve : « Cloches et horloges de Linas » par Michel PETIT ; « De la lanterne au réverbère et du réverbère au bec de gaz » par Roger BERTEL.

Les n°s 4 (2008), 5 et 6 (2009) de *Chronique du vieux Marcoussis* publiés par Jean-Pierre DAGNOT sont consacrés aux seigneuries de Marcoussis, Gometz-le-Châtel et Janvry.

L'association « Histoire et patrimoine de Marolles-en-Hurepois » a diffusé son bulletin n° 5 dont le thème est l'eau à Marolles.

« Mennecy et son histoire » a distribué son bulletin n° 93. Il comporte : p. 6-58, « L'école à Mennecy et dans son canton jusqu'en 1914 » par Pierre BLANCHOT ; p. 59-72, « Mennecy en route vers le progrès » par Jean-Pierre MANGÉ ; p. 73-75, « Les noms de l'Essonne : recherche sur l'hydronymie de notre environnement » par P. BLANCHOT et, p. 76-88, « La famille de Villeroy et le canal de l'Essonne » par Nicole DUCHON.

La Société d'histoire locale de Montgeron a fait paraître son bulletin 2007-2008. Nous avons relevé : p. 3-5, « Une œuvre insoupçonnée de Brongniart à Montgeron » [serres de Folleville et Villeneuve] par Renaud ARPIN ; p. 15-41, « La Pelouse : histoire et patrimoine » par le même ; p. 42-52, « Joséphe Jacquot, historienne de la médaille » par Michel CHANCELIER ; p. 53-61, « Les bâtisseurs du museum : quelques figures marquantes » par Pierre ARPIN ; p. 62-73, « Paul et Laura Lafargue, de Marx à Draveil » par Jacques MACÉ et, p. 76-77, *La SAPE, une aventure poétique* » par Maurice BOURG.

« Connaissance de Verrières-le-Buisson et de sa région » a publié son bulletin n° 43-44 (septembre 2008), « Hommage aux poilus de Verrières... et d'ailleurs ». À signaler : p. 17-71, « Relevé des 86 Verriérois inscrits sur le monument aux morts » ; p. 72-74, « Pupilles de la Nation » et, p. 75-94, « Extraits de livres ou d'articles sur la guerre 1914-1918 » présentés par thèmes ; ainsi que le n° 45-46 (novembre 2009) consacré à Louise de Vilmorin sous forme d'extraits d'œuvres

de l'écrivaine et d'écrits divers à son sujet présentés par thèmes selon l'ordre alphabétique.

À Villebon-sur-Yvette, l'atelier d'histoire locale, « Le temps des cerises », animé par Pierre Gérard, a livré le n° 2 (mars 2009) de ses Cahiers *À la recherche de Villa Bona*.

Dans les journaux diocésains et municipaux, nous avons remarqué : « La relique et le bibliothécaire [Saint-Chéron et son saint patron] par Frédéric GATINEAU dans *Corbiniana*, n° 474, mars 2009, p. 13 ; « Deux siècles d'orgues à Brunoy » et « La Grande Guerre à Brunoy » par Alain SENÉE dans *Un mois en ville*, novembre 2008 ; « L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848 » dans *idem*, décembre 2008, et « L'ancienne orangerie » par Jean-Pierre ALTOUNIAN dans *idem*, mars 2009 ; « La rue des trois môles » [sur l'ancien quartier juif] dans le bulletin de Milly-la-Forêt, mars 2009 et, enfin, « Le chemin de fer entre Sainte-Geneviève et Le Perray-Vaucluse » dans le bulletin de Sainte-Geneviève-des-Bois, mars 2009.

Publications des sociétés savantes avec lesquelles nous avons un accord d'échange :

La Société Dunoise (fondée en 1864, 235 adhérents) a publié le n° 299 (2009) de son bulletin où nous avons relevé la première partie d'un article de Michel AUBOIN sur *Les souterrains de Beauce : entre mythologie et histoire*.

La société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin a publié son bulletin n° 74 (2009), où nous avons remarqué l'article de Vincent FARION, *La carrière Lambert de Cormeilles-en-Parisis*. Elle a également fait paraître le tome XCI de ces Mémoires, comprenant deux études, l'une de Jean-Pierre BARLIER, *Les épidémies dans le nord-ouest de la région parisienne à la fin de l'Ancien Régime* et l'autre de Serge LESMANNE, *L'octroi de Pontoise et de Saint-Ouen-L'Aumône*.

La Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins a distribué le n° 163 de son bulletin, entièrement consacré aux actes du colloque *Claude Haton en son temps*, tenu à Provins en octobre 2009 ; ce colloque venait clore un travail, lancé il y a plus de quinze ans par le professeur Jean Jacquard, alors président de la section « Histoire moderne et contemporaine » du CTHS, et monseigneur Michel Veissière, sur le manuscrit laissé par ce prêtre provinois du XVI<sup>e</sup> siècle. La conclusion générale de ce colloque a été donnée par Nicole Lemaître, professeur à l'université de la Sorbonne Paris I et membre du conseil d'administration de notre Société.

---

« Monuments et Sites de Seine-et-Marne » à fait paraître son bulletin n° 41 (2009) où nous avons noté un article de Josette NÉDÉLEC et Marc GOURÉE sur les 22 monuments commémoratifs de la guerre de 1870 recensés dans ce département.

# Chronique\*

## Archéologie

Le « Groupement de recherches subaquatiques (GRAS) » de Brunoy a organisé, en novembre, à Héricy (77), une conférence – exposition intitulée *Le passé de la Seine remonte à la surface*, où ont été présentés les méthodes et les résultats des recherches qui, commencées en 1984 dans l'Yerres, se sont poursuivies dans la Seine, notamment à l'emplacement de l'ancien pont qui reliait Héricy à Sannois. Les découvertes de vestiges exceptionnels, absents en milieu terrestre, couvrent toutes les périodes de la préhistoire à nos jours.

Depuis 2004, le site d'Étiolles est ouvert au public durant les fouilles tout un *week-end* « porte ouverte ». Cette visite est couplée à des animations et à des démonstrations. Ces journées rencontrent un succès constant : ces dernières trois années, le site a reçu plus de 4 000 personnes. Le site d'Étiolles fait partie des manifestations proposées par le Conseil général de l'Essonne dans le cadre des Journées du patrimoine et de la Fête de la science. En 2009, M. Olive a donné une conférence sur la taille du silex à Étiolles pour la Fête de la science. À la demande service du patrimoine, deux petits films ont été réalisés, en 2008 et 2009,. Le premier s'intitule « En quête. Quelles sciences pour l'archéologie sur le site d'Étiolles ? » Il est constitué principalement d'interviews de chercheurs qui collaborent à la recherche sur le site. Le second film s'intéresse au volet terrain et il est intitulé « Sur le terrain... À la découverte du site préhistorique d'Étiolles ». Ces deux films sont financés par le Conseil général de l'Essonne

## Colloques

Le 12<sup>ème</sup> colloque d'histoire régionale de la « Fédération des sociétés historiques et archéologiques de l'Île de France », consacré à l'*Histoire*

---

\* Cette chronique est établie par Paulette CAVAILLER

*des migrations en Île de France*, a eu lieu, les 28 et 29 novembre, à Créteil. Les communications présentées (une vingtaine) étaient toutes de grand intérêt et seront publiées dans le tome 61 des *Mémoires*.

Organisé par le « Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) », le 134<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, dont le thème était *Célèbres ou obscurs : hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire*, s'est tenu, du 20 au 25 avril, à Bordeaux.

Le CTHS a, également, organisé, à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), à Paris, les 13 et 14 octobre, des journées d'études sur le thème *Langues, communautés et territoires en France aujourd'hui*, au cours desquelles André DELARGE, son conservateur, a fait un exposé sur l'écomusée du Val de Bièvre, son passé et son futur.

### **Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE)**

Les activités du CRHRE en 2009 ont été centrées sur la vente des *Aventures industrielles en Essonne*, après une large campagne de souscriptions et de démarchages. Des journées de recherches ont eu lieu les 6 mars, 20 mars et 6 avril aux Archives nationales, aux Archives départementales des Yvelines et aux Archives départementales de l'Essonne. Ces journées ont mobilisé 20 personnes environ, soit 7 en moyenne par journée. Le transfert du siège social aux AD 91 s'est opéré dans des conditions satisfaisantes, pour le courrier et pour le stockage des archives et des publications. Un travail sur l'enseignement de la Révolution est en cours, en partenariat avec historiens et géographes. Un colloque sur l'héroïsation reprenant le personnage de Bara doit paraître en 2010, au Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS).

Les chantiers pour 2010 sont au nombre de quatre :

1. La publication des Actes de la journée d'histoire rurale de Montgeron de mars 2006. Toutes les communications ont été harmonisées. Les illustrations ont été choisies. L'ouvrage porte sur la vie rurale de la préhistoire à nos jours ; thèmes et études de cas. Il reste la mise en page et le tirage, probablement de 300 exemplaires.

2. La réalisation de l'ouvrage sur Les grèves de Draveil-Vigneux. Mémoire du département, évènement national, dont la publication prévue en 2009 a été retardée de quelques mois. Le dossier est prêt : les recherches (y compris collectives) sont terminées ; les illustrations sont finalisées ; les finances disponibles.

3. Le travail sur les carrières : le guide de recherches existe. L'enquête doit aller vers des études de cas pour illustrer des aspects techniques ou locaux, voire une journée d'étude sur les carrières dans l'Essonne

4. Les grèves en Essonne : à partir du guide de recherche publié en 2004 et des séances de travail, les Archives départementales de l'Essonne et les Archives nationales ont été couvertes. Il reste des recherches à mener aux Archives départementales des Yvelines.

### **Conseil général de l'Essonne, Direction des archives et du patrimoine mobilier (DAPM)**

La quasi-totalité des communes ayant été inspectées depuis 2002 (42 en 2008), seules 4 inspections ou visites de contrôle dans les collectivités ont été menées en 2009 ; l'essentiel du contrôle sur les archives publiques territoriales a consisté en 2009 en conseil en matière d'éliminations, de communicabilité (mise en œuvre de la nouvelle loi d'archives de 2008) ou d'aménagement de locaux d'archives.

Le visa des éliminations d'archives publiques a porté sur 9.892 ml (dont 8.290,87 ml pour les collectivités hors communes (240 bordereaux d'éliminations), et 1601 ml pour les demandes communales) [contre 3.509 ml en 2008].

En 2009, 823 ml ont été collectés (dont 807 ml pour les archives contemporaines, et 16 ml pour les archives anciennes et modernes), contre 818 ml en 2008, représentant déjà une hausse de 306 % par rapport à 2007.

Le volume des fonds classés en 2009 : 1.416 ml (dont 599 ml pour les archives anciennes et modernes – archives judiciaires d'Ancien régime, fonds d'hypothèques, archives communales et fonds privés – et 817 ml pour les archives contemporaines).

Les fonds consacrés à la restauration des documents conservés ont permis la restauration de 28 usuels de la salle de lecture, 4 atlas terriers, 30 répertoires d'hypothèques et 15 matrices cadastrales très endommagées, ainsi que 11 plans, la reliure de 230 matrices cadastrales et la désinfection de d'environ 10 m<sup>3</sup> de documents.

En matière de conservation préventive, 45 ml de registres d'hypothèques ont été dépoussiérés, nettoyés et reconditionnés, lors de la période dédiée aux travaux collectifs en mars.

L'année 2009 a en revanche été très riche en activités destinées à valoriser le patrimoine local auprès des divers publics, confortant une évolution prégnante du service depuis 2002.

Le moment fort de l'année a été sans conteste l'inauguration de la mise en ligne des archives numérisées, le 11 décembre. Les quatre fonds d'archives mis en ligne (état civil de 1519 à 1908, recensements de population de 1817 à 1931, cadastre napoléonien et monographies communales du 19<sup>e</sup> siècle), déjà accessibles sur l'intranet en salle de lecture depuis 2004, correspondent en effet aux demandes les plus récurrentes de la part des chercheurs en généalogie et histoire locale. L'ensemble des données proposé désormais aux internautes représente près d'un million de pages, offrant un large panorama sur l'histoire de notre département. L'impact de la mise en ligne auprès du grand public a été considérable si l'on en juge par le nombre de connections : 52.360, et le nombre d'images consultées : 8.418.356 [du 12.12.2009 au 14.01.2010].

Fréquentation globale du service (hors cours, conférences et activités jeunes publics) :

– 10.684 personnes (en 2008, environ 11.000 personnes) lors des Journées du patrimoine (1.735), de la Fête de la science (317 sur trois conférences et une exposition), des JNPO (journées nationales portes ouvertes, 46), de l'inauguration de la mise en ligne, le 11 décembre (180), de la Journée « portes ouvertes » du 12 décembre 2009 (300), et lors de quatre expositions (7645) et de 17 conférences.

Cours grand public : 152 [159 élèves en 2008]

Visites des archives : 377 personnes (hors expo et manifestations locales et nationales)

Ateliers pédagogiques pendant le temps scolaire : 1806 élèves reçus (68 classes, dont 15 classes de collège et 8 de lycées) [en 2008 : 840 élèves environ].

Accueil hors temps scolaire : environ 148 enfants

L'action pédagogique s'est insérée au programme culturel global des Archives, proposant des activités liées aux temps forts de ce programme : « Week-end – Rendez-vous au jardin » avec expositions : « L'eau dans les jardins de Chamarande et de Méréville » de janvier à mars, « D'encre et d'eau, les projets du canal de l'Essonne » d'avril à juin et « D'eau et de lumière ... Mémoire d'aquarelles essonniennes » (avec prêt d'œuvres et objets par la Maison-atelier Foujita et le Musée de la photographie), cycle de conférences « Jardins entre nature et culture » avec le Centre d'art contemporain), exposition sur les châteaux forts en Essonne (réalisée par le service du patrimoine culturel, de janvier à juin) avec des ateliers d'héraldique et de moulage de sceaux (plus de 200 participants sur toute la manifestation) ; Fête de la science avec exposition « Lumière d'étoiles » sur Camille Flammarion à Juvisy ; rédaction d'un article sur l'aventure industrielle dans le Papyvore, bulletin d'information trimestriel des Archives.

D'autres conférences ont été données : le 14 mars « Les Budé » par Sylvie Le Clech, le 6 juin « Le canal de l'Essonne », le 20 juin « Entretien des églises paroissiales », le 20 septembre « Le patrimoine mobilier en 2007-2009 », le 10 octobre « Berchère un artiste dans la ville » par Sylvain Duchêne, le 17 octobre « Le domaine de Bierville » par Odile Nave, le 24 octobre « Points de vue sur la ville, Berchère à Étampes » par Sylvain Duchêne

La refonte en début 2009 de la délibération de 1989 sur les archives et le patrimoine mobilier, a permis la mise en place d'une nouvelle méthode de suivi des demandes de restauration, avec la création d'un comité technique d'examen des demandes (1<sup>ère</sup> session en décembre 2009).

La **Conservation des antiquités et objets d'art** a effectué, en 2009, 13 récolements [visites sur site] (18 en 2008) : 596 objets furent évalués, représentant 23 objets classés, 112 objets inscrits, et 461 objets non protégés. Parmi les objets non protégés, 80 ont retenu l'attention pour une éventuelle proposition de protection au titre des monuments historiques. Trois visites de chantiers de restauration et trois tournées avec la conservateur des monuments historiques ont également été réalisées, permettant ainsi d'apprécier l'état du patrimoine local et de sélectionner certains objets pour une protection au titre des monuments historiques ou une restauration.

La commission départementale des objets mobiliers n'ayant pu se réunir en 2009 pour des raisons de calendrier, se tiendra au début 2010.

Lors du comité technique de décembre : 12 objets retenus et 2 fonds d'archives communaux ont été retenus pour une subvention.

La base de données Abyla décrivant les objets mobiliers récolés contient à ce jour 7 930 notices d'objets avec 9 303 images (dont 4 000 de notices sur les objets classés et inscrits) [7.371 en 2008], représentant un total de 11 953 objets. À noter que plusieurs collections appartenant au domaine privé sont en cours d'enregistrement dans cette base : la collection de l'artiste Jean Cocteau (objets représentatifs de l'univers quotidien de l'artiste) conservée à la maison du Bailly à Milly-la-Forêt ; la collection de l'astronome Camille Flammarion (poursuite de l'inventaire entrepris en 1996) conservée à l'observatoire à Juvisy-sur-Orge.

La CAO A a également participé à la valorisation du patrimoine mobilier, à l'occasion de la 26<sup>e</sup> édition des Journées européennes du Patrimoine (2 animations portant sur l'actualité patrimoniale essonnoise) et de la 18<sup>e</sup> édition de la fête de la Science – en illustration de l'année mondiale de l'Astronomie – (présentation d'un diaporama complémentaire d'une exposition « Lumières d'étoiles », consacrée à

Camille Flammarion, ses travaux et son observatoire) ; par ailleurs, pour permettre au jeune public de découvrir le patrimoine mobilier historique de l'Essonne, 2 animations ont été proposées pour des classes de seconde et 3<sup>ème</sup> de Bondoufle et la Ville-du-Bois : rencontre du patrimoine scientifique (objets de la collection Flammarion, et restauration du globe céleste de Coronelli et de la lunette à monture équatoriale), objets restaurés et étapes de leur restauration.

Les conventions de dépôt de la collection Cocteau et du globe céleste de Coronelli, établies respectivement en 2004 et 2005, ont été renouvelées.

### **Conseil général de l'Essonne, direction de la Culture, Service du patrimoine culturel**

En 2009, le service a subventionné :

- 55 associations patrimoniales (historiques, muséales et archéologiques) pour un montant total de 65 000 €
- 3 musées labellisés essonniers pour 20 500 €
- 6 associations conventionnées (Amicale JB Salis, Le Cyclop, la Fondation du Patrimoine, l'ARIAM, A.R.P.E. et la Maison de Banlieue et de l'Architecture) pour 152 600 €

#### *Maison atelier Foujita*

La fréquentation annuelle, essentiellement le week-end, a été de 3 824 visiteurs en 2009, auxquelles il faut ajouter pour La nuit des Musée : 143 personnes, pour les Journées du patrimoine : 931 personnes et pour la Fête de la science : 137 personnes

#### *Centre archéologique d'Étiolles*

Lors des Portes ouvertes le chantier a reçu 4 000 visiteurs et 200 personnes ont visité les réserves archéologiques lors de la Fête de la science.

#### *Journées du patrimoine*

Elles ont été organisées dans 8 équipements départementaux, comme en 2008.

## **Monuments historiques**

La *Tour aux figures* de Jean Dubuffet, située sur l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, réalisée en 1985, inaugurée le 24 octobre 1988, a été classée Monument Historique par arrêt du 10 septembre 2008.

Ce bloc haut de 24 m, couvert d'un réseau de lignes et de couleurs, comporte un noyau en béton, des panneaux en résine et une salle intérieure.

### Notes d'histoire littéraire et artistique

« Le Plaisir », un des quatre panneaux réalisés, de 1906 à 1910, par Pierre Bonnard (né à Fontenay-aux-Roses en 1867) pour la salle à manger de Misia Edwards à Paris est entré par donation au musée d'Orsay en 2007<sup>1</sup>. Une exposition consacrée à ce peintre a été présentée à Lodève jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2009.

« Un forgeron », huile sur toile d'Eugène Delacroix, a été acquise en 2008 par le musée national Eugène Delacroix<sup>2</sup>. Dans ce même musée a été montrée, du 16 décembre au 5 avril 2010, une exposition de dessins du peintre, provenant de la collection de Karen B. Cohen, qui sera ensuite déposée au Metropolitan Museum of Art de New York.

À Orsay, a été inaugurée, le 10 octobre, sur la maison qu'il habita pendant une quarantaine d'années, une plaque commémorative en hommage à Henri Ghéon (1875-1944), poète, romancier et auteur de pièces de théâtre.

Une exposition montrant les liens qui unissaient Blaise Cendrars et des peintres comme Fernand Léger, Chagall et Picasso a été présentée à Biot, Nice et Vallauris de juin à octobre.

Une statue de fillette accroupie en plâtre patiné bronze doré, réalisée pour l'exposition internationale des arts décoratifs de 1925 par René Letourneur (mort à Fontenay-aux-Roses en 1990) a été offerte au musée Antoine Lécuyer de Saint-Quentin par Arlette Laprade, modèle de l'œuvre<sup>3</sup>.

« Le fils de Civilis, chef gaulois, perce de ses flèches les prisonniers romains », huile sur toile peinte en 1877 par Moreau de Tours (né à Ivry-sur-Seine en 1845), a été acquise par le musée Anne de Beaujeu de Moulins en 2008<sup>4</sup>.

Une composition peinte à la gouache vers 1946, à Montrouge, par Bram Van Velde, a été acquise par le musée des Beaux-Arts de Lyon, en 2008<sup>5</sup>.

1. Voir reproduction dans *La Revue des musées de France*, avril 2009, p. 53.

2. *Idem, ibidem*, avril 2009, p. 86.

3. *Idem, ibidem*, avril 2009, p. 29.

4. *Idem, ibidem*, avril 2009, p. 82.

5. *Idem, ibidem*, avril 2009, p. 89.

Un buste de femme, « Odore di Femmina » de Johan Creten, en pâte nouvelle de Sèvres, chamottée et émaillée, réalisé en 2007, est entré au musée des Arts décoratifs de Paris<sup>6</sup>.

## **Patrimoine**

### **Arpajon**

La mémoire du docteur Louis Babin, résistant et bienfaiteur de sa commune, a été célébrée par une exposition du 21 au 30 décembre et par une conférence le 22 décembre.

### **Athis-Mons**

La Maison de banlieue et de l'architecture a proposé de nombreuses animations : trois expositions, « Aux fours et aux moulins : patrimoine industriel en Essonne » jusqu'au 11 avril ; « Sept p'tites tours et puis s'en vont » du 6 mai au 3 octobre et « Le clos et le couvert » [diversité des clôtures en Essonne] du 3 décembre au 17 avril 2010 et trois conférences, « Histoire des rues de la communauté de communes des Portes de l'Essonne » les 15 janvier et 10 mai ; « Les aventures industrielles en Essonne » par Serge Bianchi le 22 janvier et « Les grands moulins de Corbeil » le 28 janvier.

### **Boutigny-sur-Essonne**

L'association « Boutigny, Histoire et Patrimoine » a présenté, en juin, à l'occasion de la Journée du Patrimoine de Pays, une exposition de photographies sur le bâti et le petit patrimoine du village.

La section culturelle du comité des fêtes a organisé, en septembre, une exposition évoquant la viticulture à Boutigny avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Étaient exposés, entre autres, des outils prêtés par le musée des Vieux Métiers de Bouray-sur-Juine.

---

6. Voir reproduction dans *La Revue des musées de France*, avril 2009, p. 30.

### **Brunoy**

En novembre, une belle exposition préparée par Alain Senée et Carole Macé, « La Grande Guerre vue par les Brunoyens (1914-1923) », a attiré un large public.

### **Corbeil-Essonnes**

Du 14 mars au 12 avril, à la commanderie Saint-Jean, on a pu admirer l'exposition « Une fête à Chantemerle : le 5 septembre 1656 » évoquant les fêtes organisées par Louis Hesselin, intendant des plaisirs de Louis XIV, propriétaire du domaine, aujourd'hui loti.

En septembre, « Mémoire et Patrimoine Vivant », association corbeilloise qui se consacre à recueillir, par le biais d'enregistrements et de films, en privilégiant la mémoire orale, des documents anciens retraçant l'histoire de la ville, a présenté, à la médiathèque, quelques uns des documentaires et interviews réalisés, dans le cadre d'un programme de neuf heures de projection.

### **Courcouronnes**

Le Comité d'histoire locale a organisé en mars 2009 une exposition consacrée à ses recherches sur le projet d'hydrobase (1939-1945)

### **Dannemois**

L'association « Dannemois se raconte » a proposé, les 26 et 27 septembre, « Mémoires villageoises » avec l'aide des principaux producteurs locaux.

### **Dourdan**

Au cours de l'été, le musée a présenté les découvertes liées à l'étude du château : « Découverte et redécouverte : archéologie au château de Dourdan ».

À l'occasion du tricentenaire de la mort de Jean-François Regnard (1655-1709), des manifestations ont été organisées à Paris et à Dourdan : les 1<sup>er</sup> et 2 octobre et d'autres rencontres dont un colloque à Paris IV Sorbonne et, le 3 octobre, une exposition visible au château.

## Étampes

En septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, une exposition « Éliás Robert, aux origines du Musée d'Étampes » a été présentée au Musée, ainsi que des visites guidées et commentées des nombreux édifices religieux et civils de la ville. Par ailleurs, de nombreuses visites, dans les différents quartiers de la ville, ont été organisées par le service d'animation du patrimoine qui coordonne les initiatives d'« Étampes, Ville d'Art et d'Histoire ».

En octobre et novembre, une exposition sur Alfred Jarry, « Jarry ou le désir d'absolu » a été présentée à la bibliothèque, accompagnée d'une conférence de Jean Bardet sur la vie et l'œuvre de l'écrivain et d'une lecture d'*Ubu roi*.

« Étampes Histoire » a poursuivi le cycle de ses conférences mensuelles : le 16 janvier, « L'aviation à Étampes » par Claudette Bodin et Marie-José Magot ; le 7 février, « Thibaud d'Étampes » par Bernard Gineste ; le 14 mars, « Vieillards et indigents à l'hôpital d'Étampes (1828-1954) » par Christian Carenton ; le 16 mai, « Le jansénisme dans la région d'Étampes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » par Jacques Gélis ; le 13 juin, « Les châteaux en Essonne » par Clément Wingler ; le 19 septembre « De la carte postale : l'évolution du paysage de la région d'Étampes » par Gérard Chappart ; le 17 octobre, « Jean-Étienne Guettard, un naturaliste étampoïse au XVIII<sup>e</sup> siècle » par Patrick De Wewer ; le 14 novembre, « Barthélémy Durand » par Françoise Hébert-Roux et, le 12 décembre, « L'architecture des maisons d'habitation à Étampes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » par Aurore Dallérac et Stéphanie Le Lay.

## Gometz-le-Châtel

Les 3 et 4 octobre, l'association « Mémoire castelgometzienne » a organisé une exposition photographique sur l'histoire du village de 1900 à 2009.

## Longpont-sur-Orge

La « Société historique de Longpont » a présenté, en juin et en septembre, l'exposition *Astronomie et Espace*, réalisée en partenariat avec l'association « Les Amis de Camille Flammarion » dont une partie était consacrée à la vie et aux découvertes de ce grand scientifique français qui œuvrait notamment dans son célèbre observatoire de Juvisy.

### **Magny-les-Hameaux**

Du 24 mars au 29 juin, au musée de Port-Royal-des-Champs, on a pu voir l'exposition « Trois maîtres du dessin : Philippe de Champaigne [1602-1674], Jean-Baptiste de Champaigne [1631-1681], Nicolas de Platemontagne [1631-1706] ».

### **Marcoussis**

Pour célébrer le sixième centenaire de la mort de Jean de Montagu, l'association historique a organisé en juillet un chantier international de restauration et consacré, en septembre, une exposition à ce personnage qui fit construire le monastère des Célestins, reconstruire le chœur de l'église et réédifier son château.

### **Marolles-en-Hurepoix**

L'association « Histoire et Patrimoine » a présenté, en septembre, une exposition de 75 panneaux intitulée « L'Arpajonnais, notre communauté de communes » qui va tourner dans toutes les communes qui en sont membres.

### **Montgeron**

La Société des amis du Musée, la Société d'histoire locale et le lycée ont organisé, du 4 mars au 5 avril, une exposition « Notre lycée au fil du temps ».

### **Monthéry**

Du 20 au 26 juin à la Maison du patrimoine, s'est tenue l'exposition « Souvenir de l'autodrome ». Le 20 juin, une conférence a été consacrée à l'histoire de la moto et du cyclisme à l'autodrome de Linas-Monthéry. Elle a été accompagnée de plusieurs films.

En octobre, c'est aux moulins que fut consacrée l'exposition présentée par la Société historique.

### **Orsay**

En mai, à la bibliothèque de la faculté des sciences, on a pu admirer l'exposition « Doisneau chez les Joliot-Curie : un photographe au pays des physiciens ».

Le 24 novembre, le Comité d'histoire locale a proposé, à l'occasion de sa onzième soirée, trois exposés : « André et Simone Weil en vallée de Chevreuse » par Denys Klein, « Deux architectes paysagistes à Orsay au XVIII<sup>e</sup> siècle » [Michel Chevotet et Jean-Marie Morel] par Pierre Cathala et « La communauté portugaise à Orsay » par Albert da Silva.

### **Paray-Vieille-Poste**

L'association « La petite diligence » a organisé, du 13 au 27 septembre, une exposition : « Paray au siècle dernier ».

### **Sainte-Geneviève-des-Bois**

Les « Amis de l'histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois » ont participé, le dimanche 11 octobre, à la célébration des 70 ans de l'église orthodoxe de la Dormition, construite en 1939, et du cimetière attenant où les russes orthodoxes parisiens se font enterrer depuis 1927 (on y recense pas moins de 5200 tombes dans la partie orthodoxe).

### **Saint-Sulpice-de-Favières**

À l'occasion de la fin de la deuxième phase de travaux, qui concernait la façade occidentale de l'édifice, l'« Association pour le rayonnement de l'église de Saint-Sulpice-de-Favières (ARESULP) » a fait paraître un guide de visite, en attendant la restauration des vitraux<sup>7</sup>.

### **Sainte-Mesme**

L'« Association historique et archéologique de Sainte-Mesme » a organisé, en novembre, une conférence du Dr Philippe Charlier, médecin légiste et expert en paléopathologie, sur les pourrissoirs médiévaux de Sainte-Mesme.

---

7. Voir, *supra*, la rubrique « Patrimoine architectural ».

### **Le Val-Saint-Germain**

À partir du 26 septembre, on a pu voir, au château du Marais, l'exposition « Le chemin des huguenots » évoquant la vie et l'exil des protestants de la région.

### **Valpuseaux**

La jeune association « Valpuseaux Histoire » a organisé, le 17 octobre, une conférence de Xavier Christ sur la chapelle Notre-Dame de Varennes.

### **Vauhallan**

Pour fêter son vingtième anniversaire, le Syndicat d'initiative a organisé, le 22 mars, à l'abbaye Saint-Louis du Temple, un florilège musical et visuel (*Les sept paroles du Christ en croix* de Joseph Haydn dans une transcription pour piano, illustrée des œuvres de Mère Geneviève Gallois).

### **Verrières-le-Buisson**

Du 25 novembre au 9 décembre, « L'Historique » a proposé une belle exposition pour le quarantième anniversaire de la disparition de Louise de Vilmorin. Des causeries et des lectures ont accompagné cette manifestation.

### **Villabé**

En octobre, on a pu voir une exposition organisée par « Mémoires vives » sur le sculpteur Pierre Hébert, né en 1804, issu d'une vieille famille de Villabé.

### **Viry-Châtillon**

Le dimanche 24 mai, la ville a célébré le centenaire de la création de Port-Aviation, premier aéroport organisé au monde et ancêtre de celui d'Orly. En septembre, les archives municipales ont présenté une exposition : « Port-Aviation ou le champ des pionniers ».

## Nécrologie\*

Michel NORTIER est décédé le 11 novembre 2007. Archiviste paléographe de la promotion 1951, il fit toute sa carrière à la Bibliothèque Nationale de France comme conservateur puis conservateur en chef. Il y créa la bibliothèque de prêt qu'il installa dans une annexe à Versailles. Il prit ensuite la direction des échanges internationaux.

La majorité de ses recherches fut consacrée à la Normandie, sa province natale mais, en tant qu'auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, il s'attacha à la publication des actes royaux : achèvement du *Recueil des Actes de Philippe Auguste* (tomes V et VI publiés en 2004 et 2005) et préparation du *Recueil des Actes de Louis VII* qu'il n'a pas pu achever. Toutefois, son *Recueil des lettres écrites par Suger ou à lui adressées, 1147-1150* a été publié dans le *Journal des Savants* de janvier-juin 2009.

Habitant Limeil-Brévannes, il nous avait rejoints en 2000.

★

Renée STAUFFER est décédée le 31 décembre 2009. Longtemps institutrice à Dourdan, elle était des nôtres depuis plus de cinquante ans. Elle s'était retirée, depuis peu, à La Verrière (Yvelines), mais nous restait fidèle malgré son grand âge.

---

\* Ce nécrologue a été établi à partir des informations parvenues à notre connaissance. Il ne prétend pas être exhaustif.

---

---

*Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :*

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix  
Archives départementales de l'Essonne  
91730 Chamarande

Cotisation annuelle (2011) :

membre ordinaire : 18 €


membre bienfaiteur : 26 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

**C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M**

---

---



59, Av. Émile DIDIER  
05003 GAP Cedex  
Tél. 04 92 53 17 00

Dépôt légal :  
278 - septembre 2010

Imprimé en France

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ESSONNE

### BULLETINS

Année 1944	Année 1980	Année 1990	Année 2000	Année 2010
Année 1964	Année 1981	Année 1992	Année 2001	
Année 1972	Année 1982	Année 1993	Année 2002	
Année 1974	Année 1983	Année 1994	Année 2003	
Année 1975	Année 1984	Année 1995	Année 2004	
Année 1976	Année 1985	Année 1996	Année 2005	
Année 1977	Année 1986	Année 1997	Année 2006	
Année 1978	Année 1987	Année 1998	Année 2007	
	Année 1988	Année 1999	Année 2008	
	Année 1989		Année 2009	

Les bulletins antérieurs à 2000 sont soldés à 5 €.

Le prix est de 10 € pour ceux des années 2000 à 2009 et de 17 € à partir de 2010.



### MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII<sup>e</sup> siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl., 10 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et P. DUMONTIER, L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl., 10 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl., 10 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans et J.-P. CROCY, L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill., 10 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill., 10 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, 1993, 160 p., 23 ill., 10 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées* (D. GIGANON, *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris* ; Y TABORIN, *Identification du territoire exploité par chaque groupe magdalénien d'Étiolles* ; V GOUSTARD et D. ORSSAUD, *Diagnostics archéologiques aux « prisons de Monthéry »* ; G NIQUET, *Nouveau regard sur les monnaies d'Étampes*) 1998, 96 p., 53 ill., 10 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill., 10 €
- XIX – Jean-Marie FAYE, Nicole GOUTRAY, France LÉOTARD, Gérard LEROY, Jacqueline & Jean-François MÉLON, Dominique NOTTEGHEM, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, 2008, 212 p., 26 ill., 20 €
- XX – Élise BAILLIEUL (dir.), *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, 2010, p. 197, 145 ill., 20 €

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.) : 7 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-2004 (1989, 1997 et 2006, 70 + 20 + 20 p.) : 10 €



# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2009 – BULLETIN N° 79

## TABLE DES MATIÈRES

---

### VIE DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie de printemps et Assemblée générale à Vauhallan, promenade d'automne à Longpont-sur-Orge .....	3
Sœur Marie-Christine GILLIER : <i>L'abbaye Saint-Louis du Temple à Vauhallan</i> .....	9
Philippe MONTILLIER : <i>Les fiefs de Vauhallan et leurs détenteurs, une relecture de l'abbé Geoffroy</i> .....	27
Geneviève LETESSIER : <i>Les eaux de Lormoy</i> .....	37

### ARTICLES

Karine BERTHIER : <i>Les moulins à papier d'Essonnes : origine et production (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>)</i> .....	45
Sabine BERGER : <i>Saint-Clément d'Arpajon, un édifice ambitieux autour de 1200 dans l'ancien diocèse de Paris</i> .....	65
Odile NAVE : <i>Le domaine de Bierville, de Marc Sangnier à la CFDT</i> .....	85
Alain BÉNARD : <i>L'abri orné du Bois d'Argeville</i> .....	129
Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN, Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2009</i> .....	149
NOTES ARCHÉOLOGIQUES .....	183
PATRIMOINE ARCHITECTURAL .....	189
BIBLIOGRAPHIE .....	195
CHRONIQUE .....	211
NÉCROLOGIE .....	225

*Essonne et Hurepoix*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, est indexé dans la base FRANCIS du CNRS et ses articles sont signalés dans le site [www.Refdoc.fr](http://www.Refdoc.fr) (CNRS/INIST).